Fisheries and Oceans

1992-93 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1992

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1993-III-56
ISBN 0-660-56996-5

Printed on recycled paper

Imprimé sur du papier recyclé

1992-93 Estimates

Part III

Fisheries and Oceans

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the Program and a summary of its current plans and performance. For those interested in more detail, Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the information contained in each section, and a financial summary in Section I provides cross-references to the more detailed information found in Section II. In addition, references to where the reader may find more details on items of particular interest are provided throughout the document.

Note: As described in Section I, pages 17 to 19, the Department underwent a minor restructuring during 1991-92 by consolidating the Atlantic and Pacific and Freshwater Fisheries activities to form a new Fisheries Operations activity. Main Estimates, Forecast Expenditures and Actual Expenditures presented in this Expenditure Plan have been adjusted to reflect this consolidation.

92-04248/

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1992-93 5

B. Use of 1990-91 Authorities 7

Section I
Program Overview

A. Plans for 1992-93 and Recent Performance

1. Highlights 9
2. Financial Summaries 11

B. Background

1. Introduction 16
2. Mandate 16
3. Program Objective 17
4. Program Organization for Delivery 17
5. Nature of Activities 20

C. Planning Perspective

1. The Commercial Fisheries 21
2. The Aquaculture Industry 25
3. The Oceans Sector 27
4. The Recreational Fisheries Industry 29
5. Initiatives 29
6. Update on Previously Reported Initiatives 31

D. Program Effectiveness

1. Aquaculture Science 33
2. Arctic Research 34
3. Pacific Licensing, Allocation and Regulations Development 34
4. Import Inspection Program 35
5. Free Trade Agreement (FTA) on Pacific Salmon and Herring — Evaluation Framework 35

Section II
Analysis by Activity

A. Science 36
B. Fisheries Operations 50
C. Inspection Services 70
D. International 76
E. Corporate Policy and Program Support 83

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object 94
2. Personnel Requirements 95
3. Capital Expenditures 97
4. Transfer Payments 103
5. Revenue 106
6. Loans, Investments and Advances 107
7. Net Cost of Program 108
B. Fisheries and Oceans' Fleet 109
C. Selected Program Reports
1. Atlantic Fisheries Adjustment Program 110
2. 1991 Atlantic Catch Failure Program 111
3. Fishery Development Agreements and Programs (Cooperation Agreements) 112
4. Aboriginal Fisheries 115
5. Canada-European Community Fisheries Relations 116
6. Reforming Licensing and Allocation 117
D. Index of Selected Program Reports from Previous Expenditure Plans 119
E. Relationship of Program Objective to Legislation 120

Glossary 121

Index 124

Spending Authorities

A. Authorities for 1992-93 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	**1992-93 Main Estimates**	1991-92 Main Estimates
1	Operating expenditures	**599,851**	587,318
5	Capital expenditures	**99,578**	103,966
10	Grants and contributions	**41,732**	22,140
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — Salary and motor car allowance	**51**	51
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	**1,000**	1,000
(S)	Contributions to employee benefit plans	**48,504**	46,098
	Total Department	**790,716**	760,573

Votes — Wording and Amounts

Vote	(dollars)	**1992-93 Main Estimates**
Fisheries and Oceans		
1	Fisheries and Oceans — Operating expenditures, Canada's share of expenses of the International Fisheries Commissions, authority to provide free accommodation for the International Fisheries Commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the International Fisheries Commissions of joint-cost projects.	**599,851,000**
5	Fisheries and Oceans — Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions toward construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels.	**99,578,000**
10	Fisheries and Oceans — The grants listed in the Estimates and contributions.	**41,732,000**

Program by Activities

(thousands of dollars) **1992-93 Main Estimates**

	Authorized Person-Years	Budgetary				1991-92 Main Estimates
		Operating	Capital	Transfer Payments	**Total**	
Science	2,210	218,087	10,249	835	**229,171**	219,408
Fisheries Operations	2,011	221,951	10,763	25,172	**257,886**	239,415*
Inspection Services	547	36,860	1,134	—	**37,994**	39,207
International	20	4,818	—	—	**4,818**	4,957
Corporate Policy and Program Support	1,394	166,690	77,432	16,725	**260,847**	257,586*
	6,182	648,406	99,578	42,732	**790,716**	760,573
1991-92 Authorized Person-Years	6,063					

* Includes the 1991-92 consolidation of the Atlantic Fisheries and the Pacific and Freshwater Fisheries Sectors less the transfer of 9 person-years and $889.1K related to Habitat Management and Sustainable Development expenditures from the former Pacific and Freshwater Fisheries Activity to Corporate Policy and Program Support.

B. Use of 1990-91 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Budgetary			
	Fisheries and Oceans			
1	Operating expenditures, Canada's share of expenses of the International Fisheries Commissions, authority to provide free accommodation for the International Fisheries Commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the International Fisheries Commissions of joint-cost projects	521,794,000	587,047,300	**586,430,434**
5	Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions toward construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels	144,651,000	137,781,200	**137,655,786**
10	The grants listed in the Estimates and contributions	15,109,000	20,667,000	**19,735,513**
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — salary and motor car allowance	49,400	49,825	**49,825**
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	1,000,000	163,906	**163,906**
(S)	Contributions to employee benefit plans	42,103,000	45,169,000	**45,169,000**
(S)	Refund of amounts credited to revenue in previous years	—	462,039	**462,039**
	Total Program — Budgetary	**724,706,400**	**791,340,270**	**789,666,503**

Use of 1990-91 Authorities — Volume II of the Public Accounts (Cont'd)

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Non-budgetary			
L38b	Advance to Fishing Vessel Insurance Plan for Assistance	—	150,000	—
L23b	Canadian Saltfish Corporation — Loans to the Corporation and guarantees for loans pursuant to the Saltfish Act. Aggregate of all amounts borrowed by the Corporation limited to $50,000,000. (Net)	—	6,000,000	**(12,600,000)**
L30b	Freshwater Fish Marketing Corporation — Loans to the Corporation and guarantees for loans pursuant to the Freshwater Fish Marketing Act. Aggregate of all amounts borrowed by the Corporation limited to $26,000,000. (Net)	—	3,844,181	**(9,655,819)**
	Total Program — Non-budgetary	**—**	**9,994,181**	**(22,255,819)**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1992-93 and Recent Performance

1. Highlights

Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP): The federal government announced a five-year Atlantic Fisheries Adjustment Program for Atlantic Canada on May 7, 1990. The program was designed to address the major challenges facing the Atlantic fishing industry, including a declining resource base and chronic overcapacity in both the harvesting and processing sectors. Implementation of the program initially focused on three major areas: rebuilding fish stocks, adjusting to current realities, and economic diversification of the fisheries.

In 1991-92, circumstances affecting the Atlantic fisheries required the development of additional, specific government programs. The Ice Compensation Program was a response to ice conditions — the worst in recent memory — and the Atlantic Catch Failure Program addressed the failure of the Atlantic catch.

These developments and the need to more directly assist the people of Atlantic Canada led to a re-examination and refocusing of AFAP. The program now offers increased direct support to individuals and communities dependent on the fisheries. Further details concerning this program may be found in the sections of this document on previously reported initiatives (page 31) and selected program reports (page 110).

Habitat/Environment: For 1992-93, plans are under way to

- develop departmental procedures and prepare the Department to implement the requirements of the Canadian Environmental Assessment Act;
- implement departmental components of the Green Plan, including the Fraser River Sustainable Management Initiative; and
- continue to develop a departmental policy on sustainable fisheries and oceans. One aspect of this policy, Canada's position on living marine resources, will be presented at "Earth Summit," the United Nations Conference on Environment and Development to be held in Brazil in June 1992.

These plans all build on recent achievements. Funding has been obtained for a major Green Plan initiative, the Fraser River Sustainable Management Plan, and proposals have been coordinated for other such initiatives (climate change, acid rain, toxics and the Brander Smith Panel on West Coast Tanker Safety, for instance). In addition, the Department has played a major role over the past year in the review and development of the Canadian Environmental Assessment Act and its draft regulations.

Canada-European Community Fisheries Relations: Following diplomatic, public-information and international-law initiatives undertaken by Canada, the European Community (EC) has moved toward improving conservation outside Canada's 200-mile zone. In particular, the EC accepted 8 of 11 Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) conservation decisions for 1991. The EC also assigned a fisheries patrol vessel to the NAFO Regulatory Area for seven months in 1991, a significant improvement over previous years, and supported implementation of the NAFO "hail system," which became effective in July 1991. (The "hail system" requires vessels to report their locations on fishing grounds, making it difficult for them to attribute their catches to other areas.)

In 1992-93, the Government will continue initiatives to end overfishing by the EC and other foreign vessels outside Canada's 200-mile limit in the northwest Atlantic. In particular, Canada will promote its legal objectives in the context of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED — the "Earth Summit"), to be held in Brazil in June 1992. Further information may be found in Selected Program Reports (page 116).

Reforming Licensing and Allocation: On November 26, 1991, the Minister announced the beginning of a public-consultation program on reforming the administration of current licensing and allocation policies. He indicated his commitment to introducing legislation in the first half of 1992 to create two new regional fisheries management agencies to manage, under ministerial policy direction, licensing and resource allocation for the Atlantic and Pacific marine commercial fisheries, as well as the tidewater Pacific recreational fishery. *Appropriations for these proposed agencies are not included in the 1992-93 Main Estimates since appropriate legislation is pending. Under its general mandate for program development, the Department will pursue, in 1992-93, the consultations and policy-design work necessary to achieve the introduction into and approval by Parliament of this legislation.*

2. Financial Summaries

Figure 1: Financial Requirements by Activity*

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**	Forecast 1991-92	Main Estimates 1991-92	Actual 1990-91
Science	**229,171**	224,580	219,408	230,512
Fisheries Operations	**257,886**	263,734	239,415	248,994
Inspection Services	**37,994**	37,819	39,207	39,250
International	**4,818**	4,898	4,957	4,850
Corporate Policy and Program Support	**260,847**	284,082	257,586	266,061
	790,716	815,113	760,573	789,667
Person-Years: Controlled by TB	**6,182**	6,170	6,063	6,059
Other	**10**	10	10	10
	6,192	6,180	6,073	6,069

* See note on page 2 and footnote on page 6.

Financial Requirements by Activity, Explanation of Change: The change from the 1991-92 Main Estimates to the 1991-92 Forecast is an increase of $54.5 million (see below) and an increase of 107 person-years (page 14) while the change from the 1991-92 Forecast to the 1992-93 Main Estimates is a decrease of $14.4 million (page 13) and an increase of 12 person-years (page 14).

(millions of dollars)	Science	Fisheries Operations	Inspection	International	Corporate Policy and Program Support	Total
1991-92 Main Estimates	**219.4**	**239.4**	**39.2**	**5.0**	**257.6**	**760.6**
Increases (Decreases)						
Atlantic Fisheries Adjustment Program:						
• Grants to Self-Employed Fishermen — Ice Compensation Program					18.0	18.0
• Plant Workers Adjustment Program					15.6	15.6
• Grant Payments to Assist Self-employed Fishermen to Gear-up for the 1992 Fishing Season					7.0	7.0
• Alternative Employment Opportunities	0.7	3.8			0.3	4.8
• Marine Products Research and Development Centre — Shippagan, New Brunswick		3.9				3.9
• Contribution to Newfoundland and Labrador Shrimp Company					1.8	1.8
• Grants to Canadian Herring Processors		(2.5)			2.5	0.0
Green Plan Initiatives	10.0	11.7			(4.9)	16.8
Quebec Federal Fisheries Development Program		7.9				7.9
Aboriginal Cooperative Fisheries and Habitat Management		7.1				7.1
Map and Chart Printing	1.2					1.2
Individual Vessel Quotas — Pacific Halibut		0.8				0.8
Inuvialuit Final Agreement and Wildlife Protection		0.7				0.7
Response to February 26, 1991, Federal Budget	(6.8)	(9.1)	(1.4)	(0.1)	(5.8)	(23.2)
Various Minor Adjustments	0.1				(8.0)	(7.9)
Total Increases/(Decreases)	5.2	24.3	(1.4)	(0.1)	26.5	54.5
Total 1991-92 Forecast	**224.6**	**263.7**	**37.8**	**4.9**	**284.1**	**815.1**

Note: Whereas the 1991-92 Main Estimates were compiled in September 1990, the 1991-92 Forecast is as of November 1991.

Explanation of Change (Cont'd)

(millions of dollars)	Science	Fisheries Operations	Inspection	International	Corporate Policy and Program Support	Total
Total 1991-92 Forecast	**224.6**	**263.7**	**37.8**	**4.9**	**284.1**	**815.1**
Increases (Decreases)						
Salary and Wage Contract Settlement	5.1	4.8	0.7	0.1	2.3	13.0
Green Plan Initiatives	4.8	(1.8)			4.9	7.9
Quebec Federal Fisheries Development Program		7.4				7.4
Quebec Economic Regional Development Agreement		1.3				1.3
Inuvialuit Final Agreement and Wildlife Protection		0.8				0.8
Atlantic Fisheries Adjustment Program:						
• Grants to Self-Employed Fishermen — Ice Compensation Program					(18.0)	(18.0)
• Grant Payments to Assist Self-employed Fishermen to Gear-up for the 1992 Fishing Season					(7.0)	(7.0)
• Marine Products Research and Development Centre — Shippagan, New Brunswick		(3.9)				(3.9)
• Rebuilding Fish Stocks and Controlling Capacity	(1.1)	(1.7)				(2.8)
• Contribution to Newfoundland and Labrador Shrimp Company					(1.8)	(1.8)
• Grants to Canadian Herring Processors		2.5			(2.5)	0.0
Aboriginal Cooperative Fisheries and Habitat Management		(7.1)				(7.1)
Transfer to Supply and Services Canada for Service Charges	(1.5)	(1.7)	(0.2)		(1.9)	(5.3)
Air Surveillance Program		(2.4)				(2.4)
Transfer to Crown Assets Disposal for the Incentive Rebate Program					(0.8)	(0.8)
Senior Management Complement Reduction	(0.1)	(0.2)			(0.5)	(0.8)
Expanded Dioxin/Furan	(0.4)					(0.4)
Various Minor Adjustments	(2.2)	(3.8)	(0.3)	(0.2)	2.0	(4.5)
Total Increases/(Decreases)	4.6	(5.8)	0.2	(0.1)	(23.3)	(24.4)
Total 1992-93 Main Estimates	**229.2**	**257.9**	**38.0**	**4.8**	**260.8**	**790.7**

Explanation of Change (Cont'd)

(Person-Years)

	Science	Fisheries Operations	Inspection	International	Corporate Policy and Program Support	Total
1991-92 Main Estimates	**2,182**	**1,937**	**552**	**20**	**1,372**	**6,063**
Increases (Decreases)						
Green Plan Initiatives	34	45				79
Atlantic Fisheries Adjustment Program — Alternative Employment Opportunities	2	8			3	13
Quebec Federal Fisheries Development Program		10				10
Amendment to Nova Scotia Cooperation Agreement		5				5
Total Increases/(Decreases)	36	68			3	107
Total 1991-92 Forecast	**2,218**	**2,005**	**552**	**20**	**1,375**	**6,170**
Green Plan Initiatives	5	7				12
Quebec Scientific Effort	5					5
Food Inspection			(4)			(4)
Expanded Dioxin/Furan	(1)					(1)
Transfers between Activities	(17)	(1)	(1)		19	—
Total Increases/(Decreases)	(8)	6	(5)		19	12
Total 1992-93 Main Estimates	**2,210**	**2,011**	**547**	**20**	**1,394**	**6,182**

Figure 2: 1990-91 Financial Performance by Activity*

(thousands of dollars)	1990-91			
	Main Estimates	Total Available for Use	Actual	Change
Science	201,442	230,527	230,512	**(29,070)**
Fisheries Operations	201,603	249,875	248,994	**(47,391)**
Inspection Services	33,644	39,457	39,250	**(5,606)**
International	4,684	4,863	4,850	**(166)**
Corporate Policy and Program Support	283,333	266,618	266,061	**17,272**
	724,706	791,340	789,667	**(64,961)**
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	39,231	n/a**	44,101	
Person-Years: Controlled by TB	5,939	6,097	6,059	**(120)**
Other	10	10	10	—
	5,949	6,107	6,069	**(120)**

* See note on page 2 and footnote on page 6. ** Not applicable.

Financial Performance by Activity, Explanation of Change

($M)						
1990-91 Estimates to Actuals	Science	Fisheries Operations	Inspec-tion	Inter-national	Corporate Policy and Program Support	Total
1990-91 Main Estimates	**201.4**	**201.7**	**33.6**	**4.7**	**283.3**	**724.7**
Increases (Decreases)						
Salary and Wages Contract Adjustments	8.3	4.2	1.0	0.0	10.5	24.0
Atlantic Fisheries Adjustment Program:	8.5	18.5		0.1	(5.3)	21.8
• Marine Products Research and Development Centre Foundation — Shippagan, New Brunswick		0.1				0.1
• Gear Conversion		(2.0)				(2.0)
Canadian Saltfish Corporation					15.0	15.0
Food Inspection System			6.1			6.1
Free Trade Agreement — Salmon and Herring		5.8				5.8
Habitat Management Program	1.3	3.1				4.4
Long-range Transport of Airborne Pollutants Program	2.6					2.6
Canada/Nova Scotia Cooperation Agreement on Fisheries Development		1.7				1.7
Map and Chart Printing	0.9					0.9
National Biotechnology Strategy Fund	0.3					0.3
Small Craft Harbour Construction at Sandspit, British Columbia					0.3	0.3
Quebec Federal Fisheries Development Program		0.2				0.2
Transfers between Activities	8.9	20.6	(0.2)	0.1	(29.4)	0.0
1990-91 Budget Reduction to Support the Persian Gulf Crisis	(2.0)	(5.1)	(0.3)		(3.7)	(11.1)
Federal Sales Tax Extraction	(1.0)	(1.0)	(0.2)	(0.1)	(1.1)	(3.4)
Various Minor Adjustments	1.3	1.2	(0.8)	0.1	(3.5)	(1.7)
Total Increases/(Decreases)	29.1	47.3	5.6	0.2	(17.2)	65.0
1990-91 Actual Expenditures	**230.5**	**249.0**	**39.2**	**4.9**	**266.1**	**789.7**

Note: The above figures reconcile the 1990-91 Main Estimates, as completed in October 1989, with the 1990-91 Actual Expenditures, as reported in the Public Accounts and tabled in the House of Commons on December 10, 1991.

B. Background

1. Introduction

Canada is a coastal state with vital sovereign interests in three bordering oceans. Canada has the world's longest coastline and second largest continental shelf. Its 200-mile Exclusive Fishing Zone, declared in 1977, represents 27% of Canada's territory. Many major cities are coastal ports or are located on the St. Lawrence Seaway, the world's longest and most heavily used waterway. One-quarter of Canada's Gross National Product (GNP) is based on foreign trade, more than half of which is transported by water. Weather and climate, which are driven by ocean processes, determine the location and success of our important fishing, agriculture and forestry industries. Canada's fishing industry is a major exporter of fisheries products and the mainstay of hundreds of small communities in coastal areas. Canada is richly endowed with fresh water resources: 7.5% of the country's surface area is covered by freshwater, representing 16% of the world's total surface area of freshwater.

The clients of the Department are well defined and include the following:

- **the Canadian public,** which expects its fisheries resource and fish habitat to be managed responsibly and conserved for present and future generations. It also expects wholesome fish products, safe harbours, reliable navigational charts and a scientific capacity to deal with environmental and resource issues of local, regional, national and international concern;

- **the fish harvesting and processing sectors,** including 89,500 commercial fishermen; Aboriginal people fishing for food, societal, and ceremonial purposes; 1,500 aquaculturists; 1,100 importers; 38,000 plant workers; and over 6,000,000 recreational fishermen. They expect a fair and equitable share of the fishery resource and involvement in regulations governing their activities.

- **the ocean manufacturing and services industries,** with over 500 firms and 8,100 employees making major contributions to strategic sectors of the ocean economy, such as offshore petroleum development. They expect leadership from the government in the development of Canada's oceans economy.

2. Mandate

While other government departments contribute to the management of Canada's water-based activities, Fisheries and Oceans is the only federal department with resource-management responsibilities with a primary focus on water and the resources it contains. Fisheries and Oceans has responsibility for all matters respecting oceans not by law assigned to any other department.

Parliament's jurisdiction over sea-coast and inland fisheries, public harbours and navigation in marine and inland waters is established by the Constitution Act. The

direction of this responsibility and the extent to which it is exercised by the federal government have been determined by judicial interpretation, agreements with provinces and the evolution of public policy. Some provinces have been delegated varying degrees of administrative responsibilities. Page 121 illustrates the relationship between the Program's objective and those Acts forming the Department's legislative base.

3. Program Objective

The objective of the Program is to undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters; to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans. Sub-objectives for each activity are set out in Section II.

4. Program Organization for Delivery

The Department's Main Estimates for 1992-93 are presented in a new, consolidated activity structure. Atlantic Fisheries and Pacific and Freshwater Fisheries have been amalgamated into Fisheries Operations to improve the Department's ability to establish nationally consistent standards and strategies for fisheries management. The two previous sub-activities, Fisheries and Habitat Management and Resource and Industry Development, have not changed.

The Fisheries and Oceans Program was formerly divided into six activities reflecting responsibilities within the Program and the way it was managed to meet its stated objectives. This activity structure is shown in Figure 3.

Figure 3: Old Activity Structure

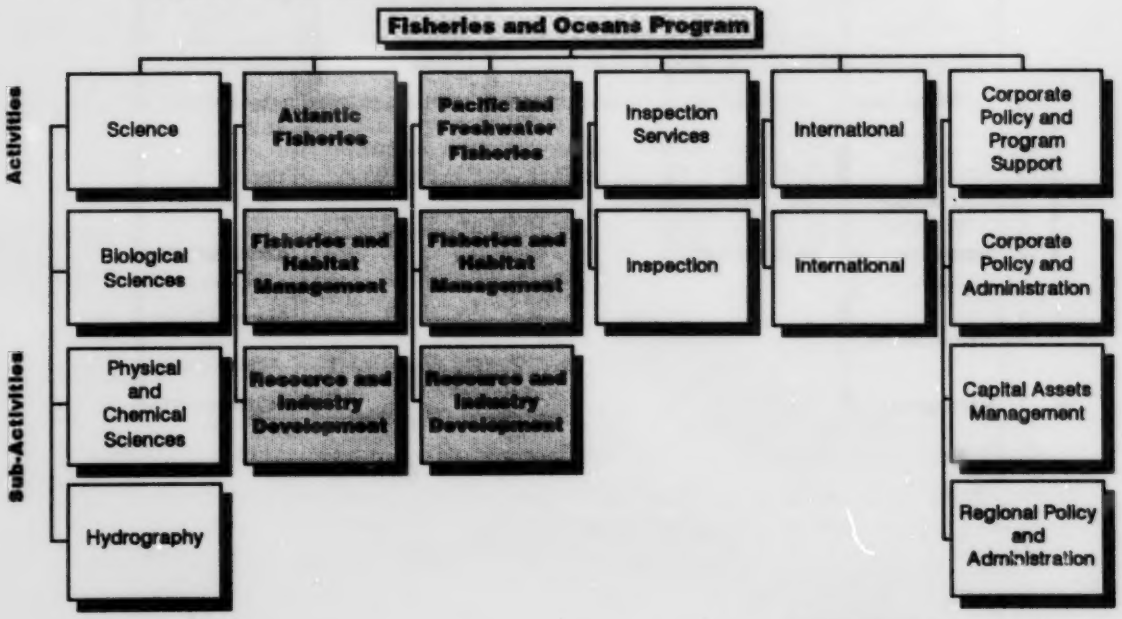

The consolidated departmental activity structure groups operations into the following activities: Science, Fisheries Operations and Inspection Services. Each is directed by an Assistant Deputy Minister (ADM) to ensure that it is managed as a national program with clear and effective linkages to government priorities. In addition, departmental international activities are directed by an ADM. Responsibility for Corporate Management is shared by the Senior Assistant Deputy Minister, responsible for both Corporate and Capital Assets Management, and an Assistant Deputy Minister, responsible for Policy and Program Planning. The new activity structure is shown in Figure 4. The resource profiles for the old and the new activity structures for 1992-93 are shown in Figure 5.

The program is delivered in the following six Fisheries and Oceans regions, each headed by a Regional Director General and with regional headquarters as indicated: Newfoundland Region — St. John's, Newfoundland; Scotia Fundy Region — Halifax, Nova Scotia; Gulf Region — Moncton, New Brunswick; Quebec Region — Quebec City, Quebec; Central and Arctic Region — Winnipeg, Manitoba; and Pacific Region — Vancouver, British Columbia.

Figure 4: New Activity Structure

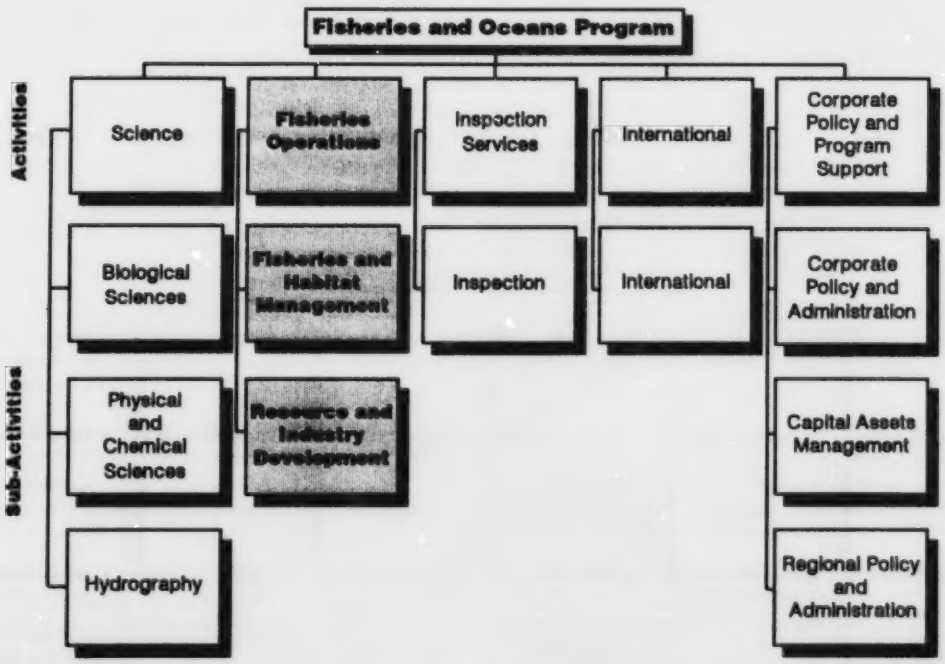

Figure 5: Old and New Resource Profile, 1992-93 Main Estimates

Old Resource Profile

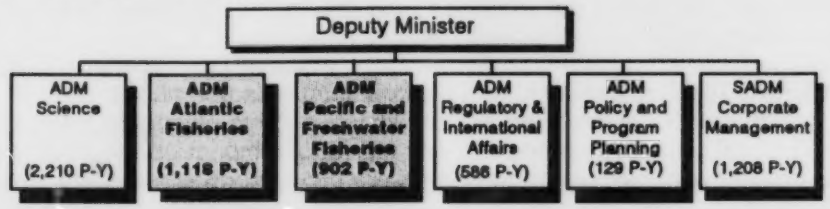

							Activity Totals
Science	229,171 (2,210 P-Y)						229,171 (2,210 P-Y)
Atlantic Fisheries		145,774 (1,118 P-Y)					145,774 (1,118 P-Y)
Pacific and Freshwater Fisheries			113,033 (902 P-Y)				113,033 (902 P-Y)
Inspection				37,994 (547 P-Y)			37,994 (547 P-Y)
International				4,818 (20 P-Y)			4,818 (20 P-Y)
Corporate Policy and Program Support				3,086 (19 P-Y)	29,486 (129 P-Y)	224,374 (1,208 P-Y)	256,946 (1,356 P-Y)
Sub-total	229,171	145,774	113,033	45,898	29,486	224,374	787,736 (6,153 P-Y)
Corporate Executive						2,980 (29 P-Y)	2,980 (29 P-Y)
Total	229,171	145,774	113,033	45,898	29,486	227,354	790,716 (6,182 P-Y)

New Resource Profile

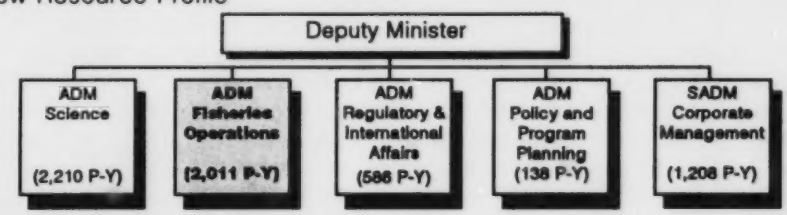

						Activity Totals
Science	229,171 (2,210 P-Y)					229,171 (2,210 P-Y)
Fisheries Operations		257,886 (2,011 P-Y)				257,886 (2,011 P-Y)
Inspection			37,994 (547 P-Y)			37,994 (547 P-Y)
International			4,818 (20 P-Y)			4,818 (20 P-Y)
Corporate Policy and Program Support			3,086 (19 P-Y)	30,407 (138 P-Y)	224,374 (1,208 P-Y)	257,867 (1,365 P-Y)
Sub-total	229,171	257,886	45,898	30,407*	224,374	787,736 (6,153 P-Y)
Corporate Executive					2,980 (29 P-Y)	2,980 (29 P-Y)
Total	229,171	257,886	45,898	30,407	227,354	790,716 (6,182 P-Y)

* A minor adjustment is the transfer of policy responsibility for Habitat Management and Sustainable Development from Pacific and Freshwater Fisheries to Policy and Program Planning (9 person-years and $921,000).

5. Nature of Activities

As illustrated below, the Department's activities are operational, science-based, capital-intensive and highly decentralized, and they have significant economic and regional impacts.

Operational: The Department's scientists conduct research and provide scientific advice; fishery officers enforce regulations; fish inspection officers monitor fish and fish products; officials study proposals with a possible impact on fish habitat; staff at all levels consult with the public; hydrographers survey navigable waters and prepare and publish charts and other reference works; field staff manage the Fishing Vessel Insurance Program, including the appraisal of vessels and the settlement of claims; and departmental officials negotiate land purchases and contract for the design, construction and maintenance of small craft harbour installations and shore facilities.

Science-based: Fisheries management requires a sound knowledge of the factors influencing the abundance of fish stocks and their migratory and spawning habits; habitat management is based on research concerning the impact of physical and chemical changes on fish habitat; the health and safety of fish consumers calls for a knowledge of the levels of toxic substances in fish and fish habitat and the tests for such substances; the regulation of offshore petroleum development requires a broad array of information on current, ice and waves; and the nature of the Department's Science activities requires extensive cooperation internationally on matters such as global climate change.

Capital-Intensive: The Department's extensive capital asset base (estimated replacement value of over $4.4 billion) is integral to its operations. The assets include 2,255 harbours, which support and service commercial and recreational craft; 271 vessels used in support of science, research and enforcement activities; an equipment inventory of over 96,000 items; and buildings and works at over 700 sites. (In addition, the Department occupies 300 facilities provided by Public Works Canada.) The vessels in the departmental fleet range from large scientific research and fisheries vessels to small fisheries management vessels. Among the items in the equipment inventory are Electronic Data Processing equipment for managing research and analysis data; highly calibrated laboratory equipment for monitoring water quality or testing for contaminants; vehicles; furniture; and communication/radio equipment. Buildings and works include world-class research centres in the biological, physical and chemical sciences and oceanography — for example, the Bedford Institute of Oceanography, in Dartmouth, Nova Scotia, and the Maurice Lamontagne Institute, in Quebec — and enhancement facilities, in support of the Salmonid Enhancement Program.

Decentralized: The Department has a major presence throughout Canada, with 86% of its staff employed in the regions. Apart from small craft harbours, there are approximately 1,000 regional and area offices, laboratories, field camps, hatcheries and other installations.

Economic and Regional Impacts: The Department directly affects the livelihood of Canadians through the conservation of the fisheries resource for present and future generations; the allocation of the fisheries resource among competing user groups;

the construction and maintenance of small craft harbours; the inspection of fish and fish products; the generation of scientific information to assist in the regulation of offshore petroleum development; and the transfer of technology to help build a viable oceans industry.

C. Planning Perspective

1. The Commercial Fisheries

Importance of the Fisheries: Commercial fishing is an important industry in the economies of coastal provinces, northern communities and parts of Quebec such as the North Shore and the Gaspé.

Commercial fishing activity is concentrated in communities along the Atlantic and Pacific coasts as well as around the Great Lakes and Lake Winnipeg. It provides employment for more than 150,000 people in harvesting and processing and is virtually the only economic activity in an estimated 1,500 communities. Figure 6 displays the employment in fisheries by province.

Figure 6: Employment in Fisheries by Province, 1990

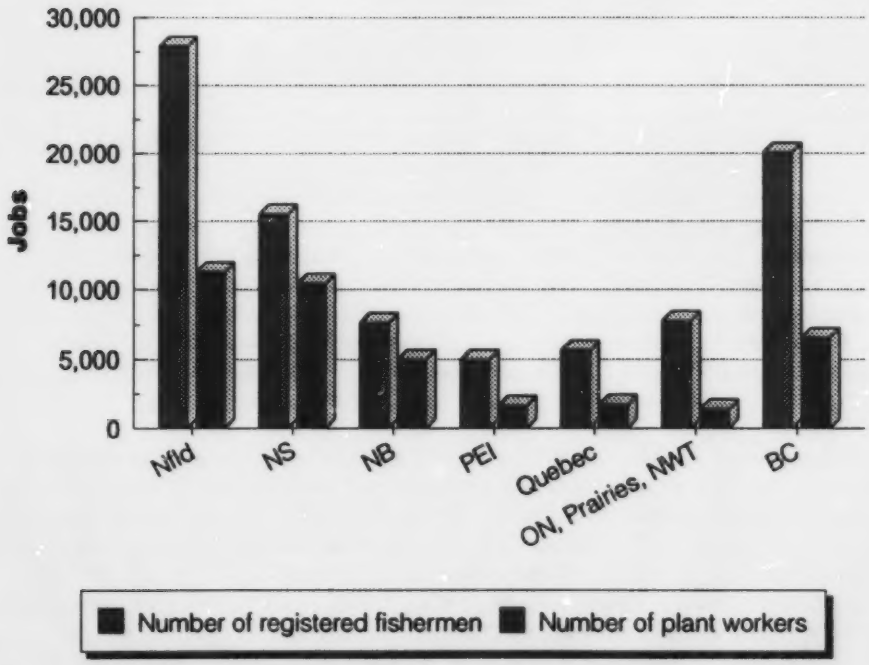

Value of Production: In 1990, industry production was valued at $3.1 billion. Of this, $2.6 billion — over 80% — was exported; exports to the United States alone totalled $1.4 billion. The distribution of Canadian fisheries products is displayed in Figure 7. Canada ranks sixteenth in the world in terms of tonnage of fish landings but is a major world exporter of fish products.

Figure 7: Distribution of Canadian Fisheries Products, 1990

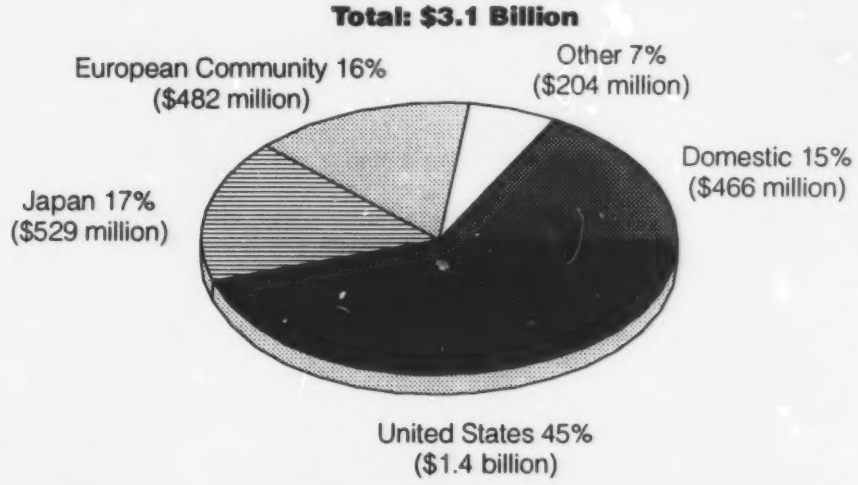

Atlantic: The Atlantic fishery is Canada's largest, with total production of $2.1 billion and exports of $1.71 billion in 1990. Groundfish accounts for 51% of total landings by volume. Approximately 95% of the 61,400 registered fishermen operate seasonally from privately owned vessels less than 100 feet in length and account for 60% of total landings by volume. The remaining fishermen operate year-round from company-owned fishing trawlers. The processing sector on the Atlantic coast employs upwards of 60,000 people and consists of over 900 establishments, of which only 35% operate year-round. Three integrated companies — National Sea Products (NSP), Fishery Products International (FPI) and Clearwater Fine Foods — account for well over 50% of production.

Pacific: On the Pacific Coast, the fishing industry employs 20,100 fishermen and 6,500 plant workers. Fishing activity is concentrated around the Lower Mainland and Prince Rupert. The production of the Pacific fishery in 1990 was valued at about $875 million, with exports worth $775 million. Salmon accounts for over 47% of total landings. The harvesting sector is composed largely of vessels under 100 feet in length and processing-sector ownership or financial control over segments of the fleet is significant. Processing occurs in approximately 181 plants, most of which are seasonal. B.C. Packers is the largest producer and accounts for 40% of regional sales. The major markets for Pacific region exports are Japan, Australia and Britain.

Inland: Inland fisheries employ about 8,400 fishermen and 1,400 plant workers. Approximately 40% of all inland fishermen and plant workers are native people. Inland fisheries generated production valued at about $145 million in 1990 of which 85% was

exported to the United States. The predominant species are white-fleshed freshwater fish. Processing occurs at 171 plants, most of which are small packing operations. The major processor is the Freshwater Fish Marketing Corporation (FFMC), a federal Crown Corporation headquartered in Winnipeg.

Figure 8 depicts the value of fisheries production in the Atlantic, Pacific and Inland fisheries.

Figure 8: Value of Fisheries Production, 1990

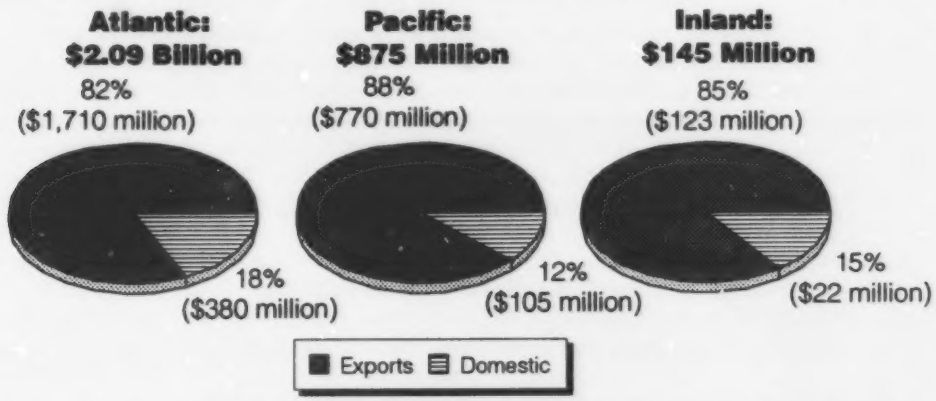

Resource Outlook: After several years of optimism and promise of continued growth, some of the major groundfish stocks on the Atlantic coast have shown slow growth or decline. While the outlook for many groundfish stocks remains healthy, the short-term prospect for the region's most important cod stock, northern cod, is uncertain. Catches of the northern cod stock increased from 139,000 tonnes in 1978 to 258,000 tonnes in 1988. The Total Allowable Catch (TAC) of northern cod was cut 12% in 1989 to 235,000 tonnes, and a further reduction to 197,000 tonnes was announced for 1990. Recent scientific advice suggests that the stock may be smaller than was estimated in previous years. In December 1990, the Minister announced a new multi-year Groundfish Management Plan as the basis for sustainable fisheries in Atlantic Canada. The multi-year Plan established a TAC of 190,000 tonnes for northern cod in 1991, 185,000 tonnes in 1992 and 180,000 tonnes in 1993.

Trends for the important Scotian Shelf cod and haddock stocks, which have declined in recent years, are not expected to improve in the short term. Haddock stocks in particular are low and will require reduction in fishing effort. There are also serious management problems with stocks that straddle the 200-mile limit. In addition, the snow crab stock in the Gulf of St. Lawrence is just beginning to recover, after having declined to an historic low in the recent past, and requires careful management. Landings in pelagic fisheries will continue to be variable because of uncertain stock recruitment and markets.

Resource prospects for major shellfish species are varied. Recent increased lobster landings are mainly the result of improved recruitment to the commercial stock. Shrimp landings have more than doubled since 1984, and further increases in landings initially depend more on the economics of harvesting than on the availability

of the resource. For snow crab, most concentrations of commercial importance are now exploited beyond target levels, and future landings must be kept below the historical high levels seen in the early 1980s.

Herring catches from individual stocks have fluctuated widely over the years. Abundance of major Atlantic herring stocks continues to be high, and these fisheries have in the past provided good returns as a result of strong demand in the Japanese roe market. However, downturns in the herring roe market are having significant negative impacts on a previously stable situation.

The Atlantic salmon conservation strategy initiated in 1984 is proving very successful, and overall, the program seems to be meeting its objectives. The five-year program was completed in 1988 and a review of its results was carried out in 1989. A new five-year program focusing on salmon conservation and development has been introduced.

In the Pacific, the "salmon cycle" can cause significant resource fluctuations from year to year. While salmon harvests have been increasing in the past 15 years, they remain highly variable. During this period, harvests ranged from a maximum of 107,000 tonnes in 1985 to a low of 36,000 tonnes in 1975. The 1991 catch is estimated at 80,000 tonnes, down from 95,000 tonnes in 1990. There will also be a shift in species mix, from higher- to lower-value salmon species.

The west coast herring catches for 1991 are forecast at approximately 38,000 tonnes, down slightly from 40,000 tonnes in 1990.

Pacific groundfish stocks generally remain in good condition and 1991 harvests will be similar to those in 1990 except in the halibut and Pacific hake fisheries. Halibut abundance has entered a natural decline after peaking in 1988, when landings were 7,802 metric tonnes. Halibut catches in 1991 are expected to be down 10% from 1990 to 3,357 tonnes. The Department will be undertaking measures to promote an expansion of domestic processing of Pacific hake which would secure a corresponding reduction in over-the-side sales.

Production in shellfish fisheries has grown substantially, with Pacific landings of approximately 20,150 tonnes for 1990 representing a 141% increase from 1981 landings of 8,350 tonnes. A trial program to implement individual quotas in the geoduck fishery was implemented in 1989, and similar arrangements are being explored for possible implementation in other shellfish fisheries.

Market Demand: Demand for fish products should continue to increase as the need for protein grows. Markets are becoming more competitive as a greater number of species and products are being offered to meet shifting consumer preferences. Markets once characterized by national borders have become international, with buyers from many nations competing for supplies. Trade liberalization and political realignments, particularly in Eastern Europe and the Commonwealth of Independent States (Soviet Union), are creating new market conditions that will continue to evolve into the next century.

The United States remains the prime export market for Canadian fish and

seafood. In 1990, 58% of the tonnage of all exports was sent to the United States. The U.S. exports were valued at $1.4 billion. While per capita consumption in this market levelled off during the latter part of the 1980s, moderate increases are projected to the year 2000. However, the Canadian industry will have to emphasize product development and cost competitiveness if it is to maintain its market share and remain profitable. The Americanization of the Alaska pollock stock is making great inroads in the U.S. market, and restructuring may occur. Traditional commodity production (i.e., reliance on block production) will not appeal to the consumers of the 1990s. The success of export sales will continue to be based on our ability to satisfy the increasingly sophisticated tastes of consumers and our ability to market such products and commodities.

Industry Outlook: Following record price and revenue levels to fishermen in 1987-88, the fishery experienced a number of economic and biological shocks. Fuel costs increased, the Canadian dollar appreciated and the landed prices of most fish species fell. The slow recovery from the recession has not helped increase demand to 1987-88 levels.

U.S. markets for groundfish have been improving slowly over the past year or so in terms of price, but not tonnage. Inventories of cod stocks are lower than they have been in many months. This shortage of fish is having a positive effect on price. Despite these positive signs, stock problems will continue to undermine industry performance in 1991.

After several years of rising salmon prices and strong profitability, companies on the west coast have faced uncertainty, reduced profitability and adjustment. In 1991, salmon prices continued to decline from the all-time high reached in 1988. Prices are expected to remain at these lower levels as a result of rapidly growing supplies from competitors' aquaculture production and high landings of wild salmon. Herring roe, the other staple of the west coast processing industry, had a slow year in 1990 because of high inventories and fluctuating consumption. Prospects remain poor in 1991. Finally, the removal of export restrictions on salmon and herring have further contributed to uncertainty.

2. The Aquaculture Industry

Recognizing Canada's potential to be a leading world aquaculture producer, the Department has consulted with industry and the provinces to develop an Aquaculture Strategy that will position the sector for the turn of the century. Ongoing dialogue with the industry and provincial governments is essential to realizing Canada's potential in this highly competitive industry. In positioning aquaculture for the future, the Department has the critical role of encouraging private-sector development by creating a climate for entrepreneurship and innovation.

At a time when the new global market is posing challenges for most resource-based nations, Canada has produced an exciting contender for a new resource industry with enormous potential. Over the past 15 years, the Canadian aquaculture industry has experienced remarkable growth. Valued at $7 million in 1980, this industry's output totalled $190 million in 1990, or 6% of the landed value of Canadian fisheries. Recent forecasts suggest that, by the year 2000, the Canadian aquaculture

industry could reach annual values of $500 million to $1 billion.

Aquaculture is being recognized as a growing source of employment that offers the possibility for social and economic improvement in communities with limited employment alternatives. By 1989, aquaculture had directly produced some 1,900 jobs — a figure that could reach 5,000 by the year 2000.

The Department is active in many areas of importance to the development and competitiveness of the Canadian aquaculture industry. The Department's scientific efforts have made a major contribution to the preparation of the foundation that enabled the industry to reach its present level.

Today, the Department supports the aquaculture industry in a number of areas:

- **science**. The Department's scientific efforts are focused on addressing the industry's current needs: minimizing risks, increasing the viability of aquaculture systems and transferring technology and information to Canadian aquaculturists;

- **policy analysis and advocacy**. As the lead federal department for aquaculture, the Department carries out a broad range of policy development and advocacy activities;

- **habitat protection**. The Department and the aquaculture industry work as partners in the preservation of a productive habitat which is crucial to the continued viability of the industry;

- **inspection**. To maintain the reputation for high quality that the Canadian aquaculture industry enjoys, the Department supplemented its Fish Inspection Program with an inspection system that focuses on the unique nature of aquaculture products;

- **industry development**. In each of the six regions, guidance and advice is provided by one or more Aquaculture Coordinators, who act as the principal regional points of contact for the industry, provinces, academic community, media and the general public. They also advise this and other departments on the industry's needs and interests and on policies and activities that support the industry; and

- **cooperation agreements**. To further economic development in Quebec and the Atlantic provinces, the Department administers both the programs established under the Economic and Regional Development Agreements (ERDAs) by the Atlantic Canada Opportunities Agency and the Cooperation Agreements under the Cooperation Program.

As aquaculture increases in importance in the Canadian economy, the Government of Canada will continue to meet its changing needs.

3. The Oceans Sector

The oceans sector generates more than $6.9 billion of Canada's gross national product and more than 160,000 jobs. Figure 9 illustrates the components of this sector.

Figure 9: Oceans Sector — Value of Output by Industry Sub-sector

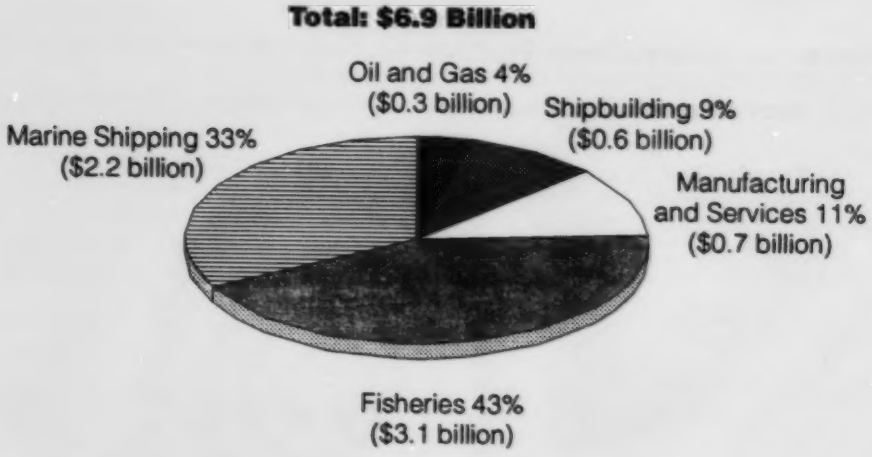

Oceans Manufacturing and Service Sub-sector: This dynamic segment of Canada's oceans industries comprises approximately 440 companies employing some 8,100 persons. Sales from these companies were approximately $763 million in 1989. Exports of oceans products and services in 1989 were more than $420 million, about 55% of total revenues.

About one-third of oceans services and manufacturing firms are located on the Atlantic coast of Canada, one-third on the Pacific coast and one-third in Central Canada. The recently established National Marine Council is an important source of advice from this industry.

Canadian firms in this sub-sector have an international reputation for excellence in oceans-related science, technology and engineering. Products range from oceanographic and hydrographic instruments to marine-related remote sensing, submersibles and seabed systems. An area of growing prominence is information-related services, including data capture and interpretation.

The offshore oil and gas industry is currently in a slump which affects all parts of the oceans sector; nevertheless, the future for this industry is bright. The Hibernia oil field, off the coast of Newfoundland, will be an important catalyst in the revitalization of this sub-sector.

Science and Technology (S&T) Expenditures: Departmental research establishments have contributed significantly to the emergence of the oceans industry sector. The Bedford Institute of Oceanography, in Nova Scotia, and the Institute of Ocean Sciences, in British Columbia, are the two largest facilities. World-class centres are also located at the Maurice Lamontagne Institute, in Quebec, and the Freshwater Institute, in Manitoba. Although most business S&T activities and expenditures occur in Central Canada, more than 75% of S&T expenditures within the Department occur in the coastal areas of the country (Figure 10). These departmental expenditures have generated notable spin-off industries.

Figure 10: Science and Technology Expenditures

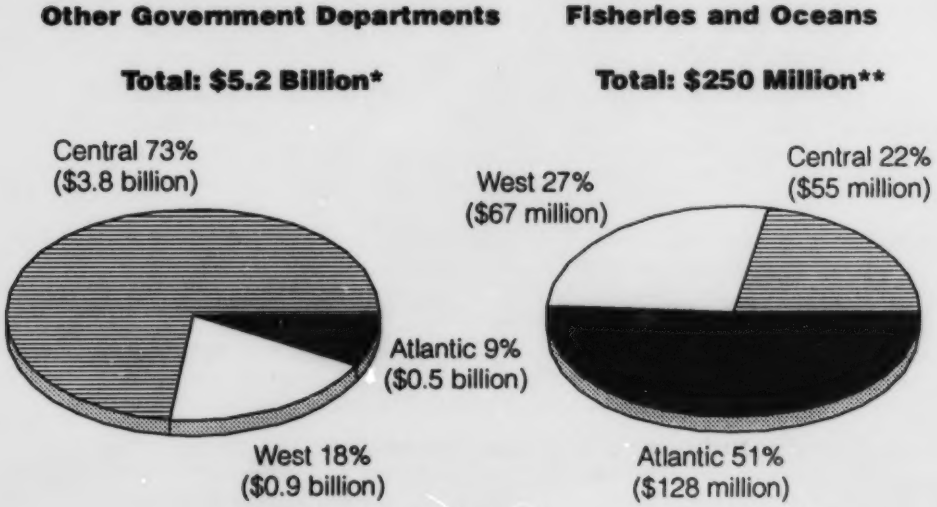

* Source: 1990-91 Estimates (Statistics Canada).

** Source: 1990-91 Estimates (Statistics Canada).

Because of the richness of this sub-sector's potential and the range of oceans-related issues, a coordinated approach is required to maximize the economic benefits. In cooperation with other federal departments, the Department is promoting the strengthening of Canadian private-sector expertise in oceans-related science, technology and engineering through support of industry-led projects advancing marine instrumentation, robotics and other technologies. Among these are Deep Oceans Logging Platform with Hydrographic and Instrumentation Navigation (DOLPHIN) mapping systems integration, electronic charting and global positioning. In addition, action will be taken to complete the outstanding initiatives of the 1987 Oceans Strategy Action Plan, including the Arctic Marine Conservation Strategy and implementation of an international marine science organization for the North Pacific and the Bering Sea.

4. The Recreational Fisheries Industry

Canada's recreational fishing industry contributes significantly to national economic

activity. More than five million Canadians and one million tourist anglers fished in marine and inland waters in 1990.

The Atlantic coast offers many recreational fishing opportunities, even though some remain underdeveloped. Anglers fish for bluefin tuna, as well as mackerel, cod, pollock, flounder and striped bass. On the Pacific coast, anglers fish mainly for chinook, coho and pink salmon and steelhead trout. They also catch halibut, rockfish, lingcod and other saltwater species.

Significant as Canada's ocean fisheries are, 90% of recreational fishing takes place in freshwater, closer to inland population centres. Anglers pursue about 50 species in freshwater such as trout, walleye, northern pike, bass, smelt and perch. Salmon, muskellunge and steelhead, a seagoing rainbow trout, are pursued by more experienced freshwater anglers.

In 1990, anglers spent approximately $2.8 billion on goods and services directly related to their angling activities. Resident anglers spent close to $2.2 billion of this amount. Visiting anglers spent $600 million in Canada, thus contributing significantly to Canada's foreign exchange revenues from tourism. In 1990, anglers invested over $5.3 billion in boats, motors, camping gear, special vehicles and other durable goods. In sum, anglers spent a total of approximately $8.1 billion on goods and services related, in whole or in part, to their angling activities. In a 1990 survey, anglers indicated that $4.7 billion, or 58%, of these expenditures were directly related to their fishing activities.

The recreational fishing industry includes lodge operators, outfitters and guides, charter boat operators, equipment manufacturers and retailers, boat and boating equipment suppliers, and a host of other commercial activities across the country. The money spent by anglers to go fishing is estimated to support over 40,000 jobs in Canada.

5. Initiatives

For 1992-93, the Department will pursue the following initiatives.

Aboriginal Fisheries: In response to the Supreme Court's *Sparrow* decision, which involves the right of native people to fish for food, societal and ceremonial purposes, the Department has implemented a national strategy for consultation that relates to fisheries regulations and policy. Policies have also been developed on the management and enforcement of Aboriginal food fisheries and on Indian band fishery by-laws. The Department plans to implement a national strategy on Aboriginal fisheries dealing with Aboriginal food fishing, cooperative management and a process to reach working agreements with First Nations on a range of fishing issues. (More detail is provided in Section III's Selected Program Reports, page 115.)

Incomes and Adjustment: The Atlantic catch failure of 1991 emphasized the need to solve the income security difficulties the fishing industry has long faced. In response to this need, the Department, in collaboration with Employment and Immigration Canada, will be forming a Task Force on Incomes and Adjustment for the Atlantic fishery. As an immediate response to the problem, the Minister announced, on

October 4, 1991, a 1991 Atlantic Catch Failure Program. The $39-million program provided for emergency job creation and fisheries employment measures, changes to the proportional harvesting of some northern cod stocks, a Herring Export program, funds for the Canadian International Development Agency food aid budget for herring, and an Atlantic Inshore Gear-up Program. For more information, see Section III, Selected Program Reports, page 111.

Recreational Fisheries: The Department, in cooperation with the Atlantic Canada Opportunities Agency, will finalize negotiations on cooperation agreements for Recreational Fisheries Development with the Atlantic provinces. Initiatives will include commercial salmon licence cancellation to ease harvesting pressure on salmon, stock enhancement for salmon and other key sports fish, habitat restoration, small business development and public awareness promotion.

Quality Management Program: During 1990-91, the Department introduced, on a voluntary basis, an in-plant Quality Management Program (QMP) for the domestic processing industry. The program will be compulsory as of February 1, 1992, pending regulatory approval. The QMP will increasingly shift responsibility for quality management to the private sector while providing added assurance that Canadian fish and fish products meet Canadian requirements for safety, quality and fair marketing. The program will result in a significant change in delivery of the National Fish Inspection Program. The Department's role will shift from inspecting final products to auditing industry's compliance with regulations. This will permit the Department to redirect its resources from areas of high compliance and low risk to areas of high risk.

To date, over 80% of the federally registered fish processors representing at least 95% of fish production in Canada are participating voluntarily in the program. Field inspection staff have been trained in the QMP approach. Consumer organizations have also been consulted.

The QMP will require fish processing establishments to develop and perform monitoring procedures at specific critical control points throughout their fish processing operations. Departmental inspectors will audit the establishment's in-plant monitoring procedures to verify that they are functioning effectively and that the establishment is in control of its processes to ensure safe, wholesome and fairly traded products. At the conclusion of the audit, a rating will be assigned to the establishment that will indicate the degree to which it is operating in compliance with Fish Inspection Regulations.

The introduction of the QMP will result in a more cost-effective approach to inspection as inspection coverage and frequencies will be determined on the basis of compliance history and risk assessment. In addition, an enhanced enforcement stance will be taken to ensure compliance with the Regulations.

6. Update on Previously Reported Initiatives

The following is the status of initiatives identified in previous Expenditure Plans. A costing of previously reported initiatives is displayed in Figure 11.

Figure 11: Cost of Previously Reported Initiatives

(thousands of dollars)	Cumulative Expenditures to March 31, 1991		Forecast 1991-92		**1992-93**		Future Years' Requirements	
	$	P-Y	$	P-Y	**$**	**P-Y**	$	P-Y
Atlantic Fisheries Adjustment Program	27,261	62	42,620	100	**37,619**	**100**	66,922	100
Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty	56,848	412	10,422	76	**10,519**	**76**	10,619	76
Strengthened Inspection Services Program	6,100	35	5,300	32	**4,900**	**28**	5,000	28
Inuvialuit Final Agreement and Wildlife Protection	3,002	—	654	—	**1,445**	**—**	707	—

Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP): The federal government announced a five-year, $584-million Fisheries Adjustment Program for Atlantic Canada on May 7, 1990, to address the major challenges facing the Atlantic fishing industry. These challenges include a declining resource base and chronic overcapacity in both the harvesting and processing sectors. The Department will continue to implement this Program in 1992-93, focusing on the following three major components of the Program:

- **rebuilding fish stocks** (primarily northern cod) — implement new conservation measures to protect young fish; maintain expanded surveillance, enforcement and dockside monitoring activities; strengthen the observer program and compliance with fisheries management regulations; and implement science programs focusing on northern cod, Northern Gulf cod, Scotian Shelf groundfish and snow crab;

- **adjusting to current realities** — continue to implement, where feasible, Individual Quotas (IQs) in fisheries management; finalize consultations to develop a professionalization and certification program for fishermen to upgrade skill requirements; and implement, in co-operation with the provinces, an adjustment program for permanently laid-off older fish plant workers and trawlermen; and

- **economic diversification** — continue to promote the consumption of fish in the domestic market and stimulate new product development; assist the development of underutilized species, with a focus on processing in redundant fish plants; support the aquaculture sector

through scientific research and development; and promote fisheries development.

Progress has been made on several of the elements: implementation of numerous conservation initiatives, expanded aerial surveillance, and negotiations of federal/provincial agreements under the Plant Workers' Adjustment Program (PWAP) with Newfoundland and New Brunswick. AFAP will continue until completion of the Program on March 31, 1995.

Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty: This Treaty, signed in 1985 after 15 years of negotiation, established fundamental principles for the conservation and management of Pacific salmon stocks. While the negotiation of new fishing regimes has often been difficult in the first six years of Treaty implementation, progress has been made on a number of issues. In 1991, existing annexes on area fishing regimes were successfully negotiated. Under the terms of the Treaty, the U.S. catch for sockeye salmon was limited to seven million between 1989 and 1992. These arrangements will expire at the end of the 1992 season and will have to be renegotiated in the coming year. Concrete steps were also taken to resolve the outstanding equity issue.

Strengthened Inspection Services Program: Agreement has been reached on the detailed principles governing the regulatory review following consultation with the industry. Consultations have taken place with the provinces, consumer associations, other federal government departments and foreign governments. The first draft of the proposed revised regulations will appear in the *Canada Gazette Part I* in the fall of 1992.

Inspection Branch has analyzed its scientific and technical needs to enhance the capability to respond to emerging risks in the food supply. The necessary laboratory equipment has been purchased and the expertise is in place. Analyses are now being carried out for new compounds on a national basis.

To help prevent the emergence of crises, a modern training program has been developed and delivered to Inspectors across the country. The Department has also developed and distributed a crisis management guide for use by Inspection staff.

Inuvialuit Final Agreement and Wildlife Protection: Fisheries and Oceans is promoting the principle of cooperative management of fishery resources in the Settlement area with full cooperation from the Inuvialuit. In the past year, a total of 13 programs have been conducted through joint efforts between the Department and the Fisheries Joint Management Committee (FJMC).

There were several achievements in the area of wildlife studies in 1990-91. The first year of the Dolly Varden Research Program on the Babbage River, Yukon North Slope, was successfully completed. The Mackenzie Delta Exploratory Fishery Monitoring Program was accelerated, resulting in a complete data set for the broad whitefish fishery. The second year of a three-year program to monitor the importance of Arctic cisco movement along the Arctic coast was also completed. Exploratory fishing of Arctic charr in Prince Albert Sound was continued for the third year. Monitoring and sampling of the beluga whale harvest continued, with age,

reproduction and stock identity analysis being conducted. Most of the major domestic fisheries in the Inuvialuit Settlement Region (ISR) were monitored, and the process for formulating fishery management plans was initiated for numerous stocks within the ISR.

During its fifth year of operation, the FJMC worked closely with government agencies and renewable resource user groups on a variety of activities and programs. In keeping with the cooperative management regime in place in the ISR, these activities were carried out in consultation with Hunters and Trappers Committees (HTCs), the Inuvialuit Game Council (IGC), Fisheries and Oceans and other government agencies.

The FJMC also authorized and sponsored a number of specific research, assessment and monitoring projects designed to provide the necessary biological information for sound management of fishery resources in the ISR. As in past years, two of these projects were administered directly through the FJMC and conducted by Inuvialuit harvest monitors and field workers. Thirteen other projects were conducted by departmental scientists and biologists, private consultants and by HTCs with technical and logistic support provided by the FJMC and the Department's area office. In 1990, the selection of project priorities and objectives was made following discussions with the communities at regular HTC meetings.

D. Program Effectiveness

The following Internal Audit and Evaluation reviews are not intended to assess the entire effectiveness of the program. Such an assessment is accomplished by evaluating the various activities of the Program over a five-to-seven-year cycle. These reviews, undertaken during the past fiscal year, report on the effectiveness of specific aspects of the Program. Other Program accomplishments are included in the sections on Activities.

1. Aquaculture Science

The review of this activity noted that the size of the Department's aquaculture science effort varies across the country. The Department manages its research effort on a regional basis to better respond to the diverse aquatic habitats of Canada.

Based on discussions with scientific experts, the Department's research in the areas of feed, nutrition, biotechnology and fish health is considered excellent. Good progress is being achieved in genetics research and in the development of new candidate species for aquaculture. Many departmental scientists are highly regarded by recognized research establishments in other countries. However, industry has not always exploited the results of the Department's research initiatives.

Internationally, research is funded in a variety of ways. In Norway, the government provides the research facilities, industry provides the funding, and universities and to some extent the government provide the expertise. In the United States and Scotland, both government and industry fund research. In Japan, as in Canada, research is largely government funded.

Research priorities in Norway, the United States, and Scotland are set with strong industry input. In Japan, priorities are developed by government-university-industry consortia. In Canada, client consultations take place at the regional level. Mechanisms to more fully involve the aquaculture industry in setting priorities are being developed.

2. Arctic Research

The Department's Arctic research efforts are not a single program, but elements of several activities: oceanography (chemical, physical and biological), stock assessment, and hydrography.

Findings of a recent review are, first, that the science program produces high-quality research that is generally well focused on important questions. There is an exception in the area of biological oceanography. Reviewers thought the work was of reasonable quality; however, there is a question regarding the degree to which some of this research focuses on important topics. Of the 12 projects reviewed, five were considered very well focused, but four were rated as poorly focused.

Second, when projects were directed toward identified users, those users indicated that a high percentage of the projects were relevant and useful. However, the user survey included only projects identified as being directed toward specific clients. With regard to the relative balance of scientific effort between different disciplines (e.g., hydrography, physical oceanography, or stock assessment), the Arctic experts consulted indicated a need to rethink and strike a new balance in research priorities in the Arctic.

The communication to clients of information on hydrography and contaminants was considered very good; however, there were indications that the communication of research information to fisheries and marine mammal managers and clients could be improved. Communicating objectives and research results to the general public requires more emphasis.

Canada spends more money per capita on Arctic aquatic research than any of the other countries surveyed, and Canadian scientists publish more articles per capita in primary journals on Arctic science. This permits one to conclude that the Department is making a substantive international contribution to Arctic science.

3. Pacific Licensing, Allocation and Regulations Development

The review of this program area is under way, with completion expected by the end of 1991-92. The study is examining issues such as the Department's effectiveness in achieving equitable allocation; the maintaining and rebuilding of stocks; the Department's role with respect to recreational fisheries; the exploitation of underutilized species; licensing objectives; trends in fleet catching power and their effect on economic performance; and a review of alternative regulatory approaches.

One aspect of the study concerning licensing has been received. This report shows that limited entry has curtailed the growth in the number of participants in various commercial fisheries but has failed to eliminate the incentive and tendency of

fishermen to continue investing in ways and means to increase their portion of the available catch. The effect of this continuing increase in investment is a reduction in the net benefits that accrue from the fisheries resource. Other licensing regimes which could overcome this problem, such as quota fisheries, are generally more expensive to administer. A move to those other regimes should involve the beneficiaries in the funding. Finally, the report suggests a need to review the commercial licence fee structure because commercial fees, which range from $10 for a groundfish licence to $2,000 for a herring licence, do not adequately reflect the possible benefits of holding the licence.

4. Import Inspection Program

A recent audit recognized several achievements attributed to this program. Among the more significant were the development of a national import information system, the implementation of an offshore inspection program and the implementation of increased enforcement efforts. The audit also identified some areas with opportunities which could make the program more efficient and effective.

One such opportunity is greater use of technology. Current inspection systems cannot meet the demand for a short response time for fish inspection. The implementation of the National Import Information System will allow the use of computer technology, which in future would allow the Department to interact with other government and industry networks to provide import shipment data and assist in sampling shipments.

Another opportunity that is being acted upon by the Free Trade Agreement (FTA) Working Group is the negotiation of an agreement with the United States that would reduce the need for inspections of product received from the United States. Since 50% of Canada's imports are from the United States, this arrangement will contribute to a reduction in Canada's inspection burden as U.S. inspections become more prevalent. Finally, the report recommended that effort be made to work more closely with importers and foreign plants to promote compliance with Canadian standards.

5. Free Trade Agreement (FTA) on Pacific Salmon and Herring — Evaluation Framework

An evaluation framework was prepared for the Agreement. Issues for evaluation were identified, with a full evaluation by DFO scheduled for 1992-93. The evaluation will examine the effects of this program on fisheries management and the industry.

Section II
Analysis by Activity

A. Science

Objective

To ensure that scientific information of high international standards is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in planning and carrying out aquatic activities.

To provide and communicate a reliable scientific basis for the management of fisheries and fish habitat and for aquaculture; to acquire and communicate scientific information on the impact of deleterious substances on fish, fish habitat and aquatic ecosystems; to describe and understand the climate and processes of the ocean, their influence on fish stocks, and their interaction with the atmosphere; to describe and quantify marine environmental parameters relevant to marine engineering, transportation and other activities; to chart Canadian waters for the purpose of safe navigation, to facilitate fishing activities and to assist coastal and offshore development and other activities and interests; to develop and refine methodology and technology necessary to carry out the Department's scientific role and to transfer relevant technology to Canadian industry to develop the private sector's capability; and to facilitate and coordinate the Government's marine science programs in collaboration with interested departments through the Interdepartmental Committee on Oceans (ICO).

Resource Summaries

The Science Activity represents approximately 29% of the Department's total 1992-93 financial resources and 36% of its total person-years.

Figure 12: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**		Forecast 1991-92		Main Estimates 1991-92	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Biological Sciences	**125,978**	**1,215**	127,515	1,180	126,192	1,166
Physical and Chemical Sciences	**59,691**	**556**	54,126	561	51,575	541
Hydrography	**43,502**	**439**	42,939	477	41,641	475
	229,171	**2,210**	224,580	2,218	219,408	2,182

Details on year-over-year changes for the Science Activity may be found in Section I, Figure 1, pages 12 to 14.

Figure 13: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Biological Sciences	125,661	124,902	110,788
Physical and Chemical Sciences	57,191	56,988	51,544
Hydrography	47,660	48,637	39,110
	230,512	230,527	201,442
Person-Years	2,155	2,167	2,163

Description

The management of the Science Activity is achieved through three sub-activities: Biological Sciences, Physical and Chemical Sciences, and Hydrography.

Biological Sciences: This sub-activity is responsible for conducting stock assessments and related research on all major fisheries resource species to provide the scientific basis for managing the fisheries resource for its sustained utilization. Research is also conducted on the dynamics of marine and freshwater ecosystems. In addition, this sub-activity is responsible for research and experimental development in order to provide the necessary scientific advice and services for aquaculture in Canada; for augmenting the production of wild stocks of fish, aquatic invertebrates and marine plants; and for curbing the introduction and spread of communicable fish diseases. In the area of fish habitat, this sub-activity is responsible for the development of scientific knowledge and the provision of scientific advice and services needed for managing the habitat of fish, aquatic invertebrates, marine mammals and marine plants.

Physical and Chemical Sciences: This sub-activity is responsible for the Department's physical oceanographic research program and related data-management services in support of fisheries management, offshore development, climate prediction, marine services, coastal engineering, defence and shipping. Research subventions and ship support to universities are reported under this heading. The chemical sciences component of this sub-activity includes research and monitoring relating to the distribution, pathways and fate of chemicals in marine and freshwater ecosystems, the controlling processes, and the toxicity of chemicals to aquatic organisms and ecosystems effects. Its purpose is to anticipate and respond to chemical crises and to provide advice to the Department's fish habitat managers and other regulatory agencies.

Hydrography: The Canadian Hydrographic Service (CHS) is responsible for conducting field surveys and gathering relevant data on tide, water levels and currents, and for compiling and publishing accurate charts and navigational publications for Canadian and adjacent international waters. In addition, the CHS

participates with Energy, Mines and Resources Canada in geophysical mapping and prepares the resulting geophysical maps for those engaged in offshore development and for maritime boundary negotiations. Technology is developed in order to increase the accuracy and efficiency of data collection and chart production. Developments in technology are subsequently transferred to the private sector, where feasible.

Performance Information and Resource Justification

The results of work by this Activity are

- increased understanding and the provision of scientific information, advice and services related to the biology and exploitation of the fisheries resource; marine and freshwater ecology and habitat; aquaculture and resource development. These results are applied towards the effective management of the fisheries resource and its habitat;

- increased understanding of ocean phenomena/processes and the effects of contaminants on aquatic organisms and ecosystems and the provision of related scientific information, data, and advice, in support of the management and development of freshwater and marine resources;

- production of up-to-date navigational charts, ocean maps and related navigational publications and advice on Canadian and adjacent international waters; and

- the development of technology relevant to all three sub-activities and the transfer of proven new technology to Canadian industry, particularly in the areas of aquaculture and resource development, ocean sciences, hydrography and charting.

The results of this Activity are further elaborated in Figure 14.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
GENERAL			
		Communication	
Maintain frequency and quality of communications between departmental scientists and client groups in order to inform clients of the Department's research efforts, to enhance departmental credibility and to ensure that Science programs respond to client needs.	Encourage the development of closer ties between the science community and its clients through enhanced scientific dialogue, improved communications, and participation of fishermen in scientific programs.	Communication with clients was a special focus and included client consultations on research plans, presentation and explanation of stock assessments to various fishermen's groups and advisory committees, and ongoing contacts with the aquaculture industry, especially in regard to the updating of the *Fish Health Protection Regulations* and the Aquaculture Strategy.	Improve client services and responsiveness to client needs generally: achieve a more active partnership with Department clients; strengthen private-sector alliances to improve the competitiveness of Canadian industry; pursue initiatives within PS2000; provide feedback to fishermen who have collected information for Fisheries and Oceans.
Maintain focus on mechanisms to facilitate input of fishermen's knowledge into the stock assessment process.		Developed Index Fishermen Programs for obtaining reliable catch and effort data and knowledge from inshore fishermen on a number of Atlantic species.	
		Aboriginal Issues	
(Science aspects of Aboriginal issues have been addressed on an ongoing basis through assessment of fish habitat and assessment of stocks, including marine mammals, that are fished and hunted by aboriginal peoples, and through provision of advice and information on aquaculture to Native communities seeking to start aquaculture operations across Canada. As well, field programs have been conducted in the areas of sources, pathways and sinks, spatial and temporal trends, and aquatic ecosystem effects of contaminants in the Arctic. Projects have been reviewed by inter-agency committees including representatives of Native organizations. The Arctic Environmental Strategy, led by the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND), received final approval in October 1991.)			Improve the effectiveness of efforts on Aboriginal issues: coordinate Science data needs with Native co-management initiatives; play stronger role in consulting, developing and delivering cooperative projects with Native bands; improve data bases, assessment methodology and quality of advice regarding Arctic fisheries conservation of resources and toxic chemicals in key species of food fish and marine mammals.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Oceans Development			
Implement the Government's Ocean Strategy: coordinate a long-term Strategic Plan for Marine Science for the federal government; lead the development of a *Canada Oceans Act*; promote the strengthening of Canadian private-sector expertise in oceans-related science, technology and engineering by forging joint partnerships to nurture new technologies.	Review Oceans Strategy: clarify the role of the National Marine Council; clarify the role of DFO in sustainable development of the oceans economy; identify and market opportunities to transfer DFO-developed oceans-related technology to the private sector and manage the intellectual property involved.	Promoted a more competitive oceans industry by developing a private-sector ocean-mapping capacity; working with Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) to establish Cooperation Program agreements for the oceans industry and with ISTC on their ocean-sector campaign; and identifying and transferring oceans-related technologies developed within the Department to the private sector. Developed a *Canada Oceans Act* proposal; redefined the role of the National Marine Council; identified opportunities to transfer DFO-developed oceans-related technology to the private sector; managed the intellectual property involved.	Carry the *Canada Oceans Act* through the legislative phase; continue to promote a more competitive oceans industry; continue to identify and market opportunities to transfer DFO-developed oceans-related technology to the private sector and manage the intellectual property involved.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
BIOLOGICAL SCIENCES			
		Resource Assessment	
Maintain existing priority on provision of credible, accurate and timely scientific advice and forecasts on the status of fish populations in response to ongoing fishery management requirements. Undertake initiatives to improve reliability of scientific advice: improve survey methods for estimating fish stock abundance; improve models and analytical techniques to forecast yields.	Acquire relevant scientific information and provide credible, accurate and timely scientific advice and forecasts on the status of fish populations (diadromous and freshwater fish, groundfish, pelagic fish, invertebrates, marine mammals, and marine plants) in response to ongoing fishery management requirements. Continue research on factors influencing the survival of young fish, to improve population forecasts for important commercial species.	Conducted research on the Atlantic and Pacific coasts and in Arctic fresh and marine waters on biology and populations of all major exploited stocks of finfish, marine invertebrates, marine mammals and marine plants; provided assessments and forecasts of the status of the stocks, as required for the management of Canada's fisheries and for international negotiations and ongoing international commitments. Improved databases and methodology for assessing Pacific salmon; hosted international symposium on assessment methodologies and management strategies for invertebrate fisheries; developed new approaches for herring surveys; investigated hydroacoustic techniques for assessing groundfish stocks.	Improve the ability to assess stocks of key species: improve salmon stock assessments; undertake studies which bolster the quality of stock assessments; respond to demands for more site-specific data on distribution, abundance and movements of key species to define local conservation requirements. Improve understanding and forecasting of impacts of oceanographic conditions and environmental changes on fish abundance, particularly the variations in recruitment.
		Atlantic and Quebec Fisheries Adjustment Programs	
Implement work on the northern cod assessment response to the Harris report and on other Science initiatives in the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP): Scotian Shelf groundfish, grey seals and sealworm, Gulf snow crab, northern Gulf cod, and Aquaculture; implement Year 1 of the Federal Program for Quebec Fisheries Development (FPQFD).	Implement Year 2 of the 5-year Science component of AFAP on northern cod, Scotian Shelf groundfish, grey seals and sealworm, Gulf snow crab, northern Gulf cod, and Aquaculture; implement Year 2 of FPQFD.	Undertook studies in support of rebuilding Atlantic stocks through increased research on northern cod, Scotian Shelf groundfish, Gulf of St. Lawrence snow crab, northern Gulf of St. Lawrence cod, and control of sealworm. Conducted aquaculture studies to develop alternative employment opportunities.	Implement Year 3 of the Science component of AFAP on northern cod, Scotian Shelf groundfish, grey seals and sealworm, Gulf snow crab, northern Gulf cod, and Aquaculture; implement Year 3 of FPQFD.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
International Fisheries			
Provide the necessary scientific support to a broad array of international fisheries-related initiatives. In collaboration with Japan and the U.S., assess the impact of the Pacific high seas squid driftnet fishery on the interception of salmon and marine mammals.	Conduct research and provide professional expertise in support of international activities, including international fisheries management, transboundary stocks, the driftnet issue, . negotiations on an International Convention on Bio-diversity, and preparations for the UN Conference on Environment and Development (UNCED).	Continued to provide scientific support for Canada's involvement in international fisheries conventions, and in other international organizations. Prepared documentation and briefings for the Canada-France Maritime Boundary Arbitration regarding St. Pierre and Miquelon, for negotiations of the Convention on Bio-diversity, and for UNCED. Conducted a research program in the North Pacific to estimate the number and country of origin of salmon caught in the high-seas squid driftnet fishery. Also organized the Canadian component of the Driftnet Observer Program on the Pacific high-seas squid and large-mesh tuna driftnet fishing vessels, to collect data on the by-catch of other species.	Address international fisheries issues: provide scientific input needed to support new and existing international agreements; increase efforts to acquire information on the abundance of Greenland halibut and Pacific hake; provide scientific information to support Canadian efforts to resolve the high-profile issues of foreign overfishing (especially cod and flounder on the Grand Banks) and the use of driftnets. Complete preparations in support of the 1992 UNCED.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Aquaculture			
Conduct research on genetics, incubation techniques, juvenile development, disease, nutrition, and biotechnology related to aquaculture; transfer domestic and foreign technology to the aquaculture industry and salmon enhancement programs. Continue to monitor outbreaks of disease in wild stocks, and advise hatcheries on disease problems. Develop a plan to bring other finfish and invertebrates into the Fish Health Protection Program.	Conduct research in aquaculture sciences, and transfer appropriate domestic and imported technologies to the aquaculture industry and enhancement programs; implement responses to DFO's Aquaculture Strategy; continue the process of amending fish health protection regulations and developing policies on introductions and transfers; minimize risk of crossbreeding of cultured stocks with wild stocks; monitor wild and cultured stocks of finfish and shellfish for diseases; and conduct biotechnology research in aquaculture.	Research and the transfer of technology for aquaculture included demonstrating feasibility of using herring weirs for growing out juvenile halibut to marketable size; developing and transferring to industry methods to advance smolting of Atlantic salmon parr, including production of underyearling smolts; provision of advice to the developing scallop culture industries on both coasts; rearing of Atlantic halibut from eggs; and studies on Pacific and Atlantic salmon, Arctic charr, sablefish and Pacific halibut focusing on rearing techniques, disease diagnostics, nutrition, genetics and biotechnology. Completed consultations on revised regulations and a new manual of compliance for finfish disease control (implementation by July 1992).	Conduct research in aquaculture sciences, and transfer appropriate domestic and imported technologies to the aquaculture industry and programs to enhance wild stocks; implement responses to DFO's Aquaculture Strategy; continue the process of amending fish health protection regulations and developing a national policy on introductions and transfers, particularly in the areas of imports; minimize risk of crossbreeding of cultured stocks with wild stocks; monitor wild and cultured stocks of finfish and shellfish for diseases; and conduct biotechnology research in aquaculture.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Salmon Enhancement	
Continue to implement regional Atlantic salmon enhancement programs and increase the participation of the private sector. Expand work on the evaluation of the contribution of enhanced salmon production to adult returns and the impact of enhanced stocks on wild populations on the Pacific coast.	Supplement natural Atlantic salmon production through regional enhancement programs, in cooperation with the resource management and habitat protection efforts and, where possible, involving the private sector and agencies such as ACOA and Canada Employment and Immigration Commission (CEIC).	Set the scientific framework for evaluating the Pacific Salmon Enhancement Program by hosting an international symposium on the biological interactions of enhanced and wild salmonids. Focused studies on improving and evaluating the quality of hatchery and semi-naturally reared smolts, reconditioning of kelt, and cryopreservation of sperm. Produced 2.84 million Atlantic salmon smolts and parr mostly for release in Atlantic rivers to enhance wild stocks. Constructed a fishway at Grand Falls, on the Exploits River in Newfoundland, to open access for wild salmon to 200 km of suitable river habitat.	Supplement natural Atlantic salmon production through regional enhancement programs, in cooperation with the resource management and habitat protection efforts and, where possible, involving the private sector and agencies such as ACOA, CEIC, etc. Explore opportunities to develop hatchery-dependent runs of salmon for Native food fisheries.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Habitat Assessment			
Continue the development of techniques to quantify and evaluate the productivity of fish habitat and the impact of human activities. Continue surveillance, monitoring and habitat rehabilitation studies in the Great Lakes, related to the *Canada-U.S. Great Lakes Water Quality Agreement*, and the International Joint Commission (IJC) Remedial Action Plan process.	Provide habitat research and related scientific advice in support of the application of the provisions of the *Fisheries Act*, the implementation of the Department's Policy for the Management of Fish Habitat, and DFO's compliance with the Order-in-Council governing EARP. Continue to carry out research on phycotoxin-producing marine algae, broadening the program on the Pacific coast as well as stimulating development of improved bioassay procedures, reference materials and calibration standards.	Scientific data from studies of acid rain and its impact on aquatic ecosystems formed a large part of Canada's information used for negotiating the *U.S./ Canada Transboundary Air Quality Accord* to control acid emissions. Began a study in the L'Etang Estuary in the Bay of Fundy to develop a model to predict impacts of salmon aquaculture on the ecosystem. Continued studies on the biological response of juvenile salmon to contaminants and effluents in the lower Fraser River. Advised on studies and reviewed contracted work on the effects of placer mining in the Yukon on chinook salmon and Arctic grayling. Monitored toxic marine algae in Atlantic Canada and studied the environmental influence on the production of toxins by such planktonic algae.	Improve scientific knowledge of fish habitat and marine environment: strengthen marine fish habitat research for key species, including the study of impacts of aquaculture operations on the ecosystem and water quality; provide input and review for Environmental Impact Statements for major developments, particularly the Grande Baleine and Conawapa hydroelectric developments Broaden the studies on toxin-producing marine algae on the Pacific coast.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
PHYSICAL AND CHEMICAL SCIENCES			
		Climate	
Undertake studies contributing to improving understanding of atmosphere-ocean interactions and of climate change. Play a leading role in support of the international World Ocean Circulation Experiment, the Joint Global Ocean Flux Study, the CO_2 strategy, and studies under the Program for Energy R&D.	Participate in national and international ocean-climate research programs commensurate with incremental resources made available pursuant to approval of Green Plan, including World Ocean Circulation Experiment (WOCE), Joint Global Ocean Flux Study, climate impacts on fisheries, ocean-climate modelling, and Arctic ocean climate	DFO/Canada played major role in planning and managing two key international ocean climate programs: WOCE and Joint Global Ocean Flux Study. Several international planning workshops were held in Canada. As field phase of WOCE began, ocean data were gathered from Canadian waters off the Atlantic and Pacific coasts, and cooperative program with Commonwealth of Independent States (Soviet Union) began in North Pacific. Developed strategy for marine CO_2 program.	Undertake national and international ocean-climate research programs commensurate with resources made available pursuant to approval of Green Plan, including World Ocean Circulation Experiment, ocean-climate modelling, Arctic ocean climate studies, and joint research with Biological Sciences on climate impacts on fisheries and on role of oceans in CO_2 cycle (Greenhouse Effect).
		Physical Oceanography in Support of Fisheries	
Undertake research and monitoring of the influences of oceanographic conditions on the distribution of northern cod and on the long-term renewal of fish stocks; increase the effort to classify oceanographic features along the Atlantic coast as to suitability to sustain aquaculture operations; develop environmental indices related to the state of fish stocks in parts of Atlantic Canada; continue the assessment of the likely impact of hydrocarbon development on Georges Bank, fisheries and fish habitat.	Continue efforts in research and monitoring of the influences of oceanographic conditions on the distribution of northern cod and the state of fish stocks; conduct follow-up work on classification of oceanographic features of Atlantic coastal waters to assist aquaculture; advance the development of environmental indices related to the state of Atlantic fish stocks; provide support during environmental emergencies.	Provided physical oceanographic input to studies on influences of oceanographic conditions on distribution of northern cod and variations in recruitment of fish stocks; conducted research to classify oceanographic features along Atlantic coast to sustain aquaculture operations; continued programs at several east- and west-coast locations, including work on ocean survival of salmon; with Biological Sciences, completed Brown's Bank fisheries ecology study; initiated studies to develop environmental indices related to state of fish stocks in parts of Atlantic Canada.	Continue participation in collaborative studies aimed at relating marine environmental conditions to population dynamics, recruitment and distribution of fish, including new initiatives as part of Atlantic Fisheries Adjustment Program and research on aquaculture/habitat/environment interactions. Improve availability of data for management purposes; coordinate Canada's participation in Intergovernmental Oceanographic Commission.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Contaminants	
Carry out research on toxicology in aquatic ecosystems; finalize and implement an action plan to deal with the problem of plastic debris in the oceans. Continue departmental research and monitoring responsibilities under the 1987 Protocol to the *Canada-U.S. Great Lakes Water Quality Agreement*, especially with respect to toxic chemicals and contamination of fish and fish habitat.	Undertake assessment, monitoring, and research activities relating to the impacts of toxic chemicals on fisheries resources, commensurate with incremental resources being made available pursuant to approval of the Green Plan, the Great Lakes Action Plan, the St. Lawrence Action Plan, Northern Oil, Gas Action Program (NOGAP), the Atlantic Fisheries Adjustment Program, and other major policy funding decisions.	To strengthen the focus of the fisheries contaminants program, a fisheries/contaminants interaction matrix is being developed to provide a systematic methodology for priorizing requirements for research, monitoring and assessment. Major research and monitoring activities continued within the management framework of the Great Lakes Action Plan and the IJC, the St. Lawrence Action Plan, Halifax Harbour Cleanup and the program on contaminants in Northern ecosystems and native diets. Extensive planning was undertaken for major initiatives announced under the Green Plan, such as Keeping Toxics Out Of The Environment, the Arctic Environmental Strategy and Preventing and Responding to Marine Spills. Inputs were provided to the Department of Environment (DOE) for the planning of initiatives on Atlantic Hotspots, Waste Management, and Ocean Dumping. Under the National Action Plan for Persistent Debris, public information material was prepared in cooperation with the plastics industry.	Undertake assessment, monitoring, research and data management activities relating to the presence of toxic chemicals in aquatic ecosystems and the impacts of toxic chemicals on fisheries resources, commensurate with incremental resources being made available pursuant to the approval of the Green Plan (Toxic Chemicals, Tanker Safety, Arctic Environmental Strategy), the Great Lakes Action Plan, the St. Lawrence Action Plan, NOGAP, Quebec Fisheries Development, AFAP, Fraser River Cleanup and other major policy/ funding decisions. Improve program coordination linkages and the delivery of scientific information and advice concerning the effects of toxic chemicals on fish. In particular, provide advice to DOE on impacts of pesticides on fish and fish habitat.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Industrial Effluents	
Investigate the impact of persistent man-made contaminants of industrial origin in aquatic ecosystems on the reproduction and abundance of fish stocks.	Investigate the sources and pathways of chemicals in aquatic ecosystems and the impact of persistent man-made contaminants on the reproduction and abundance of fish.	Sampling and analysis of dioxin/furan levels in fish from the vicinity of bleached kraft pulp and paper mills was nearly completed, with final assessments for some sites to be available later in 1991-92. Longer-term in-depth research studies at a marine site in Howe Sound, B.C., and a freshwater site at La Tuque, Quebec, continued to gain a better understanding of the cycling of dioxins in the aquatic environment. Construction of a dioxin analysis facility at the Institute of Ocean Sciences, in Sidney, B.C., started. Joint work with DOE led to the preparation of documents describing the requirements for Environmental Effects Monitoring to be included in the revised *Fisheries Act* regulations for pulp and paper effluent.	Research on the cycling of dioxins in the environment will continue. New projects to assess the problem of contamination of major fisheries by industrial effluents will be started with Green Plan funding for Toxics. Requirements for the application of Environmental Effects Monitoring to various industries will be developed jointly with DOE.

Figure 14: Science Sector, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
HYDROGRAPHY			
	Navigational Charts and Ocean Mapping		
Continue to ensure that up-to-date charts, Sailing Directions, Small Craft Guides, and Tide and Current tables are available at all times for vessels navigating in Canadian and adjacent waters.	Ensure that charts and related publications are available at all times for vessels navigating in Canadian and adjacent waters.	Produced 31 New Charts; 30 New Editions; 65 Reprints; 6 volumes of Tide/Current tables; 4 English and 1 French editions of Sailing Directions; 1 English volume of Small Craft Guides; 40 Natural Resource Maps digitized for future publication; 840 Notices to Mariners.	Ensure that charts and related publications are available at all times for vessels navigating in Canadian and adjacent waters.
Continue the program of converting all charts to metric, bilingual format and of replacing 19th century British Admiralty charts.	Continue the program of producing new metric, bilingual charts of areas where existing charts are outdated.		Continue the program of producing new metric, bilingual charts of areas where existing charts are outdated.
Conduct surveys in priority areas on the Atlantic and Pacific coasts, in the St. Lawrence River and Gulf of St. Lawrence, on the Great Lakes and in inland waterways and the Arctic.	Conduct surveys in priority areas on the Atlantic and Pacific coasts, in the St. Lawrence River and Gulf of St. Lawrence, on the Great Lakes and in inland waterways and the Arctic.		Conduct surveys in priority areas on the Atlantic and Pacific coasts, in the St. Lawrence River and Gulf of St. Lawrence, on the Great Lakes and in inland waterways and the Arctic.
Continue multidisciplinary offshore surveys on the Canadian continental shelf.	Continue multidisciplinary offshore surveys on the Canadian continental shelf.		Continue multidisciplinary offshore surveys on the Canadian continental shelf.
	Technology Development and Transfer		
Continue to implement a mission-oriented hydrographic development program aimed at improving technology and methodology for managing a large hydrographic database and at accelerating the hydrographic survey program and distribution of paper and electronic charts.	Continue technology development in support of the increased efficiency of the survey and charting program. Emphasize the development of electronic chart technology and application of the Global Positioning System (GPS). Provide leadership in marine geomatics.	Continued to evaluate the Global Positioning System for surveys; implement computer-assisted techniques and electronic charting; develop DOLPHIN for offshore surveys; test of Through-Ice-Bathymetry System (TIBS); improve hydrographic databases. The Arctic Echo Sounder development was completed and used in production.	Improve safety of navigation by accelerated development of Electronic Chart Technology. Implement a vigorous program of electronic chart testing and development as a follow-up to the Brander Smith inquiry on tanker safety. Assist the domestic geomatics industry to define business opportunities in the worldwide electronic chart market.

B. Fisheries Operations

Objective

To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, Aboriginal and recreational fisheries in marine and inland waters; to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure in support thereof.

Resource Summaries

Fisheries Operations represents approximately 32% of the Department's total 1992-93 financial resources and 33% of its total person-years.

Figure 15: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**		Forecast 1991-92		Main Estimates 1991-92	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Fisheries and Habitat Management	**174,349**	**1,685**	184,224	1,681	170,163	1,627
Resource and Industry Development	**83,537**	**326**	79,510	324	69,252	310
	257,886	**2,011**	263,734	2,005	239,415	1,937

Details on the year-over-year changes for the Fisheries Operations Activity may be found in Section 1, Figure 1, pages 12 to 14.

Figure 16: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Fisheries and Habitat Management	169,896	170,263	130,401
Resource and Industry Development	79,098	79,612	71,202
	248,994	249,875	201,603
Person-Years	1,950	1,953	1,882

Description

The Department has integrated the former Pacific and Freshwater Fisheries and Atlantic Fisheries Sectors into one Fisheries Operations Sector to streamline program

delivery and management strategies under nationally consistent standards.

The Fisheries Operations Activity encompasses all federal fisheries and habitat management and fisheries development functions in all provinces and territories in Canada, both within and adjacent to Canada's 200-mile fishing zones. This includes marine waters, river systems and lakes in all areas, except where authority for the management of inland fisheries has been delegated to a provincial or territorial government; shared management of the Canadian portion of trans-boundary rivers; and interception fisheries in international waters.

Program delivery spans six regions and encompasses 2,011 person-years and $257.9 million, the vast majority of which are expended on regional operations. Economic highlights of the fishing industry are presented in the section on commercial fisheries, starting on page 21.

The management of the Fisheries Operations Activity is achieved through two sub-activities: Fisheries and Habitat Management and Resource and Industry Development.

Fisheries and Habitat Management: The Fisheries and Habitat Management sub-activity involves the following:

- **Resource assessment and allocation activities** involve the protection of sufficient biomass to ensure self-generation of stocks and the fair distribution of harvestable surpluses among user groups to ensure an orderly and equitable harvest. Collection and analysis of harvest data and stock assessments permit in-season management and development of fishing plans for future years;

- **Licensing** is the means for regulating participation in and access to the fishery to ensure that the harvest remains within conservation limits. Activities include issuing licences for fishermen and vessel registrations; processing licence transfers and appeals; and developing licensing policy and guidelines;

- **Surveillance and enforcement programs** ensure compliance with Canadian fisheries and habitat legislation and policies. Enforcement mechanisms include fisheries quotas, gear restrictions, season closures, licensing conditions, terms and conditions of habitat authorizations, and unlicensed/unauthorized fishing activity by foreign nationals within the 200-mile zone;

- **Fish habitat management** includes operational, regulatory, consultative and advisory activities consistent with achieving the Department's habitat objectives of bringing about a net gain in productive capacity. This involves liaison and coordination with other federal departments, provincial governments, government agencies, and the private sector; and

- **Regulations development** provides for the development,

amendment and processing of regulations necessary for carrying out fisheries management, including impact evaluations of legislation and regulations and production of annual regulatory plans.

Full-cycle consultations with fishermen, processors, recreational anglers, Aboriginal representatives and provincial fisheries officials form an integral part of fisheries management and the effective delivery of service in all areas.

Resource and Industry Development: Programs carried out under this sub-activity contribute to the stability and viability of fishing and fishing-related industries. Activities are aimed at more cost-efficient exploitation of the fisheries resource; productivity- and quality-related improvements to fish harvesting and processing practices; new product development; introduction of more selective harvesting technology and value-added processing technology; the control of the parasitic sea lamprey in the Great Lakes; and resource development such as the Pacific Salmon Enhancement Program.

Under the Pacific Salmon Enhancement Program, the Department operates 16 major hatcheries in addition to 28 Community Economic Development Projects, over 100 volunteer enhancement facilities and more than 50 small, semi-natural enhancement projects. These projects, combined with lake fertilization and habitat improvements, result in a Salmon Enhancement Program contribution of approximately 5 million fish annually harvested by Canadian fishermen.

Areas of focus for departmental resource and industry development activities include the following:

Resource Development: Activities include the development of new fisheries, exploitation of underutilized species and aquaculture activities in the Atlantic, Pacific and northern regions. These are encouraged through federally funded assistance administered by the Department for exploratory fishing to determine the potential for commercial harvesting activity and the development or transfer of appropriate harvesting, aquaculture and processing technology. Along with promoting aquaculture activity and improving enterprise viability, agreements are made with the provinces to streamline the licensing process for this sector and coordinate federal-provincial efforts.

In partnership with industry/user groups, provincial governments and other federal departments and agencies, the Department undertakes initiatives to identify and develop fisheries resources with the potential to generate benefits for local economies. Chief among these are initiatives related to recreational fisheries, underutilized species and aquaculture.

Resource-enhancement activities involve rehabilitation of wild stocks on both coasts through hatchery development, habitat restoration and improvements.

Industry Development: Activities are directed to fisheries diversification, improved economic viability and realization of fisheries opportunities. Work is undertaken with other federal departments, agencies, provincial governments and industry to identify priority development initiatives for departmental implementation.

Fishery development agreements are made with the provinces for joint funding in the areas of recreational fisheries, Aboriginal fisheries, resource enhancement (underutilized species and aquaculture), product development, productivity and quality improvements, and technology development and transfer.

The sub-activity provides a wide range of development assistance through the Atlantic Fisheries Adjustment Program. The program is aimed at adjusting the Atlantic industry to the current realities of depressed stocks, lower incomes and reduced employment opportunities. Development assistance is geared to diversifying the fisheries, developing underutilized species and aquaculture, developing new products, improving technology, converting to fishing gear better suited to the Department's conservation and habitat goals, and professionalizing fishermen.

Industry-led programs are elaborated in cooperation with the Canadian fishing industry and other departments to enhance long-term economic viability.

Technology Development: Activities include developing and transferring technology that improves industry productivity and performance. The focus is on development of cost-efficient and environmentally sound fishing vessels, selective harvesting techniques, new fish products and new processing technology.

Research and development is undertaken and initiatives are proposed to fishermen to enhance operational performance. These initiatives are geared to achieving optimal vessel and operational designs that maximize fuel efficiency, resource sustainability and protection of the environment. Technical and economic advice is provided for fishermen on the design, construction and operation of selective fishing gear and processing systems.

Technology-transfer packages consisting of video productions with supporting materials, workshops and presentations are designed to transfer expert systems and other technology to fishermen across Canada.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken within this Activity results in

- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fishing plans for each stock or complex of stocks;
- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fish habitat management plans and policies;
- allocation and controlled harvesting of agreed portions of the Total Allowable Catch, internationally and domestically, to various sub-groups of commercial, Aboriginal and recreational fishermen;
- an orderly consultative approach for the implementation of Aboriginal fisheries policies and programs, and the settlement of the fisheries component of comprehensive land claim negotiations;

- rebuilding of depleted or endangered fish stocks through reduced or controlled harvests, the application of enhancement technology and habitat rehabilitation;

- increased exploitation opportunities for commercial, Aboriginal and recreational fishermen, resulting in improved economic returns;

- protection of stocks through enforcement activities and the use of limited entry licencing regimes to ensure conservation and the equitable harvest of fishery resources;

- new economic benefits for the industry from underutilized and non-utilized species, discarded raw material and aquaculture production;

- additional benefits for the industry from value-added processing;

- reduced operating and capital costs for vessel and plant operations and enhanced quality of fish products; and

- conservation of the resource base through improved harvest technology.

Effort during 1992-93 will focus on developing national performance indicators where practical for the Fisheries Operations Sector. The following are some examples of performance indicators:

- the relationship between enhanced salmonids to increases in Pacific salmon catches or escapement levels;

- increased groundfish allocations to domestic fisheries at the expense of foreign operations; and

- actual versus target catch rates.

The targeted results for activities outlined above are highlighted in Figure 17.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
FISHERIES AND HABITAT MANAGEMENT			
	Aboriginal Fisheries — National		
			Continue implementation of the Cooperative Fisheries Management Program. Written interim agreements will ensure accountability and later reflect in land claims negotiations where applicable.
			Assist Aboriginal people in the development of their food, cultural and societal fishery.
			Promote fisheries-based Aboriginal economic development initiatives aimed at achieving long-term economic health and security.
			Further refine current programs (e.g., licensing) to promote entry of Aboriginal people into the commercial fishery.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Aboriginal Fisheries — Atantic		
Develop a strategy on native fisheries compatible with government initiatives on Native Economic Development, Human Resources, Self-Government, Comprehensive Claims and Arctic Development.	In cooperation with other government agencies, develop aboriginal fishing plans. Promote fisheries based native economic development initiatives. Assist in the resolution of Native land claims. Work with DIAND and define formal consultation process for dealing with third parties affected by land claims.	Consultations continued with Indian bands over food fishing agreements, promotion of aquaculture and underutilized species fisheries, economic development opportunities, native guardian programs and native representation on advisory committees. In the Gulf, a one-year proactive agreement was signed with the Tobique Indian Band.	See national targets, page 55.
	Continue negotiating Labrador Inuit and Conseil Attikamek-Montagnais land claims and James Bay and Northern Quebec Agreement renewal.	The Labrador Inuit Association (LIA) Framework Agreement was approved by Cabinet August, 1990, with an Agreement in Principle targeted for 1993. The Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) Agreement in principle and renewal of the James Bay and Northern Quebec (JBNQ) Agreement are still under negotiation.	Negotiations on fisheries component of LIA is to begin and possibly be completed in 1992. Negotiations on the CAM and INNU claims will proceed as will negotiations with Huronne-Wendat on self-government and resource initiatives. Participation with JBNQ renewal agreement will continue.
	Aboriginal Fisheries — Arctic and Inland		
Continue with the cooperative management arrangements.		The DFO pilot cooperative fisheries management program involving the native community and a wide spectrum of activities in fisheries management continued with positive results.	Participate in negotiations of comprehensive land claims for TFN, Sahtu, Gwitch'in and possibly other Dene Métis regional claims; develop and implement plans for TFN and Gwitch'in agreements; continue with co-management of fisheries resources with legislated and advisory resource boards.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Aboriginal Fisheries — Pacific		
	In line with recent court decisions and the Government's priority on land claims, implement strategies for Native cooperative management and an equitable Native food fishery.	A detailed action plan was developed and implemented to deal with issues evolving from the *Sparrow* decision.	Assist in the quantification of levels of fish allocations to Aboriginal fisheries.
		A British Columbia (B.C.) Native Fisheries Strategy and Action Plan were developed.	Develop a consultative process for third-party interests; provide analytical and scientific data support for land claims negotiations (or interim arrangements).
		A framework agreement has been signed involving the Nisga'a Tribal Council, the Province of B.C. and the Federal Government. An agreement on interim projects has also been agreed to and implementation started.	Continue implementation of interim measures and negotiation of an agreement in principle with the Nisga'a Tribal Council.
		An Agreement in Principle on Yukon Land Claims was signed in April 1990.	Implement the Agreement in Principle, and continue negotiation of individual community agreements.
		The Aboriginal Co-operative Fisheries and Habitat Management Program was developed and implemented.	See national targets, page 55.
		A new proposed policy to harvest Pacific salmon which are in excess of spawning requirements (ESR) and which are not harvested by traditional users, was developed in early 1991.	Final review and announcement of a policy to harvest salmon in excess of spawning requirements (ESR).

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Commercial Fisheries — National		
			DFO Reform: contribute to the development of a revised decision-making process for licensing and resource allocation. Ensure sound conservation measures within Fisheries Management Plans.
			Review past management approaches with a view to solving or reducing fisheries problems.
	Commercial Fisheries — Atlantic		
Implement approved elements of recommendations of Task Forces on Northern Cod and Scotia Shelf.	Completion of consultations and implementation of recommendations of Northern Cod Review Panel. Emphasis on needs of the inshore fisheries in allocating funding from AFAP and Federal/Provincial (F/P) fisheries development agreements.	Newfoundland started to implement the recommendations of the Task Force on Northern Cod. Individual quotas (IQs) were implemented in Scotia Fundy, Gulf and Quebec Regions.	Continue implementation of approved elements of recommendations of Task Forces on Northern Cod and Scotia Shelf groundfish.
			Review vessel replacement and transfer policies in light of the IQ requirements.
			Develop and implement a comprehensive plan to introduce long-term strategic changes to present fisheries management structures.
			Develop annual Fisheries Management Plans through consultation.
			Continue consolidating and rationalizing East Coast Licensing Policy, including review of policies (e.g., Fleet Separation).
			Participate in review and implementation of decisions on Dockside Monitoring Program.
			Undertake Direct Sales Program Review with Revised Policy Announcement in 1992 (Over-the-Side and Over-the-Wharf sales).

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Commercial Fisheries — Arctic and Inland		
	Continue efforts to complete fisheries agreements with inland provinces.	Efforts continued to complete general fisheries agreements with inland provinces. With regard to habitat agreements, a formal MOU is in place in Ontario and formal review procedures under development in Saskatchewan. An effective informal relationship is in place with Manitoba and informal procedures were developed with Alberta at the working level.	Continue to support completion of fisheries agreements with inland provinces.
Implement the results of the negotiations with the Northwest Territories (NWT) for delegation of responsibility for freshwater fisheries.	Undertake initiatives to conserve and protect the Arctic fisheries resource.	The NWT delegation of responsibilities for freshwater fisheries did not take place in 1990-91. However, the freshwater fishery management program in the NWT was revitalized.	Continue management of Arctic, inland and coastal fisheries.
		Cooperative management programs such as Southeast Baffin Beluga and the Fisheries Joint Management Committee continued.	Continue cooperative management programs.
	Commercial Fisheries — Pacific		
Provide stable management of the core fisheries program while seeking new management approaches to streamline current activities and delivery mechanisms.	Continue efforts to introduce and evaluate long-term strategic changes to present fisheries management structures to promote a more self-reliant industry, equitable allocation amongst users and a healthy growing fisheries resource.	An agreement was reached on a four- year allocation plan for the seine, gillnet and troll sectors of the commercial salmon fishing industry in B.C.	Contine allocation agreements as per four-year Allocation Plans.
		A Pacific Fisheries Policy Directions Statement was developed which describes the critical issues and proposes future policy direction for fisheries management.	Continue revisions based on industry consultations.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Commercial Fisheries — Pacific (cont'd)			
Develop and implement a comprehensive plan to introduce long-term strategic changes to present fisheries management structures, e.g., multi-year production and allocation plans, increased property rights and shared management.		Discussions were held with the Commercial Fishing Industry Council (CFIC) on long-term salmon allocation plans. Recommendations to be finalized following the Minister's commitment to implement a long-term plan in 1991.	Receive report from CFIC on Industry Reform and Restructuring and work with industry on their recommendations.
Undertake in 1990 the first steps of the long term plan including detailed industry consultation leading to expanded use of area licensing and limited entry systems in specific Pacific fisheries.		The individual vessel quota (IVQ) program for sablefish was successfully implemented in May 1990; a two-year trial program for halibut individual vessel quotas started on May 1, 1991; crab commercial licences were introduced in 1991, as were limited-entry licences. Licence limitations were also in place for prawn, sea cucumber and green sea urchin fisheries.	Complete the review of the sablefish trial IVQ program. Continue the second year of the halibut trial IVQ program.
		A commercial Fishing Licensing Policy Review started.	Respond to industry review of the Cruickshank Report, the industry-funded commission of enquiry into commercial fishery licensing.
			Initiate an industry review of policy on by-catch with contributions from CFIC and Pacific Regional Advisory Council.
			Complete resource-management model for Pacific hake that will set out allocation principles to ensure orderly management and development of this fishery in the context of the B.C. groundfish fishery.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Commercial Fisheries — Pacific (cont'd)		
			Develop and refine consultation process and link to allocation process. Consult on steelhead conservation programs, and start implementation plan. Implement stock-rebuilding program for southern coho stocks. Initiate a meaningful process for mixed-stock fishery concerns on the Skeena. Develop alternative approaches for management of the groundfish fishery.
	Consultation Process		
Consult with industry on proposed improvements to current joint management planning processes.	Development of comprehensive assessment of all Atlantic Fisheries consultation bodies.	A DFO Atlantic-wide group study on the consultative process was undertaken. Consultations with fishermen and fishermen's representatives led to implementation of joint resource management initiatives, e.g., ITQs/IQs	Participate in consultations with industry and the public on issues relating to the proposed Regional Fisheries Management Agencies and associated legislation. Continue full-cycle consultations on fisheries Management Plans, etc.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Enforcement	
			Examine enforcement activities with a view to achieving greater compliance with regulatory requirements. Provide for effective control of foreign fishing vessels within the 200-mile zone. Continue monitoring of activity outside the 200-mile zone. Strengthen linkage between resource management and enforcement planning to ensure approved management plans are supported by appropriate enforcement measures.
Assume responsibility for air surveillance of fisheries previously provided by the Department of National Defence (DND), and augment air surveillance to improve monitoring of foreign and domestic fleets.		In Newfoundland, air surveillance was increased through helicopter and fixed-wing aircraft and an increase in sea days. A commercial catch-monitoring system was successfully implemented in the Scotia Fundy Region. In the Gulf Region, 100% observer coverage was maintained on the French fleet. In Quebec, land and dockside monitoring increased.	Anticipate flying approximately 3,900 surveillance hours across Canada to ensure effective deterrence of potential violators in the offshore. Realize extensive increase in observer coverage for target species in Atlantic, including 100% coverage for northern cod. Dockside Quota Monitoring will continue to be refined for target species, especially groundfish, and integrated with Individual Tranferable Quota (ITQ) programs where applicable.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Habitat Management— National		
			Work on protecting and improving fish habitat, Environmental Assessment and Review Process (EARP) assessments and implementing policies and program initiatives such as the Fraser River Clean-up and rehabilitation programs that support aquatic habitat protection.
	Habitat Management— Atlantic		
Work on protecting and improving fish habitat and integrating policies and program initiatives supporting aquatic habitat protection with activities of the Department of Environment (DOE).	In cooperation with the Pacific and Freshwater Fisheries Sector, develop a new habitat management program, including a referral process.	Draft Atlantic Fisheries Development EARP Screening Guidelines were prepared.	See national targets, above.
	Habitat Management— Pacific		
		A clean-up and rehabilitation program for the Fraser River was announced as part of the Green Plan strategy.	Aggressive implementation of the Fraser River Green Plan and other Green Plan initiatives.
			Completion of EARP review of Kemano Completion Project.
			Expansion of pilot demonstration projects that promote community and provincial involvement and cooperation.
	Habitat Management— Central and Arctic		
			Participate in EARP panel projects on pulp-mill development (Northern Alberta), hydroelectirc development (Conewapa, Manitoba; Jackfish River, Ontario; James Bay, Quebec) and other major industrial developments in cooperation with provincial governments.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Marine Mammal Management		
	Continue work of joint Science/Atlantic Fisheries marine mammal working group on whale watching, marine mammal by-catch and whale stranding guidelines. Implement Beluga Management Plan for Northern Quebec.	All Regions participated in a national survey on whale watching. A specially designed seine has been constructed to assist in the rescue of trapped or stranded mammals. In Quebec, surveillance patrols were undertaken to reduce disturbances caused by pleasure craft on St. Lawrence marine mammals.	Refine policy or directives for whale watching. Results of whale watching survey to be analyzed and distributed. Options for addressing issue of harbour porpoises by-catch in the Bay of Fundy will be considered. Continue efforts for joint enforcement of conservation quotas for Northern Quebec beluga subsistence hunt. Revisit the policy for beluga live-capture to address public concern. Review Canada's participation in the International Whaling Commission. Continue initiatives with Inuit and Inuvialuit of the Arctic for the sound co-management and protection of harvested stocks of Arctic seals and whales.
		Field studies were completed for Arctic charr; conservation education initiatives were undertaken; the Beaufort Sea Beluga Management Plan was completed	The Beaufort Sea beluga Management Plan and Bowhead Management Plan, completed jointly with the Fisheries Joint Management Committee, will be implemented.
		Terms of reference and membership established for a national marine mammal working group.	Coordination of national/ regional/international issues will continue to be addressed by national working group.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Statistics	
Continue improving the accuracy and timing of data used in Atlantic fisheries management.		Amendments were made to the Fisheries Act to strengthen data-collection provisions relating to plants, vessel operations and buyers. Quota Management practices were improved through direct reporting to DFO of landings by buyers and processors.	Improved data collection for both accuracy and timing is expected from program initiatives such as dockside monitoring.
		International — National	
			Provide for effective control over foreign fishing vessels operating in Canadian waters.
		International — Atlantic	
			Carry out review of the use of foreign vessels in Canadian fisheries.
			Implement management measures for 3PS following decisions on boundary division with St. Pierre and Miquelon.
			Implement International Commission for the Conservation of Atlantic Tuna (ICCAT) Management measures with respect to tuna and swordfish.
			Participate in joint United States/Japan/Canada ICCAT Management Measures Review Committee.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		International — Pacific	
Implement the results of the FTA panel on regulations requiring the landing of Pacific salmon and herring.		The Free Trade Agreement with regard to at-sea export of salmon and roe herring was successfully implemented in 1990.	A full evaluation is scheduled for 1992-93 to examine the effects of this program on fisheries management and the industry.
Continue Yukon River Negotiations.		Strong support in the form of scientific advice and assessment information was provided for international negotiations.	Continue operational and scientific support for ongoing Yukon River negotiations.
Negotiate expired annexes of the Pacific Salmon Treaty.		Negotiations still under way. Canadian positions prepared and tabled with U.S. representatives at the annual meeting of Pacific Salmon Commission in February 1991.	Continue operational support and negotiation advice in support of ongoing annex negotiations in support of Pacific Salmon Treaty. International Pacific Halibut Commission will monitor reduction in U.S. by-catch by Alaska groundfish trawl fleets to enable increased Canadian allocations. Support to negotiations with U.S. on sharing of international Pacific hake TAC.
		International — Arctic and Inland	
Continue with full program of the Great Lakes Fisheries Commission, including sea lamprey assessment and control.		Efforts continued through the Great Lakes Fishery Commission to assess and control sea lamprey. Ten research and field studies were completed.	Continue with full program of the Great Lakes Fisheries Commission, including sea lamprey assessment and control. Continue cooperation with Alaska for co-management of Beaufort Sea beluga, bowhead whale and joint fish stocks, and with Greenland for beluga, narwhal and walrus in the Eastern Arctic.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
RESOURCE AND INDUSTRY DEVELOPMENT			
	Industry Support — National		
			Enhance technological infrastructure for fisheries product development.
			Implement research and development (R&D) initiatives in partnership with industry which will incorporate cost efficiency and sustainability features for future optimized fishing vessel designs, harvesting and processing operations.
			Implement a communication/ technology transfer program to ensure that Canadian fishermen and industry can access information related to the R&D work undertaken.
			Initiatives will be carried out in support of increasing the harvesting of underutilized species by Canadians and increased onshore domestic processing of underutilized species.
	Underutilized Fisheries — National		
			Initiatives will be carried out in support of increasing the harvesting of underutilized species by Canadian fisheries and increased onshore domestic processing of underutilized species.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Underutilized Fisheries — Atlantic			
Continue promotion and development of underutilized species to encourage diversification and lessen fishing pressure on traditional species. Implement fisheries sub-agreements of Newfoundland Inshore Fisheries Development Agreement (NIFDA), the Prince Edward Island (PEI) and New Brunswick (NB) Cooperation Agreements and continue to develop projects designed to expand the resource base, develop conservation oriented harvesting methods and promote fleet rationalization.	Arrange for priority access by active fishermen to new opportunities for underutilized and unutilized species.	Development projects were undertaken in all regions including: male capelin, turbot, roundnose grenadier in Newfoundland; sea urchin, shrimp dogfish and mackerel in Scotia Fundy; rock crab in the Gulf and turbot, crab and pelagics in Quebec. Year 3 of the 5-year NIFDA agreement was implemented and various projects were undertaken within F/P Cooperation Agreements and AFAP.	Continue efforts in the promotion and development of underutilized species to contribute to the economic well-being of fishermen. Contribute to the development of economic diversification options to reduce pressure and income dependency on traditional fisheries. Major consultations to be held in January 1992 on Atlantic underutilized species. Implement fisheries sub-agreements of NIFDA, the PEI and NB Cooperation Agreements and continue to develop projects designed to expand the resource base, develop conservation oriented harvesting methods and promote fleet rationalization.

Figure 17: Fisheries Operations, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Salmonid Enhancement Program (SEP)			
Continue delivery of the SEP reorientation and reorganization.		The program reorientation of the SEP was completed with emphasis on community and semi-natural enhancement approaches.	Complete consultations and develop options for SEP multi-year olan. Maintain, expand and assess fish production for SEP projects, especially Strait of Georgia coho. Contribute to prevention of habitat loss by participating in pilot projects in habitat management and education. Promote joint funding with industry and provincial agencies. Contribute to major evaluation of SEP.
Aquaculture			
	Development of a proposal assessment system for aquaculture projects in cooperation with other government departments.	DFO participated in F/P development strategies under the auspices of a Memorandum of Understanding on Aquaculture with the four Atlantic Provinces.	Undertake initiatives to refocus the aquaculture industry's priorities toward increased productivity and competitiveness.
Recreational Fisheries			
			Implementation of Cooperative Agreements for recreational fisheries to achieve a reduction of commercial Atlantic salmon fishing and increased salmon enhancement and increased marine recreational fisheries.
	Examine implications of growing activity in marine recreational fishing and revitalize inland recreational fisheries.	A national action strategy was distributed to the public for comments.	See items for coho, steelhead and mixed-stock fisheries on the Skeena under "Commercial Fisheries," page 61, that relate to both commercial and recreational fisheries. Final report of Pacific Recreational Fisheries Task Force will be assessed.

C. Inspection Services

Objective

To provide reasonable assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards; to develop and promulgate the Department's national regulations; and to direct the Department's enforcement activities.

Resource Summaries

The Inspection Services Activity represents approximately 5% of the Department's total 1992-93 financial resources and 9% of the total person-years.

Figure 18: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**		Forecast 1991-92		Main Estimates 1991-92	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Inspection Services	**37,994**	**547**	37,819	552	39,207	552
	37,994	**547**	37,819	552	39,207	552

Details on year-over-year changes for the Inspection Activity may be found in Section I, Figure 1, pages 12 to 14.

Figure 19: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Inspection Services	39,250	39,457	33,644
	39,250	39,457	33,644
Person-Years	526	534	526

Description

Inspection Services is responsible for the development and implementation of national policies, regulations and procedures to ensure that Canadian-produced fish and fish products meet appropriate grade, handling, identity, process, quality and safety standards, and that imported fish and fish products meet minimum standards of identity, quality and safety.

Authority for these responsibilities is derived from the Fish Inspection Act and Regulations, Management of Contaminated Fisheries Regulations and Sections of the Food and Drug Regulations and Consumer Packaging and Labelling Regulations. Enforcement of provincial fish inspection legislation is also carried out in all provinces except Manitoba and Quebec.

This combined legislative base gives the Department a mandate to inspect all fish and fish products intended for export from Canada or for inter-provincial trade, all fish and fish products imported into Canada, and most fish and fish products for intra-provincial trade.

Inspection Services administers a multifaceted inspection program that involves setting and applying standards for the suitability of harvesting areas for commercial fisheries, vessel construction and operation, construction and operation of fish unloading and transportation facilities, raw-fish standards and final-products standards. Inspection Services also sets standards for the Quality Management Practices that companies processing fish must follow to ensure that they are producing fish in compliance with Canadian requirements.

In the domestic industry, Inspection Services inspects fish at all stages of production, from harvesting sites and vessels through to production and distribution. Export certificates are also issued by Inspection Services to help Canadian products gain access to foreign markets.

The Department also inspects imported fish products for compliance with regulatory quality, safety and identity standards. Inspections of products involve sensory testing of colour, odour, texture, flavour or appearance and chemical, microbiological or physical inspection, as appropriate. Canned products are also examined for container integrity, Clostridium botulinum being the main concern. Inspection Services administers an Offshore Inspection Program. This program involves inspecting major foreign processing plants serving the Canadian market to ensure that the plants supplying the largest volume of fish to Canada are meeting the same processing standards as Canadian plants. This permits reducing the inspection of final products entering Canada and directing more effort at products supplied by plants not under the Offshore Inspection Program.

An extensive molluscan shellfish program is in place to prevent the marketing of unsafe or unwholesome molluscan shellfish. This program involves surveys and classification of molluscan shellfish growing areas by Environment Canada, monitoring of the shellfish for the presence of Paralytic Shellfish Poison and other toxins, and initiation of closures of harvesting areas as required. Surveillance of growing areas is undertaken by Fisheries and Habitat Management Division of Fisheries and Oceans Canada. A Canada-U.S. agreement on the control of molluscan shellfish harvesting, shipping and processing is an important part of this program. Shellfish agreements also exist with New Zealand, Japan and Korea.

The Inspection Service's function encompasses the physical inspection of fishing vessels, processing plants, landing sites and vehicles and is delivered nationally through a network of regionally located offices and laboratories. Beneficiaries of this effort are the consumers of fish and fish products in Canada and

abroad as well as the Canadian fishing industry, whose product enjoys a worldwide reputation for quality. Approximately 80% of domestic production is exported, while nearly 50% of fish and fish products consumed by Canadians is imported.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by this Activity results in the assurance that Canadian-produced fish and fish products meet appropriate grade, handling, identity, process and quality standards, and that imported fish and fish products meet minimum standards of identity, quality and safety.

These key areas in Inspection Services have been selected for performance reporting:

Inspection of Processing Facilities: The Department inspects and rates processing facilities. Before February 1, 1992, inspections were done to assess compliance with requirements for construction, equipment and processing operations. After this date, the rating will be based on compliance with the Department's Quality Management Program (QMP). This will require companies operating processing facilities to have programs in place that ensure compliance with all relevant Government of Canada requirements regarding the processing of fish.

Inspection of Fishing Vessels and Unloading, Holding, Handling and Transportation Practices: Fishing vessels and unloading, holding, handling and transportation practices are also inspected to determine compliance with standards. These standards are designed to ensure that fishing vessels are properly constructed, equipped and operated and that fish are handled in a way that preserves fish quality.

Inspection of Domestic and Imported Fish Products: As of February 1, 1992, the Department's QMP for the domestic fish processing industry will place more responsibility on the industry to ensure that its products are in compliance with the regulations. This will allow the Department to direct its inspection effort away from areas of high compliance towards areas of lower compliance. Present QMP data reflect only the voluntary stage of implementation and therefore has not been included.

Products are also certified for export. These certificates facilitate Canadian producers of fish and fish products access to international markets.

For imports, inspection frequency is related in part to compliance. Any product that has previously failed inspection is placed on the Mandatory Inspection List and must pass four consecutive subsequent inspections before that product reverts to routine monitoring. On a routine basis one in five shipments of each product type is inspected.

An Offshore Inspection Program was established in 1988 to help focus inspection effort, resulting in a reduction in such effort for products covered by bilateral Memoranda of Understanding. To date, three such Memoranda have been signed for canned tuna with Japan and for canned tuna and shrimp with the Philippines and Thailand.

Figure 20 shows the trends for the import inspection program and provides a year-over-year comparison of inspected and rejected product in relation to all products imported.

Figure 20: Import Inspection Program, All Products

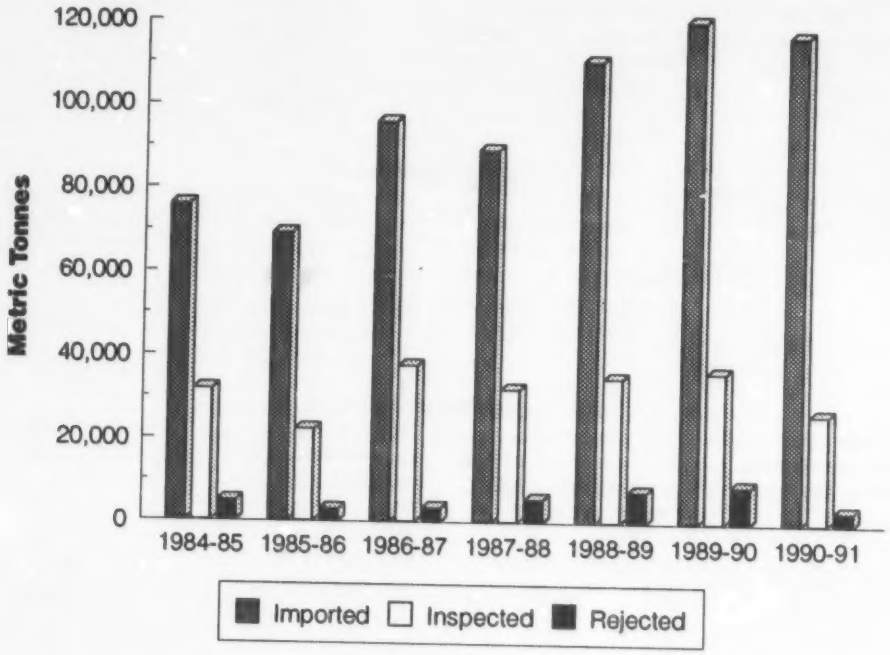

Achievements of the Inspection Activity in 1990-91 and 1991-92 to date are shown in Figure 21.

Figure 21: Inspection, Planned Results and Achievements

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Quality Management Program (QMP)		
Introduce QMP on a voluntary basis in the domestic fish processing industry.	Implement QMP on a compulsory basis to increase industry responsibility for quality control.	Of a total of 1,281 Federally Registered plants, 998 (78%) are operating under the program protocols. The program is mandatory as of February 1, 1992.	All Federally Registered plants (100%) operating in compliance with QMP.
	Cost Recovery		
Develop a cost recovery program for export certification.	Review Inspection Services Program for cost recovery potential, including development of a cost recovery program for export certification.	Cost recovery program is to be restructured to reflect consolidation of effort on a departmental basis.	Cost recovery to be treated on a departmental basis.
	Offshore Inspection		
Initiate discussions with foreign governments regarding additional agreements.	Develop further Memoranda of Understanding (MOU) based on the potential for increased cost effectiveness of the Import Program.	Memoranda of Understanding (MOU) negotiated with the Philippines for tuna and shrimp; extension of MOU with Thailand to include shrimp and prawns.	Direct program effort to product/country with greatest potential for MOUs.
	Interorganization Harmonization		
Development and implementation of MOUs and operational protocols with other federal and provincial food inspection agencies.	Continue development and implementation of MOUs.	MOUs are signed and functioning with Health and Welfare and Agriculture Canada.	Establish MOU with Consumer and Corporate Affairs. Append protocols to existing agreements.
		Codex Alimentarius recommendation prepared by Canada for fish and fishery products.	Canada and the United States will seek equivalency on systems based on QMP and Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP).

Figure 21: Inspection, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Regulatory Review	
Review the Fish Inspection Program and associated Enforcement protocols in view of Canada's expanding trade obligations.		Established the principles for Regulatory review in consultation with industry and started consultations with consumer groups, provinces, other departments and trading partners. Drafted a description in layperson's terms of what the revised regulations require.	Using the lay-language descriptions of the requirements, continue consultations to establish a final version of the regulations in lay language and then use the resulting document to draft the regulations in legal terms. Pre-publish the revised regulations in 1992-93.
		Strengthened Fish Inspection Program	
	Augment scientific and technical equipment in conjunction with skills and knowledge as dictated by their present status.	Acquisition and modernization of scientific equipment commenced. Training to address skills/knowledge shortfall implemented where required.	Complete equipment upgrade program. Management Information System and National Inspection Training Program fully operational.

D. International

Objective

To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.

Resource Summaries

The International Activity represents less than 1% of the Department's total 1992-93 financial resources and total person-years.

Figure 22: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**		Forecast 1991-92		Main Estimates 1991-92	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
International	**4,818**	**20**	4,898	20	4,957	20
	4,818	**20**	4,898	20	4,957	20

Details on year-over-year changes for the International Activity may be found in Section I, Figure 1, pages 12 to 14.

Figure 23: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
International	4,850	4,863	4,684
	4,850	4,863	4,684
Person-Years	20	20	17

Description

This activity encompasses the conduct of international relations to advance Canada's fisheries conservation and trade interests, and maximize allocations to Canadians from internationally managed fish stocks. External Affairs and International Trade Canada (EAITC) and other government departments are involved. It includes the negotiation and administration of international treaties and agreements affecting conservation, allocations and trade, the conduct of bilateral and multilateral fisheries relations with other countries, as well as the formulation and presentation of fisheries conservation, allocation and trade positions.

The International Activity focuses on three main subject areas: Atlantic Fisheries Relations, Pacific Fisheries Relations and Trade Policy. International is accountable for policies, strategies and programs aimed at advancing, developing and protecting Canadian fisheries' conservation and trade interests, and maximizing allocations to Canadians from internationally managed fish stocks through international fisheries relations and the settlement of issues related to maritime boundary disputes. The trade objectives include lowering tariffs and reducing non-tariff barriers, expansion of access to foreign markets, and provision of advice to the EAITC in current General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) Multilateral Trade Negotiations and the trilateral North American Free Trade Negotiations (Canada, the United States and Mexico).

The Department participates in eight bilateral and multilateral scientific and conservation fisheries organizations. Payments to these organizations (which amount to approximately 60% of the total budget for international activities) are non-discretionary obligations on behalf of Canada pursuant to various treaties and in support of Canada's foreign policy objectives (see page 82). These payments must be made in the currencies in which they are levied and are thus subject to unforeseeable currency fluctuations. The remaining 40% of the operating budget is applied primarily to research, consultation and negotiation expenses associated with the conduct of international fisheries relations.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken in this Activity results in the following:

- the advancement of Canadian interests through multilateral or bilateral cooperation in scientific assessment, management, protection and conservation of Canada's fisheries resources through international negotiations;

- conservation and allocations of internationally managed fish stocks which migrate through international waters, and reduction of loss of Canadian origin anadromous fish to high seas interception fisheries, through implementation of bilateral agreements and participation in multilateral commissions and organizations;

- defence of Canadian sovereignty through negotiation of maritime boundary disputes, assisting enforcement against illegal foreign fishing in Canadian or treaty waters, and resolution of boundary conflict issues;

- enhancement of Canada's international trade in fish and seafood products with the European Community (EC), the U.S., Japan, Mexico and other trading partners through bilateral and multilateral market access negotiations; and

- protection of Canadian fisheries' trade interests through participation in Canada-U.S. Free Trade Agreement working groups and dispute settlement panels, trilateral negotiations to establish a North American Free Trade Agreement (NAFTA), GATT Multilateral Trade Negotiating

Groups and the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Fisheries Committee.

Achievements of the International Activity for 1990-91 and 1991-92 to date are shown in Figure 24.

Figure 24: International, Planned Results and Achievements

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)/Foreign Overfishing			
Support high-level political initiatives, through a public information campaign, legal initiatives and continued support for conservation in NAFO.	Continue earlier efforts in support of all Canadian efforts, with special attention within NAFO to improvements to surveillance and control and elimination of fishing by non-members.	European Community (EC) accepted eight of 11 conservation decisions for 1991. EC patrol vessel in NAFO area for seven months. Implementation of NAFO hail system. Establishment of NAFO standing committee on fishing by non-members. Directives issued by Panama prohibiting vessels registered in Panama from violating NAFO regulations. Support by 16 countries for Canadian text on conservation of living marine resources of the	Improved international control in NAFO areas. Reduction of fishing by non-members. Greater EC compliance with NAFO measures. Seek increased international support for the Canadian approach to conservation of living marine resources of the high seas. Wide dissemination of information on the extent of overfishing problems, effects and consequences for future action by Canada. Seek support in UNCED (Rio de Janeiro) for substantive commitments on living marine resources conservation.
Canada/France			
Prepare input into written pleadings with France within the Canada-France Boundary Adjudication.	Coordinate the government's response on the fisheries aspects of the Canada-France boundary decision and the discussions on future fish quotas for France.	International coordinated the Department's contribution to the work of an interdepartmental team which prepared the first written pleadings in the boundary arbitration. Implementation of the interim fisheries agreement continued in 1991.	Coordinate fisheries input into government's response to the Canada-France boundary decision. Coordinate preparations for quota discussion after boundary arbitration decision is announced.

Figure 24: International, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
International Trade Negotiations			
Achieve widest possible market access for Canadian fish and seafood exports through new multilateral trade negotiation in the GATT and the Canada/United States Free Trade Agreement.	Engage in bilateral negotiations and use GATT/OECD to seek removal of tariff and non-tariff barriers. Assess Canadian interest and participation in negotiations related to a possible trilateral United States/Mexico/Canada Free Trade Agreement.	Canada tabled proposals in the GATT Uruguay Round for maximum liberalization of international fisheries trade through global free trade in fish products on a reciprocal basis and participated in fisheries sector negotiations on market access. A working group in inspection-related trade barriers, set up under the Canada/United States FTA, met on several occasions to seek harmonization of standards and mitigation of border measures against particular fish shipments.	Engage in bilateral negotiations and use GATT/OECD to seek removal of tariff and non-tariff barriers which will remain after conclusion of the current round of MTN. Participate in negotiations on a trilateral United States/Mexico/ Canada Free Trade Agreement. Support strengthening of GATT conservation clause to allow trade measures. Continue to assist in FTA implementation and harmonization work.
Canada/United States Enforcement Agreement			
Development and signature of Canada/ United States enforcement agreement.	Implementation of agreement.	Agreement signed by the Minister and the United States ambassador. New regulations introduced. Procedures for implementation agreed to by Canada and United States. Exchange of letters bringing agreement into force. Full implementation.	Monitor implementation. Report on first year of operation.
Canada/United States Pacific Salmon Treaty Negotiations			
Renegotiate expiring annexes to treaty and attempt to resolve equity issue. Negotiate an agreement to provide Canada with an equitable share of the Yukon River harvest.	Renegotiate expiring annexes to treaty and move forward on equity issue and strategy for dealing with United States Fraser River sockeye catches.	Existing annexes of the treaty were successfully renegotiated. Canada and the United States agreed to a schedule for resolution of "equity issue" with regard to levels of intercepted fish. Progress was made toward a Yukon salmon interceptions agreement. A management regime is in place for the Fraser River sockeye run.	Resolve current problem with the United States on Fraser River sockeye; renegotiate Fraser River Annex; make progress on equity issue; conclude negotiations on Yukon salmon interceptions agreement.

Figure 24: International, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Driftnets	
Work through both bilateral and multilateral channels to curtail and eliminate incidental catches of salmon, sea birds, and marine mammals by foreign driftnet fleets in the North Pacific.	Continue as per 1990-91 target.	Scientific monitoring and enforcement agreements were conducted with Japan to curtail operation of its North Pacific high seas squid driftnet fleet, and a major scientific assessment symposium was held in June 1991. Canada was a co-sponsor of a second United Nations resolution calling for a moratorium on driftnet fishing by mid-1992. In September 1991, Canada signed Protocol II to the Wellington Convention on Driftnets. In November 1991, Japan agreed to support and implement a United Nations resolution on a moratorium in place from January 1, 1993 and a 50% reduction in effort by June 30, 1992.	Work through bilateral and multilateral channels to ensure implementation by Japan, Taiwan, the Republic of Korea and others of the United Nations resolution calling for a January 1993 moratorium on large-scale pelagic driftnet fishing.
		North Pacific Marine Science Organization	
Agreement in principle for plenary meeting to finalize and sign convention text.	Finalize convention text and bring into force.	Progress in strengthening international understanding of fisheries and oceanographic development in the North Pacific was made through the agreement by Canada, the United States, the Commonwealth of Independent States (CIS), Japan and China on a draft convention for a North Pacific Marine Science Organization. Canada has signed and ratified the convention.	Bring the agreement into force through signature and ratification by other parties.

Figure 24: International, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Pacific Anadromous Stocks Convention		
	Continue to work with the United States, the CIS and Japan to develop a convention for the conservation of salmon in the North Pacific.	A draft convention to prohibit high seas salmon fishing on the North Pacific was negotiated in September 1991. Canada, the United States, Japan and the CIS participated.	Canadian signing and ratification of the draft convention.
	United States Catches of Pacific Hake		
			Seek fair-sharing agreement for Canada of this transboundary stock.
	United States By-Catches of Pacific Halibut		
	Seek improved United States management controls to reduce high levels of halibut by-catches by the Alaskan trawl fleet.	Agreement was reached with the United States to reduce its high by-catches of halibut in its groundfish trawl fisheries by at least 25% by the end of 1993.	Monitor U.S. commitment to reduce by-catches by 25%, and assist development of by-catch controls in Canadian waters.
	Salmon Trafficking		
		Undertakings were obtained from Thailand and Malaysia to phase out their purchases of Taiwan-caught North Pacific salmon in contravention of the applicable international convention regime.	Continued decrease in laundered salmon trade in both canned and frozen forms; quadrilateral enforcement and intelligence activities on the part of Canada, U.S.A., Japan and the CIS.
	Enforcement		
		Initiatives were undertaken to develop guidelines for fishermen operating in Dixon Entrance, and bilateral meetings were held with Canadian and United States enforcement personnel.	Continue to seek to avoid conflicts in Dixon Entrance.

Figure 25: International Fisheries Commissions and Organizations, Objectives and Payments

Organization/Commission	Commission Objective
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)	Conservation, restoration, rational management and sharing of fish stocks in the Northwest Atlantic: international cooperation with respect to the resource (1991-92 forecast expenditures $390,500).
North Atlantic Salmon Conservation Organization (NASCO)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of North Atlantic salmon stocks (1991-92 forecast expenditures $87,000).
Pacific Salmon Commission (PSC)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of Northeast Pacific salmon stocks. Establishment of salmon management and enhancement programs to reduce interceptions, to prevent overfishing and to secure, for each country, benefits equivalent to the production of salmon from its own waters (1991-92 actual expenditures $750,000).
International North Pacific Fisheries Commission (INPFC)	Conservation and rational management of the high seas salmon stocks of the North Pacific Ocean; reduction of foreign interceptions of North American salmon and curtailment of their sale abroad (1991-92 forecast expenditures $160,000).
International Convention for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT)	Conservation, restoration, rational management and sharing of tuna-like species in the Atlantic Ocean and adjacent seas (1991-92 forecast expenditures $27,000).
International Council for the Exploration of the Sea (ICES)	Encouragement and coordination of studies of the marine environment and living resources of the North Atlantic Ocean and provision of scientific advice, on request, to member governments, groups of member governments or international commissions (1991-92 actual expenditures $123,734).
International Pacific Halibut Commission (IPHC)	Conservation, restoration, rational management and sharing of halibut resources in the Pacific Ocean (1991-92 forecast expenditures $967,000).
Great Lakes Fishery Commission (GLFC)	Study of the Great Lakes fisheries; installation of devices and application of lampricides in the Convention area and related tributaries for lamprey control; and provision of a forum for the development of fisheries management programs (1991-92 forecast expenditures $335,000 (International's Administrative component)).
International Fisheries Commissions Pension Society (IFCPS)	Administration of pension and related benefit policies for employees and dependents of International Fisheries Commissions established and maintained by Canada and the U.S. in line with their prevailing employee benefit plans.

E. Corporate Policy and Program Support

Objective

To provide executive direction and coordination and corporate administrative services and human resource planning in support of the Program; to direct acquisition and provide the framework for management of capital resources and assets for the Program; to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs; and to provide assessment, analysis and policy and program planning advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests.

Resource Summaries

The Corporate Policy and Program Support Activity represents approximately 34% of the Department's total 1992-93 financial resources and 23% of its total person-years.

Figure 26: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**		Forecast 1991-92		Main Estimates 1991-92	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Policy and Administration	**55,577**	**415**	86,570	425	44,687	422
Capital Assets Management	**135,315**	**131**	131,007	116	144,985	116
Regional Policy and Administration	**69,955**	**848**	66,505	834	67,914	834
	260,847	**1,394**	284,082	1,375	257,586	1,372

Details on the year-over-year changes to the Corporate Policy and Program Support Activity may be found in Section I, Figure 1, pages 12 to 14

Figures 27 and 28 (pages 84 and 85) provide further information on financial performance and resource distribution.

Figure 27: 1992-93 Resources by Major Sub-Activity Elements

	($ 000)	Person-Years
Corporate Policy & Administration		
Executive Group	2,980	29
Policy and Program Planning		
Assistant Deputy Minister	252	3
Strategic Policy and Planning, Communications, Habitat and DFO Reform	28,355	115
Fishing Vessel Insurance Plan	2,159	39
Atlantic Fisheries Adjustment Program — Atlantic Statistics	1,800	20
Regulations and Enforcement	3,086	19
Corporate Management		
Senior Assistant Deputy Minister	515	4
Information Management and Technical Services	5,389	63
Personnel	3,655	57
Finance	5,551	53
Audit and Evaluation	1,835	13
Sub-total	**55,577**	**415**
Capital Assets Management		
Small Craft Harbours	71,808	91
Asset Management	14,176	20
Vessel Acquisition Strategy Plan	35,189	12
Facilities	14,142	8
Sub-total	**135,315**	**131**
Regional Policy and Administration*	**69,955**	**848**
Total	**260,847**	**1,394**

* Regional Policy and Administration: approximately 60% of the resources are devoted to vessel and facility administration. The remaining resources (approximately 30%) are used in regional administration (finance and planning, personnel, information and administrative services), with the balance of approximately 10% being used for program coordination and economics.

Figure 28: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Corporate Policy and Administration	59,497	60,181	55,642
Capital Assets Management	114,789	115,410	167,278
Regional Policy and Administration	91,775	91,027	60,413
	266,061	266,618	283,333
Person-Years:* Controlled by Treasury Board	1,408	1,393	1,351
Other	10	10	10

* See Figure 33, page 95, for additional information on person-years.

Description

The Corporate Policy and Program Support Activity consists of three sub-activities: Corporate Policy and Administration, Capital Assets Management, and Regional Policy and Administration.

Corporate Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Minister and the Deputy Minister; the corporate units reporting to the Senior Assistant Deputy Minister (SADM), Corporate Management; and the units reporting to the Assistant Deputy Minister (ADM), Policy and Program Planning.

The functions carried out by the SADM with respect to this sub-activity are of a coordinating and service nature to ensure the Department manages through a well-organized and coherent process and is provided with the information needed for planning, control and decision making. The following corporate functions report to the SADM under the Corporate Policy and Administration sub-activity: Finance; Information Management and Technical Services; Personnel, including Human Resource Planning; and Internal Audit and Evaluation. This sub-activity also includes the associated costs respecting the policy direction of the fisheries management regulations and enforcement and training function (other costs related to the delivery of the Department's regional regulations and enforcement activities are included with the Fisheries Operations Activities).

The ADM, Policy and Program Planning is responsible for strategic policy and planning, habitat management, sustainable resource development, corporate communications and departmental reform. Strategic policy and planning includes policy development and coordination; federal/provincial relations; native and recreational fisheries programs and policies; the administration of the Fishing Vessel Insurance Program of the Fisheries Improvement Loans Act; and the provision of policy analysis and advice for the Fisheries Prices Support Board, the Canadian Saltfish Corporation and the Freshwater Fish Marketing Corporation. Habitat management focuses on the Minister's responsibilities for fish habitat protection and

pollution prevention; sustainable resource development focuses on providing a definition and operating principles to guide fisheries and habitat managers and clients. The Department's corporate communications activities include the development of communications strategies and scientific publications. Fisheries and Oceans reform involves new initiatives regarding fisheries licensing and allocation.

Capital Assets Management: The management of the Department's capital assets is under the direction of the SADM, Corporate Management. The entire asset inventory, composed of harbours, vessels, equipment, and buildings and works, has an estimated replacement value of over $4.4 billion. Each asset is an essential tool in the delivery of the Department's three key operational activity areas — fisheries management, inspection and science.

The current asset base comprises 1,414 commercial and 841 recreational harbours for small craft, providing services for approximately 74,000 commercial fishermen and 34,000 fishing vessels, and representing 5% of all recreational berths in Canada; a marine fleet of 20 major vessels over 30 metres in length, 49 minor vessels between 13 and 30 metres in length, and 202 small vessels between 7 and 13 metres in length, as well as 1,500 smaller craft; over 700 smaller facilities and offices, including 11 major scientific buildings; and an equipment inventory containing over 96,000 items, including vehicles and EDP and scientific equipment. In total, the Department occupies approximately 1,000 facilities, of which 300 are provided by Public Works Canada in response to general purpose office and storage space requirements.

Further information concerning the management of the Department's capital assets is contained in Section III, Capital Expenditures, page 97.

The Capital Assets Management sub-activity is responsible for the following:

- development and implementation of a long-term plan for a national system for small craft harbours to support commercial fishing and recreational boating, including maintenance, renovation and acquisition of harbours and harbour facilities; and

- development and execution of long- and short-term policies, plans and budgets for the acquisition, maintenance, management, use and disposal of departmental capital assets to meet program needs cost effectively. This sub-activity also includes costs related to major vessel and real property acquisition, major construction activities, and the purchasing and contracting of commodities and services. Regional resources dedicated to the management of assets are included in the sub-activity dealing with Regional Policy and Administration, as are the costs of shared-use assets such as data processing installations and office buildings supporting more than one activity. The costs related to the acquisition of all other classes of assets and the costs of asset maintenance and operations are reported with the activity supported by the assets.

Figure 29: Capital Assets Management (1992-93 Budget)

Total: $135.3 Million **Total: 131 P-Ys**

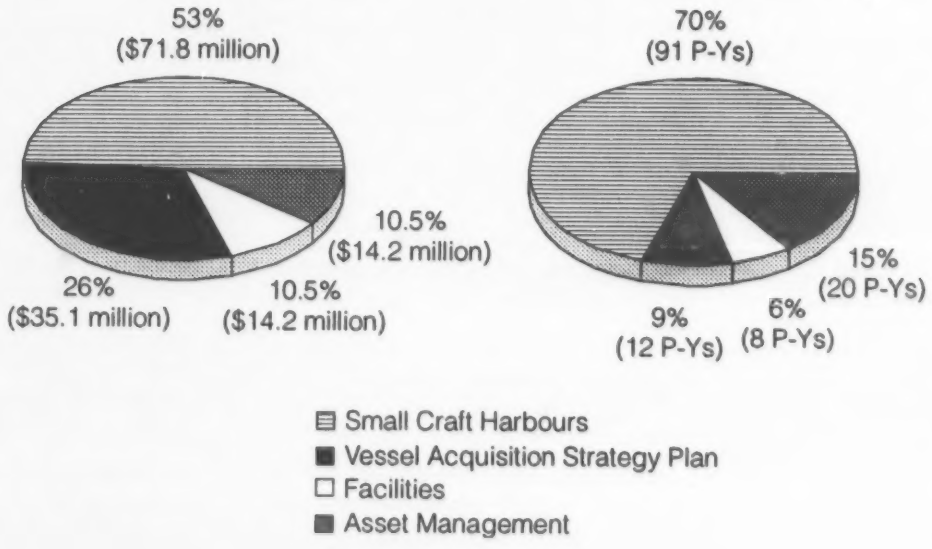

Regional Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Department's six regional Directors General and the provision of administrative and support services such as management, finance and planning, personnel and communication services to the Program at the regional level.

Figure 30: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Fisheries Act	
Introduce amendments to the Fisheries Act to increase penalties for fisheries and habitat violations to bring it in line with the needs of today's complex and dynamic fisheries.		Bill C-74, an Act to Amend the Fisheries Act, was proclaimed and became law on January 17, 1991.	
		DFO Reform	
			Secure passage and begin implementation of a major legislative package designed to devolve licensing and allocation to separate administrative agencies.
	Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP)		
	Ensure that all elements of AFAP are fully operational in 1991-92 and that all client groups are informed of the program's directives and the support available.	The program was fully operational, and client proposals were considered on a timely basis. Federal/provincial agreements on Plant Workers Adjustment Program (PWAP) were signed with Newfoundland (Nfld.) and New Brunswick (NB). A review of AFAP in the light of current circumstances led to refocusing the program to provide more direct support to individuals and industries dependent on fisheries.	Ensure that the management of AFAP is consistent with program objectives and budgets. Ministerial review of all proposals has been instituted to ensure the program responds to evolving circumstances and needs of the people of Atlantic Canada.
		Catch Failure	
		In 1991, the Atlantic Catch Failure Program of $39.5 million was announced to provide job creation and other measures in response to serious catch failure in cod and capelin fisheries and poor market conditions for herring to help Atlantic plant workers and fishermen qualify for unemployment insurance benefits and gear-up for the 1992 fishing season.	

Figure 30: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Task Force on Income and Adjustment	
			A task force will be established to develop a long-term approach to income and employment problems for fishermen and plant workers and make adjustments in the industry.
		Individual Transferable Quotas (ITQs)/Dockside Monitoring	
Coordinate a strategic study regarding the feasibility of alternative approaches to the management of fisheries through the development of such methodologies as ITQs.	Promote improved design of individual quota management programs and increase the use of this approach, particularly with quota transferability, in suitable fisheries.	A strategic study on the feasibility of alternative approaches to the management of fisheries with special focus on ITQs was completed.	Dockside monitoring is related to the implementation of IRQs. The Minister has called an industry/government Task Force, chaired by the Deputy Minister, to review this issue.
		Habitat/Environment	
Coordinate the development of DFO's Green Plan initiative, and integrate DFO responsibilities and perspectives related to aquatic habitat conservation and protection, EARP, climate change and toxic chemicals with initiatives of Federal Environmental Assessment Review Office (FEARO), Department of Environment (DOE) and other departments.	Coordinate DFO's participation in the implementation phase of the federal Green Plan, including the implementation of major new program initiatives and the development of the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA).	Developed a proposal and obtained funding for the Fraser River Sustainable Management Plan in conjunction with Pacific Region; coordinated input on proposals for Brander Smith, climate change, acid rain and toxics; played a major role in the review and development of the CEAA and its draft regulations.	Develop programs to meet Green Plan deliverables for sustainable fisheries and aquatic habitat conservation and protection; continue to coordinate DFO's participation in the implementation of initiatives for climate change, toxic chemicals and Brander Smith; coordinate the implementation of CEAA.

Figure 30: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		Sustainable Development	
The Minister of Fisheries and Oceans, together with Canada's Provincial Fisheries Ministers, agreed to pursue a national sustainable fisheries policy. DFO will take the lead to coordinate the policy development with key government and non-government interests. Criteria to define sustainable fisheries and a set of principles to guide fisheries and habitat managers will be initial goals.	Develop a policy framework and operating principles to guide DFO and clients on ensuring a sustainable fisheries resource.	A private-sector think tank was convened in November 1991 to provide input and develop basic elements of a Sustainable Fisheries and Oceans Policy. Five background papers have been prepared, with four identifying key challenges which will form the basis of stakeholder consultations. It is through these consultations that key policy elements will be identified.	Preparation of Canada's position on Living Marine Resources for the Earth Summit, to be held in Rio de Janeiro in June 1992. Consultations will also continue on the Sustainable Fisheries and Oceans Policy with a view to the policy being final in the summer of 1992 and the policy implementation plan being completed in January 1993.
		Aquaculture	
Publish and coordinate the implementation of a strategy for aquaculture to address the scientific, environmental, marketing and inspection requirements of this industry for the 1990s.	Coordinate the implementation of the strategy for aquaculture to address the scientific, environmental, marketing and inspection requirements of this industry for the 1990s.	DFO published *Cultivating the Future: An Aquaculture Strategy for the 90's*, setting out goals and initiatives, as well as The Aquaculture Strategy Status Report. DFO also completed a Profile of Federal Aquaculture Activities, listing federal resources devoted to aquaculture activities.	Publish Aquaculture Services Industries Study.
		Aboriginal Fisheries	
Participate in the development of a national strategy compatible with DIAND initiatives on native economic development, land claim negotiations and development in the Arctic.		Implemented a national strategy for consultation regarding changes to fisheries regulations and policy arising from *Sparrow*. Developed policies on Management and Enforcement of Aboriginal Food Fisheries and on Indian Band Fishery By-Laws. Initiated strategy and started drafting a comprehensive proposal for dealing with Aboriginal involvement in the fishery.	Implement a national strategy on Aboriginal fisheries dealing with Aboriginal food fishing, cooperative management and a process to reach working agreements with First Nations on a range of fishing issues. Implement final agreements on the TFN and Gwitch'in land claims.

Figure 30: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Recreational Fisheries		
Implement Canada's Recreational Fisheries Policy in all regions of Canada through the development and implementation of a National Action Agenda and with the aid of regional coordinators, other governments, industry and citizens' groups.	Develop DFO program commitments to implement the National Action Agenda that will include partnerships with non-government groups and initiatives to improve management of preferred recreational species such as Atlantic salmon, chinook salmon and coho salmon.	Prepared a National Action Agenda on sustainable recreational fisheries, based on extensive public consultation, as the foundation of cooperative commitment by all interested parties.	Negotiate, finalize and implement Atlantic Recreational Fisheries Development Initiatives through Cooperative Agreements with each of the participating provinces.
	Complete the 1990 Survey of Recreational Fishing in Canada, and plan the 1991 Survey for Atlantic Fishermen, Pacific Fishermen and Pacific Cost and Earnings.	Preliminary results of the 1990 Survey of Recreational Fishing were published at the Recreational Fishing Awards Ceremony. Planning for the 1991 surveys is under way.	Publish the final report for the 1990 Survey of Recreational Fishing in Canada.
	National Fisheries Data Initiatives (NFDI)		
Improve the data used for management of the fisheries through new information and data reliability measures that will improve data accuracy and timing.	Design a national fisheries data system which can meet the information requirements of the Department.	Two initiatives were completed in 1990-91 to improve DFO's fisheries data system: a national approach to improve the reliability of fisheries data was developed with the enforcement program; and business, data and system informatics models were developed for the Atlantic Regions.	Achieve progress toward a national fisheries data system consistent with DFO Reform and AFAP objectives.
	Communications		
Initiatives in support of departmental priorities, within the framework of a corporate communications strategy.			Emerging priorities for communications support are reform of the licensing and allocation system; enhanced participation of Aboriginal groups in Canadian fisheries; development of new approaches to income problems associated with fisheries employment; initiatives to limit foreign fishing; and sustainable development programs.

Figure 30: Corporate Policy and Administration, Planned Results and Achievements (Cont'd)

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
		PS 2000	
Strengthen management information systems in support of decision making by continuing to simplify and improve the planning and accountability process and systems, improving the accuracy, timeliness and utility of management reporting, completing essential elements of Phase II of the Financial Management Information System (FMIS) and decentralizing to line management resource information collected through the above systems.		Management information systems in support of decision making were strengthened through the completion of essential elements of phase II of the FMIS, improvements to the planning and accountability process and systems and the implementation of improvements to management reporting.	To put in place all of the mechanisms necessary to implement the transition to an operating budget regime planned for implementation effective April 1, 1993. Implement a new salary and wage envelope system in response to the implementation of person-year decontrol, leading to the above-mentioned operating budget regime. Implement a new classification system which will involve the re-writing and evaluation, under the new General Administration Standard (GE) of approximately 2,000 positions.
		Employment Equity	
	Undertake internal initiatives to eliminate barriers to women. Create a national strategic overview and action plan, develop a career development training package to assist women and other development equity target groups, a career diversification program, and specific training programs to involve women in non-traditional activities such as Inspection and Fisheries Officers; create an inventory of women at or below the Senior Management level.	All of these initiatives have been undertaken and completed.	Implement strategies and measures aimed at meeting the 1991-1994 Employment Equity targets for recruitment, promotion and retention of all groups.

Actual results against planned targets for 1990-91, 1991-92 targets and targets for 1992-93 for the Capital Assets Activity are illustrated in Figure 31. Additional performance information is set out in Section III.

Figure 31: Capital Assets, Planned Results and Achievements

1990-91 Target/Expectation	1991-92 Target/Expectation	1990-91, 1991-92 Results Achieved	1992-93 Target/Expectation
	Small Craft Harbours		
Continue the implementation of the Small Craft Harbours Plan, particularly the delivery of the third year of the Harbour Revitalization Program for commercial and recreational fishing harbours.	Continue the implementation of the Small Craft Harbours Plan and complete the Harbour Revitalization Program.	Within the Small Craft Harbours program, 3,400 projects were undertaken in 1990/91 to provide for the safety of the users and to avoid disruptions to fishing and recreational activities.	The completion of a minimum of 2,500 repair projects at Class A, B & C fishing and recreational harbours across Canada. Implement appropriate maintenance projects to keep 179 class A harbours, 363 class B harbours and 1,000 class C harbours in fully operational condition.
Continue the establishment of local harbour authorities to ensure that those benefiting directly from the use of Small Craft Harbours facilities bear most responsibility for their management and day-to-day operations.	Continue the establishment of local harbour authorities to ensure that those benefiting directly from the use of Small Craft Harbours facilities bear most responsibility for their management and day-to-day operations.	A total of 52 New Fishing Harbour Authorities were established in 1990-91. The total number of Fishing Harbour Authorities is now 162.	Continue to promote co-management through the establishment of 63 additional fishing Harbour Authorities.
Conduct a study of alternatives for greater public, municipal and provincial participation in recreational small craft harbours.	Complete the study of alternatives for greater public, municipal and provincial participation in recreational small craft harbours.	Initiated a major study on options available for increased public, municipal and provincial participation in the management of the Recreational Harbour Program.	Provide ongoing assistance and information in support of the constitutional negotiations as they may affect Small Craft Harbours.
	Capital Assets		
Undertake strategic rationalization of departmental holdings and address outstanding departmental priorities related to health and safety, the environment and accessibility.	Continue implementation of the Departmental Capital Reinvestment Strategy and address outstanding departmental priorities in critical asset areas related to health and safety, the environment, accessibility and energy conservation.	Continued implementation of the government's Capital Reinvestment Strategy, with particular emphasis on health, safety, security, environmental, accessibility and energy considerations. Also, initiated comprehensive reviews of major asset categories with a view to achieving an optimal balance between capital program needs and resourcing capability.	Target resources to priority asset areas for health and safety, securtiy, sound investment opportunities and maintenance of critical levels of service. Initiate action to balance infrastructure costs with available resources.

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Expenditures of the Department's Program are presented by object in Figure 32.

Figure 32: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Personnel			
Salaries and wages	**303,252**	299,704	298,412
Contributions to employee benefit plans (CEBP)	**48,504**	45,371	45,169
Other personnel costs	**5,730**	5,236	10,307
	357,486	350,311	353,888
Goods and Services			
Transportation and communications	**41,021**	46,689	38,015
Information	**6,068**	6,039	7,275
Professional and special services	**89,508**	94,680	88,102
Rentals			
Ship charters	**14,551**	12,549	12,964
Other rentals	**17,882**	15,043	19,643
Purchased repairs and maintenance			
Maintenance of small craft harbours	**30,477**	34,268	18,727
Other purchased repair and upkeep	**22,639**	21,750	20,590
Utilities, materials and supplies			
Fuel	**14,239**	14,248	11,919
Other utilities, materials and supplies	**45,158**	44,312	40,910
Other subsidies and payments			
International commissions — Canada's share	**4,921**	4,921	3,487
Other subsidies and payments	**4,456**	6,628	16,755
	290,920	301,127	278,387
Total operating	**648,406**	651,438	632,275
Capital			
Construction and acquisition of lands, buildings and works	**64,322**	62,949	75,086
Construction or acquisition of machinery and equipment	**35,256**	30,327	57,195
All other capital expenditures		—	5,375
Total capital	**99,578**	93,276	137,656
Transfer payments	**42,732**	70,399	19,736
Total expenditures	**790,716**	815,113	789,667

2. Personnel Requirements

Figure 33: Person-Year Requirements by Activity

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**	Forecast 1991-92	Main Estimates 1991-92	Actual 1990-91
Science	**2,210**	2,218	2,182	2,155
Fisheries Operations	**2,011**	2,005	1,937	1,950
Inspection Services	**547**	552	552	526
International	**20**	20	20	20
Corporate Policy and Program Support	**1,394**	1,375	1,372	1,408
	6,182	6,170	6,063	6,059
Other Person-Years: Not Controlled by Treasury Board				
Corporate Policy and Program Support	**10**	10	10	10
	10	10	10	10

Figure 34: Details of Personnel Requirements

Person-Years Controlled by Treasury Board*	Main Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91	Average Salary Range ($)	1992-93 Average Salary Provision ($)
Management Group	**143**	154	147	61,500-138,300	91,162
Scientific and Professional					
Architecture and Town Planning	**1**	1	12	20,623-68,833	61,231
Biological Sciences	**471**	470	418	20,599-71,785	48,851
Chemistry	**41**	39	32	23,000-73,435	45,382
Economics, Sociology, Statistics	**65**	57	56	20,000-84,700	54,218
Education	**2**	2	2	18,709-72,105	51,161
Engineering and Land Survey	**110**	108	93	28,856-78,176	56,058
Law	**3**	0	4	22,890-125,100	75,000
Library Sciences	**13**	12	9	25,371-60,147	41,951
Physical Sciences	**90**	88	74	22,384-76,743	53,282
Scientific Regulation	**125**	121	110	18,965-69,528	45,748
Scientific Research	**342**	337	306	35,957-88,300	64,055
Administrative and Foreign Services					
Administrative Services	**251**	246	247	17,470-72,817	42,566
Computer Systems Administration	**161**	157	142	22,310-73,032	43,729
Financial Administration	**74**	69	89	15,516-69,789	50,142
Information Services	**49**	42	31	17,329-65,839	46,411
Organization and Methods	**1**	1	1	17,121-70,600	52,052
Personnel Administration	**74**	72	78	16,390-67,273	49,021
Program Administration	**235**	191	189	17,470-72,817	48,118
Purchasing and Supply	**49**	42	38	16,292-70,600	41,055
Commerce	**130**	121	110	18,702-77,182	58,929
Technical					
Drafting and Illustration	**87**	104	101	19,852-51,443	37,406
Electronics	**83**	81	86	20,736-66,964	47,074
Engineering and Scientific Support	**664**	671	686	17,919-64,912	41,381
General Technical	**754**	753	744	16,124-71,058	37,734
Photography	**1**	2	2	21,951-39,999	36,147
Primary Product Inspection	**211**	217	209	24,617-60,791	35,913
Radio Operations	**2**	2	2	18,970-66,012	38,079
Ships Officers	**335**	330	290	27,241-67,461	36,267
Social Science Support	**94**	92	89	16,124-73,716	38,274
Administrative Support					
Communication(s)	**1**	2	2	19,607-40,612	25,676
Data Processing	**36**	37	36	17,165-47,383	31,809
Clerical and Regulatory	**551**	561	613	16,504-40,509	26,755
Office Equipment	**1**	5	3	16,163-32,250	25,209
Secretarial, Stenographic, & Typing	**248**	237	238	16,356-40,768	27,673
Operational					
General Labour and Trades (NS)	**122**	146	143	19,889-49,692	32,285
General Services (NS)	**89**	100	77	19,989-51,984	30,047
Heat, Power and Stat. OPS (NS)	**19**	18	23	24,167-48,482	31,717
Printing Operations (NS)	**4**	4	1	21,464-69,057	41,370
Ships Crew (NS)	**447**	464	413	30,336-42,984	30,016
General Labour and Trades (S)	**1**	7	106	19,889-49,692	36,445
General Services (S)	**2**	7	7	19,889-49,692	31,146
Total	**6,182**	**6,170**	**6,059**		

Other Person-Years*	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91	Salary Range	1992-93 Average Salary Range
Management	3	3	3	69,400-138,300	72,675
Program Administration	7	7	7	17,470-72,817	34,568
	10	10	10		

* See note on page 97.

Note: "Person-years" refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

"Controlled person-years" are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

"Other person-years" are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group as at October 1, 1991. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowances for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Capital Expenditures

The Department's mandate gives it the lead federal responsibility for the management of Canada's fishery and ocean resources. This requires expertise in biology, oceanography and hydrography; conservation, development and economic utilization; and protection and enhancement of the environment. These diverse functions are supported by a large, technical and scientific asset base, with an estimated current replacement value of over $4.4 billion, making it the third largest asset base in the federal government.

Given the critical requirement for program personnel to have the right tools at their disposal to carry out their functions, the management of capital assets plays an integral part in the overall management structure of the Department, and the results achieved by the program. The assets are managed over the medium-term on a portfolio basis using life-cycle information, across the Sectors to ensure peak performance. The goal is to assign the highest priority to maintaining and conserving existing resources and assets and, using approved indicators and priorities, to determine when it is cost effective and efficient to refit, replace or dispose of them.

Successive recent years of restraint aggravated the pressures on capital asset funding requirements and resulted in widespread capital budget shortfalls. With fewer resources, planned maintenance was often deferred, resulting in further deterioration of the asset base. Treasury Board (TB) was advised of the severity of the problem in

1990-91 and approved resources under the government's Capital Reinvestment Strategy to address the problem. The Department has made significant progress on implementing this reinvestment strategy for vessel and facility renewal.

The departmental fleet (271 vessels), comprising both Science and Fisheries Management vessels, is an aging fleet. Current capital resources, while insufficient to eliminate the current "overage" problem in the short or medium term, will result in a fleet with an even age distribution by the year 2015.

The equipment inventory contains more than 96,000 items, in various categories, and includes vehicles and EDP and laboratory equipment. Approximately 30% of the equipment inventory (by value) has been identified for replacement because of age and obsolescence. There are 1,360 vehicles in the departmental fleet. The Department is currently implementing a three-year vehicle renewal program which addresses the backlog of replacements due, and an updated vehicle fleet management approach.

The departmental facility inventory (approximately 700 sites and $1 billion replacement value — excluding 300 facilities provided by Public Works Canada) is in the second year of a facility reinvestment strategy whereby needed repairs are carried out according to government priorities of health, safety, security, the environment, accessibility and facility integrity. In addition, preventive maintenance programs are being implemented at the Department's major facilities. Once facility repair and maintenance requirements have been met, needed facility replacements and expansions will be phased in over time.

Capital expenditures by Activity are summarized in Figure 35.

Figure 35: Distribution of Capital Expenditures by Activity

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-93**	Forecast 1991-92	Main Estimates 1991-92	Actual 1990-91
Science	**10,249**	9,236	7,849	20,369
Fisheries Operations	**10,763**	13,687	10,268	19,746
Inspection Services	**1,134**	1,800	1,970	4,730
International	**—**	—	—	9
Corporate Policy and Program Support	**77,432**	68,553	83,879	92,802
	99,578	93,276	103,966	137,656

Figure 36 identifies capital construction or acquisition projects by province for which the estimated total cost equals or exceeds $250,000 per project. The following definitions apply to such projects:

- **Government Projects.** A departmental undertaking which is not a regular program activity but involves the design and development of new programs, equipment, structures or systems, and has above-normal risk, is deemed to be a government project when a) its

estimated expenditure exceeds the project approval authority granted to the department by the Treasury Board; b) it is particularly high risk, regardless of estimated espenditure.

- **Class A Estimate.** This is the most accurate and comprehensive level of estimate, normally limited to items in production or to immediate or repeat orders. It must be based on full production configuration data or on enforceable schedules or other legally binding instruments. Typically, a Class A Estimate supports a submission for increasing the quantities of deliverables for a project when the project is under contract and when a contract clause provides the basis for the estimate.

- **Class B Estimate.** The scope of this estimate covers the design of all major systems and sub-systems, together with production plans, site and installation investigations, special transportation requirements, labour market constraints and outlines of all other project objectives. While less accurate than Class A, this estimate usually requires significant project definition work, frequently by means of a contract withthe private sector, and the participation of appropriate common service organizations.

- **Class C Estimate.** The scope of this estimate covers the life-cycyle costs of the preliminary solution to the statement of requirement (SOR), including a preliminary analysis, in consultation with appropriate common service organizations, of sources of supply and production of technological readiness. It must be sufficiently accurate to justify investment decisions.

- **Class D Estimate**. This is a rough estimate based on a comprehensive mission-related SOR, which gives an approximation of final total project costs and projected duration.

- **Preliminary Project Approval (PPA).** Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project definition phase. Sponsoring departments are to submit for PPA only when th eproject's entire life-cycle scope has been examined and costed, normally to the Class C level, and when the cost of the Project Definition (PD) Phase has been estimated to the Class B level.

- **Effective Project Approval (EPA).** Treasury Board's approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project implementation phase. Sponsoring departments are to submit for EPA only when the scope of the project's life-cycle has been defined and where the estimates have been refined to at least Class B level.

- **Departmental Authority (DA).** Effective project authority is delegated to the department up to and including $3.5 million.

Figure 36: Details of Capital Projects Over $250,000

	(thousands of dollars)						
	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1992	Estimates 1992-93	Future Years' Require-ments	Class of Estimate	Treasury Board Authority Level
1. Science							
Nova Scotia							
PARIZEAU (reconfiguration)	—	630	560	70	—	B	DA
Development of Canadian Hydrographic Mapping System	—	308	308	—	—	A	EPA
New Brunswick							
St. Andrews — Sample Storage Building	800	800	800	—	—	A	DA
Quebec							
CALANUS (replacement)	3,462	3,462	3,394	68	—	A	DA
MLI — Launch Ramp/Wharf Repairs	500	500	500	—	—	A	DA
Ontario							
LOUIS M. LAUZIER (reconfiguration)	—	500	140	360	—	B	DA
National Capital Region (NCR) — Electronic Charts Infrastructure Support	—	3,120	30	3,060	30	A	EPA
British Columbia							
W. E. RICKER (reconfiguration)	—	1,325	—	1,325	—	B	DA
JOHN P. TULLY (reconfiguration)	—	1,035	200	835	—	B	DA
2. Fisheries Operations							
Newfoundland							
Radio Equipment	—	1,259	982	80	197	C	DA
Nova Scotia							
Radio Equipment	1,110	1,348	658	300	390	C	DA
New Brunswick							
Radio Equipment	1,062	1,288	668	30	590	C	DA
PAC 14 Class IPVs	—	3,350	2,413	937	—	A	DA
Quebec							
Radio Equipment	431	610	400	30	180	C	DA
Ontario							
ARROW POST (replacement)	7,500	8,612	5,487	3,125	—	A	EPA
Manitoba, Ontario, NWT							
Radio Equipment	393	430	315	60	55	C	DA
British Columbia							
Radio Equipment	1,984	1,991	1,203	500	288	C	DA

Figure 36: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

	(thousands of dollars)						
	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1992	Estimates 1992-93	Future Years' Require-ments	Class of Estimate	Treasury Board Authority Level
Salmonid Enhancement Program (SEP)							
Chilliwack Pink Enhancement	1,600	1,600	50	150	1,400	C	DA
Fraser River Passage						C	DA
Nimpkish Hatchery	2,500	3,490	2,000	1,490	—	B	DA
Chilliwack Clay Slides	—	385	185	200	—	B	DA
Kakweikan Fishway	—	550	500	50	—	A	DA
Kakweikan Spawning Channel	—	1,539	1,364	175	—	A	DA
Chilliwack Hatchery	—	2,200	1,800	400	—	A	DA
Capilano Services	—	3,400	3,000	400	—	A	DA
Stelako Project	—	1,650	—	250	1,400	C	DA
Kingcome	—	360	60	250	50	B	DA
Ellerslie	—	2,790	40	250	2,500	C	DA
Portable Hatchery Fraser River	—	1,000	—	500	500	C	DA
3. Corporate Management							
Newfoundland							
Northwest Atlantic Fisheries Centre — Upgrade	—	3,100	100	2,000	1,000	D	DA
St. John's Harbour — Pier Acquisition	3,100	3,100	3,100	—	—	A	DA
Small Craft Harbours (SCH)							
SCH Specific Projects							
Newfoundland							
Bauline — Wharf Construction	530	603	603	—	—	A	DA
Bell Island — Wharf Reconstruction	—	350	350	—	—	A	DA
Crow Head — Wharf Reconstruction	—	250	250	—	—	A	DA
Cupids — Wharf Extension	—	425	425	—	—	A	DA
Foxtrap — Road Construction	400	250	250	—	—	A	DA
Griquet — Wharf Reconstruction	—	300	300	—	—	A	DA
Job's Cove — Wharf Reconstruction	—	500	350	150	—	B	DA
Leading Tickles — Wharf Reconstruction	—	490	300	190	—	B	DA
Musgrave Harbour — Basin Dredging	275	411	411	—	—	A	DA
Sibleys Cove — Breakwater Construction	—	713	713	—	—	A	DA
St. Anthony Bight — Wharf Reconstruction	—	335	335	—	—	A	DA

Figure 36: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

	(thousands of dollars)						
	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1992	Estimates 1992-93	Future Years' Require-ments	Class of Estimate	Treasury Board Authority Level
Newfoundland (cont'd)							
St. Bride's — Wharf Extension	—	377	377	—	—	A	DA
St. John's (Prosser's Rock) — Harbour Development	8,000	8,000	8,000	—	—	A	EPA
St. Shotts — Wharf Extension	1,500	1,500	1,500	—	—	A	DA
Nova Scotia							
Bear Point — Wharf Extension	324	254	254	—	—	A	DA
Forbes Point — Wharf Extension	360	350	350	—	—	A	DA
Ingomar (Black Point) — Breakwater Extension	—	300	300	—	—	B	DA
Lower East Pubnico — Breakwater Extension	1,133	1,097	1,097	—	—	A	DA
Port La Tour — Breakwater Construction	—	805	805	—	—	B	DA
New Brunswick							
Alma — Wharf Extension	583	461	461	—	—	A	DA
Ingalls Head — Deck Reconstruction	413	427	427	—	—	A	DA
White Head — Deck Reconstruction	585	600	600	—	—	A	DA
Quebec							
Blanc Sabon/Grand Quai — Wharf Repairs	400	515	515	—	—	A	DA
Ile d'Entree — Wharf Construction	470	455	455	—	—	A	DA
Les Escoumins — Wharf Construction	1,820	1,846	1,846	—	—	A	DA
Millerand — Breakwater Construction	3,210	2,394	2,394	—	—	A	DA
British Columbia							
Comox — Breakwater Extension	3,072	3,461	3,201	260	—	A	DA
Kuskanook — Breakwater Construction	2,014	2,201	2,201	—	—	A	DA
Peachland — Breakwater Construction	714	597	597	—	—	A	DA
Sandspit — Predesign Study	—	748	748	—	—	nil	DA
Snug Cove — Basin Dredging	2,100	1,533	1,533	—	—	A	DA

4. Transfer Payments

Grants and contributions make up 5% of the Department's 1992-93 Main Estimates. Figure 37 presents a summary of all grants and contributions.

Figure 37: Details of Grants and Contributions

(dollars)	Main Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Grants			
Science			
Grants to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	**735,000**	758,000	754,689
Fisheries Operations			
Grants to the Government of Yukon Territory to assume the day-to-day management of freshwater fisheries in the Yukon	**250,000**	250,000	250,000
Grants to the Marine Products Research and Development Centre Foundation (MPRDCF), Shippagan, New Brunswick, for the purpose of establishing an administrative structure and start-up of operations	**—**	3,900,000	100,000
Corporate Policy and Program Support			
Grants to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	**200,000**	200,000	—
Grants for special assistance to self-employed fishermen prevented from fishing because of abnormal ice conditions	**—**	18,000,000	—
Grant payments to assist self-employed fishermen to gear-up for the 1992 fishing season	**—**	7,000,000	—
Grant payments under the Fisheries Prices Support Act to herring processors who export to Eastern European countries	**—**	2,500,000	—
Total Grants	**1,185,000**	32,608,000	1,104,689
Contributions			
Science			
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for alternative employment opportunities	**100,000**	100,000	95,138
Contributions to support organizations with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	**—**	—	20,800
	100,000	100,000	115,938

Figure 37: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Main Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Fisheries Operations			
Contributions under the Quebec Federal Fishery Development Program	**7,450,000**	2,511,000	2,172,662
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for resource conservation (Gear Conversion)	**5,025,000**	2,310,000	—
Contributions under the Newfoundland Inshore Fisheries Development Subsidiary Agreement (NIFDA)	**2,895,000**	2,705,000	2,663,803
Contributions under the Canada/Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the regions of Quebec to implement a fisheries and aquaculture testing and experimentation program	**2,840,000**	2,540,000	3,105,000
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for alternative employment opportunities	**2,499,000**	2,540,000	2,689,983
Contributions under the Canada/New Brunswick Economic and Regional Development Agreement on fisheries development	**1,525,000**	1,550,000	1,539,529
Contributions under the Fishery Subsidiary Agreement for development of the Nova Scotia fisheries	**560,000**	585,000	417,425
Contributions under the Canada/Prince Edward Island Economic and Regional Development Agreement on fisheries development	**910,000**	785,000	326,938
Contributions to the Joint Secretariat Inuvialuit Renewable Resource Committees	**518,000**	306,300	285,000
Contributions to the Canadian Sealers Association to further develop, detail and implement the long-term strategy for the east coast sealing industry	**200,000**	215,000	176,657
Contribution to the Commercial Fishing Industry Council for the implementation of the Aboriginal Cooperative Fisheries and Habitat Management Program	**—**	200,000	—
Contribution to Dalhousie University under the Canada-Nova Scotia Cooperation Agreement on Fisheries Development	**500,000**	930,000	500,000

Figure 37: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Main Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Contributions to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	—	—	1,366,497
	24,922,000	17,177,300	15,243,494
International			
Contributions to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	—	—	5,500
	—	—	5,500
Corporate Policy and Program Support			
Contributions to fish processing plant workers and trawlermen affected by designated fish plant closures in Atlantic Canada and Quebec	**14,700,000**	14,039,000	—
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program to the Canadian Seafood Advisory Council for marketing	**350,000**	350,000	—
Contributions to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans-related issues	**300,000**	300,000	103,000
Contributions under the Fisheries Adjustment Program for Atlantic Canada to provide alternative employment opportunities through initiatives in the area of marketing	**175,000**	175,000	297,308
Contributions in support of harbour development, infrastructure, marine works and repair at non-federal harbours	—	2,900,000	2,865,584
Contribution (repayable) to Newfoundland and Labrador Shrimp Company, enabling the company to convert the St. John's, Newfoundland, fish plant to a shrimp processing facility	—	1,750,000	—
	15,525,000	19,514,000	3,265,892
Statutory Items			
(S) Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	**1,000,000**	1,000,000	163,906
Total contributions	**41,547,000**	37,791,300	18,794,730
Total grants and contributions	**42,732,000**	70,399,300	19,899,419

5. Revenue

Revenues are generated through charges for regulatory and other services provided to the public by the Department.

Figure 38 provides details on the sources of revenue generated by the Department which are credited to the Consolidated Revenue Fund and not available for use by the Program.

Figure 38: Revenue by Class

(thousands of dollars)	Main Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Main Estimates 1991-92	Actual 1990-91
Non-Tax Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund				
User Fee Revenue				
Fisheries Harvest Management				
Commercial licences	**10,142**	10,137	9,796	9,945
Foreign licences	**6,209**	6,209	11,450	8,139
Sportfish licences	**4,550**	4,550	4,400	4,504
Fish Inspection Services				
Import inspection licences, fees and charges	**882**	882	1,468	603
Lab tests and analyses	**16**	16	22	14
Industrial Development Services to the Fishing Industry				
Sale of bait	**850**	850	850	998
Sale of fish and eggs	**300**	300	300	516
Small Craft Harbour Revenue	**3,420**	3,425	4,068	4,596
Hydrographic Products				
Sale of charts and publications	**2,230**	2,230	2,000	1,740
Science Services				
Charges for oceanographic services	**12**	10	11	5
Other User Fee Revenue				
Rental of Land, Buildings and Equipment	**470**	469	465	512
Other Services and Service Fees	**79**	79	79	83
Technology Transfer Licences	**40**	30	—	—
Miscellaneous	**68**	68	38	168
	29,268	29,255	34,947	31,823
Other Revenue				
Return on Investment	**2,500**	2,500	2,500	7,781
Fines and Forfeitures	**2,000**	2,000	2,000	1,840
Refund of Previous Years' Expenditures*	**1,800**	1,000	1,000	2,594
	6,300	5,500	5,500	12,215
Total Non-Tax Revenue	**35,568**	34,755	40,447	44,038
Tax Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund				
Goods and Services Tax (GST)	**750**	750	—	64
Total Tax Revenue	**750**	750	—	64
Total Revenue	**36,318**	35,505	40,447	44,102

* Includes a provision for potential recoveries in 1992-93 pertaining to 1991-92 salary overpayment to employees caused by the change in payday effective in January 1992.

6. Loans, Investments and Advances

The various loans and advances currently outstanding are summarized in Figure 39. The interest collected from loans is credited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 39: Outstanding Loans and Advances

(thousands of dollars) Debtor and Purpose	Balance March 31, 1990	1990-91 New Loans/ (Repayments)	Balance March 31, 1991	1991-92 New Loans/ (Repayments)	1992-93 New Loans/ (Repayments)
Loans to Crown Corporations					
Canadian Saltfish Corporation					
Capital Asset Loan	1,000.0	(100.0)	900.0	(900.0)	—
Working Capital Loan	43,000.0	(12,500.0)	30,500.0	1,500.0	—
Freshwater Fish Marketing Corporation					
Capital Asset Loan	—	—	—	8,650.0	3,300.0
Working Capital Loan	22,155.8	(9,655.8)	12,500.0	(8,950.0)	(1,300.0)
Other Loans, Advances, Loan Guarantees					
Loans to Haddock Fishermen*	1,353.0	—	1,353.0	—	—
Advances to Canadian Producers of Frozen Groundfish*	263.2	(74.8)	188.4	(60.0)	—
Working Capital Loans to Ice-affected Fish Plants	67.0	—	67.0	(50.0)	—
Loans to Groundfish Processors*	18.7	—	18.7	(18.7)	—
Loan Guarantees under the Fisheries Improvements Loan Act	n/a	n/a	n/a	1,000.0**	1,000.0**

* Referred to the Department of Justice for remedial action.

** Potential requirements.

7. Net Cost of Program

The 1992-93 Main Estimates include only those expenditures to be charged to the Department's voted and statutory authorities. Other cost items, as well as revenue, must be considered when describing the Program on a full-cost basis.

Figure 40: Estimated Net Cost of Program for 1992-93

(thousands of dollars)	**1992-93**	1991-92
Operating expenditures	**648,406**	633,467
Capital expenditures	**99,578**	103,966
Grants and contributions	**42,732**	23,140
Main Estimates	**790,716**	760,573
Services received without charge		
Accommodation from Public Works Canada	**21,701**	18,147
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and costs, from Treasury Board Secretariat	**11,588**	11,277
Employer's share of compensation costs, from Labour Canada	**904**	822
Cheque issue services from Supply and Services	**632**	613
Accommodation from Transport Canada*	**25**	—
	34,850	30,859
Total program cost	**825,566**	791,432
Less: Revenues credited directly to the Consolidated Revenue Fund (see Figure 38, page 106)	**36,318**	40,447
Estimated net program cost	**789,278**	750,985

* This service is provided as a result of the Department's air surveillance activities.

B. Fisheries and Oceans' Fleet

The Department operates an extensive marine fleet made up of its own vessels and chartered vessels. The vessels are used for biological sciences, fisheries management, physical and chemical sciences, hydrographic surveys, and also the provision of ship support to the programs of other departments, agencies and institutions. Included is the provision of a search and rescue capability. The total operating cost of the marine fleet in 1991-92 was estimated to be $64 million and 785 person-years, with an additional $12.5 million in vessel charters.

There are 271 vessels in the departmental fleet. Figure 41 shows particulars of the major ships in the fleet.

Figure 41: Major Departmental Vessels

Name	Primary Purpose	Year Built	Life Expectancy	Vessel Length (metres)	Home Port
LEONARD J. COWLEY	Fisheries patrol	1985	35	72	St. John's, Nfld.
CAPE ROGER	Fisheries patrol	1977	25	62	St. John's, Nfld.
WILFRED TEMPLEMAN	Fisheries research	1982	25	51	St. John's, Nfld.
CHEBUCTO	Fisheries patrol	1966	35	55	Dartmouth, N.S.
CYGNUS	Fisheries patrol	1982	25	62	Dartmouth, N.S.
HUDSON	Hydrography/Oceanography	1963	40	91	Dartmouth, N.S.
LOUISBOURG	Fisheries patrol	1977	20	37	Dartmouth, N.S.
MATTHEW	Hydrography/Oceanography	1990	25	51	Dartmouth, N.S.
A. NEEDLER	Fisheries research	1982	25	50	Dartmouth, N.S.
PARIZEAU	Hydrography/Oceanography	1967	35	65	Dartmouth, N.S.
E. E. PRINCE	Fisheries research	1966	25	40	Dartmouth, N.S.
F. C. G. SMITH	Hydrography	1986	25	30	Dartmouth, N.S.
PIERRE FORTIN	Fisheries patrol	1975	30	30	Quebec, Que.
LOUIS M. LAUZIER	Hydrography/Oceanography	1977	20	37	Burlington, Ont.
LIMNOS	Limnology/Hydrography	1968	30	45	Burlington, Ont.
W. E. RICKER	Fisheries research	1978	25	55	Nanaimo, B.C.
JAMES SINCLAIR	Fisheries patrol	1981	20	37	Sidney, B.C.
TANU	Fisheries patrol	1968	35	52	Sidney, B.C.
JOHN P. TULLY	Hydrography/Oceanography	1985	25	69	Sidney, B.C.
VECTOR	Oceanography	1967	25	40	Sidney, B.C.

C. Selected Program Reports

The following are presented to provide additional information on selected key initiatives being undertaken within the Department. An update has been provided, where warranted, on some of the selected program reports found in previous Expenditure Plans.

1. Atlantic Fisheries Adjustment Program

Background: On May 7, 1990, the federal government announced the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP), a 5-year, $584-million initiative designed to address the major challenges facing the Atlantic fishing industry: a declining resource base and chronic overcapacity in both the harvesting and processing sectors. The Program comprises three major components:

- **Rebuilding Fish Stocks ($150 M).** To rebuild fish stocks, the Department continues to significantly expand scientific research, implement new conservation measures to protect young fish, expand surveillance and enforcement and dockside monitoring activities, strengthen the observer program, improve the accuracy of fisheries data and increase the involvement of fishermen in scientific research. While a number of stocks have been targeted, northern cod is the primary focus of the Department's efforts.

- **Adjusting to Current Realities ($130 M).** This component focuses primarily on establishing a new $120 M program for older fish plant workers and trawlermen to assist them in the event of lay-offs from plant closures resulting from Total Allowable Catch (TAC) declines. As well, this component envisages the introduction of Individual Quotas in fisheries management and the development of a professionalization and certification program for fishermen which may eventually become a prerequisite for licensing.

- **Economic Diversification ($146 M).** This element of AFAP is composed of programs to diversify within fisheries ($50 M), outside the fisheries ($90 M) and to conduct a sector campaign geared to Canadian fish produce market expansion ($6 M). Responsibility for these endeavours is shared by the Department, Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) and Industry, Science and Technology Canada (ISTC) respectively.

Previously announced components of AFAP included $130 million for short-term adjustment measures, primarily to assist fishery-dependent communities affected by plant closures (Canada Employment and Immigration Commission (CEIC) programming) and $28 million for intensified aerial surveillance.

The Department refocused its involvement in AFAP by placing priority on those program areas which provide the most direct benefits to those individuals affected by the downturn in the fisheries. The following priorities have been identified:

1) Projects that directly assist fishermen or plant workers, including initiatives under AFAP.

2) Projects that assist industry associations, institutes and organizations that are clients of the Department. Projects could cover activities such as feasibility studies, adoption of new technology or market research; and

3) Projects carried out by the Department that are directly linked to AFAP objectives, such as northern cod research, surveillance and enforcement in the Atlantic fishery.

Accomplishments

- The Plantworker's Adjustment Program has been developed and federal/provincial agreements have been signed with Newfoundland and New Brunswick. Implementation of the program will be fully operational by late 1991/92. Negotiations with the other provinces are near finalization and signed agreements are expected shortly; and

- In the harvesting sector, the Department has developed dockside monitoring programs in select Individual Quota (IQ) fisheries in Scotia-Fundy and Gulf. Consultations are underway also with the union and fishermen's groups to develop professionalization training for Atlantic fishermen, which may eventually become a condition of licensing.

2. 1991 Atlantic Catch Failure Program

On October 4, 1991, the Minister announced a 1991 Atlantic Catch Failure Program to respond to catch failure in the Atlantic fisheries and the worst ice and water conditions in memory.

The $39-million program provided for

- Emergency job creation and fisheries employment measures to provide 45,600 weeks of Unemployment Insurance (UI) qualifying work for seriously affected fishermen and plantworkers. An emergency relief fund (ERF) of $25 million was established;

- An $8-million Atlantic Inshore Gear-Up Program to provide payments of up to $800 to inshore fishermen affected by ice conditions and the resulting catch failure in the Atlantic for the 1992 fishing season;

- $4 million within the CIDA food aid budget for herring;

- A $2.5-million Herring Export Program. This program provided 8 cents a pound to improve market access for 14,000 tonnes of herring;

- Changes to the proportional harvesting of northern cod in zone 2J3KL to direct additional cod to Atlantic groundfish plants. The offshore quota

was reassigned as follows: 20% — 2J, 40% — 3K, 40% — 3L; and

- A Task Force on Incomes and Adjustment for the Atlantic fishery to develop a long-term approach to income and employment problems for fishermen and to facilitate adjustment within the industry.

3. Fishery Development Agreements and Programs (Cooperation Agreements)

Atlantic Fisheries Development Agreements were initiated in 1984 under the Economic Regional Development Agreements (ERDA). The intent was to enhance the viability and stability of the fishing industry, thereby contributing to the economic development of these provinces. The agreements in effect are as follows:

- In 1987, the federal government entered into a three-year Subsidiary Agreement with Quebec. The federal and provincial governments each contributed $17.5 million;

- In 1988, the federal government and the province of Newfoundland signed a five-year Newfoundland Inshore Fisheries Development Agreement. The federal government committed $42 million for this program, the province $18 million;

- In 1988 and 1989, the federal government entered into five-year Cooperation Agreements on Fisheries Development with Prince Edward Island and New Brunswick. The Cooperation Agreements fall under the umbrella of ERDAs. The federal government committed a total of $19.2 million to the two agreements while the two provinces contributed a total of $11 million;

- In 1990, the federal government entered into a four-year Cooperation Agreement with the Province of Nova Scotia. The federal government contributed a total of $4.8 million while the province's contribution was $3.2 million;

- In June 1989, the federal government initiated, as part of the Canada-Quebec Subsidiary Agreement, the Fisheries and Aquaculture Testing and Experimentation Program. The Program received $10 million of federal funding for a six-year period, 1989 to 1995. In October of 1991, an additional $3.6 million was provided for the Program bringing its total funding to $13.6 million; and

- In August 1990, the federal government commenced a five-year program — the Quebec Federal Fisheries Development Program — for the purpose of revitalizing the Quebec fisheries. The federal government committed $53 million to this program: $5 million to promote the establishment of a marketing structure for Quebec fishery products; $5 million to help diversify the processing sector and increase its productivity; $18 million to restructure and improve the productivity of the harvesting sector; $8 million to facilitate the

adjustment of workers affected by layoffs; $13 million to fishery and aquaculture research and for infrastructure adjustments as a result of restructuring; and $4 million for program implementation.

The duration and size of financial commitments for the federal-provincial agreements are displayed in Figure 42.

Figure 42: Federal/Provincial Fisheries Development Agreements

Province	Date Signed	Termination Date	Federal/Provincial Share ($M)	Total ($M)
Newfoundland	November 1988	March 31, 1993	42.0/18.0	60.0
Prince Edward Island	October 1988	March 31, 1994	7.5/3.1	10.6
New Brunswick	November 1989	March 31, 1994	11.7/7.9	19.6
Nova Scotia	July 1990	March 31, 1994	4.8/3.2	8.0
Quebec*	June 1989	March 31, 1994	13.6/0	13.6
Quebec*	August 1990	March 31, 1995	53.0/0	53.0

* Federally delivered program.

Implementation: Responsibility for implementing the federal-provincial agreements rests with management committees composed of federal and provincial representatives. These committees are responsible for the administration and management of the agreements, for communications activities and for coordinating the agreements with other federal and provincial programs.

Objective: The overall objective of the Newfoundland Inshore Fisheries Development Agreement is to modernize the inshore fishery in order that the benefits from the fisheries resource be maximized.

The objectives of the current New Brunswick and Prince Edward Island Cooperation Agreements are to

- enhance the quality of fish and seafood products thereby increasing trade opportunities and product competitiveness;
- improve the efficiency of the fishing and fish processing industry;
- increase productivity;
- enhance and diversify the resource base, leading to a more diversified rural economy and broader investment, thereby strengthening the provincial fishing industry and its contribution to the economy; and
- set out measures to be undertaken by Canada and the provinces in support of fisheries and aquaculture development.

The objectives of the Nova Scotia Cooperation Agreement are to

- move toward a self-sustaining entrepreneurial environment in the fishing industry with the long-term result of more successful small and medium-sized fisheries businesses;
- create more lasting employment opportunities and increased fisheries income;
- enhance the fisheries resource base, seafood production and markets;
- improve the conservation of fish stocks and their habitat, especially for groundfish, thereby improving the viability of the fishing industry;
- further develop existing products and markets and to increase their competitiveness;
- upgrade and develop appropriate new technologies and enhance human resources in the industry; and
- develop the Aboriginal fisheries.

The objective of the Fisheries and Aquaculture Testing and Experimentation Program in Quebec is to stimulate, through contributions to business, technological innovation, new product development and new harvesting and processing methods.

The objective of the $53-million Quebec Federal Fisheries Development Program is to promote the long-term viability of the Quebec fishing industry and provide assistance to persons employed in the fisheries and in fisheries-depenedent communities.

Accomplishments: The five-year Newfoundland Inshore Fisheries Development Agreement is moving towards completion in 1992-93. The most important results are in the areas of harvesting, processing and resource development. In harvesting, focus has been on skills development, infrastructure improvements and fleet efficiency and rationalization. Fishermen's training programs have been overhauled and decentralized to their communities. As a result, participation rates have dramatically increased. Marine Service Centres have been constructed or upgraded and unloading facilities installed in a number of locations. Significant improvements have been made in the inshore fleet's operational efficiency through the vessel upgrading program. In the processing sector, product quality has been improved, value added products developed and greater utilization of a number of products attained. These include turbot, redfish, Iceland scallop, and grenadier. There has also been success in developing products using fish discards.

The Canada-New Brunswick Cooperation Agreement has completed two years of activities. Major projects include a $750,000 lobster promotion scheme. The province's bloater plants have been upgraded, resulting in important improvements in the quality of the end product (smoked herring). Other areas of success include the development and transfer of technology for the herring fishery, exploratory stimpson

clam and hagfish fisheries and assistance for native fishermen to enter the commercial fisheries.

Under the Canada/Prince Edward Island Cooperation Agreement, aquaculture continues to dominate. During the first two years of the Agreement almost 70 percent of the project funding was directed to this sector. Oyster shellbed enhancement projects have resulted in a marked increase in oyster production. Funds were also expended on mussel, clam and scallop aquaculture. As well, $700,000 was allocated to the Atlantic Veterinary College for the development of diagnostic and support services for the aquaculture industry.

Implementation of the Canada-Nova Scotia Cooperation Agreement has resulted in the funding of a number of projects in such areas as resource base enhancement, technology upgrading and innovation, and native fisheries development. Progress has been made toward the development of an inshore commercial fishery for silver hake. This is the largest groundfish resource on the Scotian Shelf. Assistance has been related to improving specific harvesting and processing technology necessary for this species. In aquaculture, a technology transfer project has assisted scallop producers develop more productive growing methods. Joint Cooperation Agreement/Industry funding to Dalhousie University will enable a mutli-year investigation into ocean productivity and the life cycles of cod and scallops, two of the province's key fisheries resources.

The Quebec Fisheries and Aquaculture Testing and Experimentation Program has, since 1989, approved 117 projects of a total value of $9 million. Half of the projects are related to new product development for both traditional and underutilized species. About 30 percent are related to research and development in aquaculture. Most of these projects involve mussels, scallops or salmon aquaculture and are designed to increase industry profitability. About 10 percent of projects provide assistance for introducing new technologies in the processing sector.

Projects for the $53-million Quebec Federal Fisheries Development Program were initiated in the spring of 1991 and are being monitored.

4. Aboriginal Fisheries

Following the Supreme Court's ruling on the *Sparrow* case, which involved the right of native people to fish for food, societal and ceremonial purposes, the Department has implemented the new procedures and programs described below.

Aboriginal Fisheries Strategy: Beginning in the spring of 1991, the Department negotiated co-management agreements in British Columbia and the Atlantic provinces. This program is designed to assist native peoples in managing the fishery and fishery habitat and contributed to the overall stability of the industry, especially in British Columbia which experienced the strongest ramifications of the *Sparrow* decision. Under this program, 150 agreements were signed with $11 million provided directly to aboriginal groups.

This program has proven so successful that the Department will be launching a wider program to negotiate interim agreements over the next five years. These

interim agreements with natives will contain multi-year plans for the management of the aboriginal fishery, programs for fisheries management, habitat restoration, fisheries research and fisheries enhancement and a process with objectives to govern future dealings between Fisheries and Oceans and the First Nations. The agreements may also define allocations to the aboriginal fishery, the time and place of fishing to the extent necessary to ensure conservation of stocks, disposition of the catch and responsibilities for management of the fishery within the fishing plan, as well as specific economic development initiatives.

Post-*Sparrow* Regulatory Review. Regulations promulgated under the Fisheries Act have been reviewed to ensure consistency with the *Sparrow* judgement. The results of this review have been conveyed to the provincial and territorial governments.

Interim Policies on the Aboriginal Food Fishery and Enforcement with the Aboriginal Food Fishery. The Department has drafted policies to guide the administration and enforcement of aboriginal food fishing in areas where it maintains direct responsibility for regulating the fishery. Finalization of these interim policies will involve consultation with native peoples.

5. Canada-European Community Fisheries Relations

Fundamental differences continue between the European Community (EC) and Canada regarding conservation of fishery resources in the Northwest Atlantic. Continuation of fishing contrary to NAFO conservation decisions by EC vessels and vessels registered in countries that are not members of NAFO has provoked sharp public reaction in Canada.

Current Status: Canada's initiatives to end foreign overfishing have had some positive results. The EC accepted eight of eleven NAFO conservation decisions for 1991 and assigned a fisheries patrol vessel to the NAFO Regulatory Area for seven months in 1991, a significant improvement over previous years. For the first time since 1985, the EC took steps in 1991 to curtail EC catches by closing some EC fisheries sufficiently early in the fishing season. NAFO members agreed on improvements to surveillance and control, including a NAFO "hail system," which became effective in July 1991, and use of aerial surveillance in the NAFO regulatory area to enforce the hail system. The NAFO Standing Committee is continuing discussions on improvements to the system of surveillance and control in the Regulatory Area and will meet again in February 1992.

NAFO members conducted joint diplomatic discussions with non-member governments in 1991, requesting that they withdraw their vessels from fishing in the NAFO area. In response to these diplomatic discussions and diplomatic initiatives by Canada, Panama directed its vessels to respect NAFO conservation decisions and some other non-member vessels ceased to fish in the NAFO area in 1991. Canadian surveillance evidence is being provided to non-member governments to assist their enforcement actions. The NAFO Standing Committee on Non-Member Fishing is continuing discussions on additional measures and will meet again in early 1992.

Under the leadership of the Ambassador for Fisheries Conservation, bilateral

discussions with the EC began in 1991 aimed at obtaining EC compliance with established quotas and legitimate fishing opportunities in the northwest Atlantic. Provincial and Atlantic fishing industry representatives were consulted regularly regarding these discussions.

Course of Action: The government will continue its efforts to end foreign overfishing in the northwest Atlantic outside the Canadian 200-mile limit by both EC and other foreign vessels. Canada will pursue discussions with NAFO to ensure effective international control in the Regulatory Area and to eliminate non-member fishing. In consultation with provincial and industry representatives, bilateral contacts will continue with the EC. The long-term legal initiative to develop new and more effective rules of international law applicable to high-seas fishing will be pursued.

6. Reforming Licensing and Allocation

On November 26, 1991, the Minister announced a proposal for a new system of administering current licensing and allocation policies.

Two new Regional Fisheries Management Agencies would be created — one for the Atlantic coast and one for the Pacific coast — to manage, under ministerial policy direction, licensing and allocation for the Atlantic and Pacific marine commercial fisheries, as well as the tidewater Pacific recreational fishery. Separate Atlantic and Pacific agencies would be proposed because of the wide differences between the fisheries on the two coasts — for example, the different international contexts and biological differences in the principal stocks.

Consultation and Implementation: With the benefits of comments by industry participants, these proposals will be developed into legislation to be put before Parliament in the first half of 1992. There would be further opportunity for public consultation through the Parliamentary process.

Agency Structure: Possibilities for agency structure include the following:

- Members of each agency could be appointed by the government for a fixed term. They could be knowledgeable in the fishery but without an active stake in it. There could be regional balance in the selection of the members, so that different coastal regions were well represented.
- The agencies could be obliged to consult with the public before establishing allocations.
- Hearings could be conducted by an agency's regional panels, which would reflect regional interests and knowledge, and provide greater flexibility.
- A provision could be included for formal appeal of certain decisions. However, there would be no right of appeal to the Minister or to the federal Cabinet.

Licensing: The Minister could continue to give clear policy direction on licensing.

Each agency could administer, in the Minister's name, the licensing functions now performed by the Department:

- The agencies could undertake routine licence renewals and licence transfers and allocate licences in new or under-subscribed fisheries.
- In issuing licences, the agencies could be obliged to attach the conservation-based terms and conditions prescribed by the Minister.
- The agencies could maintain a licence register.
- In cases of fisheries violations, the agency could suspend, cancel or refuse to renew a licence. These administrative sanctions would be imposed only after an agency hearing to review evidence brought forward by departmental enforcement officers.
- The agencies could also be empowered to hear licence appeals and appeals of administratively imposed licence suspensions, cancellations and non-renewals.
- On the Minister's direction, the agencies could hold public hearings into licensing policy issues and make recommendations to the Minister.

Allocation: Based on ministerial policy direction and conservation decisions, each agency could allocate the annual harvest among various user groups and between fleet sectors and fishing zones. The agencies could retain the current advisory committee system, although the agencies could choose to make improvements to make it more accessible and effective.

D. Index of Selected Program Reports from Previous Expenditure Plans

1989-90 Expenditure Plan

1. First round of the ERDAs (Economic and Regional Development Agreements)
2. Seal Management
3. Sea Lamprey Control Program
4. Salmonid Enhancement Program
5. Enhanced Molluscan Shellfish Monitoring, Surveillance Enforcement and Research
6. Fishing Vessel Insurance Plan
7. Oceans Development

1990-91 Expenditure Plan

1. Cooperation Agreements
2. Geoduck Management
3. Salmonid Enhancement
4. Canada-European Community Fisheries Relations
5. Air Surveillance
6. Sampling Program for Dioxins and Furans
7. Long Range Transport of Airborne Pollutants (LRTAP)

1991-92 Expenditure Plan

1. Atlantic Fisheries Adjustment Program
2. Green Plan
3. Cooperation Agreements
4. Free Trade Agreement — Salmon and Herring
5. Individual Vessel Quotas (IVQ)/Sablefish Management
6. Enhancement of the National Inspection Program
7. Quality Management Program
8. Canada-European Community Fisheries Relations
9. Air Surveillance
10. Operational Indicators

E. Relationship of Program Objective to Legislation

Legislative Base	Program Objective
Government Organization Act Section 5 Fisheries Act	To undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters, and to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans.
Government Organization Act (1979) — Section 5 Fisheries and Oceans Research Advisory Council Act Canada Shipping Act requires use of DFO/CHS charts	To ensure that scientific information of the highest international standard is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations, and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in carrying out aquatic activities.
Fisheries Act Fisheries Protection Act Fisheries Development Act	To conserve, protect, develop and enhance the Coastal fishery resource base and its habitat, and to provide for the management, allocation and control of the commercial, native and recreational fisheries in marine and inland waters to maintain and develop benefits from the use of the resource, and to provide services and infrastructure in support thereof.
Fisheries Act Inspection Act	To provide assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian and/or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards.
International Conventions and Treaties	To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.
Government Organization Act Fishing and Recreational Harbours Act Fisheries Improvement Loans Act Appropriations Acts re: Fishing Vessel Insurance Plan Fisheries Prices Support Act Coastal Fisheries Protection Act North Pacific Fisheries Convention Act Northern Pacific Halibut Fishery Convention Act Freshwater Fish Marketing Act Great Lakes Fisheries Conservation Act Pacific Fur Seals Convention Act Saltfish Act Territorial Sea and Fishing Zones Act	To provide executive direction and coordination, corporate administrative services and human resource planning in support of the Program, and to direct the acquisition and to provide the framework for the management of capital resources and assets for the Program, and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs, and to provide assessment, analysis and policy and program planning and advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests, and to develop and promulgate the Department's national regulations and the direction of the Department's enforcement activities.

Glossary

Aquaculture	The cultivation of aquatic life (plants, shellfish and finfish).
Biodegradable	Material that, when lost or discarded, has a relatively high decomposition rate.
Biomass	The abundance, in tonnes, of a stock. Also known as stock size.
Bycatch	The unintentional catch of one species when the target is another.
Catch monitoring	Activities required to record the quantities of fish being caught and landed by the fishery.
Catch rate	Volume of fish caught per amount of fishing effort expended.
Discarding	The intentional dumping of unwanted fish at sea.
Dragger	Fishing vessel less than 30.5 metres (100 feet) in length that catches fish with a trawl.
Effort controls	Regulatory measures used to limit the use of fishing effort.
Enterprise Allocation (EA)	Quota allocated to an enterprise (company).
Exploitation	The harvesting of fish.
Fishing capacity	The ability of a fishing vessel or fleet to catch fish.
Fishing effort	Fishing activity measured in units of time (hours, days).
Fixed gear	Fishing equipment which catches fish passively, i.e., longlines, traps and gillnets.
Fleet sector	A group of fishing vessels with common characteristics.
Flounder	Collective term used to describe the flatfish species of groundfish, i.e., plaice, sole, winter flounder, yellowtail, etc.
Full- and part-time fishermen	Full-time fishermen are individuals who normally fish all or most of the season available to them in their localities. Those who fish for shorter periods are referred to as part-time fishermen.
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade. A multi-lateral treaty, the basic aim of which is to liberalize world trade and place it on a more secure basis. At present, 98 governments subscribe to the Agreement.

Gillnet	A long rectangular net, usually anchored near the ocean bottom, which catches fish by entanglement or snaring at the gills. If the net becomes separated from its surface buoy it can continue to "fish" indefinitely without being retrieved. This is called "ghost-fishing."
Ghost-fishing	See Gillnet.
Groundfish	Collective term used to describe species that feed near the ocean bottom. The principal species include cod, haddock, redfish, pollock and flounder.
Highgrading	The discarding of lower valued fish in preference for higher valued fish.
Individual Quota (IQ)	Quantity of fish allocated on an annual basis to either a vessel or person.
Individual Transferable Quota (ITQ)	Individual quota which can be transferred to others in the fishery.
Inshore	Fleet sector consisting mostly of independently owned vessels under 30.5 metres (100 feet) in length, supplying small independently owned processing plants.
Juvenile	Fish too young to spawn.
Longline	A line of baited hooks, anchored to the ocean bottom and retrieved at intervals by a vessel called a longliner.
Marine	A salt water environment (as opposed to fresh water).
Mobile gear	Fishing equipment towed behind a vessel in active pursuit of fish (see trawl).
NAFO Divisions	Fishing zones off Canada's east coast established by NAFO and identified by alpha-numeric codes.
Northern cod	Popular term for the cod population found from the northern half of the Grand Banks to the Hamilton Inlet Bank off Labrador (NAFO Divisions 2J, 3KL).
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)	An international organization responsible for providing management advice on fisheries of interest to Canada and member states.
Offshore	Fleet sector consisting of vessels greater than 30.5 metres (100 feet) feet in length and usually owned by vertically integrated companies with large processing plants.
Overfishing	Harvesting activity by fishing fleets which catches quantities of fish in excess of the TAC.

Population	Synonymous with stock.
Quotas	Quantities of fish allocated to various fleets, the sum of which equals the TAC.
Recruitment	The entry into the stock of young fish which have grown to a harvestable size.
Stock assessment	The scientific activity conducted to determine the size and potential yield of a fish stock.
Stock	A group of fish of the same species which live and reproduce within a defined geographical area and generally do not mix with those in other areas.
Survey	Fishing for research purposes to determine characteristics of fish populations.
Sustainable Fisheries	Stewardship of the fisheries resource and the fish habitat resource base to provide for the social and economic needs of the present in a way that future generations may meet their own needs.
Tonne (t)	Metric ton. One thousand kilograms (2204 lb.). The standard unit of volume in fisheries statistics. It is abbreviated as t.
Total Allowable Catch (TAC)	For each distinct stock of fish, an annual determination of a total maximum permitted catch level.
Trawl	A bag-like fishing net which captures fish by being towed behind the vessel along the ocean bottom.
Trip limit	Amount of fish permitted to be caught during one trip.
Underutilized Species	Species of known or unknown quantities which have the potential to be more fully exploited on a commercial and marketable basis by Canadian fishing enterprises.

Index

200-mile zone, *10, 16, 23, 51, 62, 117*

A

Aboriginal Cooperative Fisheries & Habitat Management, *12, 13, 55, 57, 104*
Aboriginal fisheries, *29, 39, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 90, 91, 115, 116*
Acid rain, *9, 45, 89*
Air surveillance, *13, 62, 108, 110, 116, 119*
Aquaculture, *25, 26, 31, 33, 36, 38, 39, 41, 43, 45, 46, 52, 54, 69, 90, 103, 104, 115*
Aquaculture Strategy, *25, 43, 90*
Arctic Marine Conservation Strategy, *28*
Arctic research, *34, 46*
Arctic research evaluation, *34*
Atlantic Canada Opportunities Agency, *26, 30, 40, 44, 110*
Atlantic Catch Failure Program, *9, 88, 111*
Atlantic Fisheries Adjustment Program, *9, 12, 13, 14, 15, 31, 41, 46, 53, 88, 103, 104, 105, 110, 119*
Atlantic Fisheries and Pacific and Freshwater Fisheries, *17, 51, 55*
Atlantic Inshore Gear-up Program, *30, 88, 104, 111*

B

Barriers to women in the workplace, *92*
Bedford Institute of Oceanography, *20, 28*
Beluga Management Plan, *59, 64*

C

Canada-European Community Fisheries Relations, *10, 77, 78, 116, 117, 119*
Canada/France, *42, 78*
Canada-Nova Scotia Cooperation Agreement on Fisheries Development, *15*
Canada Oceans Act, *40*
Canada-United States agreements, *71, 77, 79, 80, 81*
Canada-United States-Mexico Free Trade Agreement, *77, 79*
Canada-United States Pacific Salmon Treaty, *31, 32, 79*
Canadian Environmental Assessment Act, *9*
Canadian Saltfish Corporation, *15, 85, 107*
Catch failure, *9, 88, 111*
Charting and mapping, *49, 106*
Climate change research, *20, 36, 37, 46, 89*
Commercial fisheries, *21, 34, 55, 58, 59, 60, 61, 86*

Commonwealth of Independent States (USSR), *46, 80, 81*
Constitution Act, *16*
Contaminants, *34, 36, 37, 38, 45, 47, 48*
Cooperative/Cooperation agreements, *26, 55, 68, 69, 119*

D

Dioxin/Furan, *13, 14, 48, 119*
Dixon Entrance, B.C., *81*
Dockside Monitoring Program, *31, 59, 62, 65, 89, 110*
Driftnet fishing, *42, 80*

E

Economic and Regional Development Agreements (ERDAs), *26, 112, 119*
Employment equity, *92*
Enforcement, *10, 20, 30, 31, 35, 51, 53, 54, 62, 64, 70, 77, 79, 80, 81, 85, 94, 95, 110, 111, 116, 118*
Environment, *45, 46, 48, 53, 90, 93, 97*
Environment Canada, *63, 89*
European Community, *10, 77, 78, 79*

F

Federal-Provincial-Territorial agreements, *58, 59, 68, 88, 91, 104, 112*
Fish Health Protection Program, *43*
Fish Inspection Program, *26, 30, 70, 106*
Fish inspection regulation, *30, 33*
Fisheries Act, *45, 48, 88, 121*
Fisheries and Habitat Management, *17, 51, 52, 55, 71*
Fisheries and Oceans fleet, *86, 98, 109*
Fisheries Development Act, *120*
Fisheries Improvement Loans Act, *85, 105, 107, 120*
Fisheries Prices Support Act, *103, 120*
Fisheries Prices Support Board, *85*
Fishing Vessel Insurance Program, *20, 84, 85, 119, 120*
Food inspection system, *14, 15*
Foreign fishing vessels control/overfishing, *65, 77, 78, 95*
Fraser River Sustainable Management Initiative, *9, 64, 89*
Free Trade Agreement, *15, 35, 66, 77, 79, 119*
Free Trade Agreement working groups, *35, 79*
Freshwater Fish Marketing Corporation, *23, 85, 107, 120*

G
GATT, *77, 79*
Geoduck, *24, 119*
Global Positioning System, *49*
Great Lakes Action Plan, *47*
Great Lakes Water Quality Agreement, *45, 47*
Green Plan, *9, 12, 13, 14, 46, 47, 48, 63, 89, 119*
Groundfish Management Plan, *23*

H
Habitat management and protection, *9, 26, 36, 44, 45, 47, 51, 63, 85, 89*
Habitat Management Program, *15, 17, 50, 63*
Hail system, *10, 79*
Harbour revitalization/maintenance, *20, 86, 93, 100, 105*
Herring Export Program, *30, 113*
Herring processors grants, *13*
High seas driftnet fishing, *42, 81*
Hydrography, *36, 37, 38, 49, 97*

I
Ice Compensation Program, *9, 12, 103, 111*
Import Inspection Program, *35*
Individual quotas, *24, 31, 58, 61, 111*
Individual transferable quotas, *62, 89*
Individual vessel quotas, *12, 119*
Inspection services, *11, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 98*
Institute of Ocean Sciences, *28, 48*
International Fisheries Commissions and Organizations, *78, 99, 105*
Inuvialuit Final Agreement, *12, 13, 31, 32, 33, 104*

J
Joint Global Ocean Flux Study, *46*

L
Labrador Inuit Framework Agreement, *56*
Labrador Shrimp Company, *12, 13, 105*
Licensing, *10, 34, 35, 51, 58, 60, 86, 95, 106, 110, 111, 117, 118*
Living Marine Resources for Earth Summit, *9, 90*
Long Range Transport of Airborne Pollutants Program, *15, 119*

M

Marine Mammal Management, *64*
Marine Products Research and Development Centre, *12, 13, 15, 103*
Marine science, *28, 36*
Marine Science Strategic Plan, *40*
Maurice Lamontagne Institute, *20, 28*
Molluscan shellfish, *71, 119*

N

National Biotechnology Strategy Fund, *15*
National Fish Inspection Program, *30, 119*
National Fisheries Data Initiatives, *91*
National Marine Council, *27, 40*
Native fisheries, *22, 44, 56, 57, 85, 90, 115, 116*
New Brunswick ERDA, *68, 104, 112, 113, 114*
Newfoundland Inshore Fisheries Development Subsidiary Agreement, *68, 104, 112, 113, 114*
North Pacific Marine Science Organization, *80*
Northern cod, *23, 30, 31, 41, 46, 58, 110, 111*
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO), *10, 78, 82, 116*
Nova Scotia Cooperation Agreement, *13, 14, 104, 112, 115*
Nova Scotia ERDA, *104, 112, 113, 114*

O

Oceans strategy, *40*
Oceans Strategy Action Plan, *28, 40*
Oceans sector technology/science, *27, 28, 38, 40*
Offshore development, *36, 37*
Offshore Inspection Program, *35, 71, 72, 74*
Over-the-side sales, *58*

P

Pacific and Freshwater Fisheries, *17, 50, 55, 63*
Pacific Halibut Commission, *66*
Pacific Salmon Commission, *66, 82*
Petroleum development offshore, *16, 20*
Plant Workers Adjustment Program, *13, 32, 88, 111*
Policy for the Management of Fish Habitat, *15, 17, 45, 51, 63*
Prince Edward Island ERDA, *68, 104, 112, 113, 114, 115*
Public Service 2000, *39, 92*

Q
Quality Management Program, *30, 72, 74, 119*
Quebec ERDA & Experimentation Program, *13, 104, 112, 113, 114, 115*
Quebec Federal Fisheries Development Program, *12, 13, 14, 15, 41, 104, 112, 113*
Quebec Scientific Effort, *14*

R
Recreational fisheries, *29, 30, 50, 52, 53, 69, 86, 91*
Reform of licensing and allocation systems, *10, 34, 35, 60, 117*
Research and development, *37, 46, 53, 67, 105*
Resource and Industry Development, *17, 51, 52, 67*
Revenue, *14, 27, 106*

S
Salmonid Enhancement Program, *15, 20, 43, 44, 52, 69, 100, 119*
Science and technology, *28, 40, 49, 53*
Sea Lamprey Control Program, *66, 119*
Seal management, *104, 119*
Small craft harbours, *20, 84, 86, 87, 93, 100, 105, 106*
Soviet Union see Commonwealth of Independent States
St. Lawrence Action Plan, *47*
Sustainable Fisheries and Oceans policy, *40, 90*
Surveillance, *51, 53, 78*

T
Task forces, *30, 58, 89, 112*
Total allowable catch, *23, 53*
Toxic substances, *20, 37, 45, 47, 89*
Transfer payments, *103*

U
Underutilized species, *54, 67, 68, 103, 104*
United Nations Conference on Environment and Development, *9, 10, 42*
U.S.S.R. see Commonwealth of Independent States

V
Vessel Acquisition Strategy Plan, *86, 87*

W
World Ocean Circulation Experiment, *46*

Pêches et Océans

Budget des dépenses 1992-1993

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1993-III-56
ISBN 0-660-56996-5

Imprimé sur du papier recyclé

Printed on recycled paper

Budget des dépenses 1992-1993

Partie III

Pêches et Océans

Préface

Ce Plan de dépenses sert de document de référence. Il contient donc plusieurs niveaux de détails pour répondre aux besoins variés de ses lecteurs.

Le Plan comprend trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans actuels et de leur rendement. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit un complément d'information sur les coûts et les ressources, ainsi que des analyses spéciales permettant au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée de précisions sur les autorisations de dépenser, tirées de la Partie II du Budget et du Volume II des Comptes publics. Cela noue un lien avec les autres documents budgétaires et facilite l'évaluation du rendement financier du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document vise à permettre un accès facile à des renseignements précis. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section, et le résumé financier présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent plus particulièrement.

Note: Comme indiqué à la section I, pp. 18 à 20, le Ministère a fait l'objet d'une restructuration mineure en 1991-1992, soit le regroupement des activités Pêches de l'Atlantique et Pêches dans le Pacifique et en eaux douces au sein du nouveau secteur des Opérations des pêches. Toutes les données contenues dans ce document quant aux dépenses prévues ou réelles ont été rajustées en fonction de cette fusion.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993 5

B. Utilisation des autorisations de 1990-1991 7

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1992-1993 et rendement récent

1. Faits saillants 9
2. Sommaires financiers 11

B. Contexte

1. Introduction 17
2. Mandat 17
3. Objectif du Programme 18
4. Organisation du Programme en vue de son exécution 18
5. Nature des activités 21

C. Perspective de planification

1. Pêche commerciale 22
2. L'industrie aquicole 27
3. Secteur des océans 28
4. Pêche récréative 30
5. Initiatives 31
6. État des initiatives annoncées antérieurement 33

D. Efficacité du Programme

1. Recherche aquicole 35
2. Recherche arctique 36
3. Répartition des allocations, délivrance de permis et réglementation pour le Pacifique 36
4. Programme d'inspection des importations 37
5. Application de l'accord de libre-échange au saumon et au hareng du Pacifique — cadre d'évaluation 37

Section II
Analyse par activité

A. Sciences 38
B. Opérations des pêches 55
C. Services d'inspection 80
D. Affaires internationales 86
E. Politiques intégrées et soutien de programmes 94

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 107
2. Besoins en personnel 108
3. Dépenses en capital 110
4. Paiements de transfert 117
5. Recettes 120
6. Prêts, dotation en capital et avances 121
7. Coût net du Programme 122
B. Flottille de Pêches et Océans 123
C. Rapports sur certains programmes
1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique 124
2. Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique 125
3. Programmes et ententes de développement des pêches (ententes de coopération) 126
4. Pêches autochtones 130
5. Relations entre le Canada et la Communauté européenne en matière de pêche 131
6. Réforme du régime de délivrance des permis et d'attribution des allocations 132
D. Répertoire des rapports sur certains programmes exposés dans des plans de dépenses antérieurs 135
E. Liens entre les objectifs du Programme et la loi 136

Glossaire 137

Index 140

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993 — Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal 1992-1993**	Budget principal 1991-1992
1	Dépenses de fonctionnement	**599 851**	587 318
5	Dépenses en capital	**99 578**	103 966
10	Subventions et contributions	**41 732**	22 140
(L)	Ministre des Pêches et Océans — Traitement et allocation pour automobile	**51**	51
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	**1 000**	1 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**48 504**	46 098
	Total du Ministère	**790 716**	760 573

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédit	(en dollars)	**Budget principal 1992-1993**
Pêches et Océans		
1	Pêches et Océans — Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part desdites commissions dans les programmes à frais partagés.	**599 851 000**
5	Pêches et Océans — Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale.	**99 578 000**
10	Pêches et Océans — Subventions inscrites au Budget et contributions.	**41 732 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal 1992-1993**					
	Années-personnes autorisées	Budgétaire			**Total**	Budget principal 1991-1992
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Sciences	2 210	218 087	10 249	835	**229 171**	219 408
Opérations des pêches	2 011	221 951	10 763	25 172	**257 886**	239 415*
Services d'inspection	547	36 860	1 134	—	**37 994**	39 207
Affaires internationales	20	4 818	—	—	**4 818**	4 957
Politiques intégrées et soutien de programmes	1 394	166 690	77 432	16 725	**260 847**	257 586*
	6 182	648 406	99 578	42 732	**790 716**	760 573
Années-personnes autorisées en 1991-1992	6 063					

* Comprend la fusion de 1991-1992 des secteurs des Pêches de l'Atlantique, des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces moins le transfert de 9 années-personnes et de 889,1 millions de dollars — Des dépenses relatives à la gestion et au développement durable des pêches et de l'habitat, de l'ancienne activité des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces, à Politiques intégrées et soutien des programmes.

B. Utilisation des autorisations de 1990-1991 — Volume II des Comptes publics

Crédit	(dollars)	Budget principal	Total disponible	**Utilisation réelle**
	Budgétaire			
	Pêches et Océans			
1	Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part desdites commissions dans les programmes à frais partagés.	521 794 000	587 047 300	**586 430 434**
5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale.	144 651 000	137 781 200	**137 655 786**
10	Subventions inscrites au Budget et contributions.	15 109 000	20 667 000	**19 735 513**
(L)	Ministre des Pêches et Océans — Traitement et allocation pour automobile	49 400	49 825	**49 825**
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	1 000 000	163 906	**163 906**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 103 000	45 169 000	**45 169 000**
(L)	Remboursement des montants attribués aux recettes des années précédentes	—	462 039	**462 039**
	Total du Programme — Budgétaire	**724 706 400**	**791 340 270**	**789 666 503**

Utilisation des autorisations de 1990-1991 — Volume II des Comptes publics (Suite)

Crédit (dollars)		Budget principal	Total disponible	Utilisation réelle
	Non budgétaire			
L38b	Aide au Régime d'assurance des bateaux de pêche sous forme d'avances	—	150 000	—
L23b	L'Office canadien du poisson salé — Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la Loi sur le poisson salé. Le total de tous montants empruntés par l'Office est limité à 50 000 000 $. (Net)	—	6 000 000	**(12 600 000)**
L30b	L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce — Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce. Le total de tous montants empruntés par l'Office est limité à 26 000 000 $. (Net)	—	3 844 181	**(9 655 819)**
	Total du Programme — Non budgétaire	**—**	**9 994 181**	**(22 255 819)**

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1992-1993 et rendement récent

1. Faits saillants

Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA): Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral annonçait la mise sur pied du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, un programme quinquennal visant à résoudre les principaux problèmes touchant l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, soit un déclin du capital-ressources et une surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation. Lors de sa mise en branle, le PAPA a concentré ses efforts sur trois grands aspects, soit la reconstitution des stocks, l'adaptation à la conjoncture actuelle et la diversification économique de l'industrie.

Les pêcheurs de l'Atlantique ont rencontré en 1991-1992 des problèmes qui ont amené le gouvernement à implanter plusieurs programmes particuliers, dont le Programme d'indemnisation lié aux conditions des glaces (qui fait suite aux pires conditions de glace des dernières années) et le programme d'aide relatif à l'échec des pêches.

Compte tenu de ces problèmes et de la nécessité d'aider plus directement la population du Canada atlantique, on a décidé de réorienter le PAPA pour qu'il assure un meilleur soutien direct aux personnes et aux collectivités qui dépendent de la pêche. On trouve plus de détails sur ce programme dans les sections "État des initiatives annoncées antérieurement" (page 32) et "Rapports sur certains programmes" (page 124).

Habitat/environnement: Pour 1992-1993, on prévoit de

- préparer le Ministère (notamment par l'élaboration de procédures internes) à la mise en application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale;
- concrétiser les initiatives du Plan vert relevant du MPO, notamment le programme de gestion durable du fleuve Fraser; et
- poursuivre l'élaboration d'une politique ministérielle sur le développement durable des ressources halieutiques et océaniques. Un volet de cette politique, soit la position du Canada concernant les ressources marines vivantes, sera dévoilé au "Sommet de la Terre" — la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement — qui aura lieu au Brésil en juin 1992.

Tous ces projets s'appuient sur de récentes réalisations. Par exemple, on a obtenu des fonds pour une importante initiative du Plan vert, le Plan de gestion

durable du fleuve Fraser, et l'on a également coordonné des propositions concernant diverses initiatives du genre (changement climatique, pluies acides, produits toxiques, Commission Brander Smith concernant la sécurité des navires-citernes sur la côte ouest, etc.). L'année dernière, le Ministère a également joué un rôle de premier plan dans l'étude et l'élaboration de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et des règlements y afférents.

Relations Canada-Communauté européenne: Comme suite aux initiatives lancées par le Canada sur divers fronts (diplomatie, information publique, droit international), la Communauté européenne (CE) a posé un geste pour l'accroissement des mesures de conservation hors de la zone canadienne de 200 milles en acceptant huit des onze décisions prises par l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest) pour 1991. La CE a également dépêché un navire de patrouille dans le secteur régi par l'OPANO pour une période de sept mois en 1991 (une amélioration considérable par rapport aux années précédentes) et soutenu l'adoption du système de rapports radio des prises, que l'OPANO a implanté en juillet 1991. (Ce système oblige les navires de pêche à signaler leur position sur les bancs de pêche, pour les empêcher d'attribuer leurs prises à d'autres zones.)

En 1992-1993, le gouvernement canadien continuera de faire obstacle à la surpêche pratiquée par des navires de la CE et d'autres pays hors de la zone canadienne de 200 milles, dans le nord-ouest de l'Atlantique. Plus particulièrement, le Canada profitera de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (le "Sommet de la Terre"), qui aura lieu au Brésil en juin 1992, pour faire valoir ses objectifs juridiques. Pour un complément d'information, voir la section "Rapports sur certains programmes" (page 131).

Réforme du processus de délivrance de permis et d'attribution des allocations: Le 26 novembre 1991, le Ministre annonçait le lancement d'un programme de consultation publique sur la réforme administrative des politiques actuelles de délivrance des permis et de répartition des allocations. Il s'engageait à introduire dans la première moitié de 1992 une loi créant deux nouvelles agences régionales de gestion des pêches, qui seraient chargées d'administrer, sous sa gouverne, la délivrance des permis et la répartition des allocations pour les pêches commerciales maritimes de l'Atlantique et du Pacifique, ainsi que pour la pêche sportive dans les eaux à marée du Pacifique. *Comme la loi n'est pas encore adoptée, les crédits affectés à ces organismes ne figurent pas dans le Budget principal de 1992-1993. Le Ministère poursuivra en 1992-1993 les travaux de consultation et d'orientation nécessaires pour soumettre le projet de loi au Parlement et le faire approuver.*

2. Sommaires financiers

Tableau 1: Besoins financiers par activité*

(en milliers de dollars)	**Budget principal 1992-1993**	Prévisions 1991-1992	Budget principal 1991-1992	Dépenses réelles 1990-1991
Sciences	**229 171**	224 580	219 408	230 512
Opérations des pêches	**257 886**	263 734	239 415	248 994
Services d'inspection	**37 994**	37 819	39 207	39 250
Affaires internationales	**4 818**	4 898	4 957	4 850
Politiques intégrées et soutien de programmes	**260 847**	284 082	257 586	266 061
	790 716	815 113	760 573	789 667
Années-personnes:				
Contrôlées par le C.T.	**6 182**	6 170	6 063	6 059
Autres	**10**	10	10	10
	6 192	6 180	6 073	6 069

* Voir note à la page 2 et le renvoi à la page 6.

Besoins financiers par activité, explication de la différence: La différence entre le Budget principal de 1991-1992 et les prévisions de 1991-1992 consiste en une augmentation de 54,5 millions de dollars (voir ci-dessous) et de 107 années-personnes (p. 14), alors qu'entre les prévisions de 1991-1992 et le Budget de 1992-1993 on observe une diminution de 14,4 millions de dollars (p. 13) et un accroissement de 12 années-personnes (p. 14).

(en millions de dollars)	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspection	Affaires internationales	Politiques integrées et soutien de programmes	Total
Budget principal de 1991-92	**219,4**	**239,4**	**39,2**	**5,0**	**257,6**	**760,6**
Augmentations (diminutions)						
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique :						
• Subventions aux pêcheurs indépendants — Programme d'indemnisation lié aux conditions des glaces					18,0	18,0
• Programme d'adaptation des travailleurs d'usine					15,6	15,6
• Subventions pour aider les pêcheurs indépendants à s'équiper en vue de la saison de pêche 1992					7,0	7,0
• Diversification de l'emploi	0,7	3,8			0,3	4,8
• Centre de recherche et de développement des produits de la mer — Shippagan (N.-B.)		3,9				3,9
• Contribution à la Newfoundland & Labrador Shrimp Company					1,8	1,8
• Subventions aux producteurs canadiens de hareng		(2,5)			2,5	0,0
Initiatives du Plan vert	10,0	11,7			(4,9)	16,8
Programme fédéral de développement des pêches au Québec		7,9				7,9
Gestion coopérative des pêches et des habitats avec les autochtones		7,1				7,1
Impression des cartes nautiques	1,2					1,2
Contingents individuels par bateau — flétan du Pacifique		0,8				0,8
Convention définitive des Inuvialuit (protection de la faune)		0,7				0,7
Réponse au budget fédéral du 26 février 1991	(6,8)	(9,1)	(1,4)	(0,1)	(5,8)	(23,2)
Divers rajustements mineurs	0,1				(8,0)	(7,9)
Augmentations (diminutions) totales	5,2	24,3	(1,4)	(0,1)	26,5	54,5
Prévisions totales pour 1991-1992	**224,6**	**263,7**	**37,8**	**4,9**	**284,1**	**815,1**

Note: Le Budget principal de 1991-1992 a été préparé en septembre 1990, alors que les prévisions de 1991-1992 l'ont été en novembre 1991.

Explication de la différence (suite)

(en millions de dollars)	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspection	Affaires internationales	Politiques integrées et soutien de programmes	Total
Prévisions totales pour 1991-1992	**224,6**	**263,7**	**37,8**	**4,9**	**284,1**	**815,1**
Augmentations (diminutions)						
Règlement des contrats salariaux	5,1	4,8	0,7	0,1	2,3	13,0
Initiatives du Plan vert	4,8	(1,8)			4,9	7,9
Programme fédéral de développement des pêches au Québec		7,4				7,4
EDER — Québec		1,3				1,3
Convention définitive des Inuvialuit et protection de la faune		0,8				0,8
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique:						
• Subventions aux pêcheurs indépendants — Programme d'indemnisation lié aux conditions des glaces					(18,0)	(18,0)
• Subventions pour aider les pêcheurs indépendants à s'équiper en vue de la saison de pêche 1992					(7,0)	(7,0)
• Centre de recherche et de développement des produits de la mer — Shippagan (N.-B.)		(3,9)				(3,9)
• Rebuilding Fish Stocks and Controlling Capacity	(1,1)	(1,7)				(2,8)
• Contribution à la Newfoundland & Labrador Shrimp Company					(1,8)	(1,8)
• Subventions aux producteurs canadiens de hareng		2,5			(2,5)	0,0
Gestion coopérative des pêches et des habitats avec les autochtones		(7,1)				(7,1)
Transfert au MAS pour frais de service	(1,5)	(1,7)	(0,2)		(1,9)	(5,3)
Programme de surveillance aérienne		(2,4)				(2,4)
Transfert au Centre de distribution des biens de la Couronne pour le Programme incitatif de ristourne					(0,8)	(0,8)
Réduction de l'effectif des cadres supérieurs	(0,1)	(0,2)			(0,5)	(0,8)
Expansion du programme sur les dioxines et les furannes	(0,4)					(0,4)
Divers rajustements mineurs	(2,2)	(3,8)	(0,3)	(0,2)	2,0	(4,5)
Augmentations (diminutions) totales	4,6	(5,8)	0,2	(0,1)	(23,3)	(24,4)
Total du Budget principal pour 1992-1993	**229,2**	**257,9**	**38,0**	**4,8**	**260,8**	**790,7**

Explication de la différence (suite)

	(Années-personnes)					
	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspection	Affaires internationales	Politiques integrées et soutien de programmes	Total
Budget pour 1991-1992	**2 182**	**1 937**	**552**	**20**	**1 372**	**6 063**
Augmentations (diminutions)						
Initiatives du Plan vert	34	45				79
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique — Diversification de l'emploi	2	8			3	13
Programme fédéral de développement des pêches au Québec		10				10
Modification de l'Entente de coopération avec la Nouvelle-Écosse		5				5
Augmentations (diminutions) totales	36	68			3	107
Prévisions totales pour 1991-1992	**2 218**	**2 005**	**552**	**20**	**1 375**	**6 170**
Initiatives du Plan vert	5	7				12
Effort scientifique au Québec	5					5
Inspection des aliments			(4)			(4)
Expansion du programme sur les dioxines et les furannes	(1)					(1)
Transfert entre activités	(17)	(1)	(1)		19	—
Augmentations (diminutions) totales	(8)	6	(5)		19	12
Budget total pour 1992-1993	**2 210**	**2 011**	**547**	**20**	**1 394**	**6 182**

Tableau 2: Résultats financiers en 1990-1991, par activité*

(milliers de dollars)	1990-1991			
	Budget principal	Total disponible	Dépenses réelles	Différence
Sciences	201 442	230 527	230 512	**(29 070)**
Opérations des pêches	201 603	249 875	248 994	**(47 391)**
Services d'inspection	33 644	39 457	39 250	**(5 606)**
Affaires internationales	4 684	4 863	4 850	**(166)**
Politiques integrées et soutien des programmes	283 333	266 618	266 061	**17 272**
	724 706	791 340	789 667	**(64 961)**
Recettes portées au crédit du Trésor	39 231	s/o**	44 101	
Années-personnes:				
Contrôlées par le C.T.	5 939	6 097	6 059	**(120)**
Autres	10	10	10	—
	5 949	6 107	6 069	**(120)**

* Voir note à la page 2 et le renvoie à la page 6.
** Sans objet.

Résultats financiers, par activité, explication de la différence

(en millions de dollars)

Budget des dépenses de 1990-1991 en regard des dépenses réelles	Sciences	Opérations des pêches	Services d'inspection	Affaires internationales	Politiques integrées et soutien de programmes	Total
Budget des dépenses de 1990-1991	**201,4**	**201,7**	**33,6**	**4,7**	**283,3**	**724,7**
Augmentations (diminutions)						
Rajustement des contrats salariaux	8,3	4,2	1,0	0,0	10,5	24,0
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique:	8,5	18,5		0,1	(5,3)	21,8
• Centre de recherche et de développement des produits de la mer — Shippagan (N.-B.)		0,1				0,1
• Modernisation des engins de pêche		(2,0)				(2,0)
Office canadien du poisson salé					15,0	15,0
Système d'inspection des aliments			6,1			6,1
Accord de libre-échange — saumon et hareng		5,8				5,8
Programme de gestion des habitats	1,3	3,1				4,4
Transport à distance des polluants atmosphériques	2,6					2,6
Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse sur le développement des pêches		1,7				1,7
Impression de cartes nautiques	0,9					0,9
Fonds pour la Stratégie nationale en matière de biotechnologie	0,3					0,3
Construction d'un port pour petits bateaux à Sandspit (C.-B.)					0,3	0,3
Programme fédéral de développement des pêches au Québec		0,2				0,2
Transferts entre activités	8,9	20,6	(0,2)	0,1	(29,4)	0,0
Réduction budgétaire de 1990-1991 pour la crise du Golfe	(2,0)	(5,1)	(0,3)		(3,7)	(11,1)
Prélèvement de la taxe de vente fédérale	(1,0)	(1,0)	(0,2)	(0,1)	(1,1)	(3,4)
Divers rajustements mineurs	1,3	1,2	(0,8)	0,1	(3,5)	(1,7)
Augmentations (diminutions) totales	29,1	47,3	5,6	0,2	(17,2)	65,0
Dépenses réelles en 1990-1991	**230,5**	**249,0**	**39,2**	**4,9**	**266,1**	**789,7**

Note: Rapprochement des données figurant dans le Budget principal de 1990-1991 achevé en octobre 1989 et des dépenses réelles de 1990-1991 inscrites dans les comptes publics et déposées aux Communes le 10 décembre 1991.

B. Contexte

1. Introduction

Le Canada est un État côtier qui possède des intérêts souverains vitaux dans les trois océans qui le bordent. Le Canada a le plus long littoral du monde et le deuxième plateau continental en importance. Sa zone de pêche côtière de 200 milles, annoncée en 1977, représente 27 % du territoire canadien. Nombre de grandes villes sont des ports de mer ou sont situées le long de la voie maritime du Saint-Laurent, la plus longue voie navigable du monde et la plus achalandée. Le commerce extérieur représente le quart du Produit national brut (PNB) du Canada, et plus de la moitié se fait par transport maritime. Le climat est influencé par les processus marins, ce qui détermine l'emplacement et le succès de nos importantes industries halieutiques, agricoles et forestières. L'industrie canadienne de la pêche exporte un fort pourcentage de ses produits et constitue le pilier économique de centaines de petites localités côtières. Le Canada abonde aussi en eaux douces: celles-ci couvrent 7,5 % du pays et représentent 16 % de la superficie mondiale d'eaux douces.

Le Ministère a une clientèle bien définie, qui comprend notamment:

- **Le public canadien**, qui s'attend à ce que les ressources halieutiques du pays et leur habitat soient gérés convenablement et conservés pour les générations actuelles et futures. Ce public exige des produits de qualité, des ports sûrs, des cartes marines fiables et des compétences scientifiques adéquates pour régler les problèmes locaux, régionaux, nationaux et internationaux touchant l'environnement et les ressources.

- **Les secteurs de l'exploitation et de la transformation du poisson**, qui comprennent: 89 500 pêcheurs commerciaux; de nombreux autochtones pratiquant la pêche dans un but alimentaire, sociétal ou cérémoniel; 1 500 aquiculteurs; 1 100 importateurs; 38 000 travailleurs d'usine; et plus de six millions de pêcheurs sportifs. Toutes ces personnes réclament une part équitable de la ressource halieutique et comptent se faire entendre dans la réglementation de leurs activités.

- **Le secteur des produits et des services océaniques**, avec plus de 500 sociétés et 8 100 employés contribuant largement aux secteurs stratégiques de l'économie océanique comme l'exploitation pétrolière en haute mer. Ils attendent du gouvernement qu'il fasse preuve de leadership dans le développement des activités économiques canadiennes touchant les océans.

2. Mandat

Bien que d'autres ministères fédéraux participent à la gestion des activités aquatiques du Canada, Pêches et Océans est le seul ministère dont la responsabilité première concerne les eaux et les ressources qu'elles contiennent. Le MPO est responsable de toutes les questions océaniques qui ne relèvent pas légalement d'un autre ministère.

C'est la Loi constitutionnelle qui établit la compétence du Parlement en matière de pêches maritimes et intérieures, de ports publics et de navigation dans les eaux marines et intérieures. L'orientation et la portée de cette responsabilité sont déterminées par l'interprétation de la loi, par des accords avec les provinces et par l'évolution de la politique gouvernementale. Certaines provinces jouissent, à des degrés divers, d'une délégation administrative. La page 136 illustre les liens entre l'objectif du Programme et le fondement législatif du Ministère.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Programme est de réaliser des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de coordonner les politiques et les programmes gouvernementaux qui touchent les océans. Les sous-objectifs de chaque activité sont décrits dans la section II.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

La présentation du Budget principal de 1992-1993 procède d'une nouvelle structure d'activités intégrée. Pour permettre au Ministère d'agir avec plus de cohérence nationale dans l'établissement des normes et des stratégies de gestion des pêches, on a fusionné le secteur des Pêches de l'Atlantique et celui des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces en un nouveau secteur, les Opérations des pêches. Les deux anciennes sous-activités (Gestion des pêches et de l'habitat et Mise en valeur des ressources et de l'industrie) n'ont pas changé.

Le Programme des pêches et des océans était auparavant divisé en six activités, reflétant le partage des responsabilités au sein du Programme et la façon dont il était géré en regard de ses objectifs. Cette ancienne structure est présentée au tableau 3.

Dans la nouvelle structure des activités, le volet opérationnel est divisé en trois activités (Sciences, Opérations des pêches et Services d'inspection), chacun dirigé par un sous-ministre adjoint (SMA) qui gère son secteur comme un programme national en prise directe sur les priorités gouvernementales. Les activités internationales du Ministère sont dirigées par un SMA. Quant à la gestion intégrée du Ministère, elle est partagée entre le sous-ministre adjoint principal (chargé de la Gestion ministérielle intégrée et de la Gestion des immobilisations) et un SMA responsable des Politiques et de la planification des programmes. La nouvelle structure des activités est illustrée au tableau 4, tandis que le tableau 5 indique l'affectation des ressources selon l'ancienne et la nouvelle structures.

Le Programme est réalisé dans les six régions administratives du Ministère, chacune étant dirigée par un directeur général régional. Les administrations régionales sont basées aux endroits suivants: à St. John's (T.-N.) pour la région de Terre-Neuve; à Halifax (N.-É.) pour la région de Scotia-Fundy; à Moncton (N.-B.) pour la région du Golfe; à Québec (Qc) pour la région du Québec; à Winnipeg (Manitoba)

pour la région du Centre et de l'Arctique; à Vancouver (C.-B.) pour la région du Pacifique.

Tableau 3: Ancienne structure des activités

Tableau 4: Nouvelle structure des activités

Tableau 5: Ancien et nouveau profils des ressources, Budget principal de 1992-1993

Ancien profil des ressources

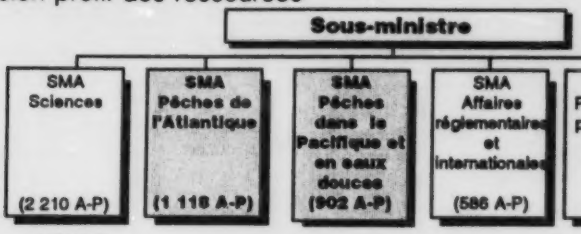

Sciences	229 171 (2 210 A-P)						229 171 (2 210 A-P)
Pêches de l'Atlantique		145 774 (1 118 A-P)					145 774 (1 118 A-P)
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces			113 033 (902 A-P)				113 033 (902 A-P)
Services d'inspection				37 994 (547 A-P)			37 994 (547 A-P)
Affaires internationales				4 818 (20 A-P)			4 818 (20 A-P)
Politiques intégrées et soutien de programmes				3 086 (19 A-P)	29 486 (129 A-P)	224 374 (1 208 A-P)	256 946 (1 356 A-P)
Sous-total	229 171	145 774	113 033	45 898	29 486	224 374	787,736 (6 122 A-P)
Services intégrés de direction						2 980 (29 A-P)	2 980 (29 A-P)
Total	229 171	145 774	113 033	45 898	29 486	227,354	790 716 (6 182 A-P)

Nouveau profil des ressources

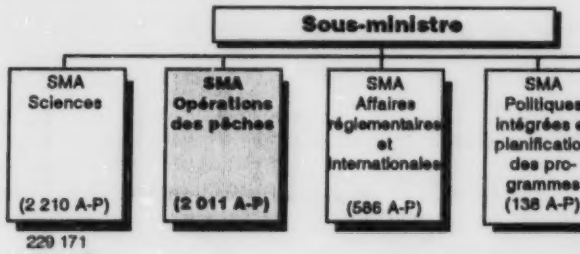

Sciences	229 171 (2 210 A-P)					229 171 (2 210 A-P)
Opérations des pêches		257 886 (2 011 A-P)				257 886 (2 011 A-P)
Services d'inspection			37 994 (547 A-P)			37 994 (547 A-P)
Affaires internationales			4 818 (20 A-P)			4 818 (20 A-P)
Politiques intégrées et soutien de programmes			3 086 (19 A-P)	30 407 (138 A-P)	224 374 (1,208 P-Y)	257 867 (1 365 A-P)
Sous-total	229 171	257 886	45 898	30 407*	224 374	787 736 (6 153 A-P)
Services intégrés de direction					2 980 (29 P-Y)	2 980 (29 A-P)
Total	229 171	257 886	45 898	30 407	227 354	790 716 (6 182 A-P)

* Un rajustement mineur (9 a.-p. et 921 000 $) a été requis par le transfert des responsabilités d'orientation de la Gestion de l'habitat et du développement durable, Pêches en eaux douces, à la Politique et à la planification des programmes.

5. Nature des activités

Comme on le voit ci-dessous, les activités du Ministère sont de nature opérationnelle, elles sont capitalistiques et hautement décentralisées, elles ont un fondement scientifique et elles génèrent de fortes retombées économiques et régionales.

Nature opérationnelle: Les scientifiques du Ministère mènent des recherches et donnent des conseils d'ordre scientifique; les agents des pêches appliquent les règlements; les agents d'inspection du poisson contrôlent la qualité du poisson et des produits de la pêche; les fonctionnaires étudient les propositions pouvant se répercuter sur l'habitat du poisson; les employés de tous niveaux consultent le public; les hydrographes effectuent des levés sur les eaux navigables en plus de préparer et de publier des cartes et autres documents de référence; le personnel itinérant gère le Régime d'assurance des bateaux de pêche (y compris l'expertise des bateaux accidentés et le règlement des sinistres); les agents du Ministère négocient l'achat de terrains et l'adjudication de contrats pour la conception, la construction et l'entretien des ports pour petits bateaux et des installations terrestres.

Fondement scientifique: La gestion des pêches nécessite une bonne connaissance des facteurs influant sur l'abondance des stocks de poissons et leur comportement reproducteur et migratoire; la gestion de l'habitat suppose l'étude de l'impact des changements physiques et chimiques sur l'habitat du poisson; la protection du consommateur la mesure des concentrations de toxines dans le poisson et les habitats aquatiques; la réglementation de l'exploitation pétrolière hauturière exige une vaste connaissance des courants, des glaces, des vagues; enfin, la collaboration internationale est essentielle aux activités scientifiques du Ministère, par exemple à l'égard des changements climatiques planétaires.

Importance de l'actif immobilisé: Les activités du Ministère reposent sur un imposant actif immobilisé (valeur estimative de remplacement supérieure à 4,4 milliards de dollars), de nature fort diversifiée : 2 255 ports qui assurent soutien et services aux bateaux commerciaux ou de plaisance; 271 navires servant à réaliser des études et des recherches ou à faire observer la loi; plus de 96 000 articles d'équipement; des immeubles et des ouvrages disséminés en plus de 700 endroits (En plus, le Ministère occupe 300 édifices fournis par Travaux Publics du Canada). Les navires de la flotte ministérielle varie de grands navires de recherche scientifique et des pêches à de petites embarcations servant à la gestion des stocks. Parmi les articles dans l'inventaire d'équipment on retrouve le matériel informatique pour traiter les données de recherche et d'analyse, instruments de laboratoire ultramodernes pour contrôler la qualité de l'eau ou détecter la présence de contaminants, véhicules divers, mobilier, matériel de communication, etc. Des immeubles et des ouvrages incluent les établissements scientifiques de calibre international comme l'Institut océanographique de Bedford, à Dartmouth [N.-É.], ou l'Institut Maurice-Lamontagne au Québec, où sont effectuées des recherches biologiques, physiques, chimiques et océanographiques, jusqu'aux installations soutenant le Programme de mise en valeur des salmonidés.

Décentralisation: Le Ministère est présent dans toutes les régions du pays; en effet, 86 % du personnel est employé dans les régions. Hormis les ports pour petits bateaux, on compte environ 1 000 bureaux régionaux, bureaux de secteur,

laboratoires, campements, établissements piscicoles et autres installations.

Répercussions économiques et régionales: Le Ministère influe directement sur le mode de vie des Canadiens, particulièrement dans les régions côtières, et ce de diverses façons: conservation de la ressource halieutique pour les générations actuelles et futures; répartition de la ressource entre divers groupes d'utilisateurs; construction et entretien de ports pour petits bateaux; inspection du poisson et des produits de la pêche; production de renseignements scientifiques sur la réglementation de l'exploitation pétrolière en mer et le transfert technologique, en vue d'assurer la viabilité de l'industrie océanique.

C. Perspective de planification

1. Pêche commerciale

Importance de la pêche: L'industrie de la pêche commerciale est importante pour l'économie des provinces côtières, des régions du Nord et de certaines régions du Québec comme la Côte Nord et la Gaspésie.

La pêche commerciale est surtout pratiquée le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, de même qu'autour des Grands lacs et du lac Winnipeg. Elle génère plus de 150 000 emplois dans les secteurs primaire et secondaire et constitue à toutes fins pratiques la seule activité économique dans quelque 1 500 localités. Le tableau 6 indique la répartition interprovinciale du nombre d'emplois liés à ce secteur d'activité.

Tableau 6: Nombre d'emplois liés à la pêche, par province — 1990

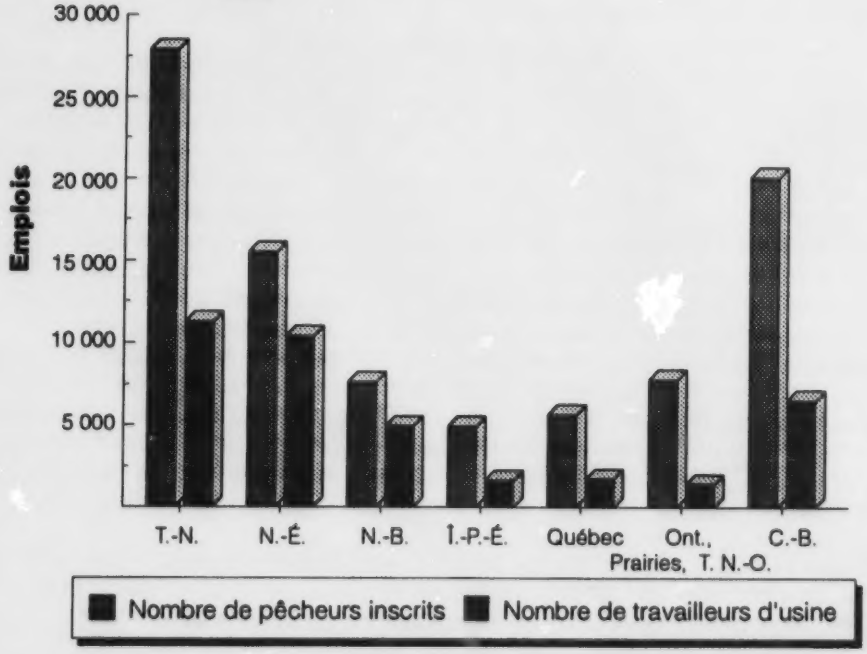

Valeur de production: En 1990, la production de l'industrie se chiffrait à 3,1 milliards de dollars, et plus de 80 % des produits ont été exportés, pour une valeur de 2,6 milliards de dollars. Les exportations vers les États-Unis totalisaient à elles seules 1,4 milliard de dollars. Le tableau 7 illustre la répartition des produits de la pêche canadiens. Le Canada est seizième au monde pour ce qui du volume des débarquements, mais c'est un des plus grands exportateurs de produits de la pêche.

Tableau 7: Distribution des produits de la pêche canadiens (1990)

Total: 3,1 milliards $

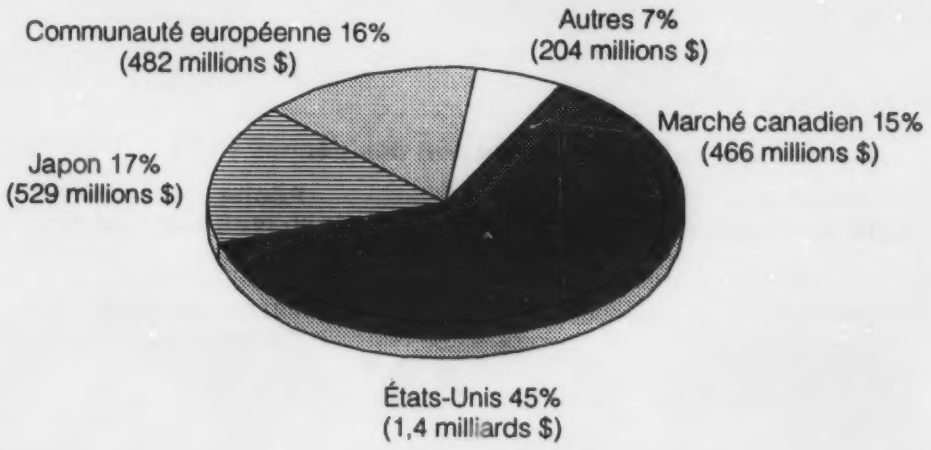

Atlantique: Les pêches de l'Atlantique sont les plus importantes du pays; en 1990, leur production totale (y compris l'aquiculture) a atteint 2,1 milliards de dollars, et les exportations, 1,71 milliard de dollars. Le poisson de fond représente 51 % du volume total des débarquements. Environ 95 % des 61 400 pêcheurs enregistrés sont des pêcheurs saisonniers qui travaillent à bord d'embarcations privées de moins de 100 pieds de longueur et qui rapportent 60 % du volume total des débarquements. Les autres pêcheurs travaillent toute l'année à bord de chalutiers appartenant à des entreprises de pêche. Le secteur de la transformation sur la côte atlantique emploie plus de 60 000 personnes et compte plus de 900 établissements, dont seulement 35 % sont en activité toute l'année. Trois sociétés intégrées — la National Sea Products (NSP), la Fishery Products International (FPI) et la Clearwater Fine Foods — sont responsables de bien au-delà de 50 % de la production totale.

Pacifique: L'industrie de la pêche sur la côte du Pacifique emploie 20 100 pêcheurs et 6 500 travailleurs d'usine. L'activité de pêche s'exerce principalement autour du Lower Mainland et de Prince Rupert. La production du Pacifique en 1990 se chiffrait à environ 875 millions de dollars, et les exportations, à 775 millions de dollars. Le saumon représente plus de 47 % du volume total des débarquements. Le secteur de l'exploitation se compose en grande partie de bateaux de moins de 100 pieds et une bonne partie de la flottille appartient au secteur de la transformation qui est responsable de sa gestion financière. On dénombre 181 usines de transformation,

dont la plupart sont exploitées de façon saisonnière. Le plus grand producteur, la B.C. Packers, accapare 40 % des ventes régionales. Les principaux débouchés pour les produits du Pacifique sont le Japon, l'Australie et la Grande-Bretagne.

Pêches intérieures: Les pêches intérieures génèrent environ 8 400 emplois dans le secteur de l'exploitation et 1 400 autres dans celui de la transformation. Environ 40 % de tous les pêcheurs de l'intérieur et travailleurs d'usine sont des autochtones. La production des pêches de l'intérieur a atteint environ 145 millions de dollars en 1990 et 85 % des produits ont été exportés aux États-Unis. Le poisson maigre d'eau douce est l'espèce prédominante. On compte 171 usines de transformation, dont la plupart sont de petites usines d'emballage. Le plus grand transformateur est l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED), société d'État dont l'administration centrale est située à Winnipeg.

Le tableau 8 montre la valeur de production des pêches de l'Atlantique, du Pacifique et de l'intérieur.

Tableau 8: Valeur de production des pêches - 1990

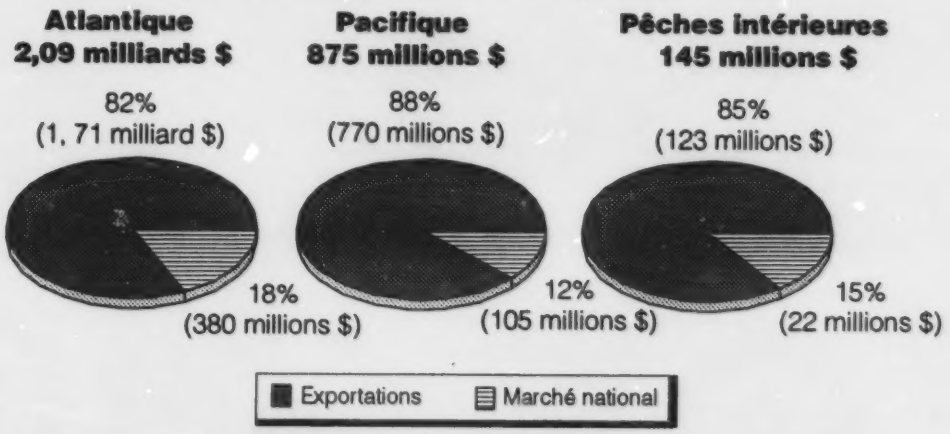

Perspectives des ressources: Après plusieurs années d'optimisme et la promesse d'une croissance continue, certains stocks importants de poissons de fond sur la côte atlantique ont augmenté lentement, ou baissé. Bien que les perspectives pour de nombreux stocks de poissons de fond restent bonnes, le sort à court terme de la morue du nord (plus important stock de morue de cette région) demeure précaire. Les prises de morue du nord sont passées de 139 000 tonnes en 1978 à 258 000 tonnes en 1988. Le total des prises admissibles (TPA) de morue du nord a été réduit de 12 % en 1989 à 235 000 tonnes, et une autre réduction à 197 000 tonnes a été annoncée pour 1990. De récentes études laissent supposer que le stock est inférieur à ce qu'on avait estimé au cours d'années précédentes. En décembre 1990, le Ministre a annoncé l'adoption d'un nouveau plan pluriannuel de gestion des poissons de fond, qui servira de fondement à la promotion des pêches durables dans le Canada atlantique. Ce plan fixait le TPA pour la morue du nord à 190 000 tonnes en 1991, à 185 000 tonnes en 1992 et à 180 000 tonnes en 1993.

On ne prévoit pas d'amélioration à court terme dans le cas des stocks

importants de morue et d'aiglefin de la plate-forme Scotian, qui ont connu un déclin ces dernières années. Les stocks d'aiglefin, en particulier, sont à un bas niveau et exigeront une diminution de l'effort de pêche. Les stocks qui chevauchent la limite de 200 milles posent également de sérieux problèmes de gestion. Qui plus est, le stock de crabe des neiges du golfe du Saint-Laurent commence à peine à se reconstituer après avoir atteint un plancher record ces dernières années, et il faudra le gérer prudemment. Les débarquements de poissons pélagiques continueront de fluctuer, étant donné l'incertitude concernant les rythmes de recrutement et les marchés.

Quant aux principales espèces de crustacés, les perspectives varient. L'augmentation récente des débarquements de homard résulte surtout d'un meilleur recrutement des stocks commerciaux. Les débarquements de crevettes ont plus que doublé depuis 1984 et la hausse future des débarquements est liée à l'aspect économique de l'exploitation plutôt qu'à l'abondance de la ressource. Pour ce qui est du crabe des neiges, la plupart des concentrations d'importance commerciale ont été surexploitées et les débarquements futurs doivent être tenus en-deçà des plafonds atteints au début des années 80.

Les prises de hareng de stocks individuels ont varié considérablement au cours des ans. Les principaux stocks de hareng de l'Atlantique sont maintenant très abondants et ont donné lieu à une pêche très rentable, vu la forte demande de rogue sur le marché japonais. De fortes baisses du marché japonais de la rogue ont nui considérablement à une situation jusque-là stable.

La stratégie de conservation du saumon de l'Atlantique, adoptée en 1984, s'avère très concluante et, en général, le programme semble atteindre ses objectifs. Il s'agit d'un programme quinquennal qui a pris fin en 1988 et dont les résultats ont été examinés en 1989. On a lancé un nouveau programme quinquennal axé sur la conservation et la valorisation du saumon.

Sur la côte du Pacifique, le "cycle du saumon" peut entraîner d'importantes fluctuations annuelles de la ressource. Malgré la hausse enregistrée dans les prises au cours des 15 dernières années, elles demeurent fortement variables; en effet, durant cette période elles se sont échelonnées entre 107 000 tonnes en 1985 et 36 000 tonnes en 1975. Pour 1991, les prises sont évaluées à 80 000 tonnes, comparativement aux 95 000 tonnes de 1990. On prévoit également une modification dans la composition des prises, au profit des espèces de moindre valeur.

Les prises de hareng sur la côte ouest devraient atteindre environ 38 000 tonnes en 1991, une légère baisse en regard des 40 000 tonnes de 1990.

Les stocks de poissons de fond du Pacifique restent généralement en bon état et les récoltes de 1991 seront sensiblement les mêmes qu'en 1990, sauf pour le flétan et le merlu du Pacifique. L'abondance du flétan a entamé une baisse normale après avoir plafonné en 1988, année où les débarquements avaient atteint 7 802 tonnes métriques. Les prises de flétan devraient se chiffrer à 3 357 tonnes en 1991, soit 10 % de moins qu'en 1990. Le Ministère prendra des mesures pour encourager la transformation au pays d'une plus grande partie des prises de merlu du Pacifique, ce qui entraînerait une réduction correspondante des ventes de bateau à bateau.

La production de mollusques et de crustacés a augmenté sensiblement en 1990, les débarquements d'environ 20 150 tonnes représentant une augmentation de 141 % par rapport aux 8 350 tonnes de 1981. Un programme-pilote visant à instaurer des contingents individuels pour la pêche de la panopea du Pacifique a été lancé en 1989 et des dispositions analogues sont à l'étude en vue d'une application du programme à d'autres mollusques et crustacés.

Demande du marché: La demande de produits de la mer devrait continuer de suivre l'augmentation des besoins en protéines. La diversification des espèces et des produits offerts pour répondre à l'évolution des goûts des consommateurs accroît la compétitivité des marchés. On assiste à une internationalisation des marchés jusque-là délimités par les frontières nationales, les produits offerts faisant l'objet d'une concurrence entre divers pays. La libéralisation des marchés et les réalignements politiques, particulièrement en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants (Union soviétique), créent de nouvelles règles du jeu qui continueront d'évoluer jusqu'au siècle prochain.

Les États-Unis demeurent le principal marché d'exportation pour les poissons et les produits de la mer canadiens. En 1990, 58 % des exportations (en tonnage) ont pris la direction des États-Unis, soit une valeur d'environ 1,4 milliard de dollars. Bien que la consommation individuelle dans ce marché ait plafonné vers la fin des années 80, on prévoit un relèvement modéré d'ici l'an 2 000. Cependant, pour conserver sa part du marché et demeurer rentable, l'industrie canadienne devra faire plus d'efforts quant à l'offre de nouveaux produits et à la compétitivité de ses coûts. L'américanisation du stock de morue du Pacifique occidental entraîne une forte percée du marché américain et peut se traduire par une restructuration. Les produits traditionnels (blocs) ne correspondront plus à la demande des années 90. Le succès des exportations continuera de reposer sur la satisfaction des goûts toujours plus raffinés des consommateurs, et sur la mise en marché de produits répondant à ces goûts.

Perspectives de l'industrie: Après les records enregistrés en 1987-1988 quant aux prix et aux revenus des pêcheurs, l'industrie a subi plusieurs chocs économiques et biologiques. Le carburant coûte plus cher, le dollar canadien a apprécié et le prix au débarquement de la majorité des espèces a chuté. La lenteur de la reprise économique n'a pas contribué à relever la demande aux niveaux de 1987-1988.

On observe depuis un an environ un lent relèvement des marchés américains pour le poisson de fond, mais au niveau des prix seulement et non du tonnage. Les réserves de morue sont à leur plus bas niveau depuis de nombreux mois. Cette pénurie influence positivement les prix. Malgré ces signes encourageants, les problèmes d'approvisionnement continueront de miner le rendement de l'industrie en 1991.

Sur la côte ouest, après plusieurs années caractérisées par une augmentation des prix du saumon et une forte rentabilité, les entreprises affrontent une période d'incertitude, d'adaptation et de moindre rentabilité. En 1991, les prix du saumon ont poursuivi leur déclin par rapport aux records de 1988. Les prix devraient demeurer déprimés à court terme, vu l'accroissement rapide de l'offre aquicole et l'abondance des prises de saumon sauvage. L'industrie de la rogue de hareng, l'autre produit de

base du secteur de la transformation sur la côte ouest, a connu une année lente en 1990 en raison de l'abondance des réserves et de la fluctuation de la consommation. Les perspectives demeurent moroses en 1991. Enfin, l'élimination des restrictions à l'exportation du saumon et du hareng vient assombrir davantage le climat d'incertitude.

2. L'industrie aquicole

Conscient du rôle de premier plan que le Canada pourrait jouer sur la scène aquicole mondiale, le MPO a consulté l'industrie et les provinces pour élaborer une stratégie aquicole visant à positionner ce secteur en vue du prochain siècle. Si le Canada souhaite réaliser son potentiel dans cette industrie hautement concurrentielle, il nous est essentiel de maintenir un dialogue permanent avec l'industrie et les provinces. En positionnant l'aquiculture pour l'avenir, le MPO assume la responsabilité vitale d'encourager le développement du secteur privé par la création d'un climat propice à l'entrepreneurship et à l'innovation.

En cette époque où la mondialisation des marchés pose un défi à la majorité des pays qui dépendent de l'exploitation des ressources naturelles, le Canada a pris un excellent départ dans la course à cette nouvelle industrie primaire dotée d'un énorme potentiel. En effet, l'industrie aquicole canadienne a connu une croissance remarquable au cours des 15 dernières années. Estimée à 7 millions de dollars en 1980, la production aquicole canadienne totalisait 190 millions de dollars en 1990, soit 6 % de la valeur totale au débarquement des pêches canadiennes. Selon de récentes prévisions, la production annuelle de notre industrie aquicole pourrait atteindre de 500 millions à un milliard de dollars d'ici l'an 2000.

L'aquiculture est reconnue comme une source d'emplois en pleine expansion qui offre aux collectivités où les possibilités d'emploi sont limitées l'occasion d'améliorer leur sort sur le double plan social et économique. En 1989, 1 900 emplois étaient directement imputables à cette industrie, un chiffre qui pourrait grimper à 5 000 d'ici l'an 2000.

Le Ministère joue un rôle actif dans nombre de secteurs d'activité importants au développement et à la compétitivité de l'industrie aquicole canadienne. Les efforts scientifiques du Ministère ont fortement contribué à la mise en place des solides assises sur lesquelles l'industrie repose actuellement.

Aujourd'hui, le soutien du Ministère à l'industrie aquicole prend diverses formes:

- **Recherche scientifique.** Sur ce plan, le MPO cherche principalement à répondre aux besoins actuels de l'industrie : atténuation des risques, accroissement de la viabilité des installations aquicoles, transfert de la technologie et de l'information aux aquiculteurs canadiens.

- **Analyse et défense des politiques.** À titre de principal ministère fédéral dans le dossier aquicole, le MPO assume diverses activités liées à l'élaboration et à la promotion de politiques.

- **Protection des habitats.** Le Ministère et l'industrie aquicole collaborent à la préservation d'un habitat productif, élément essentiel à la viabilité de l'industrie.

- **Inspection.** Pour préserver la réputation de haute qualité dont jouit l'industrie aquicole canadienne, le MPO a adjoint à son Programme d'inspection du poisson un système d'inspection spécifiquement axé sur les produits aquicoles.

- **Mise en valeur de l'industrie.** Dans chacune de ses six régions administratives, le MPO a nommé un ou plusieurs coordonnateurs, qui conseillent et orientent les intéressés et servent de points de contact régionaux pour l'industrie, les autorités provinciales, les chercheurs, les médias et le grand public. Ils conseillent également le MPO et les autres ministères fédéraux sur les besoins et les intérêts de l'industrie, ainsi que sur les politiques et activités nécessaires à son soutien.

- **Accords de coopération.** Pour stimuler le développement économique du Québec et des provinces de l'Atlantique, le Ministère administre aussi bien les programmes établis par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en vertu des Ententes de développement économique et régional (EDER) que les accords de coopération découlant du Programme de coopération.

Le gouvernement fédéral continuera de suivre de près l'évolution des besoins de l'industrie aquicole à mesure qu'elle élargira sa place dans l'économie canadienne.

3. Secteur des océans

La contribution du secteur océanique au produit national brut totalise plus de 6,9 milliards de dollars, et plus de 160 000 emplois y sont reliés. Le tableau 9 indique les diverses composantes de ce secteur.

Tableau 9: Secteur des océans — Production des sous-secteurs

Total: 6,9 milliards $

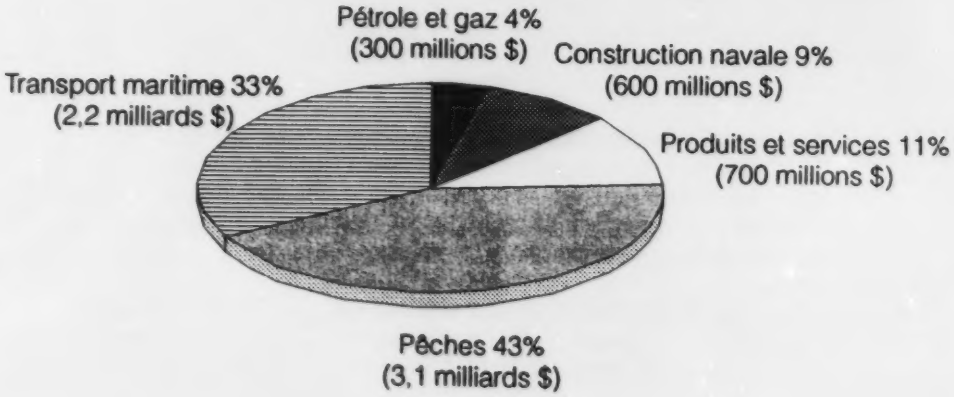

Sous-secteur des produits et services: Ce dynamique segment de l'industrie océanique canadienne regroupe environ 440 entreprises où travaillent quelque 8 100 personnes. Leurs ventes ont totalisé environ 763 millions de dollars en 1989, et leurs exportations de produits et services dépassaient les 420 millions de dollars, soit 55 % des recettes totales.

Un tiers environ des entreprises fournissant des biens et services océaniques sont basées sur la côte atlantique du Canada, un tiers sur la côte du Pacifique et l'autre tiers dans le centre du pays. Le nouveau Conseil national des affaires maritimes constitue, au nom de l'industrie, un important organe consultatif.

Les sociétés canadiennes de ce sous-secteur ont une renommée internationale en science, en technologie et en génie océaniques. Elles fabriquent une gamme diversifiées de produits : instruments océanographiques et hydrographiques, appareils de télédétection marine, submersibles, matériel d'intervention sous-marine, etc. Les services d'information (p. ex. saisie et interprétation des données) acquièrent une importance croissante.

L'industrie du pétrole et du gaz offshore se trouve actuellement dans un marasme qui se répercute sur l'ensemble du secteur océanique; l'avenir demeure néanmoins prometteur. Le gisement Hibernia, au large de Terre-Neuve, sera un important catalyseur dans la revitalisation de ce sous-secteur.

Dépenses pour les sciences et la technologie (S&T): Les établissements de recherche du MPO ont beaucoup contribué à l'émergence de l'industrie océanique. Les deux principaux centres de recherche sont l'Institut océanographique de Bedford, en Nouvelle-Écosse, et l'Institut des sciences de la mer, en Colombie-Britannique. On trouve également des centres de calibre international à l'Institut Maurice-Lamontagne au Québec et à l'Institut des eaux douces au Manitoba. L'industrie effectue la plus grande partie de ses activités et dépenses de S&T dans le centre du Canada. Le Canada atlantique est mal loti quant aux dépenses publiques et privées d'ordre scientifique. Par contre, la majorité (environ 75 %) des sommes que le Ministère consacre aux activités de S&T sont acheminées vers les régions côtières du pays et y ont entraîné la création d'importantes industries satellites (voir le tableau 10, page 30).

Étant donné le vaste potentiel de ce sous-secteur et la diversité des questions qui y sont reliées, on doit adopter une approche coordonnée pour en maximiser les bénéfices économiques. De concert avec d'autres ministères fédéraux, le MPO cherche à renforcer les compétences du secteur privé dans le domaine des sciences, de la technologie et du génie océaniques en appuyant divers projets de l'industrie faisant appel à des instruments de pointe, à la robotique et à d'autres techniques, p. ex. la cartographie intégrée à l'aide du DOLPHIN (véhicule d'enregistrement de profil à grande profondeur), la production de cartes électroniques et le positionnement global. En outre, on mènera à terme les initiatives découlant du Plan d'action afférent à la Stratégie de 1987 sur les océans, notamment l'élaboration d'une Stratégie de conservation du milieu marin arctique et le lancement d'un organisme international des sciences de la mer pour le Pacifique nord et la mer de Béring.

Tableau 10: Dépenses pour les sciences et la technologie

Autres ministères fédéraux

Total: 5,2 milliards $*

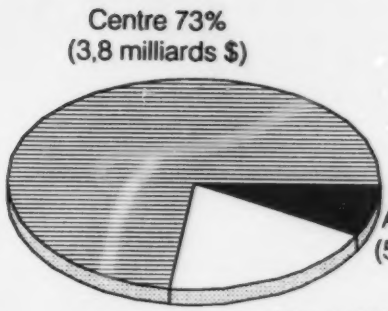

* Source: Dépenses réelles de 1990-91 (Statistique Canada).

Pêches et Océans

Total: 250 millions $**

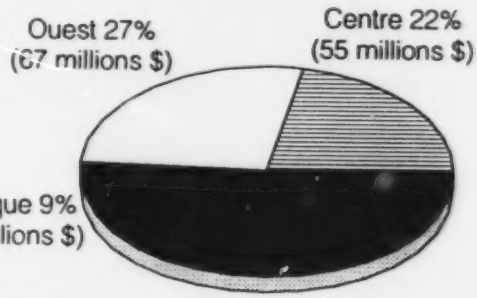

** Source: Budget principal de 1990-91 (Statistique Canada).

4. Pêche récréative

L'industrie de la pêche récréative au Canada contribue puissamment au développement socio-économique du pays. En 1990, plus de cinq millions de Canadiens et un million de touristes étrangers se sont adonnés à ce sport dans nos eaux marines et nos eaux douces.

La côte atlantique offre de nombreuses possibilités de pêche récréative, certaines encore sous-développées. Les pêcheurs sportifs y recherchent le thon rouge de même que le maquereau, la morue, la goberge, le flétan et le bar d'Amérique. Sur la côte du Pacifique, le saumon quinnat, le saumon coho, le saumon rose et la truite arc-en-ciel sont les espèces de prédilection des pêcheurs sportifs, qui prisent également le flétan, le bar, la morue-ligne et d'autres espèces d'eau salée.

Malgré l'importance de la pêche maritime au Canada, 90 pour cent de la pêche récréative est pratiquée en eaux douces, à proximité des grandes agglomérations. Les pêcheurs sportifs recherchent une cinquantaine d'espèces dulcicoles comme la truite, le doré jaune, le grand brochet, l'achigan, l'éperlan argenté et la perchaude. Les plus expérimentés s'adonnent à la pêche du saumon, du maskinongé et de la truite arc-en-ciel, une espèce anadrome.

En 1990, environ 2,8 milliards de dollars en biens et services se rapportant directement à la pêche récréative ont été dépensés par les pêcheurs sportifs (dont près de 2,2 milliards par les pêcheurs canadiens). Les pêcheurs étrangers ont dépensé chez nous 600 millions de dollars, ce qui représente une importante injection

de devises. En 1990, les pêcheurs sportifs ont investi plus de 5,3 milliards de dollars en biens durables divers : bateaux, moteurs, matériel de camping, véhicules spéciaux, etc. En tout, les ventes de biens et services reliés totalement ou partiellement à la pêche sportive ont généré quelque 8,1 milliards de dollars, dont 58 % (4,7 milliards de dollars) sont directement reliées à l'activité de pêche récréative, selon une enquête réalisée en 1990.

L'industrie de la pêche récréative englobe une grande diversité d'entreprises, d'un bout à l'autre du pays: chalets de pêche, pourvoiries, location de bateaux, services de guides, fabrication et vente au détail de matériel spécialisé, vente de bateaux et d'équipement nautique, etc. L'argent dépensé par les pêcheurs sportifs pour pratiquer leur loisir préféré soutient plus de 40 000 emplois au Canada.

5. Initiatives

Le Ministère compte entreprendre les initiatives suivantes en 1992-1993.

Pêches autochtones: En réaction au jugement rendu par la Cour Suprême dans l'affaire Sparrow, le Ministère a implanté une stratégie de consultation nationale sur la réglementation et la politique halieutiques (pour une explication du dossier Sparrow, voir la section III, "Rapports sur certains programmes", p. 130). On a également établi des politiques sur la gestion de la pêche de subsistance autochtone ainsi que sur la réglementation de l'activité halieutique par les bandes indiennes. Le Ministère entend élaborer une politique nationale sur les pêches autochtones qui engloberait les questions de la pêche de subsistance et de la gestion conjointe et qui prévoirait un mécanisme de négociation avec les Premières nations pour divers problèmes concernant la pêche.

Revenus et adaptation: L'échec de la pêche dans l'Atlantique en 1991 a fait ressortir la nécessité de résoudre les problèmes de sécurité du revenu qui assaillent depuis longtemps l'industrie halieutique. Le MPO a donc décidé, en collaboration avec Emploi et Immigration Canada, de créer un groupe de travail chargé d'examiner la question des revenus et de l'adaptation des pêcheurs de l'Atlantique. En guise de solution immédiate, le Ministre a annoncé le 4 octobre 1991 un programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique Doté d'un budget de 39 millions de dollars, ce programme comportait plusieurs volets : création d'emplois d'urgence, modification de la répartition des prises de certains stocks de morue du nord, établissement d'un programme d'exportation du hareng, allocation de fonds pour le hareng dans le budget d'aide alimentaire de l'Agence canadienne de développement international, et création d'un programme de modernisation des engins de pêche côtière dans l'Atlantique. Pour un complément d'information, se reporter à la Section III, "Rapports sur certains programmes", page 125.

Pêches récréatives: De concert avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le MPO mènera à terme les négociations entamées avec les provinces de l'Atlantique en vue d'accords de coopération sur la valorisation des pêches récréatives. Diverses initiatives sont prévues: annulation de permis de pêche commerciale du saumon pour en alléger l'exploitation; accroissement des stocks de saumon et d'autres importantes espèces sportives; remise en état des habitats; promotion de la petite entreprise; sensibilisation publique.

Programme de gestion de la qualité: En 1990-1991, le MPO a introduit, à l'intention des transformateurs canadiens, un Programme de gestion de la qualité (PGQ) en usine, d'application volontaire. Le programme deviendra obligatoire le 1er février 1992, sous réserve d'approbation par voie réglementaire. Le PGQ vise aussi bien à confier à l'industrie une part croissante du contrôle de la qualité qu'à accroître le respect des critères canadiens de salubrité, de qualité et d'équité de commercialisation sur le marché du poisson et des produits de la mer canadiens. Le programme entraînera une profonde réorientation du Programme national d'inspection du poisson, puisque le rôle du Ministère consistera moins à inspecter les produits finis qu'à contrôler l'observation des règlements par l'industrie, ce qui lui permettra de concentrer ses ressources sur les secteurs à risque élevé plutôt que sur les secteurs où les règlements sont bien observés.

Jusqu'à maintenant, le programme est appliqué volontairement par plus de 80 % des entreprises de transformation homologuées par le gouvernement fédéral, représentant au moins 95 % de la production de poisson au Canada. Les inspecteurs itinérants ont reçu une formation sur le PGQ. En outre, on a consulté des associations de consommateurs.

Le PGQ obligera les entreprises de transformation à élaborer et à appliquer des méthodes de surveillance à certains points de contrôle critiques de la chaîne de transformation. Des inspecteurs du MPO procéderont à une vérification dans chaque entreprise pour contrôler l'efficacité des procédures internes et s'assurer que celles-ci garantissent la sécurité des opérations, la salubrité des produits et l'équité de leur mise en marché. À la lumière de cette vérification, on attribuera à l'entreprise une cote de conformité au Règlement sur l'inspection du poisson.

L'implantation du PGQ permettra d'accroître l'efficacité économique des opérations d'inspection, puisque l'intensité et la fréquence des inspections seront déterminées par la fiche de conformité de chaque usine et l'évaluation des risques. En outre, on intensifiera les efforts d'application réglementaire, pour mieux assurer le respect du Règlement.

6. État des initiatives annoncées antérieurement

Les paragraphes ci-dessous font le point sur les initiatives annoncées dans des Plans de dépenses précédents. Le tableau 11 en précise les coûts.

Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA): Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral annonçait la mise sur pied du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, doté d'un budget de 584 millions de dollars pour résoudre les principaux problèmes touchant l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, soit un déclin du capital-ressources et une surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation. Le MPO poursuivra la réalisation du Programme en 1992-1993, en se concentrant sur trois grands volets:

- **Reconstitution des stocks de poissons** (surtout la morue du nord): adopter de nouvelles mesures de conservation pour protéger les juvéniles; accroître les activités de surveillance, d'observation de la loi et de contrôle à quai; renforcer le programme d'observation et

Tableau 11: Coût des initiatives annoncées antérieurement

(en milliers de dollars)	Dépenses cumulatives au 31 mars 1991		Prévu 1991-1992		**1992-1993**		Besoins des années futures	
	$	A-P	$	A-P	**$**	**A-P**	$	A-P
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	27 261	62	42 620	100	**37 619**	**100**	66 922	100
Traité Canada-États-Unis sur le saumon du Pacifique	56 848	412	10 422	76	**10 519**	**76**	10 619	76
Renforcement du Programme d'inspection	6 100	35	5 300	32	**4 900**	**28**	5 000	28
Convention définitive des Inuvialuit et protection de la faune	3 002	—	654	—	**1 445**	**—**	707	—

d'application réglementaire; réaliser des programmes scientifiques concernant la morue du nord, les stocks de morue du nord du Golfe, les poissons de fond de la plate-forme Scotian et le crabe des neiges.

- **Adaptation à la conjoncture actuelle:** continuer d'appliquer, quand c'est possible, des contingents de pêche individuels; parachever les consultations menant à un programme de professionnalisation et d'accréditation des pêcheurs, pour accroître leurs aptitudes; appliquer, de concert avec les autorités provinciales, un programme d'adaptation pour les travailleurs âgés des usines de transformation et des chalutiers qui sont licenciés en permanence.

- **Diversification économique:** continuer d'encourager la consommation de poisson sur le marché canadien et stimuler la mise au point de nouveaux produits; valoriser les espèces sous-utilisées, en favorisant leur transformation dans les usines excédentaires; soutenir la recherche-développement aquicole; promouvoir le développement des pêches.

Des progrès ont été réalisés sur plusieurs fronts: mise sur pied de nombreux projets de conservation, accroissement de la surveillance aérienne, amorce de négociations avec Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick dans le cadre du Programme d'adaptation des travailleurs d'usine. Le Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique se poursuivra jusqu'à son terme, le 31 mars 1995.

Traité Canada-États-Unis sur le saumon du Pacifique: Ce traité, signé en 1985 après quinze ans de négociations, posait certains principes fondamentaux concernant la conservation et la gestion des stocks de saumon du Pacifique. Durant les six premières années de l'application du Traité, la négociation de nouveaux

régimes de pêche s'est souvent avérée ardue, mais des progrès ont été réalisés dans certains dossiers. En 1991, on a achevé les négociations sur les régimes de pêche par secteur. En vertu du Traité, les prises américaines de sockeye sont limitées à sept millions de poisson, de 1989 à 1992. Cet accord expirera à la fin de la saison 1992 et devra être renégocié dans l'année à venir. On a également pris des mesures concrètes pour résoudre le problème toujours non résolu de l'équité des allocations.

Renforcement du Programme d'inspection: Après avoir consulté l'industrie, on a conclu une entente détaillée sur les principes régissant l'examen du Règlement. On a également consulté les provinces, le mouvement consumériste, les autres ministères fédéraux et divers gouvernements étrangers. La première ébauche du projet de révision paraîtra à la Partie I de la Gazette du Canada, à l'automne de 1992.

La Direction de l'inspection a analysé ses besoins scientifiques et techniques, pour pouvoir mieux contrer les nouveaux risques qui menacent l'approvisionnement alimentaire. On a obtenu le matériel de laboratoire et le savoir-faire nécessaires, et des analyses ont été entreprises à l'échelle nationale sur de nouveaux produits.

Pour aider à prévenir l'apparition de crises, on a mis sur pied un programme de formation par modules, qui a été suivi par les inspecteurs de tout le pays. En outre, le Ministère a préparé et distribué au personnel des services d'inspection un guide de gestion de crise.

Convention définitive des Inuvialuit et protection de la faune: Le Ministère favorise le principe d'une gestion conjointe des ressources halieutiques dans le secteur régi par la Convention, avec l'entière collaboration des Inuvialuit. L'année dernière, le MPO et le Conseil mixte de gestion de la pêche (CMGP) ont coopéré à la mise en oeuvre de treize programmes.

Sur la scène faunique, plusieurs réalisations sont à souligner pour 1990-1991. On a achevé la première année du programme de recherche sur la dolly varden dans la rivière Babbage (versant nord du Yukon). On a accéléré le programme de surveillance de la pêche exploratoire dans le delta du Mackenzie, et ainsi recueilli une série complète de données sur la pêche du corégone tschir. On a également mené à terme la deuxième année d'un programme triennal de contrôle des déplacements du cisco arctique le long de la côte arctique. La pêche exploratoire de l'omble chevalier s'est poursuivie pour une troisième année dans le détroit de Prince-Albert. On a continué les travaux de surveillance et d'échantillonnage entourant la chasse de la baleine boréale, et procédé à l'analyse de divers types de données (âge, reproduction, identité des stocks). La majorité des grandes pêches canadiennes pratiquées dans la région visée par la Convention des Inuvialuits ont été surveillées, et l'on a commencé à dresser des plans de gestion pour un grand nombre des stocks de cette région.

Au cours de sa cinquième année d'existence, le CMGP a collaboré étroitement avec des organismes gouvernementaux et des groupes d'usagers des ressources renouvelables à divers programmes et activités. Conformément au régime de gestion conjointe auquel est assujettie la région visée par la Convention, le CMGP a agi en consultation avec les comités de chasseurs et de trappeurs, le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, le MPO et d'autres organismes gouvernementaux.

En outre, le CMGP a approuvé et parrainé divers programmes particuliers de recherche, d'évaluation et de surveillance visant à recueillir les données biologiques nécessaires à une saine gestion halieutique de la région visée par la Convention. Comme par les années passées, deux de ces programmes ont été administrés directement par l'entremise du CMGP, qui a confié les travaux de cueillette des données et de surveillance des prises à des Inuvialuit. Treize autres projets ont été menés à bon port par des scientifiques et des biologistes du MPO, par des consultants privés et par les comités de chasseurs et de trappeurs, avec l'appui technique et logistique du CMGP et du bureau local du MPO. En 1990, les priorités et les objectifs des projets avaient été déterminés en consultation avec les populations locales lors de réunions ordinaires des comités de chasseurs et de trappeurs.

D. Efficacité du programme

Les évaluations et les vérifications internes dont il est fait mention ci-dessous ne visent pas à évaluer l'efficacité du Ministère dans son ensemble. Cet objectif est plutôt accompli par l'évaluation des diverses activités du Ministère selon un cycle de cinq à sept ans. Les examens suivants, réalisés pendant le dernier exercice financier, portaient sur l'efficacité d'aspects particuliers du Programme. Les sections consacrées aux diverses activités font état des autres réalisations du Programme.

1. Recherche aquicole

On constate que dans ce domaine, l'activité du Ministère varie en intensité d'une région à l'autre. Pour mieux tenir compte de la diversité des habitats aquatiques canadiens, le Ministère gère son effort de recherche sur une base régionale.

Divers experts scientifiques soulignent l'excellence des recherches menées au Ministère dans les domaines de l'alimentation, de la nutrition, de la biotechnologie et de l'ichtyopathologie. De bons progrès sont accomplis dans la recherche génétique et la recherche de nouvelles espèces candidates. De nombreux scientifiques du MPO jouissent d'une réputation enviable auprès d'établissements de recherche étrangers reconnus. Cependant, l'industrie n'a pas toujours bien exploité les résultats des recherches menées par le MPO.

Dans les autres pays, le financement de la recherche aquicole prend diverses formes. En Norvège, le gouvernement fournit les installations de recherche, l'industrie verse les budgets, tandis que le savoir-faire provient du milieu universitaire et, dans une moindre mesure, du gouvernement. Aux États-Unis et en Écosse, la recherche est financée à la fois par le gouvernement et le secteur privé. Au Japon comme au Canada, la recherche est surtout financée par le gouvernement.

En Norvège, aux États-Unis et en Écosse, l'industrie a un mot important à dire dans la détermination des priorités de recherche. Au Japon, celles-ci sont fixées par des consortiums gouvernement-université-industrie. Ici au Canada, les clients sont consultés au niveau régional. On élabore actuellement des mécanismes pour faire participer plus directement l'industrie aquicole à l'établissement des priorités.

2. Recherche arctique

Les recherches arctiques du MPO ne se fondent pas en un seul programme, mais s'intègrent à plusieurs activités: océanographie (chimique, physique et biologique), évaluation des stocks et hydrographie.

Voici les constatations d'un récent examen de cette fonction. Tout d'abord, les recherches sont de grande qualité et généralement bien orientées sur des questions importantes. L'océanographie biologique fait exception: le travail y est de qualité raisonnable, mais on s'interroge sur la pertinence des thèmes examinés par certaines recherches. Des douze projets examinés, cinq étaient jugés très bien orientés, mais quatre étaient considérés mal orientés.

Deuxièmement, un fort pourcentage des projets s'adressant à des usagers bien identifiés étaient jugés pertinents et utiles par ces derniers. Cependant, on n'a examiné que les projets considérés comme directement axés sur des clients particuliers. En ce qui concerne la répartition relative de l'effort scientifique entre les différentes disciplines (p. ex. hydrographie, océanographie physique ou évaluation des stocks), les experts consultés signalent qu'il faut repenser et rééquilibrer les priorités de recherche arctique.

Les données hydrographiques et l'information sur les contaminants sont bien communiquées aux clients; on pourrait toutefois mieux diffuser les résultats des recherches aux spécialistes en gestion des pêches et des ressources marines ainsi qu'aux divers clients. Il faudrait davantage sensibiliser le grand public aux objectifs et aux résultats des recherches.

Le Canada consacre à la recherche arctique plus d'argent per capita que tout autre pays étudié, et les scientifiques canadiens publient (toujours per capita) davantage d'articles dans les revues spécialisées sur la science arctique. On peut en conclure que le Ministère contribue de façon non négligeable à l'avancement de la science arctique sur la scène internationale.

3. Répartition des allocations, délivrance de permis et réglementation pour le Pacifique

Ce secteur d'activité fait actuellement l'objet d'un examen que l'on prévoit d'achever pour la fin de 1991-1992. Divers points sont étudiés: équité dans la répartition des allocations; préservation et reconstitution des stocks; rôle du MPO dans les pêches récréatives; exploitation des espèces sous-utilisées; objectifs de délivrance des permis; tendances dans la capacité d'exploitation des flottilles et effets sur le rendement économique; examen de différents régimes réglementaires.

On a reçu un rapport sur un aspect de la délivrance des permis. D'après ce rapport, la limitation de l'accès a freiné la croissance du nombre de participants aux diverses pêches commerciales mais n'a pas découragé les pêcheurs de continuer à investir dans divers moyens pour accroître leur part des prises admissibles. Cette hausse continue de l'investissement entraîne une réduction des bénéfices nets découlant de la ressource halieutique. Les autres régimes qui permettraient de surmonter ce problème, comme par exemple l'allocation de contingents, coûtent

généralement plus cher à administrer. L'implantation d'un autre régime devrait mettre financièrement à contribution les bénéficiaires. Enfin, le rapport souligne la nécessité de réviser le barème de tarification des permis commerciaux, qui ne reflète pas adéquatement les bénéfices rattachés à la détention du permis (les tarifs s'échelonnent entre 10 $ pour un permis de pêche des poissons de fond et 2 000 $ pour un permis de pêche du hareng).

4. Programme d'inspection des importations

Une récente vérification a mis en lumière plusieurs des réalisations de ce programme, notamment l'implantation d'un système national d'information sur les importations, la création d'un programme d'inspection en mer et l'intensification des activités d'application réglementaire. On a également relevé certains aspects où il y aurait place pour amélioration.

Par exemple, on pourrait recourir davantage à la technologie. En effet, les systèmes d'inspection actuels ne répondent pas au besoin d'inspection dans un court délai. Le système national d'information sur les importations fera appel à l'informatique et permettra au MPO d'accéder à d'autres réseaux gouvernementaux et privés pour obtenir des données sur les importations et échantillonner les importations.

Par ailleurs, le groupe d'étude de l'accord de libre-échange est en train de négocier avec les autorités américaines une entente visant à réduire la nécessité d'inspecter les produits provenant des États-Unis. Comme 50 % de nos importations proviennent des États-Unis, où les inspections seront plus fréquentes, cette entente aura pour effet de réduire la charge de travail des services d'inspection canadiens. Enfin, le rapport recommande que l'on incite davantage les importateurs et les usines étrangères à respecter les normes canadiennes.

5. Application de l'accord de libre-échange au saumon et au hareng du Pacifique — cadre d'évaluation

On a préparé un cadre d'évaluation. Les aspects à considérer ont été recensés, et le MPO procédera à une évaluation complète de l'accord pour 1992-1993. On examinera les effets de ce dernier sur la gestion des pêches et sur l'industrie halieutique dans son ensemble.

Section II

Analyse par activité

A. Sciences

Objectif

Faire en sorte que des données scientifiques répondant à des normes internationales élevées soient mises à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de lois sur les océans et les organismes aquatiques, ainsi qu'à celle d'autres ministères, du secteur privé et du public aux fins de la planification et de la réalisation d'activités aquatiques.

Établir et fournir une base de données scientifiques fiables pour la gestion des pêches et de l'habitat du poisson ainsi que pour l'aquiculture; rassembler et transmettre des données scientifiques sur l'effet de substances dangereuses sur le poisson, l'habitat du poisson et les écosystèmes aquatiques; décrire et comprendre le climat et les processus océaniques ainsi que leur influence sur les stocks de poissons et leur interaction avec l'atmosphère; décrire et quantifier des paramètres concernant le milieu marin susceptibles d'être utiles dans les domaines du génie maritime, du transport, etc.; cartographier les eaux canadiennes pour que la navigation s'effectue dans des conditions sécuritaires, pour faciliter les activités de pêche et pour contribuer aux projets de développement et autres activités dans les eaux côtières et hauturières; mettre au point et perfectionner les méthodes et les techniques dont a besoin le Ministère pour remplir son rôle scientifique et faire connaître techniques pertinentes à l'industrie canadienne afin d'améliorer les compétences du secteur privé; faciliter et coordonner les programmes du gouvernement dans le domaine des sciences de la mer de concert avec les ministères intéressés, par l'entremise du Comité interministériel sur les océans (CIO).

Sommaires des ressources

L'activité Sciences représente environ 29 % des ressources financières totales et 36 % des années-personnes consenties au Ministère en 1992-1993.

Tableau 12: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**		Prévu 1991-1992		Budget des dépenses principal 1991-1992	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Sciences biologiques	**125 978**	**1 215**	127 515	1 180	126 192	1 166
Sciences physiques et chimiques	**59 691**	**556**	54 126	561	51 575	541
Hydrographie	**43 502**	**439**	42 939	477	41 641	475
	229 171	**2 210**	224 580	2 218	219 408	2 182

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Sciences, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 13: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Sciences biologiques	125 661	124 902	110 788
Sciences physiques et chimiques	57 191	56 988	51 544
Hydrographie	47 660	48 637	39 110
	230 512	230 527	201 442
Années-personnes	2 155	2 167	2 163

Description

La gestion de l'activité scientifique se fait par l'entremise de trois sous-activités, à savoir les Sciences biologiques, les Sciences physiques et chimiques et l'Hydrographie.

Sciences biologiques: Cette sous-activité est responsable de l'évaluation des stocks et de la recherche connexe sur toutes les principales espèces exploitées par les pêcheurs afin de fournir une base scientifique pour gérer cette ressource en vue de son utilisation soutenue. Elle est en outre responsable de la recherche sur la dynamique des écosystèmes marins et dulcicoles ainsi que de la recherche et du développement expérimental qui permettront d'offrir des conseils et des services scientifiques aux aquiculteurs canadiens, d'augmenter la production des stocks sauvages de poissons, d'invertébrés aquatiques et de plantes marines, et de la prise des mesures nécessaires pour prévenir l'apparition et la diffusion de maladies contagieuses du poisson. Dans le domaine de l'habitat du poisson, cette sous-activité est responsable de l'acquisition de connaissances scientifiques et de la prestation de conseils et de services scientifiques nécessaires à la gestion de l'habitat du poisson, des invertébrés aquatiques, des mammifères marins et des plantes marines.

Sciences physiques et chimiques: Cette sous-activité est responsable du programme de recherche en océanographie physique du Ministère et des services de gestion des données connexes à l'appui de la gestion des pêches, du développement en milieu hauturier, des prévisions climatologiques, des services maritimes, des ouvrages techniques en zone côtière, de la défense et du transport maritime. Les subventions à la recherche et les bateaux mis au service des universités entrent dans cette catégorie. La composante sciences chimiques englobe la recherche et le contrôle relatifs à la répartition, au cheminement et au sort des produits chimiques dans les écosystèmes marins et dulcicoles, les processus de contrôle ainsi que la toxicité des produits chimiques pour les organismes aquatiques

et les écosystèmes. Elle a pour fonction de prévoir les situations d'urgence provoquées par des produits chimiques et d'y faire face, et de conseiller les gestionnaires de l'habitat du poisson au Ministère et les autres organismes de réglementation.

Hydrographie: Le Service hydrographique du Canada (SHC) est chargé d'effectuer des levés sur le terrain et de recueillir des données pertinentes sur les marées, les niveaux d'eau et les courants aux fins de la compilation et de la publication de cartes marines exactes et d'autres documents concernant la navigation dans les eaux canadiennes et les eaux internationales adjacentes. Par ailleurs, le SHC participe avec Énergie, Mines et Ressources Canada à la production de cartes géophysiques à l'intention de ceux qui participent au développement des régions hauturières ainsi qu'aux négociations sur les frontières maritimes. Des techniques sont mises au point afin d'améliorer la précision et l'efficacité de la saisie des données et de la production des cartes marines. Les nouvelles techniques sont ensuite communiquées au secteur privé, au besoin.

Données sur le rendement et justification des ressources

Résultats des travaux découlant de cette activité:

- meilleure compréhension et fourniture d'informations, de conseils et de services scientifiques concernant les aspects biologiques et l'exploitation des ressources halieutiques, l'écologie et les habitats des milieux marins et d'eau douce, l'aquiculture et la mise en valeur des ressources. Ces résultats servent à gérer judicieusement les ressources halieutiques et leurs habitats;

- meilleure compréhension des phénomènes et des processus océaniques et des effets des contaminants sur les organismes et les écosystèmes aquatiques et communication d'informations, de données et de conseils scientifiques connexes afin d'appuyer la gestion et la mise en valeur des ressources marines et dulcicoles;

- production de cartes de navigation, de cartes des océans et de publications connexes et d'avis aux navigateurs à jour sur les eaux du Canada et les eaux internationales avoisinantes; et

- mise au point de techniques liées aux trois sous-activités et transfert des techniques nouvelles éprouvées à l'industrie canadienne, notamment dans les domaines de l'aquiculture et de la mise en valeur des ressources, de l'océanologie, de l'hydrographie et de la cartographie.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette activité sont présentés de façon plus détaillée au tableau 14.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
GÉNÉRALITÉS			
		Communications	
Maintenir la fréquence et la qualité des communications entre les scientifiques du Ministère et les groupes de clients afin d'informer ces derniers sur les efforts de recherche déployés au Ministère, d'accroître la crédibilité du Ministère et faire en sorte que les programmes des Sciences répondent aux besoins des clients.	Favoriser l'établissement de liens plus étroits entre les milieux scientifiques et les clients au moyen de meilleurs échanges sur le plan scientifique, d'une amélioration des communications et de la participation des pêcheurs aux programmes scientifiques.	Les communications avec les clients ont reçu une attention spéciale, y compris la consultation des clients au sujet des projets de recherche, la présentation et l'explication des évaluations des stocks à divers groupes de pêcheurs et comités consultatifs, et des contacts en continu avec l'industrie aquicole, notamment en ce qui a trait à la mise à jour du *Règlement sur la protection de la santé des poissons* et la stratégie aquicole.	Améliorer les services aux clients et les réponses aux besoins de la clientèle, en règle générale; mettre en place des partenariats plus dynamiques avec les clients du Ministère; renforcer les liens avec le secteur privé afin d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne; poursuivre les initiatives dans le cadre de FP 2000; fournir du feedback aux pêcheurs qui ont recueilli des informations pour le Ministère.
Continuer de s'intéresser aux mécanismes visant à faciliter l'utilisation des connaissances des pêcheurs dans le cadre du processus d'évaluation des stocks.		On a élaboré les programmes d'indexation des données des pêcheurs pour obtenir des données fiables sur les prises et l'effort et acquérir des connaissances auprès des pêcheurs côtiers sur un certain nombre d'espèces de poisson de l'Atlantique.	
		Affaires autochtones	
(Dans le secteur des Sciences, les questions touchant aux affaires autochtones sont traitées en continu dans le cadre de l'évaluation de l'habitat du poisson et de l'évaluation des stocks, y compris les mammifères marins, qui sont pêchés et chassés par les autochtones, et au moyen de la fourniture de conseils et d'informations dans le domaine de l'aquiculture aux collectivités autochtones qui veulent mettre sur pied des entreprises aquicoles au Canada. En outre, des programmes sont réalisés sur le terrain dans différents secteurs : sources, cheminements et dépôts, tendances spatio-temporelles des contaminants et leurs répercussions dans l'Arctique. Des comités regroupant plusieurs organismes, y compris des représentants d'organisations autochtones, passent en revue les projets. La Stratégie pour l'environnement arctique, proposée par le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien (MAINC), a reçu l'approbation finale en octobre 1991.)			Accroître l'efficacité des efforts relatifs aux affaires autochtones; coordonner les besoins en données des Sciences aux initiatives de gestion conjointe avec les autochtones; jouer un rôle plus dynamique dans le domaine de la consultation, de l'élaboration et de la réalisation de projets en coopération avec les bandes autochtones; améliorer les bases de données, les méthodes d'évaluation et la qualité des conseils concernant la conservation des ressources halieutiques de l'Arctique et des produits chimiques toxiques présents dans les principales espèces de poisson gibier et de mammifères marins.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Développement des océans	
Mettre en oeuvre la stratégie du gouvernement concernant les océans; coordonner un plan stratégique à long terme des sciences marines pour le gouvernement fédéral; diriger l'élaboration d'une Loi sur les océans du Canada; encourager l'élargissement des compétences du secteur privé canadien dans les domaines des sciences, des technologies et du génie des océans au moyen de la création de partenariats visant à stimuler des technologies nouvelles.	Passer en revue la stratégie sur les océans; préciser le rôle du Conseil national des affaires maritimes; préciser le rôle du MPO en matière de développement économique durable des océans; déterminer et faire connaître les possibilités de transfert, au secteur privé, des technologies mises au point par le MPO dans le domaine des océans et s'occuper des questions de propriété intellectuelle connexes.	On a stimulé la compétitivité de l'industrie dans le domaine des océans en encourageant le secteur privé à produire des cartes, en collaborant avec l'Afence de promotion economique du Canada atlantique (APECA) à l'établissement d'ententes sur des programmes coopératifs destinés à l'industrie et en participant à la campagne de l'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) sur le secteur océanique, et en déterminant les technologies dans le domaine des océans mises au point au Ministère et en les transférant au secteur privé. On a proposé une *Loi sur les océans du Canada*; on a redéfini le rôle du Conseil national des affaires maritimes; on a établi les possibilités de transfert, au secteur privé, des technologies mises au point par le MPO dans le domaine des océans; on s'est occupé des questions de propriété intellectuelle connexes.	Faire adopter la *Loi sur les océans du Canada*; continuer d'encourager la compétitivité de l'industrie des océans; continuer à déterminer les possibilités de transfert, au secteur privé, des technologies mises au point par le MPO dans le domaine des océans et à les commercialiser et continuer de s'occuper des questions de propriété intellectuelle connexes.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
SCIENCES BIOLOGIQUES			
		Évaluation des ressources	
Maintenir les priorités actuelles concernant la fourniture de conseils scientifiques et de prévisions crédibles, précis et opportuns sur les populations de poissons en réponse aux besoins continus de la gestion des pêches. Prendre des mesures pour améliorer la fiabilité des conseils scientifiques; améliorer les méthodes de sondage utilisées pour estimer l'abondance des stocks; améliorer les modèles et les techniques d'analyse servant à prévoir les rendements.	Obtenir des données scientifiques pertinentes et fournir des avis et des prévisions scientifiques crédibles, précis et opportuns sur les populations de poissons (espèces diadromes et dulcicoles, poissons de fond, poissons pélagiques, invertébrés, mammifères marins, plantes marines) en réponse aux besoins continus de la gestion des pêches. Poursuivre les recherches sur les facteurs qui influent sur la survie des jeunes poissons, afin d'améliorer les prévisions sur les populations des espèces importantes sur le plan commercial.	On a effectué des recherches sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique et dans les eaux douces et salées de l'Arctique sur la biologie et les populations de tous les principaux stocks exploités de poissons, d'invertébrés marins, de mammifères marins et de plantes marines; on a produit des évaluations et des prévisions concernant l'état des stocks, suivant les besoins de la gestion des ressources halieutiques du Canada ainsi que pour les négociations internationales et conformément aux engagements pris sur la scène internationale. On a amélioré les bases de données et les méthodes servant à l'évaluation des stocks de saumon du Pacifique; on a organisé un symposium international sur les méthodes d'évaluation et les stratégies de gestion des invertébrés; on a mis au point de nouvelles méthodes pour la collecte de données sur le hareng; on a examiné des techniques hydro-acoustiques pour l'évaluation des stocks de poissons de fond.	Accroître la capacité d'évaluer les stocks des espèces importantes; améliorer les évaluations des stocks de saumon; effectuer des études en vue d'améliorer la qualité des évaluations des stocks; répondre aux besoins en données plus ponctuelles sur la distribution, l'abondance et les déplacements des stocks importants dans le but d'établir les exigences locales en matière de conservation. Améliorer les connaissances et les prévisions concernant les répercussions des conditions océanographiques et des changements environnementaux sur l'abondance des stocks de poissons, notamment les variations au niveau du recrutement.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Programme d'adaption des pêches de l'Atlantique et Québec			
Entreprendre les travaux pour l'évaluation des stocks de morue du nord à la suite du rapport Harris et d'autres initiatives des Sciences dans le cadre du Programme d'adaption des pêches de l'Atlantique (PAPA): le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise, le phoque gris et le ver du phoque; le crabe des neiges du golfe, la morue du nord du golfe, et l'aquiculture; entreprendre la première année du Programme fédéral de développement des pêches du Québec (PFDPQ).	Réaliser la deuxième année de la composante Sciences (5 ans) du PAPA concernant la morue du nord, le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise, le phoque gris et le ver du phoque, le crabe des neiges du golfe, la morue du nord du golfe, et l'aquiculture; réaliser la deuxième année du PFDPQ.	On a entrepris des études à l'appui du rétablissement des stocks de l'Atlantique, soit des recherches intensifiées sur la morue du nord, le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise, le crabe des neiges du golfe Saint-Laurent, la morue du nord du golfe Saint-Laurent, et la lutte contre le ver du phoque. On a effectué des études en aquiculture dans le but de créer des emplois dans d'autres secteurs.	Réaliser la troisième année de la composante Sciences du PAPA concernant la morue du nord, le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise, le phoque gris et le ver du phoque, le crabe des neiges du golfe, la morue du nord du golfe, et l'aquiculture; réaliser la troisième année du Programme fédéral de développement des pêches du Québec (PFDPQ).

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Pêches internationales			
Fournir le soutien scientifique nécessaire à un large éventail d'initiatives internationales dans le domaine des pêches. En collaboration avec le Japon et les États-Unis, évaluer les répercussions de la pêche hauturière du calmar au filet dérivant dans le Pacifique, en ce qui concerne les interceptions de saumons et de mammifères marins.	Effectuer des recherches et fournir un savoir-faire professionnel à l'appui d'activités internationales, notamment la gestion internationale des pêches, les stocks transfrontaliers, le contentieux des filets dérivants et les négociations en vue d'une Convention internationale sur la bio-diversité, et les préparatifs pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).	On a continué de fournir un appui scientifique aux apports du Canada aux conventions internationales sur les pêches, et à d'autres organisations internationales. On a préparé de la documentation et des notes d'information pour l'arbitrage sur la frontière maritime entre le Canada et la France (Saint-Pierre et Miquelon), pour les négociations concernant la Convention sur la bio-diversité et pour la CNUED. On a effectué une expedition de recherche et d'étude dans le Pacifique nord pour évaluer le nombre et le pays d'origine des saumons capturés par les filets dérivants utilisés pour la pêche du calmar en haute mer. On s'est également chargé de la participation du Canada au programme des observateurs de la pêche du calmar aux filets dérivants, en haute mer, et de la pêche du thon aux filets dérivants à grandes mailles, en haute mer, dans le Pacifique, pour la collecte de données sur les prises accidentelles d'autres espèces.	S'occuper des affaires internationales dans le domaine des pêches; fournir l'apport scientifique nécessaire à l'appui des ententes internationales nouvelles et existantes; accroître les efforts pour la collecte d'informations sur l'abondance des populations de flétan du Groenland et de merlu du Pacifique; produire de l'information scientifique à l'appui des efforts du Canada visant à régler les questions de premier plan, c'est-à-dire la surpêche par les étrangers (notamment la morue et les plies et flétans dans les Grands Bancs) et l'utilisation des filets dérivants. Terminer les préparatifs pour la CNUED.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Aquiculture	
Effectuer des recherches sur la génétique, les techniques d'incubation, la croissance des juvéniles, les maladies, l'alimentation et la biotechnologie dans le domaine de l'aquiculture; transférer les technologies canadiennes et importées au profit de l'industrie aquicole et des responsables des programmes de mise en valeur des salmonidés. Continuer de surveiller l'apparition de maladies dans les stocks sauvages et conseiller les établissements piscicoles sur les problèmes posés par les maladies. Élaborer un plan pour que d'autres poissons et invertébrés soient visés par le programme de protection de la santé des poissons.	Effectuer des recherches en sciences aquicoles, et transférer les technologies canadiennes et importées appropriées au profit de l'industrie aquicole et des responsables des programmes de mise en valeur; prendre les mesures nécessaires en réponse à la stratégie aquicole du MPO; poursuivre le processus de modification du Règlement sur la protection de la santé des poissons et élaborer des directives concernant les espèces introduites et transférées; réduire au minimum les risques de croisement des stocks cultivés et des stocks sauvages; surveiller la santé des stocks sauvages et cultivés de poissons et de mollusques et crustacés; et effectuer des recherches biotechnologiques dans le domaine aquicole.	On a effectué des recherches et des transferts technologiques dans le domaine aquicole, y compris la démonstration de la possibilité d'utiliser des parcs à hareng pour le grossissement des flétans de l'Atlantique juvéniles jusqu'à une taille commercialisable; on a mis au point et transféré à l'industrie des méthodes permettant de passer plus rapidement de l'étape de parr à celui de smolt, chez le saumon de l'Atlantique, y compris la production de smolts fingerlings; on a fourni des conseils à l'industrie naissante de l'élevage du pétoncle, sur les deux côtes; on a fait l'élevage du flétan de l'Atlantique à partir d'oeufs; et l'on a effectué des études sur le saumon du Pacifique et le saumon de l'Atlantique, l'omble-chevalier, la morue charbonnière et le flétan du Pacifique, en mettant l'accent sur les techniques d'élevage, le diagnostic des maladies, l'alimentation, la génétique et la biotechnologie. On a terminé des consultations sur les règlements révisés et l'on a produit un nouveau guide sur le contrôle des maladies du poisson (mise en oeuvre d'ici juillet 1992).	Effectuer des recherches dans le domaine des sciences aquicoles et transférer les technologies canadiennes et importées appropriées au profit de l'industrie aquicole et des responsables des programmes de mise en valeur des stocks sauvages; prendre les mesures nécessaires en réponse à la stratégie aquicole du MPO; poursuivre le processus de modification du Règlement sur la protection de la santé des poissons et élaborer une politique nationale concernant les espèces introduites et transférées, notamment en ce qui a trait aux importations; réduire au minimum les risques de croisement des stocks cultivés et des stocks sauvages; contrôler la santé des stocks sauvages et cultivés de poissons et de mollusques et crustacés; et effectuer des recherches biotechnologiques dans le domaine aquicole.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Mise en valeur des salmonidés	
Continuer la mise en oeuvre de programmes régionaux de mise en valeur du saumon de l'Atlantique et obtenir une participation accrue du secteur privé. Élargir les travaux sur l'évaluation des apports des saumons provenant de stocks mis en valeur aux saumons adultes de retour ainsi que les répercussions des stocks mis en valeur sur les populations sauvages de la côte du Pacifique.	Compléter la production naturelle de saumons de l'Atlantique au moyen de programmes régionaux de mise en valeur, en collaboration avec les responsables des programmes de gestion des ressources et de protection de l'habitat, tout en obtenant, dans la mesure du possible, l'apport du secteur privé et d'organismes comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), la Commission de l'Emploi et de l'Immigration Canada (CEIC), etc.	On a établi le cadre scientifique pour l'évaluation du Programme de mise en valeur du saumon du Pacifique; pour cela, on a organisé un symposium international sur les interactions biologiques entre les stocks sauvages de salmonidés et les stocks mis en valeur. On a axé les études sur l'amélioration et l'évaluation de la qualité des smolts produits dans les établissements piscicoles et élevés en partie en milieu naturel, le reconditionnement du saumon vide, et la cryopréservation du sperme. On a produit 2,84 millions de saumons de l'Atlantique, surtout des smolts et des parrs, qui ont été en grande partie remis dans des cours d'eau de la région de l'Atlantique afin d'améliorer les stocks sauvages. On a aménagé un passage pour le poisson à Grand Falls, sur la rivière Exploits, à Terre-Neuve, pour donner accès au saumon sauvage à 200 km d'habitat approprié.	Compléter la production naturelle de saumons de l'Atlantique au moyen de programmes régionaux de mise en valeur, en collaboration avec les responsables des programmes de gestion des ressources et de protection de l'habitat, tout en obtenant, dans la mesure du possible, l'apport du secteur privé et d'organismes comme l'APECA, la CEIC, etc. Examiner la possibilité d'établir des remontes de saumons dépendant d'établissements piscicoles, pour la pêche de subsistance des autochtones.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Évaluation de l'habitat			
Continuer la mise au point de techniques servant à quantifier et à évaluer la productivité de l'habitat du poisson et les répercussions des activités humaines. Poursuivre les activités de surveillance et les études sur le contrôle et le rétablissement des habitats dans les Grands lacs, en vertu de l'*Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs*, ainsi que l'élaboration du plan d'action correctif de la Commission mixte internationale (CMI).	Effectuer des recherches et formuler des recommandations scientifiques connexes concernant les habitats pour soutenir l'application des dispositions de la *Loi sur les pêches* et la mise en oeuvre de la politique ministérielle de gestion de l'habitat du poisson, et pour assurer l'observation, au Ministère, du décret régissant le Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE). Poursuivre les recherches sur les algues marines produisant des phycotoxines, élargir le programme à la côte du Pacifique et encourager l'amélioration des procédures concernant les bio-essais, des documents de référence et des normes d'étalonnage.	Les données scientifiques obtenues à partir d'études sur les précipitations acides et leurs répercussions sur les écosystèmes aquatiques ont formé une portion importante de la documentation canadienne utilisée dans le cadre des négociations concernant l'accord sur la qualité de l'air transfrontalier entre le Canada et les États-Unis, pour la lutte contre les dégagements responsables des précipitations acides. On a entrepris une étude dans l'estuaire de L'Étang, dans la baie de Fundy, pour la mise au point d'un modèle servant à prévoir les répercussions de la salmoniculture sur l'écosystème. On a poursuivi les études sur les réactions biologiques des saumons juvéniles aux contaminants et aux effluents dans le cours inférieur du Fraser. On a donné des conseils sur les études et l'on a examiné le travail effectué à contrat sur les effets de l'exploitation des placers, dans le Yukon, sur le saumon quinnat et l'ombre de l'Arctique. On a surveillé les algues marines nocives dans le Canada atlantique et l'on a étudié l'influence environnementale des toxines produites par ces algues planctoniques sur la production.	Élargir les connaissances scientifiques sur l'habitat du poisson et le milieu marin; renforcer les recherches sur l'habitat des espèces marines importantes, y compris l'étude des répercussions des activités aquicoles sur l'écosystème et la qualité de l'eau; contribuer aux énoncés des incidences environnementales des principaux travaux et effectuer des études dans le cadre de ces examens, notamment les projets hydroélectriques Grande Baleine et Conawapa. Élargir les études sur les algues marines produisant des toxines à la côte du Pacifique.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
		Climat	
Effectuer des études en vue d'élargir les connaissances sur les interactions entre l'atmosphère et les océans et sur les changements climatiques. Jouer un rôle de premier plan à l'appui de l'Expérience sur la circulation océanique mondiale, de l'Étude conjointe du flux des océans du globe, de la stratégie concernant le CO_2 et des études réalisées dans le cadre du Programme de recherche et de développement dans le domaine énergétique.	Participer à des programmes nationaux et internationaux de recherches sur les océans et le climat, compte tenu des ressources accrues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert, y compris l'Expérience sur la circulation océanique mondiale (ECOM), l'Étude conjointe du flux des océans du globe, les répercussions du climat sur les pêches, la modélisation des relations entre le climat et les océans, et les études sur le climat et l'océan Arctique.	Le MPO et le Canada ont joué un rôle de premier plan au chapitre de la planification et de la gestion de deux grands programmes internationaux portant sur le climat et les océans : l'ECOM et l'Étude conjointe du flux des océans du globe. Plusieurs ateliers internationaux de planification ont eu lieu au Canada. Maintenant que les travaux sur le terrain réalisés dans le cadre de l'ECOM ont commencé, on a recueilli des données sur les océans dans les eaux canadiennes, au large de la côte de l'Atlantique et de la côte du Pacifique, et l'on a entrepris un programme en coopération avec la Communauté des États indépendants (Union soviétique) dans le Pacifique nord. On a élaboré une stratégie pour le programme concernant le CO_2 marin.	Réaliser des programmes nationaux et internationaux de recherches sur les océans et le climat, compte tenu des ressources accrues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert, y compris l'Expérience sur la circulation océanique mondiale, la modélisation des relations entre le climat et les océans, des études sur le climat et l'océan Arctique, et des recherches effectuées de concert avec le secteur des Sciences biologiques portant sur les répercussions du climat sur les pêches et sur le rôle des océans dans le cycle du gaz carbonique (effet de serre).

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Océanographie physique à l'appui des pêches			
Surveiller les répercussions des conditions océanographiques sur la distribution de la morue du nord et sur le renouvellement à long terme des stocks de poissons et effectuer des recherches dans ces domaines; intensifier les efforts de classification des caractéristiques océanographiques des régions côtières de l'Atlantique quant à leur capacité d'appuyer les activités aquicoles; produire des indices environnementaux relatifs à l'état des stocks de poissons dans certains secteurs du Canada atlantique; poursuivre l'évaluation des répercussions possibles de l'exploitation des hydrocarbures sur le banc de George, les pêches et l'habitat du poisson.	Poursuivre les activités de surveillance des répercussions des conditions océanographiques sur la distribution de la morue du nord et sur l'état des stocks de poissons et continuer les recherches dans ces domaines; effectuer le travail de suivi de la classification des caractéristiques océanographiques des eaux côtières de l'Atlantique à l'appui des entreprises aquicoles; poursuivre la production d'indices environnementaux relatifs à l'état des stocks de poissons de l'Atlantique; fournir un appui en cas d'urgence environnementale.	On a contribué, dans le domaine de l'océanographie physique, à des études sur l'influence des conditions océanographiques sur la distribution de la morue du nord et sur les variations au niveau du recrutement des stocks de poissons; on a effectué des recherches en vue de la classification des caractéristiques océanographiques sur la côte de l'Atlantique à l'appui de l'industrie aquicole; on a poursuivi les programmes à plusieurs endroits sur la côte est et la côte ouest, y compris les travaux sur la survie du saumon dans l'océan; de concert avec le secteur des Sciences biologiques, on a terminé l'étude sur l'écologie des pêches du banc de Browns; on a entrepris des études en vue de produire des indices environnementaux concernant l'état des stocks de poissons dans certains secteurs du Canada atlantique.	Continuer de participer à des études en collaboration en vue d'établir des liens entre les conditions du milieu marin et la dynamique des populations, le recrutement et la distribution du poisson, y compris de nouvelles initiatives dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique et des recherches sur les interactions entre l'aquiculture, l'habitat et l'environnement. Améliorer la disponibilité des données aux fins de gestion; coordonner la participation du Canada à la Commission océanographique intergouvernementale.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Contaminants	
Effectuer des recherches en toxicologie dans les écosystèmes aquatiques; parachever et mettre en oeuvre un plan d'action pour régler le problème des débris de plastique dans les océans. Continuer de s'acquitter des responsabilités ministérielles en matière de recherche et de surveillance aux termes du protocole de 1987 établi dans le cadre de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs*, notamment en ce qui concerne les produits chimiques toxiques ainsi que la contamination du poisson et de l'habitat du poisson.	Effectuer des évaluations et des recherches et faire de la surveillance dans le domaine des répercussions des produits chimiques toxiques sur les ressources halieutiques, compte tenu des ressources accrues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert, du Plan d'action concernant les Grands lacs, du Plan d'action concernant le Saint-Laurent, du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique et d'autres grands programmes d'aide financière.	Afin de préciser le programme des contaminants des pêches, on élabore actuellement un cadre des interactions entre les pêches et les contaminants dans le but d'établir une méthodologie systématique pour l'établissement des priorités en matière de recherche, de surveillance et d'évaluation. On a poursuivi les grands travaux de recherche et de surveillance dans le domaine de la gestion du Plan d'action concernant les Grands lacs et la Commission mixte internationale (CMI), du Plan d'action concernant le Saint-Laurent, du nettoyage du port de Halifax ainsi que du programme sur les contaminants des écosystèmes nordiques et le régime alimentaire des autochtones. On a entrepris de vastes travaux de planification concernant les grandes initiatives annoncées dans le cadre du Plan vert, par exemple les mesures pour empêcher le déversement de produits toxiques dans l'environnement, la Stratégie pour l'environnement arctique ainsi que les mesures de prévention et d'intervention en cas de déversements en milieu marin.	Effectuer des évaluations, de la surveillance ainsi que des recherches et réaliser des activités de gestion des données concernant la présence de produits chimiques toxiques dans les écosystèmes aquatiques et les répercussions des produits chimiques toxiques sur les ressources halieutiques, compte tenu des ressources accrues disponibles à la suite de l'approbation du Plan vert (produits chimiques toxiques, sécurité des pétroliers, Stratégie pour l'environnement arctique), du Plan d'action concernant les Grands lacs, du Plan d'action concernant le Saint-Laurent, du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA), du programme de nettoyage du fleuve Fraser et d'autres grands programmes d'énoncés de politique et d'aide financière. Améliorer la coordination des programmes ainsi que la fourniture d'informations et de conseils scientifiques concernant les effets des produits chimiques toxiques sur le poisson. Notamment, conseiller le MDE au sujet des répercussions des pesticides sur le poisson et l'habitat du poisson.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Contaminants (suite)	
		On a contribué aux travaux du ministère de l'Environnement (MDE) pour la planification des mesures touchant aux zones sensibles de l'Atlantique, à la gestion des déchets et à l'immersion en mer. Dans le cadre du Plan d'action national concernant les débris durables, on a produit de l'information destinée au public en coopération avec l'industrie des matières plastiques.	
		Effluents industriels	
Étudier les répercussions des contaminants artificiels durables d'origine industrielle dans les écosystèmes aquatiques sur la reproduction et l'abondance des stocks de poissons.	Examiner les sources et les cheminements des produits chimiques dans les écosystèmes aquatiques ainsi que les répercussions des contaminants artificiels durables sur la reproduction et l'abondance des stocks de poissons.	On a presque terminé l'échantillonnage et l'analyse des dioxines et des furannes à proximité des usines de papier et de pâte kraft utilisant le procédé de blanchiment au chlore; on prévoit que les évaluations finales de certains endroits seront complétées à la fin de 1991-1992. On a poursuivi des recherches en profondeur à plus long terme en milieu marin, à Howe Sound, en C.-B., et en eau douce, à La Tuque, au Québec, en vue d'acquérir de meilleures connaissances sur le cycle des dioxines en milieu aquatique. On a entrepris la construction d'installations pour l'analyse des dioxines à l'Institut des sciences de la mer, à Sidney (C.-B.). Dans le cadre de travaux réalisés en collaboration avec le MDE, on a produit des documents décrivant les exigences en matière de surveillance des répercussions environnementales qui seront incluses dans les règlements révisés concernant les effluents des usines de pâtes et papiers, édictés en vertu de la *Loi sur les pêches*.	Les recherches sur le cycle des dioxines dans l'environnement se poursuivront. De nouveaux projets d'évaluation de la contamination des principales pêches par les effluents industriels seront entrepris grâce à l'aide financière pour les recherches sur les produits toxiques offerte dans le cadre du Plan vert. Les exigences en matière de surveillance des répercussions environnementales dans diverses industries seront élaborées de concert avec le MDE.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
HYDROGRAPHIE			
	Cartes marines et cartographie des océans		
Continuer de voir à ce que des cartes marines, des instructions et des guides nautiques ainsi que des tables de marées et courants à jour soient disponibles en tout temps pour les exploitants des bateaux qui évoluent dans les eaux canadiennes et adjacentes. Poursuivre le programme de conversion de toutes les cartes marines au système métrique, et continuer d'en assurer la présentation bilingue, et effectuer le remplacement des cartes marines de l'Amirauté britannique datant du XIX[e] siècle. Exécuter des levés dans les secteurs prioritaires sur la côte de l'Atlantique et sur la côte du Pacifique, dans le fleuve Saint-Laurent et dans le golfe Saint-Laurent, dans les Grands lacs, dans les eaux navigables intérieures et dans l'Arctique. Poursuivre les levés hauturiers multidisciplinaires sur le plateau continental canadien.	S'assurer que les cartes marines et les publications connexes soient disponibles en tout temps pour les exploitants des bateaux qui évoluent dans les eaux canadiennes et adjacentes. Poursuivre le programme de production de nouvelles cartes marines métriques bilingues dans les secteurs où les cartes marines existantes sont désuètes. Exécuter des levés dans des secteurs prioritaires sur la côte de l'Atlantique et sur la côte du Pacifique, dans le fleuve Saint-Laurent, dans le golfe Saint-Laurent, dans les Grands lacs, dans les eaux navigables intérieures et dans l'Arctique. Poursuivre les levés hauturiers multidisciplinaires sur le plateau continental canadien.	On a produit 31 nouvelles cartes marines, 30 nouvelles éditions, 65 réimpressions, 6 volumes de tables des marées et des courants, 4 éditions anglaises et une édition française des Instructions nautiques; 1 édition anglaise des Guides nautiques; 40 cartes des ressources naturelles digitalisées pour publication future; 840 Avis aux navigateurs.	S'assurer que les cartes marines et les publications connexes soient disponibles en tout temps pour les exploitants des bateaux qui évoluent dans les eaux canadiennes et adjacentes. Poursuivre le programme de production de nouvelles cartes marines métriques bilingues dans les secteurs où les cartes marines existantes sont désuètes. Exécuter des levés dans les secteurs prioritaires sur la côte de l'Atlantique et sur la côte du Pacifique, dans le fleuve Saint-Laurent, dans les Grands lacs, dans les eaux navigables intérieures et dans l'Arctique. Continuer d'exécuter des levés hauturiers multidisciplinaires sur le plateau continental canadien.

Tableau 14: Secteur des Sciences, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
	Développement et transfert technologique		
Poursuivre la mise en oeuvre d'un programme de développement hydrographique spécialisé visant à améliorer les techniques et les méthodes de gestion d'une importante banque de données hydrographiques et à accélérer le programme de levés hydrographiques ainsi que la distribution de cartes marines sur support papier et de cartes électroniques.	Poursuivre le développement technologique visant à accroître l'efficacité du programme de levés et de cartographie. Mettre l'accent sur le développement de la technologie des cartes électroniques et l'application du système de positionnement global. Jouer le rôle de chef de file dans le domaine de la géomatique marine.	On a poursuivi l'évaluation du système de positionnement global pour les levés; on a appliqué des techniques assistées par ordinateur et des techniques cartographiques informatisées; on a poursuivi les travaux concernant le DOLPHIN (Deep Oceans Logging Platform with Hydrographic and Instrumentation Navigation) pour fins de levés hauturiers; on a mis à l'essai le système de bathymétrie à travers la glace; on a amélioré les bases de données hydrographiques. On a terminé la mise au point d'un échosondeur pour l'Arctique que l'on a utilisé à des fins pratiques.	Améliorer la sécurité de la navigation au moyen du développement accéléré des techniques cartographiques informatisées. Mettre en oeuvre un programme dynamique de production et de mise à l'essai de cartes marines électroniques à la suite de l'enquête Brander Smith sur la sécurité des pétroliers. Aider l'industrie canadienne de la géomatique à déterminer les possibilités commerciales sur le marché mondial de la cartographie électronique.

B. Opérations des pêches

Objectif

Conserver, protéger, développer et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; s'occuper de la gestion, de la répartition et de la surveillance des pêches commerciales, autochtones et récréatives dans les eaux marines et intérieures; maintenir et accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir les services et l'infrastructure nécessaires à ces activités.

Sommaire des ressources

L'activité Opérations des pêches représente environ 32 % des ressources financières totales et 33 % de l'ensemble des années-personnes consenties au Ministère pour 1992-1993.

Tableau 15: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**		Prévu 1991-1992		Budget des dépenses principal 1991-1992	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Gestion des pêches et de l'habitat	**174 349**	**1 685**	184 224	1 681	170 163	1 627
Développement des ressources et de l'industrie	**83 537**	**326**	79 510	324	69 252	310
	257 886	**2 011**	263 734	2 005	239 415	1 937

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Opérations des pêches, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 16: Résultats financiers, 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Gestion des pêches et de l'habitat	169 896	170 263	130 401
Développement des ressources et de l'industrie	79 098	79 612	71 202
	248 994	249 875	201 603
Années-personnes	1 950	1 953	1 882

Description

Le Ministère a procédé à la fusion du secteur des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces et du secteur des Pêches de l'Atlantique pour créer un nouveau secteur, les Opérations des pêches. Ces mesures ont été prises pour simplifier la réalisation des programmes et les stratégies de gestion, suivant des normes appliquées uniformément à l'échelon national.

L'activité Opérations des pêches englobe toutes les fonctions fédérales de gestion des pêches et de l'habitat et de mise en valeur des pêches dans les provinces et les territoires du Canada, à l'intérieur de la limite canadienne de 200 milles et dans les eaux adjacentes. Sont compris les eaux marines ainsi que les réseaux hydrographiques et les lacs du Canada, sauf dans les cas où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués aux provinces ou aux territoires; la gestion de la portion canadienne des rivières transfrontalières; et les pêches d'interception dans les eaux internationales.

La réalisation des programmes s'effectue dans six régions et requiert 2 011 années-personnes et 257 900 000 dollars; la majeure partie de ces ressources est consacrée aux activités régionales. Les faits saillants, sur le plan économique, de l'industrie de la pêche sont exposés dans la section sur les pêches commerciales, débutant à la page 22.

Deux sous-activités assurent la gestion des Opérations des pêches: Gestion des pêches et de l'habitat et Développement des ressources et de l'industrie.

Gestion des pêches et de l'habitat: Cette sous-activité englobe les éléments suivants:

- **évaluation et allocation des ressources:** ces activités comprennent la protection d'une quantité suffisante de biomasse pour permettre aux stocks de se reproduire et la répartition des quantités excédentaires exploitables, parmi les groupes d'utilisateurs, pour assurer une pêche ordonnée et équitable. La collecte et l'analyse des données sur les prises et les évaluations des stocks permettent aux responsables de gérer les stocks pendant la saison de pêche et d'élaborer des plans d'exploitation pour les années futures.

- **délivrance des permis:** mécanisme qui permet de contrôler la pêche en établissant des limites d'accès et de prises, afin d'assurer la conservation des stocks. Les activités comprennent la délivrance des permis aux pêcheurs et l'immatriculation des bateaux; le traitement des transferts de permis et des appels; et l'élaboration des politiques et des directives en matière de délivrance des permis.

- **surveillance et application des règlements:** ces programmes visent à assurer le respect des dispositions législatives et des politiques canadiennes concernant les pêches et l'habitat. Parmi les mécanismes d'application des règlements, citons les contingents, les restrictions quant aux engins de pêche, la fermeture des saisons de

pêche, les conditions liées aux permis, les conditions applicables aux autorisations relatives aux habitats, et les mesures visant à empêcher la pêche sans permis et non autorisée par des étrangers à l'intérieur de la zone de 200 milles.

- **gestion de l'habitat du poisson:** activités réalisées dans les domaines de l'exploitation, de la réglementation et de la consultation nécessaires à la réalisation des objectifs du Ministère en matière d'habitat, à savoir assurer un gain net de la capacité de production. Pour obtenir les résultats voulus, il faut établir des liens et travailler de concert avec les autres ministères fédéraux, les administrations provinciales, les organismes gouvernementaux et le secteur privé; et

- **élaboration de règlements:** l'élaboration, la modification et l'adoption des règlements nécessaires à la gestion des pêches, y compris les évaluations des répercussions des lois et des règlements et la production de plans annuels de réglementation.

Il est important de noter que des processus complets de consultation des pêcheurs, des transformateurs, des pêcheurs sportifs, des représentants autochtones et des autorités provinciales responsables des pêches font partie intégrante des activités de gestion des pêches et sont essentiels à l'efficacité des services fournis dans tous les secteurs.

Développement des ressources et de l'industrie: Les programmes réalisés dans le cadre de cette sous-activité contribuent à la stabilité et à la viabilité de l'industrie de la pêche et des industries connexes. Les activités visent à rentabiliser davantage l'exploitation des ressources halieutiques; à améliorer la productivité et la qualité des méthodes de récolte et de transformation du poisson; à mettre au point de nouveaux produits; à mettre en place des techniques de récolte plus sélectives et des méthodes de transformation permettant d'accroître la valeur du produit; à lutter contre la lamproie marine, un parasite du poisson dans les Grands lacs; et à mettre en valeur les ressources, par exemple le Programme de mise en valeur des salmonidés du Pacifique.

Dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés, le Ministère exploite 16 grands établissements piscicoles, en plus de s'occuper de 28 projets de développement économique communautaire et de plus de 100 installations de mise en valeur confiées à des bénévoles et il se charge de plus de 50 petits projets de mise en valeur en milieu semi-naturel. Grâce à ces travaux auxquels s'ajoutent l'ensemencement des lacs et les mesures servant à améliorer l'habitat, le Programme de mise en valeur des salmonidés contribue à la production d'environ cinq millions de saumons qui sont capturés annuellement par les pêcheurs canadiens.

Le Ministère réalise des activités de développement des ressources et de l'industrie dans les secteurs suivants:

Développement des ressources: Les activités comprennent l'exploitation de nouvelles pêches et des espèces sous-exploitées et l'aquiculture sur la côte de l'Atlantique, sur la côte du Pacifique et dans les régions nordiques. Le gouvernement

fédéral encourage les entreprises oeuvrant dans ces domaines en accordant une aide financière, qui est administrée par le ministère des Pêches et des Océans, aux activités de pêche exploratoires visant à déterminer les possibilités de la pêche commerciale ainsi qu'à la mise au point et au transfert de techniques appropriées dans les domaines de la récolte, de l'aquiculture et de la transformation. En plus de promouvoir l'aquiculture et d'accroître la rentabilité de l'industrie, le Ministère conclue des ententes avec les autorités provinciales afin de simplifier le processus de délivrance des permis dans ce secteur et de coordonner les efforts du gouvernement fédéral et des administrations provinciales.

Dans le cadre de partenariats avec l'industrie et les groupes d'utilisateurs, les gouvernements provinciaux et d'autres ministères et organismes fédéraux, le Ministère prend des mesures visant à identifier et à exploiter les ressources halieutiques, notamment dans le domaine de la pêche récréative, des espèces sous-exploitées et de l'aquiculture, qui sont susceptibles de stimuler l'économie à l'échelon local.

Les activités de mise en valeur des ressources comprennent le rétablissement des stocks sauvages sur les deux côtes au moyen de la mise en place d'établissements piscicoles ainsi que de la restauration et de l'amélioration des habitats.

Développement de l'industrie: Les activités sont axées sur la diversification des pêches, l'amélioration de la viabilité économique et la mise à profit des possibilités dans le domaine des pêches. Des travaux sont effectués de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les administrations provinciales et l'industrie en vue de déterminer les activités de développement prioritaires qui seront réalisées par le Ministère.

Des ententes sur le développement des pêches sont conclues avec les provinces pour le financement conjoint dans les domaines de la pêche récréative, des pêches autochtones, de la mise en valeur des ressources (espèces sous-exploitées et aquiculture), de la mise au point de produits, de l'amélioration de la productivité et de la qualité ainsi que du développement et du transfert technologique.

La sous-activité fournit une aide au développement dans un large éventail de domaines dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. Ce programme a pour but l'adaptation de l'industrie de la pêche de l'Atlantique aux réalités actuelles, c'est-à-dire la réduction des stocks ainsi que la diminution du revenu et des emplois. L'aide offerte est axée sur la diversification des pêches, l'exploitation des espèces sous-utilisées et l'aquiculture, la mise au point de nouveaux produits et les améliorations technologiques, l'adoption d'engins de pêche mieux adaptés aux buts du Ministère en matière de conservation et de protection de l'habitat et la formation spécialisée des pêcheurs.

En collaboration avec l'industrie canadienne de la pêche et d'autres ministères, on élabore des programmes, dont la réalisation est dirigée par l'industrie, dans le but d'accroître la viabilité à long terme de la pêche.

Développement technologique: Les activités comprennent le développement et le transfert technologique en vue d'accroître la productivité et le

rendement de l'industrie. L'accent est placé sur la mise au point de bateaux de pêche rentables et bien conçus sur le plan environnemental, de techniques de pêche sélective, de nouveaux produits de poisson et de nouveaux procédés de transformation.

On effectue la recherche et le développement et l'on propose aux pêcheurs des méthodes qui leur permettront d'accroître leur rendement. Le but de ces travaux consiste à optimiser la conception des bateaux et des méthodes de manière à utiliser le carburant le plus efficacement possible, à assurer la perennité de la ressource et à protéger l'environnement. On donne des conseils de nature technique et économique aux pêcheurs au sujet de la conception, de la fabrication et de l'exploitation de certains engins de pêche et systèmes de transformation.

On utilise des trousses de transfert technologique, qui contiennent des bandes vidéo et des documents d'appui, et l'on organise des ateliers et des démonstrations pour le transfert des systèmes experts et d'autres technologies aux pêcheurs, partout au Canada.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris par l'activité donnent les résultats suivants:

- l'établissement, le contrôle, la surveillance et l'application de plans de pêche pour chaque stock ou groupe de stocks;
- l'établissement, le contrôle, la surveillance et l'application des plans et des politiques de gestion de l'habitat du poisson;
- l'attribution, en vue d'une exploitation contrôlée, des parties convenues du total des prises admissibles à divers sous-groupes de pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs, canadiens et étrangers;
- un processus consultatif ordonné pour la mise en oeuvre des politiques et des programmes concernant les pêches autochtones et pour le règlement des questions touchant aux pêches dans le cadre des négociations sur les revendications territoriales;
- la reconstitution de stocks appauvris ou en danger de disparition au moyen de la réduction et du contrôle des prises et de l'application de techniques de mise en valeur et de rétablissement de l'habitat;
- l'amélioration des possibilités d'exploitation pour les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones, afin d'augmenter les avantages économiques;
- la protection des stocks grâce à des activités en matière d'application des règlements et de délivrance de permis de pêche à accès limité pour assurer la conservation ainsi que l'exploitation équitable des ressources halieutiques;

- de nouveaux avantages économiques pour l'industrie obtenus de l'exploitation d'espèces sous-utilisées et non utilisées, de matières premières rejetées et de la production aquicole;

- des avantages supplémentaires pour l'industrie obtenus des produits à valeur ajoutée par transformation;

- la diminution des frais de fonctionnement et des coûts en capital en ce qui concerne les opérations des bateaux et des usines et l'augmentation de la qualité des produits du poisson; et

- la conservation du capital-ressources grâce à l'amélioration des techniques de pêche.

En 1992-1993, on axera les efforts sur l'établissement d'indicateurs nationaux du rendement, lorsque possible, dans le secteur des Opérations des pêches. Voici quelques exemples d'indicateurs du rendement:

- rapports entre les salmonidés produits dans le cadre des activités de mise en valeur et augmentation des prises de saumon du Pacifique ou des saumons de remonte;

- augmentation des allocations de poisson de fond aux pêcheurs canadiens aux dépens des exploitants étrangers; et

- prises réelles par rapport aux prises visées.

Les résultats prévus des activités susmentionnées sont présentés au tableau 17.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
GESTION DES PÊCHES ET DE L'HABITAT			
Pêches autochtones — National			
			Poursuivre la réalisation du Programme coopératif de gestion des pêches. Des ententes provisoires écrites assureront le respect des responsabilités et seront prises en compte, plus tard, dans le cadre des négociations sur les revendications territoriales, au besoin.
			Aider les peuples autochtones à assurer le développement de la pêche aux fins de subsistance et pour des raisons culturelles et sociales.
			Encourager les initiatives de développement économique fondées sur les pêches autochtones qui visent à assurer le bien-être et la sécurité économique à long terme des autochtones.
			Parfaire les programmes actuels (par ex. la délivrance des permis) afin d'encourager les autochtones à participer à la pêche commerciale.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
	Pêches autochtones — Atlantique		
Élaborer une stratégie concernant les pêches autochtones compatible avec les initiatives gouvernementales relatives au développement économique des autochtones, les ressources humaines, les revendications globales sur l'autonomie gouvernementale et le développement de l'Arctique.	En coopération avec d'autres organismes gouvernementaux, élaborer des plans de pêche des autochtones. Encourager les initiatives de développement économique des autochtones fondées sur les pêches. Contribuer au règlement des revendications territoriales des autochtones. Oeuvrer de concert avec le MAINC et établir un processus de consultation officiel pour les échanges avec les tiers touchés par les revendications territoriales.	On a poursuivi les consultations avec les bandes indiennes au sujet des ententes sur la pêche de subsistance, la promotion de l'aquiculture et l'exploitation des espèces sous-utilisées, les possibilités de développement économique, les programmes de gardes autochtones et la représentation des autochtones au sein des comités consultatifs. Dans le golfe, on a signé une entente proactive d'un an avec la bande indienne Tobique.	Voir les buts nationaux, à la page 61.
	Poursuivre les négociations concernant les revendications territoriales des Inuit du Labrador et du Conseil Attikamek-Montagnais et continuer de participer aux négociations sur le renouvellement de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.	En août 1990, le Cabinet a approuvé l'accord cadre avec la Labrador Inuit Association (LIA), et une entente de principe doit entrer en vigueur en 1993. Les négociations se poursuivent au sujet de l'entente de principe avec le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) et concernant le renouvellement de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.	Les négociations sur les pêches, dans le cadre de l'accord avec la LIA, sont sur le point de commencer et devraient prendre fin en 1992. Les négociations au sujet des revendications du CAM et des Inuit se poursuivront, de même que les négociations avec la nation huronne-wendate concernant l'autonomie gouvernementale et les initiatives touchant aux ressources. Le Ministère continuera de participer aux travaux concernant l'entente de renouvellement de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Pêches autochtones — Eaux arctiques et intérieures			
Maintenir les arrangements concernant la gestion coopérative.		Le programme pilote de gestion des pêches réalisé par le MPO avec la participation de la communauté autochtone, et un large éventail d'activités dans le domaine de la gestion des pêches se sont poursuivis et ont donné de bons résultats.	Participer aux négociations concernant l'ensemble des revendications territoriales (FTN, Sahtu, Gwitch'in) et peut-être d'autres revendications, à l'échelon régional, faites par les Dénés Métis; élaborer et mettre en oeuvre des plans relatifs aux ententes avec la FTN et les Gwitch'in; poursuivre la gestion conjointe des ressources halieutiques de concert avec les organes législatifs et consultatifs concernés.
Pêches autochtones — Pacifique			
	Conformément aux jugements rendus dernièrement et compte tenu de la priorité accordée par le gouvernement au règlement des revendications territoriales, appliquer des stratégies en vue de la gestion conjointe des pêches avec les autochtones et visant à promouvoir l'équité dans le domaine de la pêche de subsistance des autochtones.	On a élaboré et mis en oeuvre un plan d'action détaillé en vue de régler les questions soulevées à la suite du jugement rendu dans l'affaire *Sparrow*.	Contribuer à l'établissement des contingents de poisson alloués aux pêcheurs autochtones.
		On a élaboré une stratégie et un plan d'action concernant les pêches autochtones en C.-B..	Élaborer un processus consultatif pour la prise en compte des intérêts des tierces parties; appuyer les négociations au sujet des revendications territoriales (ou les arrangements provisoires) au moyen de données analytiques et scientifiques.
		On a signé une entente cadre à laquelle le conseil tribal des Nisgha'a, la province de la C.-B. et le gouvernement fédéral sont parties. On s'est également entendu sur une entente concernant des projets temporaires, dont on a entrepris la mise en oeuvre.	Poursuivre la mise en oeuvre de mesures provisoires et les négociations concernant une entente de principe avec le conseil tribal des Nisgha'a.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Pêches autochtones — Pacifique (suite)	
		On a signé une entente de principe sur les revendications territoriales au Yukon en avril 1990.	Mettre en oeuvre l'entente de principe et poursuivre les négociations au sujet des ententes communautaires individuelles.
		On a élaboré et mis en oeuvre le Programme de gestion coopérative des pêches et de l'habitat avec les autochtones.	Voir les buts nationaux exposés à la page 61.
		Au début de 1991, on a proposé une nouvelle politique concernant la capture des saumons du Pacifique en trop par rapport aux besoins du frai et qui ne sont pas capturés par les utilisateurs traditionnels.	Procéder à l'examen final d'une politique concernant la récolte des saumons en trop par rapport aux besoins du frai et en faire l'annonce.
		Pêches commerciales — National	
			Réforme du MPO: contribuer à l'établissement d'un processus décisionnel revu pour la délivrance des permis et les allocations. Assurer la prise de mesures de conservation judicieuses dans le cadre des plans de gestion des pêches.
			Examiner les méthodes de gestion passées dans le but de résoudre ou d'atténuer les problèmes liés aux pêches.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Pêches commerciales — Atlantique			
Mettre en oeuvre les parties approuvées des recommandations des groupes de travail sur la morue du nord et sur la plate-forme néo-écossaise.	Achever les consultations et amorcer l'application des recommandations formulées par le Groupe de travail sur la morue du nord. Mettre l'accent sur les besoins des pêches côtières dans le cadre de la répartition des fonds du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA) et des ententes fédérales-provinciales sur le développement des pêches.	Terre-Neuve a amorcé l'application des recommandations du Groupe de travail sur la morue du nord. Des contingents individuels ont été établis dans les régions Scotia-Fundy, du Golfe et du Québec.	Poursuivre la mise en oeuvre des parties approuvées des recommandations des groupes de travail sur la morue du nord et sur le poisson de fond de la plate-forme néo-écossaise. Passer en revue les politiques sur le remplacement des bateaux et les transferts compte tenu des exigences des contingents individuels. Élaborer et mettre en oeuvre un plan exhaustif en vue de la mise en place de changements stratégiques à long terme aux structures actuelles de la gestion des pêches. Élaborer, dans le cadre de consultations, des plans de gestion des pêches annuels. Poursuivre la consolidation et la rationalisation de la politique concernant la délivrance des permis sur la côte est, y compris l'examen de diverses politiques, par exemple la politique sur la séparation de la flotte. Participer à l'examen et à la mise en oeuvre des décisions concernant le Programme de surveillance sur les quais. Entreprendre l'examen du programme de vente directe et faire l'annonce de la politique révisée en 1992 (vente directe en mer et vente à quai).

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Pêches commerciales — Arctique et eaux intérieures			
	Poursuivre les efforts en vue de conclure des ententes sur les pêches dans les eaux intérieures avec les provinces concernées.	On a poursuivi les efforts en vue de conclure des ententes générales sur les pêches dans les eaux intérieures avec les provinces concernées. En ce qui concerne les habitats, on a conclu un protocole d'entente officiel avec l'Ontario et l'on élabore actuellement des procédures d'examen officielles en Saskatchewan. On a établi de bonnes relations, sans caractère officiel, avec le Manitoba et l'on a élaboré, sur le plan opérationnel, des procédures non officielles avec l'Alberta.	Poursuivre les mesures à l'appui de la signature d'ententes sur les pêches dans les eaux intérieures avec les provinces concernées.
Donner suite aux négociations avec les Territoires du Nord-Ouest concernant la délégation des pouvoirs en matière de pêches dans les eaux intérieures.	Prendre des mesures pour conserver et protéger les ressources halieutiques dans l'Arctique.	Le transfert des responsabilités concernant les pêches dans les eaux intérieures aux Territoires du Nord-Ouest ne s'est pas fait en 1990-1991. Cependant, on a réanimé le programme de gestion des pêches en eau douce dans les T.N.-O.	Poursuivre les activités de gestion des pêches de l'Arctique, des eaux intérieures et côtières.
		On a poursuivi les programmes de gestion coopérative, par exemple la gestion du béluga dans le sud-est de l'île Baffin et le Comité de gestion conjointe des pêches.	Poursuivre les programmes de gestion coopérative.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Pêches commerciales — Pacifique	
Assurer une gestion stable du programme fondamental des pêches tout en cherchant de nouvelles méthodes gestionnelles en vue de simplifier les activités et les mécanismes de réalisation actuels.	Poursuivre les efforts visant à introduire et à évaluer les changements stratégiques à long terme aux structures actuelles de la gestion des pêches, pour favoriser l'autonomisation de l'industrie, promouvoir une répartition équitable des ressources entre les usagers et assurer la santé et l'expansion des ressources halieutiques.	On a signé une entente concernant un plan d'allocation de quatre ans dans l'industrie de la pêche commerciale du saumon à la senne, au filet maillant et à la cuiller, en C.-B.	Maintenir les ententes sur les allocations suivant les plans des allocations échelonnés sur quatre ans.
		On a élaboré un énoncé des orientations de la politique en matière de gestion des pêches dans le Pacifique; ce document contient une description des questions graves et propose les orientations futures de la politique en matière de gestion des pêches.	Poursuivre les révisions en fonction des consultations avec l'industrie.
Élaborer et mettre en oeuvre un plan exhaustif en vue d'apporter des changements stratégiques aux structures actuelles de la gestion des pêches; par exemple des plans pluriannuels de production et d'allocation; des droits de propriété accrus et la gestion partagée.		On a discuté avec le Conseil de l'industrie de la pêche commerciale (CIPC) au sujet des plans d'allocation des prises de saumon à long terme. On apportera la touche finale aux recommandations après que le ministre aura pris des engagements à l'égard de la mise en oeuvre d'un plan à long terme en 1991.	Recevoir le rapport du CIPC sur la réforme et la réorganisation de l'industrie et travailler avec l'industrie à l'application des recommandations du Conseil.
Réaliser, en 1990, les premières étapes du plan à long terme, y compris des consultations poussées avec l'industrie, en vue d'assurer une utilisation accrue des régimes des permis de secteur et des permis de pêche à accès limité, dans certaines aires de pêche du Pacifique.		En mai 1990, on a instauré avec succès le programme des contingents individuels de morue charbonnière; le 1er mai 1991, on a entrepris un programme expérimental des contingents individuels de flétan, d'une durée de deux ans; en 1991, on a instauré le régime des permis de pêche commerciale du crabe et introduit le concept de la pêche à accès limité. On a également instauré un régime de permis de pêche à accès limité de la crevette tache, de l'holothurie et de l'oursin vert.	Terminer l'examen du programme expérimental de contingents individuels applicables à la morue charbonnière. Poursuivre la deuxième année du programme expérimental de contingents individuels applicables au flétan.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Pêches commerciales — Pacifique (suite)			
		On a entrepris l'examen de la politique de délivrance des permis de pêche commerciale.	Donner suite à l'examen, fait par l'industrie, du rapport Cruickshank (commission d'enquête financée par l'industrie chargée d'examiner la délivrance des permis de pêche commerciale).
			Entreprendre, de concert avec l'industrie, l'examen de la politique concernant les prises accidentelles, auquel participent le CIPC et le Conseil consultatif pour la région du Pacifique (CCRP).
			Terminer le modèle de gestion des ressources applicable au merlu du Pacifique; ce modèle exposera les principes d'allocation qui assurent la gestion et le développement ordonnés de la pêche de cette espèce dans le cadre de la pêche du poisson de fond en C.-B.
			Élaborer et parfaire le processus de consultation et lier celui-ci au processus d'attribution des allocations. Tenir des consultations sur les programmes de conservation de la truite arc-en-ciel anadrome et entreprendre le plan de mise en oeuvre.
			Mettre en oeuvre un plan de rétablissement des stocks de saumon coho dans les secteurs méridionaux.
			Mettre en place un processus solide d'examen des préoccupations soulevées par les pêches mixtes dans la Skeena.
			Élaborer des méthodes nouvelles de gestion des pêches du poisson de fond.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Mécanisme de consultation			
Consulter l'industrie au sujet des améliorations proposées aux mécanismes actuels de planification de la gestion conjointe.	Effectuer une évaluation approfondie de tous les organes de consultation des Pêches de l'Atlantique.	Le MPO a entrepris une étude en groupe des mécanismes de consultation dans la région de l'Atlantique. Les consultations avec les pêcheurs et les représentants des pêcheurs ont conduit à l'application de mesures de gestion conjointe des ressources, par ex. les CIT et CI.	Participer aux consultations avec l'industrie et le public au sujet des agences régionales de gestion des pêches proposées et des dispositions législatives connexes. Poursuivre les consultations exhaustives sur les plans de gestion des pêches, etc.
Application des règlements			
			Examiner les activités d'application des règlements pour faire en sorte d'assurer un plus grand respect des disposition réglementaires. Prendre les mesures nécessaires pour la surveillance efficace des bateaux de pêche étrangers à l'intérieur de la zone de 200 milles. Poursuivre la surveillance des activités à l'extérieur de la zone de 200 milles. Renforcer les liens entre la gestion des ressources et la planification de l'application des règlements pour faire en sorte que les plans de gestion approuvés jouissent de l'appui de mesures d'application des règlements appropriées.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Application des règlements (suite)	
Assumer les responsabilités en matière de surveillance aérienne des pêches auparavant exercées par le ministère de la Défense nationale (MDN) et accroître la surveillance aérienne pour assurer un meilleur contrôle des flottes canadiennes et étrangères.		À Terre-Neuve, on a accru les activités de surveillance aérienne par hélicoptère et par aéronef à voilure fixe et augmenté le nombre de jours en mer. On a mis en place avec succès un système de surveillance des prises des pêcheurs commerciaux dans la région Scotia-Fundy. Dans la région du Golfe, des observateurs ont surveillé toutes les activités de la flotte française. Au Québec, les activités de surveillance sur terre et à quai ont augmenté.	Prévoir quelque 3 900 heures de vol de surveillance afin de dissuader, de façon efficace, les contrevenants possibles en milieu hauturier. Accroître grandement la surveillance, par les observateurs, des prises des espèces cibles dans l'Atlantique, y compris la surveillance de la totalité des prises de morue du nord. On continuera de perfectionner le programme de surveillance des contingents réalisé sur les quais pour les espèces cibles, notamment le poisson de fond, et l'on intégrera celui-ci aux programmes des contingents individuels transférables, lorsque possible.
		Gestion de l'habitat — National	
			Travailler à la protection et à l'amélioration de l'habitat du poisson, aux évaluations dans le cadre du Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement (PEEE), ainsi qu'à la mise en oeuvre de politiques et de mesures prises dans le cadre de divers programmes de protection de l'habitat aquatique, par exemple le programme de nettoyage du Fraser et les programmes de rétablissement de l'habitat.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Gestion de l'habitat — Atlantique	
Travailler à la protection et à l'amélioration de l'habitat du poisson et intégrer les politiques et les mesures prises dans le cadre de divers programmes à l'appui de la protection de l'habitat aquatique aux activités du ministère de l'Environnement (MDE).	En coopération avec le secteur des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces, élaborer un nouveau programme de gestion de l'habitat, assorti d'un mécanisme de renvoi.	On a produit une ébauche des lignes directrices concernant l'examen des projets de développement des Pêches de l'Atlantique suivant le Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement.	Voir les buts nationaux exposés ci-dessus.
		Gestion de l'habitat — Pacifique	
		On a annoncé un programme de nettoyage et de rétablissement du fleuve Fraser dans le cadre de la stratégie de mise en oeuvre du Plan vert.	Mettre en oeuvre de façon énergique le programme de nettoyage du fleuve Fraser et d'autres initiatives prises dans le cadre du Plan vert. Achever l'examen du projet Kemano effectué dans le cadre du PEEE. Réaliser davantage de projets de démonstration pilotes qui encouragent la participation et la coopération des collectivités et des administrations provinciales.
		Gestion de l'habitat — Centre et Arctique	
			Participer aux projets des commissions établies dans le cadre du PEEE chargées de l'examen d'une usine de pâte (nord de l'Alberta), de projets hydroélectriques (Conewapa, au Manitoba; rivière Jackfish, en Ontario; baie James, au Québec) et d'autres grands projets de développement industriel en coopération avec les gouvernements provinciaux.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
	Gestion des mammifères marins		
	Poursuivre les travaux du groupe de travail conjoint (Sciences et Pêches de l'Atlantique) sur les mammifères marins, à savoir l'observation des baleines, les lignes directrices sur les prises accidentelles de mammifères marins et les baleines échouées. Mettre en oeuvre le plan de gestion du béluga dans le Nord québécois.	Toutes les régions ont participé à un sondage national sur l'observation des baleines. On a fabriqué une senne spécialement conçue pour aider au sauvetage des mammifères piégés ou échoués. Au Québec, on a effectué des patrouilles de surveillance pour réduire le harcèlement des mammifères marins du Saint-Laurent par les plaisanciers.	Parfaire la politique ou les directives concernant l'observation des baleines. Analyser et distribuer les résultats du sondage sur l'observation des baleines. Examiner des solutions au problème des prises accidentelles de marsouins communs dans la baie de Fundy. Poursuivre les efforts en vue de l'application conjointe des contingents, fixés aux fins de la conservation, pour la chasse de subsistance du béluga dans le Nord québécois. Revoir la politique concernant la capture de bélugas vivants en tenant compte de l'opinion publique. Revoir la participation du Canada aux travaux de la Commission baleinière internationale. Poursuivre les initiatives de concert avec les Inuit et les Inuvialuit de l'Arctique en vue de la gestion conjointe judicieuse et de la protection des stocks exploités de phoques et de baleines de l'Arctique.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
	Gestion des mammifères marins (suite)		
		On a complété des études sur le terrain portant sur l'omble-chevalier, on a pris des initiatives de formation en matière de conservation; on a terminé le plan de gestion du béluga de la mer de Beaufort.	Mettre en oeuvre le plan de gestion du béluga de la mer de Beaufort et le plan de gestion de la baleine boréale, élaborés de concert avec le Comité mixte de gestion de la pêche.
		On a élaboré le mandat et dressé la liste des membres d'un groupe de travail national chargé des mammifères marins.	Le groupe de travail national continuera d'assurer la coordination des questions d'intérêt national, régional et international.
	Statistiques		
Continuer d'améliorer l'exactitude et l'opportunité des données utilisées pour la gestion des pêches de l'Atlantique.		On a modifié la Loi sur les pêches de façon à renforcer les dispositions sur la collecte des données concernant les usines, les activités des bateaux de pêche et les acheteurs. On a amélioré les méthodes de gestion des contingents au moyen de rapports sur les débarquements communiqués directement au MPO par les acheteurs et les transformateurs.	On prévoit une amélioration de la collecte des données, sur les plans de l'exactitude et de l'opportunité, grâce à des programmes comme le programme de surveillance sur les quais.
	Affaires internationales — National		
			Assurer la surveillance efficace des bateaux de pêche étrangers dans les eaux canadiennes.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Affaires internationales — Atlantique	
			Effectuer un examen des bateaux étrangers dans les aires de pêche canadiennes.
			Mettre en oeuvre les mesures de gestion dans 3PS à la suite des décisions concernant l'établissement de la frontière entre le Canada et Saint-Pierre et Miquelon.
			Mettre en oeuvre les mesures de gestion de la Commission internationale pour la conservation des thonités de l'Atlantique (CICTA) concernant le thon et l'espadon.
			Participer aux travaux du comité mixte chargé de l'examen des mesures de gestion de la CICTA (États-Unis/Japon/ Canada).
		Affaires internationales — Pacifique	
Donner suite aux travaux du comité sur l'accord de libre-échange portant sur les règlements concernant le débarquement des prises de saumon du Pacifique et de hareng.		On a mis en oeuvre avec succès, en 1990, l'accord de libre-échange concernant les exportations en mer de saumon et de rogue de hareng.	On prévoit effectuer une évaluation complète, en 1992-1993, des répercussions du programme sur la gestion des pêches et sur l'industrie.
Poursuivre les négociations sur le fleuve Yukon.		On a fourni un appui solide, sous forme de conseils scientifiques et d'informations sur les évaluations, aux responsables des négociations internationales.	Continuer de fournir un appui opérationnel et scientifique aux négociations en cours concernant le fleuve Yukon.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Affaires internationales — Pacifique (suite)			
Négocier les annexes échues du Traité concernant le saumon du Pacifique.		Les négociations se poursuivent. On a établi la position du Canada, que l'on a présentée aux représentants américains à l'assemblée annuelle de la Commission du saumon du Pacifique, en février 1991.	Continuer de fournir un appui opérationnel et de donner des conseils à l'appui des négociations en cours concernant les annexes du Traité concernant le saumon du Pacifique. On demandera à la Commission internationale du flétan du Pacifique de surveiller la réduction des prises accidentelles des flottes américaines de pêche au chalut du poisson de fond, en Alaska, en vue d'accroître les allocations des pêcheurs canadiens. Appuyer les négociations avec les États-Unis au sujet du partage du TPA de merlu du Pacifique, à l'échelon international.
Affaires internationales — Arctique et eaux intérieures			
Poursuivre le programme complet de la Commission des pêcheries des Grands lacs, y compris les programmes d'évaluation de la lamproie marine et de lutte contre cette espèce.		On a poursuivi les programmes d'évaluation de la lamproie marine et de lutte contre cette espèce, par l'entremise de la Commission des pêcheries des Grands lacs. On a achevé dix projets de recherche et études sur le terrain.	Poursuivre le programme complet de la Commission des pêcheries des Grands lacs, y compris les programmes d'évaluation de la lamproie marine et de lutte contre cette espèce. Continuer de coopérer avec l'Alaska à la gestion conjointe du béluga de la mer de Beaufort, de la baleine boréale et des stocks de poisson communs, et avec le Groenland aux travaux sur le béluga, le narval et le morse dans l'est de l'Arctique.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET DE L'INDUSTRIE			
		Appui de l'industrie — National	
			Améliorer l'infrastructure technologique dans le domaine de la mise au point de produits de la pêche.
			Mettre en oeuvre des initiatives de recherche et de développement (R et D) dans le cadre de partenariats avec l'industrie, qui visent la rentabilité et la pérennité, pour la conception des meilleurs bateaux de pêche possibles et l'optimisation des méthodes futures de récolte et de transformation.
			Mettre en oeuvre un programme de communication et de transfert technologique pour que l'industrie et les pêcheurs canadiens aient accès à l'information concernant les travaux de R et D effectués.
			On prendra des mesures en vue d'accroître l'exploitation des espèces sous-utilisées par les pêcheurs canadiens, ainsi que les activités de transformation à terre des espèces sous-utilisées, au Canada.
		Espèces sous-exploitées — National	
			On prendra des mesures visant à accroître l'exploitation des espèces sous-utilisées par les pêcheurs canadiens ainsi que les activités de transformation à terre des espèces sous-utilisées, au Canada.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Espèces sous-exploitées — Atlantique			
Continuer de promouvoir les espèces sous-utilisées et afin d'encourager la diversification des pêches et de réduire la pression sur les espèces traditionnellement exploitées. Mettre en oeuvre les ententes auxiliaires sur les pêches conclues dans le cadre de l'Entente sur le développement de la pêche côtière à Terre-Neuve ainsi que les ententes de coopération conclues avec l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau Brunswick, et continuer d'élaborer des projets visant à élargir le capital-ressources, à mettre au point des méthodes d'exploitation basées sur la conservation et à promouvoir la rationalisation de la flotte.	Prendre des arrangements afin de donner accès en priorité aux pêcheurs actifs aux nouvelles possibilités d'exploitation des espèces sous-exploitées et non utilisées.	On a mis en oeuvre des programmes de développement dans toutes les régions: le capelan mâle, le flétan du Groenland et le grenadier de roche à Terre-Neuve; l'oursin vert, l'aiguillat commun et le maquereau dans la région Scotia-Fundy; le crabe commun dans la région du Golfe, ainsi que le flétan du Groenland, le crabe et les poissons pélagiques dans la région du Québec. L'entente quinquennale sur le développement de la pêche côtière à Terre-Neuve est maintenant rendue à sa troisième année et l'on a entrepris divers projets dans le cadre des ententes fédérales-provinciales de coopération et du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA).	Poursuivre les efforts en vue de promouvoir l'exploitation des espèces sous-utilisées afin de contribuer au bien-être économique des pêcheurs. Contribuer à la formulation de possibilités de diversification économique afin de réduire les pressions sur les espèces exploitées traditionnellement et la dépendance économique vis-à-vis celles-ci. En janvier 1992, on tiendra de vastes consultations au sujet des espèces sous-exploitées dans l'Atlantique. Mettre en oeuvre les ententes auxiliaires sur les pêches dans le cadre de l'Entente sur le développement de la pêche côtière à Terre-Neuve et les ententes de coopération conclues avec l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, et continuer d'élaborer des projets visant à élargir le capital-ressources, à mettre au point des méthodes d'exploitation basées sur la conservation et à promouvoir la rationalisation de la flotte.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)			
Poursuivre les activités de réorientation et de réorganisation du Programme de mise en valeur des salmonidés.		On a terminé la réorientation du Programme de mise en valeur des salmonidés; celui-ci met maintenant l'accent sur la mise en valeur dans les collectivités et en milieu semi-naturel.	Terminer les consultations et proposer des possibilités en vue d'un plan pluriannuel pour le PMVS. Maintenir, élargir et évaluer la production de saumon dans le cadre de projets du PMVS, notamment le saumon coho dans le détroit de Géorgie. Contribuer à la prévention de la disparition de l'habitat en participant à des projets pilotes dans les domaines de la gestion de l'habitat et de l'éducation. Encourager le financement conjoint auprès de l'industrie et des organismes provinciaux. Contribuer à une vaste évaluation du PMVS.
	Aquiculture		
	Élaborer un système d'évaluation des projets d'aquiculture en coopération avec d'autres ministères.	Le MPO a participé aux stratégies fédérales-provinciales de développement en vertu d'un protocole d'entente sur l'aquiculture conclu avec les quatre provinces de l'Atlantique.	Prendre des mesures visant à réorienter les priorités de l'industrie aquicole vers une augmentation de la productivité et de la compétitivité.

Tableau 17: Opérations des pêches, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Pêches récréatives	
			Mettre en oeuvre des ententes de coopération concernant les pêches récréatives en vue de réduire l'exploitation commerciale du saumon de l'Atlantique et d'accroître les activités de mise en valeur des salmonidés ainsi que la pêche récréative en mer.
	Examiner les répercussions d'une augmentation des activités de pêche récréative en mer et revitaliser les pêches récréatives dans les eaux intérieures.	On a distribué une stratégie nationale dans le but de sonder l'opinion publique.	Voir les paragraphes concernant le saumon coho, la truite arc-en-ciel anadrome et les pêches mixtes dans la Skeena sous la rubrique "Pêches commerciales", à la page 68, au sujet des pêches commerciales et sportives. Le rapport final du groupe d'étude chargé de la pêche récréative dans le Pacifique sera évalué.

C. Services d'inspection

Objectif

Fournir une garantie raisonnable que le poisson et les produits de poisson destinés au commerce intérieur et à l'exportation respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation, de qualité et de salubrité du Canada et des pays étrangers; élaborer et promulguer les règlements appliqués à l'échelon national par le Ministère; et diriger les activités d'application des règlements du Ministère.

Sommaire des ressources

L'activité Services d'inspection représente en 1992-1993 environ 5 % de l'ensemble des ressources financières du Ministère et 9 % de l'ensemble des années-personnes.

Tableau 18: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**		Prévu 1991-1992		Budget des dépenses principal 1991-1992	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Services d'inspection	**37 994**	**547**	37 819	552	39 207	552
	37 994	**547**	37 819	552	39 207	552

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Inspection, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 19: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Services d'inspection	39 250	39 457	33 644
	39 250	39 457	33 644
Années-personnes	526	534	526

Description

Les Services d'inspection ont pour responsabilité d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques, des règlements et des programmes nationaux qui ont pour but d'assurer que le poisson et les produits de poisson canadiens respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation, de qualité et de salubrité, et que le poisson et les produits de poisson importés répondent à des

normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.

Ces responsabilités sont exercées en vertu des pouvoirs conférés par la Loi et le Règlement sur l'inspection du poisson, le Règlement sur le contrôle sanitaire des pêcheries de coquillages et les chapitres pertinents du Règlement sur les aliments et drogues et du Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Les Services d'inspection appliquent également les lois provinciales sur l'inspection du poisson dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et au Québec.

En vertu de ces diverses dispositions législatives, le Ministère a le mandat d'inspecter l'ensemble du poisson et des produits de la pêche du Canada destinés à l'exportation ou au commerce interprovincial, l'ensemble du poisson et des produits du poisson importés au Canada et la majeure partie du poisson et des produits du poisson destinés au commerce intraprovincial.

Les Services d'inspection administrent un programme d'inspection comportant de nombreux volets qui comporte l'établissement et l'application de normes concernant les aires d'exploitation des pêches commerciales, la construction et l'exploitation des bateaux, la construction et l'exploitation des installations de déchargement et de transport du poisson, des normes sur le poisson cru ainsi que des normes sur les produits finis. Les Services d'inspection établissent également les normes pour le Programme de gestion de la qualité auquel les entreprises de transformation du poisson doivent se conformer pour que leurs produits satisfassent aux normes canadiennes.

À l'échelon national, les Services d'inspection inspectent le poisson à toutes les étapes de la production, depuis les aires de pêche et les bateaux jusqu'à la production et à la distribution. Les Services d'inspection émettent également les certificats d'exportation afin d'aider les produits canadiens à se tailler une place sur les marchés étrangers.

De plus, le Ministère inspecte les produits de poisson importés pour fins de conformité aux normes de qualité, de salubrité et d'appellation établies. L'inspection des produits fait intervenir des essais d'ordre sensoriel (couleur, odeur, texture, saveur ou aspect) ainsi que des méthodes chimiques, microbiologiques ou physiques, suivant les besoins. On évalue également les produits du poisson en conserve, notamment la qualité du contenant, en prêtant une attention particulière à la présence de Clostridium botulinum. Les Services d'inspection administrent un Programme d'inspection à l'étranger. Dans le cadre de ce programme, on inspecte de grandes usines de transformation situées à l'étranger qui vendent leurs produits sur le marché canadien afin de s'assurer que les plus gros fournisseurs étrangers de poisson au Canada satisfont aux mêmes normes de transformation que les établissements canadiens. Ainsi, il n'est pas nécessaire de consacrer autant d'énergie à l'inspection des produits finis importés au Canada et l'on peut plutôt axer les efforts sur l'inspection des produits provenant d'usines qui ne sont pas visées par le Programme d'inspection à l'étranger.

Un programme global sur les mollusques et les crustacés est en place pour empêcher la commercialisation de mollusques et de crustacés malsains, ou

présentant des dangers pour la santé. Ce programme prévoit l'étude et la classification des zones de croissance des mollusques, par Environnement Canada, la détection de la présence de substances responsables de l'intoxication paralysante par les mollusques et d'autres toxines, et l'interdiction de la récolte lorsque la situation l'exige. La surveillance des zones de grossissement est assurée par la Division de la gestion des pêches et de l'habitat du ministère des Pêches et des Océans. Une entente Canada-États-Unis sur le contrôle de la pêche, du transport et de la transformation des mollusques et des crustacés constitue un volet important de ce programme. Il existe également de telles ententes avec la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée.

Les Services d'inspection effectuent l'inspection des bateaux de pêche, des usines de transformation, des points de déchargement et des véhicules; ces activités sont réalisées à la grandeur du pays par l'entremise de bureaux et de laboratoires régionaux. Parmi ceux qui bénéficient de l'activité, on peut citer les consommateurs de poisson et de produits de poisson, tant au Canada qu'à l'étranger, de même que l'industrie canadienne de la pêche, dont la qualité des produits est reconnue mondialement. Environ 80 % de la production est exportée, tandis qu'à peu près la moitié des produits de la mer consommés par les Canadiens est importée.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité permettent de garantir que le poisson et les produits de poisson canadiens respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation et de qualité, et que le poisson et les produits de la pêche importés respectent des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.

Suit un rapport sur le rendement des secteurs clés des Services d'inspection.

Inspection des installations de transformation: Le Ministère attribue une cote aux installations de transformation après les avoir inspectées. Avant le 1er février 1992, les inspections visaient à évaluer le respect des exigences au niveau de la construction, du matériel et des procédés de transformation. Après cette date, la cote des usines sera établie en fonction du respect des exigences du Programme de gestion de la qualité du Ministère. Ainsi, les entreprises qui possèdent des installations de transformation devront réaliser des programmes qui assurent le respect de toutes les exigences applicables du gouvernement du Canada en matière de transformation du poisson.

Inspection des bateaux de pêche et des méthodes de déchargement, de conservation, de manutention et de transport: On inspecte également les bateaux de pêche ainsi que les méthodes de déchargement, de conservation, de manutention et de transport pour s'assurer du respect des normes. Les normes ont pour but de garantir que les bateaux de pêche sont construits, équipés et exploités de façon appropriée et que le poisson est manutentionné de manière à en conserver la qualité.

Inspection des produits de poisson canadiens et étrangers: À compter du 1er février 1992, dans le cadre du Programme de gestion de la qualité (PGQ) du

Ministère applicable à l'industrie canadienne de transformation du poisson, l'industrie devra assumer une plus large part des responsabilités pour ce qui est de garantir la conformité des produits aux règlements. Ainsi, le Ministère pourra réorienter ses activités d'inspection, depuis les secteurs où le niveau d'observation est élevé vers ceux où l'observation des normes et des règlements laisse à désirer. Les données actuelles sur le PGQ ne portent que sur la phase d'application facultative et, pour cette raison, n'ont pas été incluses dans les présentes.

Le Ministère délivre également des certificats d'exportation. Grâce à ces certificats, les producteurs canadiens de poisson et de produits de poisson ont plus facilement accès aux marchés internationaux.

En ce qui concerne les produits importés, la fréquence des inspections dépend, en partie, de l'observation des normes et des règlements. Tout produit jugé inapproprié après inspection est placé sur une liste d'inspection obligatoire et doit subir avec succès quatre inspections avant d'être retiré de la liste et de ne plus faire l'objet que d'une surveillance régulière, soit l'inspection d'un envoi sur cinq de chaque type de produit.

Un Programme d'inspection à l'étranger a été mis en place en 1988; ce programme permet de mieux canaliser les énergies en réduisant les inspections des produits faisant l'objet de protocoles d'entente bilatéraux. À ce jour, on a signé un protocole sur le thon en conserve avec le Japon et deux protocoles sur le thon et les crevettes en conserve avec les Philippines et la Thaïlande.

Le tableau 20 illustre l'évolution du programme d'inspection des importations et présente une comparaison interannuelle du volume de produits inspectés et rejetés, en regard de l'ensemble des volumes importés.

Tableau 20: Programme d'inspection des importations, tous les produits

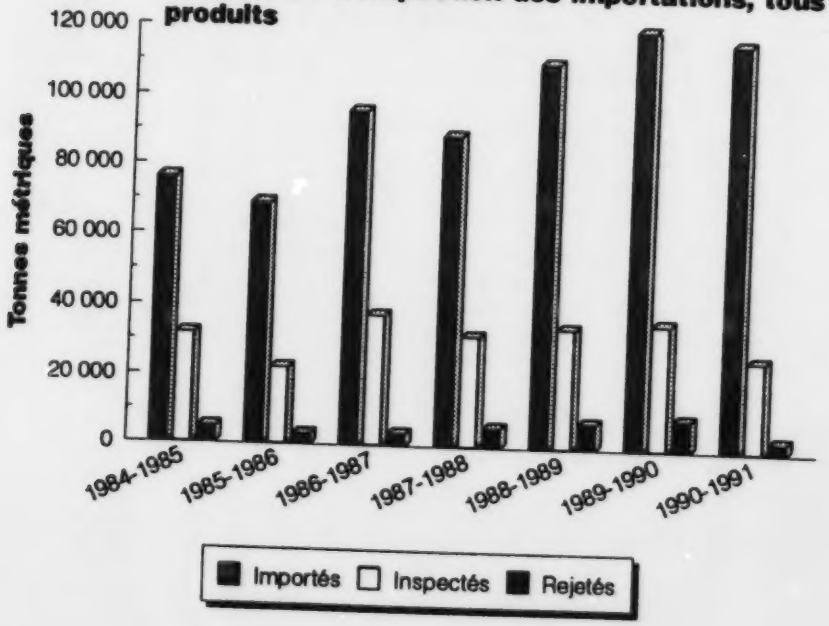

Le tableau 21 présente les réalisations de l'activité de l'Inspection en 1990-1991 et en 1991-1992 jusqu'à présent.

Tableau 21: Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
	Programme de gestion de la qualité (PGQ)		
Application facultative du Programme de gestion de la qualité dans l'industrie canadienne de transformation du poisson.	Introduire le Programme de gestion de la qualité sur une base obligatoire afin de donner plus de responsabilités à l'industrie en matière de contrôle de la qualité.	D'un total de 1 281 usines enregistrées, 998 (78 %) sont assujetties à des protocoles établis en vertu du programme. Le programme est obligatoire à compter du 1er février 1992.	Toutes les usines détentrices d'un certificat d'enregistrement émis par le gouvernement fédéral observent le Programme de gestion de la qualité.
	Recouvrement des coûts		
Élaborer un programme de recouvrement des coûts pour la certification des produits destinés à l'exportation.	Examiner la possibilité de recouvrer les coûts du Programme des services d'inspection, y compris l'élaboration d'un programme de recouvrement des coûts pour la certification des produits destinés à l'exportation.	On réorganisera le programme de recouvrement des coûts compte tenu de la consolidation des efforts à l'échelon ministériel.	Le recouvrement des coûts doit être envisagé à l'échelle du Ministère.
	Inspection à l'étranger		
Amorcer des discussions avec des gouvernements étrangers concernant des ententes additionnelles.	Conclure d'autres protocoles d'entente basés sur les possibilités d'accroître la rentabilité du programme des importations.	On a négocié un protocole d'entente avec les Philippines sur le thon et la crevette; on a ajouté la crevette et la crevette tache au protocole d'entente avec la Thaïlande.	Axer le programme sur les produits et les pays les plus susceptibles de faire l'objet de protocoles d'entente.

Tableau 21: Inspection, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Harmonisation au niveau interministériel et intergouvernemental			
Élaborer et appliquer des protocoles d'entente et des accords de fonctionnement avec les autres organismes fédéraux et provinciaux chargés de l'inspection des aliments.	Poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre des protocoles d'entente.	Des protocoles d'entente ont été signés avec le ministère de la Santé et du Bien-être social et avec le ministère de l'Agriculture du Canada et leurs dispositions sont appliquées. Le Canada a produit des recommandations concernant le poisson et les produits de poisson pour le Codex Alimentarius.	Conclure un protocole d'entente avec Consommation et Affaires Commerciales. Joindre les protocoles aux accords existants. Le Canada et les États-Unis tenteront de s'entendre sur l'équivalence des systèmes basés sur le PGQ et l'analyse des risques et la maîtrise de contrôles critiques.
Revue de la réglementation			
Passer en revue le Programme d'inspection du poisson et les protocoles d'application connexes compte tenu des obligations commerciales croissantes du Canada.		On a établi les principes de la revue de la réglementation de concert avec l'industrie et l'on a entamé les consultations avec les groupes de consommateurs, les provinces, d'autres ministères et les partenaires commerciaux. On a ébauché une description en langage courant des exigences des règlements révisés.	À l'aide des descriptions des exigences faites en langage courant, poursuivre les consultations en vue d'établir la version finale des règlements en langage de tous les jours et utiliser ensuite le document produit pour l'ébauche des règlements en termes juridiques. Publication préliminaire des règlements révisés en 1992-1993.
Programme d'inspection du poisson			
Faire l'acquisition de pièces d'équipement scientifiques et techniques et élargir les connaissances et les compétences, compte tenu de l'état actuel des choses.		On a entrepris le programme d'acquisition et de modernisation du matériel scientifique. On a fourni la formation nécessaire pour combler les lacunes au niveau des compétences et des connaissances, au besoin.	Terminer le programme d'amélioration du matériel. Le Système d'information de gestion et le Programme national de formation des inspecteurs sont pleinement opérationnels.

D. Affaires internationales

Objectif

Promouvoir les intérêts internationaux du Canada sur les plans de la conservation et du commerce.

Sommaire des ressources

L'activité affaires internationales représente en 1992-1993 moins de 1 % de l'ensemble des ressources financières et des années-personnes du Ministère.

Tableau 22: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**		Prévu 1991-1992		Budget des dépenses principal 1991-1992	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Affaires internationales	**4 818**	**20**	4 898	20	4 957	20
	4 818	**20**	4 898	20	4 957	20

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Affaires internationales, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 23: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Affaires internationales	4 850	4 863	4 684
	4 850	4 863	4 684
Années-personnes	20	20	17

Description

Cette activité comprend le maintien des relations internationales visant à promouvoir la conservation et le commerce des ressources halieutiques canadiennes ainsi qu'à accroître les allocations canadiennes des stocks assujettis à une gestion internationale, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur et d'autres ministères. Il faut, pour cela, négocier et appliquer des traités et des accords internationaux concernant la conservation, la répartition des allocations et le commerce, maintenir des relations bilatérales et multilatérales dans le secteur des pêches, de même que formuler et présenter les positions

canadiennes en matière de conservation, d'allocations et de commerce.

Les Affaires internationales s'articulent autour de trois grands domaines: les Pêches de l'Atlantique, les Pêches du Pacifique et la Politique commerciale. Les Affaires internationales sont responsables des politiques, des stratégies et des programmes visant à promouvoir, à mettre en valeur et à protéger les intérêts canadiens sur les plans de la conservation et du commerce des ressources halieutiques et à maximiser les allocations canadiennes des stocks assujettis à une gestion internationale. Elles s'acquittent de ce mandat par le truchement des relations internationales et du règlement des litiges en matière de frontières maritimes. Sur le plan du commerce, l'objectif consiste à rechercher une réduction des tarifs et la diminution des barrières non tarifaires, l'expansion des débouchés sur les marchés étrangers, et la prestation de conseils au ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur en ce qui a trait aux négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement sous l'égide du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et aux discussions trilatérales sur le libre-échange en Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique).

Le Ministère participe aux travaux de huit organisations bilatérales et multilatérales chargées de l'étude scientifique et de la conservation des ressources halieutiques. Les versements faits à ces organisations (qui comptent pour environ 60 % du budget total des affaires internationales) constituent des obligations non discrétionnaires qu'a contractées le Canada aux termes de divers traités et à l'appui des objectifs de la politique étrangère canadienne (voir la page 93). Ces versements doivent être effectués en devises et, de ce fait, ils sont sujets aux fluctuations imprévisibles des cours. Les 40 % restant du budget de fonctionnement servent surtout pour les frais de consultation, de recherche et de négociation afférentes aux relations internationales dans le domaine halieutique.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux réalisés dans le cadre de cette activité permettent :

- de promouvoir les intérêts canadiens dans les ententes de coopération multilatérales ou bilatérales dans les domaines de l'évaluation scientifique, de la gestion, de la protection et de la conservation des ressources halieutiques du Canada, dans le cadre de négociations au niveau international;

- d'assurer la conservation et l'allocation des stocks de poisson faisant l'objet d'une gestion internationale et migrant dans des eaux internationales, et de réduire les interceptions en haute mer de poissons anadromes originaires des eaux canadiennes, en étant partie à des ententes bilatérales et en siégeant à des commissions et à des organismes internationaux;

- de défendre la souveraineté canadienne en négociant les différends sur les frontières maritimes, en aidant à réprimer la pêche étrangère illégale dans les eaux canadiennes ou dans les eaux faisant l'objet de traités, et en réglant des litiges frontaliers;

- de promouvoir le commerce international du poisson et des produits de poisson entre le Canada et la Communauté européenne (CE), les États-Unis, le Japon, le Mexique et d'autres partenaires commerciaux, au moyen de négociations bilatérales et multilatérales sur l'ouverture des marchés; et

- de protéger les intérêts commerciaux du Canada dans le domaine des pêches par une participation aux groupes de travail et aux groupes de règlement des différends créés pour faire appliquer l'accord canado-américain de libre-échange; aux négociations trilatérales en vue de l'établissement d'un accord de libre-échange nord-américain; aux groupes chargés des négociations commerciales multilatérales du GATT; au Comité des pêches de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le tableau 24 présente les résultats de l'activité Affaires internationales en 1990-1991 et 1991-1992 jusqu'à ce jour.

Tableau 24: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)/Surpêche étrangère			
Appuyer les initiatives politiques de haut niveau, au moyen d'une campagne d'information publique, d'initiatives d'ordre légal et d'un appui continu aux mesures de conservation de l'OPANO.	Maintenir les efforts déployés plus tôt à l'appui des initiatives canadiennes, tout en prêtant une attention spéciale, au sein de l'OPANO, à l'amélioration de la surveillance ainsi qu'au contrôle et à l'élimination de la pêche par les non-membres.	La Communauté européenne (CE) a accepté huit des onze décisions prises par l'OPANO concernant la conservation des stocks en 1991. La CE a détaché un patrouilleur des pêches dans l'aire réglementée par l'OPANO pendant sept mois. Mise en place du système de rapports radio des prises de l'OPANO. Établissement du comité permanent de l'OPANO chargé de la pêche par les non-membres. Directives émises par le Panama interdisant aux bateaux immatriculés au Panama d'enfreindre les règlements de l'OPANO. Appui accordé par 16 pays au document canadien sur la conservation des ressources marines vivantes en haute mer.	Amélioration de la surveillance internationale dans l'aire réglementée par l'OPANO. Réduction de la pêche par les non-membres. Respect plus grand des mesures de l'OPANO par la CE. Demande d'un meilleur appui international à l'approche prônée par le Canada sur la conservation des ressources marines vivantes en haute mer. Vaste diffusion d'information sur l'envergure des problèmes causés par la surpêche, sur les effets et conséquences quant à l'action future du Canada. Demander aux participants de la CNUED (à Rio de Janeiro) de s'engager clairement envers la conservation des ressources marines vivantes.

Tableau 24: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Canada/France	
Préparer les rapports aux plaidoiries écrites relatives au litige frontalier qui oppose le Canada et la France.	Coordonner l'apport du secteur des pêches à la réponse du gouvernement à la décision au sujet du litige frontalier Canada-France ainsi que les discussions sur les futurs contingents de pêche accordés à la France.	Les Affaires internationales ont coordonné les apports du Ministère aux travaux d'un groupe interministériel qui a produit les premières plaidoiries écrites dans le litige frontalier. La mise en application de l'accord provisoire sur les pêches s'est poursuivie en 1991.	Coordonner l'apport du secteur des pêches à la réponse du gouvernement à la décision au sujet du litige frontalier Canada-France. Coordonner les préparatifs des discussions sur les contingents après que la décision concernant le litige frontalier aura été rendue.
		Négociations commerciales internationales	
Assurer l'accès le plus étendu possible aux marchés pour les exportations canadiennes de poisson et de produits de la mer au cours des nouvelles négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT et de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.	Amorcer des négociations bilatérales et recourir aux tribunes offertes par le GATT et l'OCDE pour demander l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires. Évaluer l'intérêt et la participation du Canada aux négociations concernant un éventuel accord trilatéral de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.	Le Canada a déposé des propositions au GATT, à la ronde de négociation en Uruguay, pour une libération maximale du commerce international des pêches par un libre-échange mondial des produits de poisson, et il a participé aux négociations concernant l'accès aux marchés pour le secteur des pêches. Un groupe de travail sur les barrières commerciales touchant l'inspection, établi aux termes de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, s'est réuni à plusieurs occasions en vue d'harmoniser les normes et de régler les problèmes posés par les dispositions concernant certains envois de poisson.	Engager des négociations bilatérales et recourir aux tribunes offertes par le GATT et l'OCDE pour demander l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires qui demeureront en place après la fin de la ronde actuelle de négociations commerciales multilatérales. Participer aux négociations concernant un accord trilatéral de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Appuyer le renforcement des dispositions du GATT sur la conservation en ce qui concerne les mesures commerciales. Continuer de contribuer à l'application de l'accord de libre-échange et aux activités d'harmonisation.

Tableau 24: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Canada-États-Unis : Entente sur l'application des règlements			
Élaboration et signature d'une entente Canada-États-Unis sur l'application des règlements.	Mise en oeuvre de l'entente.	Le ministre et l'ambassadeur des États-Unis ont signé l'entente. De nouveaux règlements sont établis. Le Canada et les États-Unis se sont entendus sur les procédures d'application. Échange de lettres confirmant l'entrée en vigueur de l'entente. Mise en application totale.	Surveiller la mise en application. Faire rapport sur la première année d'application.
Canada-États-Unis: Négociations relatives au Traité concernant le saumon du Pacifique			
Renégocier les annexes du traité qui prennent fin et essayer de régler le problème de la répartition équitable. Négocier une entente qui permet au Canada d'avoir une part équitable des prises dans le fleuve Yukon.	Renégocier les annexes du traité qui prennent fin et prendre des mesures relatives à la répartition équitable et à la stratégie à suivre dans le cadre des négociations avec les États-Unis au sujet des prises de saumon rouge dans le Fraser.	On a renégocié avec succès les annexes existantes du traité. Le Canada et les États-Unis se sont mis d'accord sur un calendrier en vue du règlement du problème de la répartition équitable des interceptions. Des progrès ont été réalisés en vue d'une entente sur les interceptions de saumon dans le Yukon. On a mis en place un régime de gestion de la remonte du saumon rouge dans le Fraser.	Régler la mésentente actuelle avec les États-Unis concernant le saumon rouge du Fraser; renégocier l'annexe du traité concernant le fleuve Fraser; progresser en vue du règlement du problème posé par la répartition équitable; terminer les négociations en vue d'une entente sur les interceptions de saumon dans le Yukon.

Tableau 24: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Filet dérivant	
Poursuivre les initiatives entreprises dans le cadre de mécanismes bilatéraux et multilatéraux pour réduire et éliminer les prises accidentelles de saumon, d'oiseaux de mer et de mammifères marins par les flottes étrangères de pêche au filet dérivant dans le Pacifique nord.	Poursuivre les activités en vue de la réalisation des objectifs de 1990-1991.	On a conclu des ententes de surveillance scientifique et d'application de la loi avec le Japon pour limiter l'activité de la flotte japonaise de pêche hauturière du calmar aux filets dérivants dans le Pacifique nord; en outre, on a organisé un important colloque sur l'évaluation scientifique en juin 1991. Le Canada a co-parrainé une deuxième résolution des Nations Unies pour réclamer un moratoire sur la pêche au filet dérivant à compter du milieu de 1992. En septembre 1991, le Canada a signé le protocole II de la convention de Wellington sur la pêche au filet dérivant. En novembre 1991, le Japon a accepté d'appuyer et d'appliquer une résolution des Nations Unies pour l'entrée en vigueur d'un moratoire à compter du 1er janvier 1993 et une réduction de 50 % de l'effort au 30 juin 1992.	Poursuivre les initiatives entreprises dans le cadre de mécanismes bilatéraux et multilatéraux pour l'application, par le Japon, Taiwan, la République de Corée et d'autres pays, du moratoire prévu dans la résolution des Nations Unies concernant la grande pêche pélagique au filet dérivant, en janvier 1993.
		Organisation océanologique du Pacifique nord	
Accord de principe concernant une réunion plénière en vue de parachever le texte de la convention et de signer celle-ci.	Parachever le texte de la convention et la faire entrer en vigueur.	On a fait des progrès afin de mieux faire comprendre, à l'échelon international, le développement des pêches et de l'océanographie dans le Pacifique nord; en effet, le Canada s'est entendu avec les États-Unis, la Communauté des États indépendants (CÉI), le Japon et la Chine au sujet de l'ébauche d'une convention concernant l'Organisation océanologique du Pacifique nord. Le Canada a signé et ratifié la convention.	Appliquer la convention, c'est-à-dire faire signer et ratifier celle-ci par les autres parties.

Tableau 24: Affaires internationales, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Convention sur les espèces anadromes du Pacifique nord			
	Continuer de coopérer avec les États-Unis, la CÉI et le Japon à l'élaboration d'une convention sur la conservation du saumon dans le Pacifique nord.	En septembre 1991, on a négocié l'ébauche d'une convention visant à interdire la pêche hauturière du saumon dans le Pacifique nord. Le Canada, les États-Unis, le Japon et la CÉI ont participé aux négociations.	Signature et ratification du projet d'entente par le Canada.
Prises de merlu du Pacifique par les pêcheurs américains			
			Tenter de parvenir à une entente sur le partage équitable, pour le Canada, des prises de ce stock transfrontalier.
Prises fortuites de flétan du Pacifique par les pêcheurs américains			
	Inciter les États-Unis à améliorer leurs mesures de gestion en vue de réduire les prises fortuites très élevées de flétan par les chalutiers de l'Alaska.	On a signé une entente avec les États-Unis en vue de la réduction des prises fortuites élevées de flétan par les pêcheurs au chalut du poisson de fond; une réduction d'au moins 25 % est prévue d'ici la fin de 1993.	Surveiller le respect des engagements pris par les États-Unis (réduction de 25 % des prises fortuites) et contribuer à l'élaboration de mesures de contrôle des prises fortuites dans les eaux canadiennes.
Trafic du saumon			
		La Thaïlande et la Malaysie se sont engagées à cesser progressivement les achats de saumon capturé par Taiwan dans le Pacifique nord, en violation des conventions internationales applicables.	Continuer de prendre des mesures en vue de réduire le commerce du saumon en conserve et congelé capturé illégalement; application multilatérale des règlements et activités de surveillance par le Canada, les États-Unis, le Japon et la CÉI.
Application des règlements			
		Des initiatives ont été prises en vue de l'élaboration de lignes directrices à l'intention des pêcheurs qui pêchent dans l'entrée Dixon; des rencontres bilatérales auxquelles a pris part le personnel canadien et américain chargé de l'application des règlements ont été organisées.	Continuer de tenter d'éviter les conflits dans l'entrée Dixon.

Tableau 25: Commissions et organisations internationales des pêches — Objectifs et paiements

Organisation/Commission	Objectifs
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des stocksde poisson dans l'Atlantique nord-ouest; coopération au niveau international relativement aux ressources halieutiques (dépenses prévues pour 1991-1992: 390 500 $).
Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord (OSCAN)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks de saumon de l'Atlantique nord (dépenses prévues en 1991-1992: 87 000 $).
Commission du saumon du Pacifique (CSP)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks de saumon du Pacifique nord-est. Mise en place de programmes de gestion et de mise en valeur des salmonidés pour réduire les interceptions, éviter la surpêche et permettre à chaque pays d'obtenir des avantages qui équivalent à la production de saumons dans ses propres eaux (dépenses réelles pour 1991-1992: 750 000 $).
Commission internationale des pêcheries du Pacifique nord (CIPPN)	Conservation et gestion rationnelle des stocks de poisson du Pacifique nord; réduction des interceptions de saumon nord-américain par des bateaux étrangers ainsi que des ventes à l'étranger (dépenses prévues pour 1991-1992: 160 000 $).
Convention internationale pour la conservation du thon de l'Atlantique (CICTA)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition d'espèces apparentées au thon dans l'océan Atlantique et dans les mers adjacentes (dépenses prévues pour 1991-1992: 27 000 $).
Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)	Encourager et coordonner des études sur le milieu marin et les ressources vivantes de l'océan Atlantique nord et fournir des conseils scientifiques, sur demande, aux gouvernements membres, à des groupes de gouvernements membres ou à des commissions internationales (dépenses réelles pour 1991-1992: 123 734 $).
Commission internationale du flétan du Pacifique (CIFP)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des ressources de flétan (dépenses prévues pour 1991-1992: 967 000 $).
Commission des pêcheries des Grands lacs (CPGL)	Faire des recherches sur les pêches des Grands lacs, assurer l'installation de dispositifs et l'application de produits servant à la destruction des lamproies dans le secteur relevant de la convention et dans les tributaires adjacents, dans le cadre de la lutte contre cette espèce, et agir comme tribune aux fins de la conception de programmes de gestion des pêches (dépenses prévues pour 1991-1992: 335 000 $) (Composante administrative des Affaires internationales)
Société de caisse de retraite des Commissions internationales des pêcheries	Administrer les régimes de retraite et les politiques d'avantages connexes pour les employés et leurs personnes à charge des Commissions internationales des pêches établies et administrées par le Canada et les États-Unis, compte tenu des régimes d'avantages sociaux.

E. Politiques intégrées et soutien de programmes

Objectif

Fournir des services d'orientation au niveau de la haute direction, de coordination ainsi que des services administratifs intégrés et planifier les ressources humaines à l'appui du Programme; diriger l'acquisition des ressources en capital et de l'actif nécessaires au Programme et fournir le cadre de gestion que cela exige; coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada ayant trait aux océans; donner des conseils en matière d'évaluation, d'analyse et de planification des politiques et des programmes en ce qui concerne l'orientation actuelle et future des intérêts du Canada dans le domaine des pêches et des océans.

Sommaire des ressources

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes représente environ 34 % des ressources financières totales du Ministère et 23 % de l'ensemble des années-personnes.

Tableau 26: Sommaire des ressources

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**		Prévu 1991-1992		Budget des dépenses principal 1991-1992	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Services intégrés des politiques et de l'administration	**55 577**	**415**	86 570	425	44 687	422
Gestion des immobilisations	**135 315**	**131**	131 007	116	144 985	116
Services régionaux des politiques et de l'administration	**69 955**	**848**	66 505	834	67 914	834
	260 847	**1 394**	284 082	1 375	257 586	1 372

Pour plus de détails sur l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Politiques intégrées et soutien de programmes, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Les tableaux 27 et 28 (page 95 et 96) donnent des détails supplémentaires sur le rendement sur le plan financier et la répartition des ressources.

Tableau 27: Répartition des ressources entre les principaux éléments des sous-activités, en 1992-1993

	(en milliers de dollars)	Années-personnes
Politiques intégrées et administration		
Groupe de la direction	2 980	29
Politiques et planification des programmes		
Sous-ministre adjoint	252	3
Politiques et planification stratégiques, communications, habitat et réforme du MPO	28 355	115
Régime d'assurance des bateaux de pêche	2 159	39
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (Statistiques-Atlantique)	1 800	20
Établissement et application des règlements	3 086	19
Services intégrés de gestion		
Sous-ministre adjoint principal	515	4
Gestion de l'information et services techniques	5 389	63
Personnel	3 655	57
Finances	5 551	53
Vérification et évaluation	1 835	13
Total partiel	**55 577**	**415**
Gestion des immobilisations		
Ports pour petits bateaux	71 808	91
Gestion de l'actif	14 176	20
Plan stratégique d'acquisition de bateaux	35 189	12
Installations	14 142	8
Total partiel	**135 315**	**131**
Politiques et administration régionales*	**69 955**	**848**
Total	**260 847**	**1 394**

* Politiques et administration réginales: environ 60 % des ressources sont consacrées à l'administration des bateaux et des installations. Les ressources restantes (environ 30 %) servent à l'administration régionale (finances et planification, personnel, information et services administratifs) et, finalement, le reste (environ 10 %) est affecté à la coordination des programmes et économie.

Tableau 28: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses principal
Services intégrés des politiques et de l'administration	59 497	60 181	55 642
Gestion des immobilisations	114 789	115 410	167 278
Politiques et administration régionales	91 775	91 027	60 413
	266 061	266 618	283 333
Années-personnes*:			
Contrôlées par le Conseil du Trésor	1 408	1 393	1 351
Autres	10	10	10

* Pour de plus amples renseignements sur les années-personnes, veuillez consulter le tableau 33 à la page 108.

Description

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes regroupe les trois sous-activités suivantes: les Services intégrés des politiques et de l'administration, la Gestion des immobilisations et les Services régionaux des politiques et de l'administration.

Services intégrés des politiques et de l'administration: Cette sous-activité englobe le cabinet du ministre et celui du sous-ministre, les services intégrés qui relèvent du sous-ministre adjoint principal, Services intégrés de gestion, ainsi que les services qui sont comptables au sous-ministre adjoint, Politiques et planification des programmes.

Dans le cadre de cette sous-activité, les fonctions du sous-ministre adjoint principal comportent des éléments de coordination et de services dont le but consiste à faire en sorte que le Ministère adopte des procédés de gestion bien ordonnés et cohérents et qu'il possède toutes les données requises aux fins de la planification, du contrôle et du processus décisionnel. Les fonctions intégrées suivantes relèvent du sous-ministre adjoint principal, Services intégrés des politiques et de l'administration: Finances; Gestion de l'information et services techniques; Personnel, y compris Planification des ressources humaines; et Vérification interne et Évaluation. Cette sous-activité englobe également les coûts connexes en matière d'orientation politique des règlements relatifs à la gestion des pêches, de l'application des règlements et de la formation (les autres coûts liés aux activités régionales de réglementation et d'application des règlements du Ministère s'inscrivent dans l'activité Opérations des pêches).

Le sous-ministre adjoint, Politiques et planification des programmes, est responsable des politiques et de la planification stratégiques, de la gestion de

l'habitat, du développement des ressources durables, des communications ministérielles ainsi que de la réforme du Ministère. La fonction politiques et planification stratégique comprend l'élaboration et la coordination des politiques, les relations fédérales-provinciales ainsi que les politiques et les programmes concernant les pêches autochtones et la pêche récréative; l'administration du Régime d'assurance des bateaux de pêche et l'application de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche; de même que la réalisation d'analyses des politiques et la fourniture de conseils relativement à l'Office des prix des produits de la pêche, l'Office canadien du poisson salé et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. La fonction gestion de l'habitat est axée sur les responsabilités du ministre en matière de protection de l'habitat du poisson et de la lutte contre la pollution; la fonction développement des ressources durables englobe la formulation de définitions et de principes directeurs à l'intention des gestionnaires des pêches et de l'habitat ainsi que des clients. Quant à la fonction communications intégrées du Ministère, elle comprend l'établissement de stratégies de communication et elle se charge des publications scientifiques. Dans le cadre de la réforme du ministère des Pêches et des Océans, des initiatives nouvelles seront prises à l'égard du régime des permis de pêche et des allocations.

Gestion des immobilisations: La gestion de cette sous-activité relève du sous-ministre adjoint principal, Services intégrés de gestion. L'ensemble de l'actif immobilisé, composé d'installations portuaires, de bateaux, de matériel, d'immeubles et d'ouvrages, a une valeur estimative de remplacement de plus de 4,4 milliards de dollars. Chaque immobilisation constitue un élément essentiel à l'exécution des programmes du Ministère dans ses trois grands secteurs d'activité: la gestion des pêches, l'inspection et la recherche scientifique.

À l'heure actuelle, l'actif immobilisé est ainsi réparti: 1 414 ports pour petits bateaux à vocation commerciale et 841 à vocation récréative, desservant quelque 74 000 pêcheurs commerciaux et 34 000 bateaux de pêche et regroupant 5 % des postes de mouillage pour les bateaux de plaisance au Canada; une flotte maritime comptant 20 bateaux de plus de 30 mètres, 49 bateaux mesurant de 13 à 30 mètres, 202 petits bateaux de 7 à 13 mètres ainsi que 1 500 embarcations de plus petite taille; dont 11 grand immeubles à vocation scientifiques et plus de 700 installations et bureaux de moindre envergure; un stock d'équipement comptant plus de 96 000 articles, dont des véhicules, du matériel informatique et des appareils scientifiques. Au total, le Ministère occupe environ un millier d'installations, dont 300 sont fournies par Travaux publics Canada pour répondre aux besoins en bureaux d'usage général et en aires d'entreposage.

Pour un complément d'information sur la gestion des immobilisations, voir la Section III, Dépenses en capital, page 110.

La sous-activité Gestion des immobilisations assume les responsabilités suivantes :

- l'établissement et la mise en oeuvre d'un plan à long terme aux fins d'un réseau national de ports pour petits bateaux visant à répondre aux besoins de la pêche commerciale et de la navigation de plaisance, y compris l'entretien, la modernisation et l'acquisition de ports et

d'installations portuaires; et

- l'établissement et la mise en oeuvre de politiques, de plans et de budgets à long et à court termes, pour l'acquisition, l'entretien, la gestion, l'exploitation et la cession de l'actif immobilisé du Ministère, pour répondre aux besoins des programmes tout en assurant l'optimisation des ressources. Cette sous-activité englobe également les coûts associés aux principales acquisitions de bateaux et de biens immobiliers, aux grands travaux de construction ainsi qu'à l'achat et à l'obtention par contrat de biens et de services. Les ressources régionales affectées à la gestion des immobilisations sont comprises dans la sous-activité concernant les Services régionaux des politiques et de l'administration, tout comme les coûts des immobilisations dont l'utilisation est partagée, par exemple les installations informatiques et les immeubles de bureaux abritant plus d'une activité. Les coûts associés à l'acquisition de toutes les autres catégories de l'actif, de même que les coûts d'entretien et d'exploitation des immobilisations, sont déclarés en fonction de l'activité soutenue par ces dernières.

Tableau 29: Gestion des immobilisations, Budget de 1992-1993

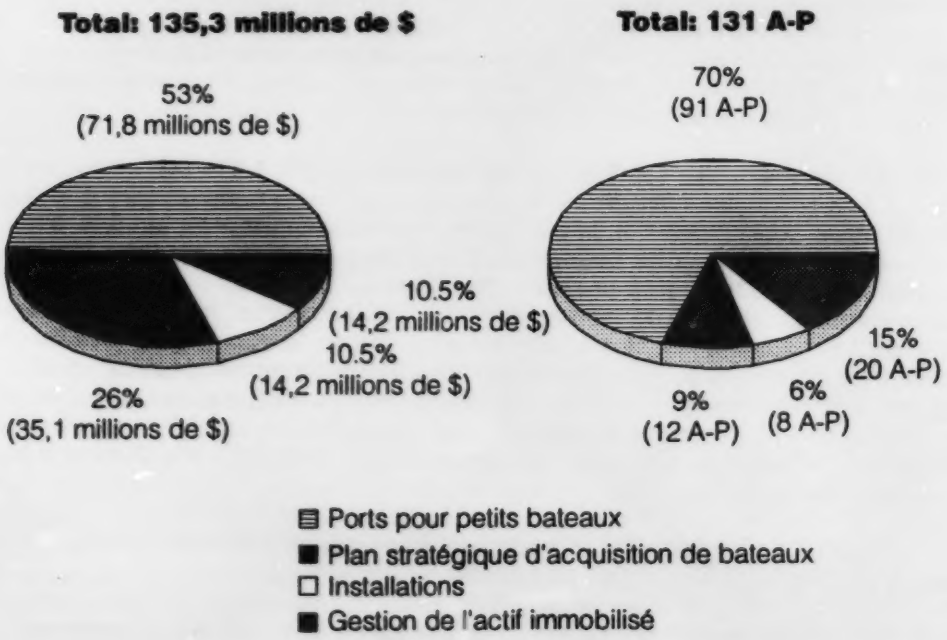

Services régionaux des politiques et de l'administration: Cette sous-activité englobe les bureaux des six directeurs régionaux du Ministère ainsi que la prestation de services administratifs et de soutien par exemple la gestion, les finances et la planification, le personnel et les communications, à l'échelon régional.

Tableau 30: Services intégrés des politiques et de l'administration, résultats prévus et réalisations

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Loi sur les pêches			
Apporter des modifications à la Loi sur les pêches pour réprimer plus sévèrement les infractions aux dispositions touchant les ressources halieutiques et les habitats, en vue de mieux adapter notre mode de fonctionnement à l'activité complexe et dynamique que représente aujourd'hui l'industrie de la pêche.		Le projet de loi C-74, Loi modifiant la Loi sur les pêches, a été adopté et est entré en vigueur le 17 janvier 1991.	
Réforme du MPO			
			Assurer l'adoption et l'application d'un ensemble important de dispositions législatives concernant la délégation de la déliverance des permis et des allocations à des organes administratifs distincts.
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA)			
	Veiller à ce que tous les éléments du PAPA soient pleinement opérationnels en 1991-1992 et informer tous les clients au sujet des directives du programme et de l'aide offerte.	Le programme est pleinement opérationnel et les propositions des clients ont été examinées en temps opportun. On a signé des ententes fédérales-provinciales concernant le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine avec Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. Après avoir examiné le PAPA en fonction de la situation actuelle, on a réorienté le programme de manière à fournir un soutien plus direct aux particuliers et à l'industrie qui dépend des pêches.	Voir à ce que la gestion du PAPA soit conforme aux objectifs et aux budgets du programme. Toutes les propositions sont passées en revue par le Ministre, pour assurer que le programme tient compte des situations et des besoins changeants des résidents du Canada atlantique.

Tableau 30: Services intégrés des politiques et de l'adminstration, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Échec des pêches	
		En 1991, on a annoncé le Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique (39,5 millions de dollars) pour la création d'emplois et d'autres mesures à la suite des très faibles prises de morue et de capelan et des mauvaises conditions sur le marché du hareng; ce programme vise à aider les pêcheurs et les travailleurs d'usine de l'Atlantique à répondre aux conditions nécessaires pour toucher des prestations d'assurance-chômage et à améliorer les engins pour la saison de pêche de 1992.	
		Groupe d'étude sur le revenu et l'adaptation	
			Un groupe d'étude sera mis sur pied et chargé d'élaborer une approche à long terme pour le règlement des problèmes touchant au revenu et à l'emploi auxquels font face les pêcheurs et les travailleurs d'usine et pour l'adaptation de l'industrie.
		Contingents individuels transférables (CIT)/Surveillance au quai	
Coordonner une étude stratégique sur la faisabilité d'approches nouvelles dans le domaine de la gestion des pêches, notamment l'application de contingents individuels transférables (CTI).	Encourager la mise au point de meilleurs programmes de gestion des contingents individuels et encourager le recours accru à cette approche, notamment la transférabilité des contingents, dans les pêches qui s'y prêtent.	On a effectué une étude stratégique sur la faisabilité d'approches nouvelles dans le domaine de la gestion des pêches, notamment sur les contingents individuels transférables.	L'établissement de CTI pose le problème de la surveillance à quai. Le Ministre a confié l'examen de cette question à un groupe d'étude composé de représentants de l'industrie et du gouvernement, présidé par le sous-ministre.

Tableau 30: Services intégrés des politiques et de l'adminstration, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Habitat/Environnement	
Coordonner l'élaboration du Plan vert du MPO et intégrer les responsabilités du MPO et les perspectives relatives à la conservation et à la protection de l'habitat aquatique, au PEEE, aux changements climatiques et aux produits chimiques toxiques aux activités du Bureau fédéral d'examen et d'évaluation en matière d'environnement (BFEEE), du ministère de l'Environnement (MDE) et d'autres ministères.	Coordonner la participation du MPO à l'application du Plan vert du gouvernement fédéral, y compris la mise en oeuvre de nouvelles initiatives importantes et l'élaboration de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.	On a élaboré une proposition et obtenu des fonds pour le plan de gestion durable du Fraser, de concert avec la région du Pacifique; on a coordonné les apports aux propositions concernant l'enquête Brander Smith, les changements climatiques, les précipitations acides et les produits toxiques; on a joué un rôle de premier plan au cours de l'examen et de l'élaboration de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et de l'ébauche des règlements connexes.	Élaborer des programmes pour l'obtention des résultats prévus du Plan vert concernant la pérennité des pêches ainsi que la conservation et la protection de l'habitat aquatique; continuer de coordonner la participation du MPO à la mise en oeuvre des initiatives concernant les changements climatiques, les produits chimiques toxiques et l'enquête Brander Smith; coordonner l'application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.
		Développement durable	
Le Ministre, de concert avec ses homologues provinciaux, a convenu de poursuivre la politique nationale en matière de développement durable des pêches. Le MPO se chargera de coordonner l'élaboration de la politique de concert avec les principaux organes gouvernementaux et non gouvernementaux concernés. L'objectif initial consiste à formuler des critères servant à déterminer en quoi consiste la pérennité des pêches et un ensemble de principes servant à guider les gestionnaires des pêches et des habitats.	Élaborer un cadre de direction et des principes de fonctionnement servant à guider le MPO et les clients en vue d'assurer la pérennité des ressources halieutiques.	En novembre 1991, un groupe de réflexion composé de représentants du secteur privé s'est réuni en vue de contribuer à la politique sur la pérennité des pêches et des océans et d'élaborer les éléments de base de la politique. Cinq documents de fond ont été produits, dont quatre, qui font état des principaux défis, constitueront la base des consultations avec les intéressés. Ces consultations permettront d'établir les éléments fondamentaux de la politique.	Établir la position du Canada au sujet des ressources marines vivantes au Sommet de la Terre, qui se déroulera à Rio de Janeiro en juin 1992. Les consultations au sujet de la politique sur la pérennité des pêches et des océans se poursuivront également; l'objectif consiste à produire la version finale de la politique à l'été de 1992 et à terminer le plan de mise en oeuvre de la politique en janvier 1993.

Tableau 30: Services intégres des politiques et de l'adminstration, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Aquiculture	
Publier la stratégie en matière d'aquiculture et en coordonner la mise en oeuvre, compte tenu des exigences de l'industrie aquicole dans les domaines scientifique, environnemental, commercial et de l'inspection au cours des années 1990.	Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie en matière d'aquiculture compte tenu des exigences de l'industrie aquicole dans les domaines scientifique, environnemental, commercial et de l'inspection au cours des années 1990.	Le MPO a publié *La culture de l'avenir : une stratégie en matière d'aquiculture*, qui fait état des buts et des initiatives, ainsi qu'un rapport d'étape sur la stratégie aquicole. Le MPO a également terminé le "Survol des activités fédérales en aquiculture", c'est-à-dire une liste des ressources fédérales consacrées aux activités aquicoles.	Publier les résultats de l'étude sur les industries de service dans le domaine de l'aquiculture.
		Pêches autochtones	
Participer à l'élaboration d'une stratégie nationale compatible avec les initiatives du MAINC relatives au développement économique des autochtones, aux négociations sur les revendications territoriales et à la mise en valeur de l'Arctique.		On a mis en oeuvre une stratégie nationale pour les consultations concernant les changements apportés à la politique et aux règlements sur les pêches à la suite de la décision rendue dans l'affaire *Sparrow*. On a élaboré des politiques concernant la gestion des pêches de subsistance des autochtones et l'application des règlements connexes et concernant les arrêtés sur les pêches des bandes indiennes. On a mis en place une stratégie et on a entrepris l'ébauche d'une proposition globale concernant la participation des autochtones à la pêche.	Mettre en oeuvre une stratégie nationale sur les pêches autochtones concernant la pêche de subsistance des autochtones, des mesures de gestion coopérative et déployer des efforts en vue de conclure des accords de fait avec les Premières Nations sur une gamme de sujets dans le domaine des pêches. Mettre en oeuvre les ententes finales concernant les revendications territoriales de la TFN et des Gwitch'in.

Tableau 30: Services intégrés des politiques et de l'adminstration, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Pêches récréatives	
Mettre en oeuvre la politique du Canada en matière de pêches récréatives dans toutes les régions du pays; à cette fin, élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action national et obtenir l'aide des coordonnateurs régionaux, des autres gouvernements, de l'industrie et de groupes de citoyens.	Établir les engagements du MPO en matière de programmes pour la mise en oeuvre du plan d'action national qui prévoit des partenariats avec des groupes non gouvernementaux et des initiatives visant à améliorer la gestion des espèces que préfèrent les pêcheurs sportifs, par exemple le saumon de l'Atlantique, le saumon quinnat et le saumon coho.	On a produit un plan d'action national sur la pérennité de la pêche sportive, fondé sur des consultations publiques poussées, qui servira de base aux engagements pris en coopération par toutes les parties intéressées.	Négocier, parachever et appliquer les initiatives de développement de la pêche sportive dans l'Atlantique par le truchement d'ententes de coopération avec chacune des provinces participantes.
	Terminer l'enquête sur la pêche sportive au Canada de 1990 et planifier les enquêtes de 1991 sur les pêcheurs de l'Atlantique, les pêcheurs du Pacifique, les coûts et les revenus de la pêche dans le Pacifique.	Les résultats préliminaires de l'enquête sur la pêche sportive au Canada de 1990 ont été rendus public à la cérémonie de remise des prix de la pêche récréative. La planification des enquêtes de 1991 est en cours.	Publier le rapport final de l'enquête sur la pêche sportive au Canada de 1990.
		Initiatives nationales concernant les données sur les pêches	
Améliorer les données utilisées pour la gestion des pêches au moyen de renseignements nouveaux et de mesures de la fiabilité des données qui permettent d'améliorer l'exactitude et l'à-propos de l'information.	Concevoir un système national de données sur les pêches qui permet de répondre aux besoins en information du Ministère.	En 1990-1991, on a réalisé deux initiatives visant à améliorer le système de données sur les pêches du MPO: une approche nationale en vue d'améliorer la fiabilité des données sur les pêches a été mise au point dans le cadre du programme d'application des règlements; des modèles informatiques touchant aux affaires, aux données et aux systèmes ont été produits dans la région de l'Atlantique.	Réaliser des progrès en vue de la mise en place d'un système national de données sur les pêches qui s'inscrit dans la réforme du MPO et dans les objectifs du PAPA.

Tableau 30: Services intégrés des politiques et de l'adminstration, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
		Communications	
Prendre des mesures à l'appui des priorités ministérielles, dans le cadre de la stratégie du Ministère en matière de communications.			Les priorités qui pointent dans le secteur des communications comprennent la réforme du régime des permis et des allocations; la participation accrue des groupes autochtones à la pêche au Canada; la mise en place de nouvelles approches visant à régler les problèmes de revenu liés à l'emploi dans le secteur des pêches; des initiatives ayant pour but de limiter la pêche étrangère; et les programmes de développement durable.
		FP 2000	
Renforcer les systèmes d'information gestionnelle à l'appui du processus décisionnel; pour cela, il faut continuer de simplifier et d'améliorer la planification de même que les méthodes et les systèmes de rapports, accroître l'exactitude, l'à-propos et l'utilité des rapports de gestion, achever les travaux touchant aux éléments essentiels de la deuxième étape du système d'information pour la gestion financière et décentraliser, à l'intention des gestionnaires hiérarchiques, les informations sur les ressources rassemblées au moyen des systèmes susmentionnés.		On a renforcé les systèmes d'information gestionnelle à l'appui du processus décisionnel; pour cela, on a achevé les travaux touchant aux éléments essentiels de la deuxième étape du système d'information pour la gestion financière, on a amélioré la planification de même que les méthodes et les systèmes de rapports et l'on a apporté des améliorations à la production des rapports de gestion.	Mettre en place tous les mécanismes nécessaires à la mise en oeuvre du processus de transition en vue de l'établissement du régime des budgets de fonctionnement, qui doit entrer en vigueur le 1er avril 1993. Mettre en place un nouveau régime des salaires et des traitements à la suite de la suppression des années-personnes contrôlées, en prévision de l'entrée en vigueur du régime des budgets de fonctionnement susmentionné. Mettre en oeuvre un nouveau système de classification; pour cela, il faut reformuler et évaluer quelque 2 000 postes, suivant les nouvelles normes d'administration générale (GE).

Tableau 30: Services intégres des politiques et de l'adminstration, résultats prévus et réalisations (suite)

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
	Équité en matière d'emploi		
	À l'interne, des initiatives sont prises pour éliminer les obstacles à l'avancement des femmes, notamment : la création d'un plan d'action et d'un aperçu stratégique national, un programme de perfectionnement pour venir en aide aux femmes et à d'autres groupes cibles, un programme de diversification de carrière, la mise au point de programmes de formation particuliers pour que les femmes occupent des postes non traditionnels comme ceux d'agent d'inspection et des pêches, et la création d'une liste de femmes au niveau de la haute direction ou en-dessous.	Toutes les initiatives susmentionnées ont été entreprises et complétées.	Mettre en oeuvre des stratégies et prendre des mesures en vue de la réalisation des objectifs de l'équité en matière d'emploi (1991-1994) dans les secteurs du recrutement, de l'avancement et du maintien en fonction dans tous les groupes.

Le tableau 31 fait état des résultats obtenus et des objectifs visés en 1990-1991 et en 1991-1992, de même que des objectifs fixés en 1992-1993 pour l'activité Immobilisations. Des renseignements additionnels sur le rendement se trouvent à la Section III.

Tableau 31: Immobilisations, résultats prévus et réalisations

1990-1991 But/Attente	1991-1992 But/Attente	1990-1991, 1991-1992 Réalisations	1992-1993 But/Attente
Ports pour petits bateaux			
Poursuivre la réalisation du Programme des ports pour petits bateaux, notamment la réalisation de la troisième année du Programme de relance des ports axé sur les ports de pêche commerciale et récréative.	Poursuivre la réalisation du Programme des ports pour petits bateaux et achever le Programme de relance des ports.	Dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux, on a réalisé, en 1990-1991, 3 400 projets qui permettront d'accroître la sécurité des utilisateurs et d'éviter que la pêche et les activités de plaisance ne soient perturbées.	Achever au moins 2 500 travaux de réparation dans les ports de pêche et de plaisance de catégorie A, B et C partout au Canada. Entreprendre des projets d'entretien appropriés dans le but de maintenir en bon état 179 ports de catégorie A, 363 ports de catégorie B et 1 000 ports de catégorie C.
Poursuivre la mise en place d'administrations portuaires locales pour que ceux qui profitent directement des installations des ports pour petits bateaux assument la majeure partie des responsabilités en matière de gestion et d'activités d'exploitation courantes.	Poursuivre la mise en place d'administrations portuaires locales pour que ceux qui profitent directement des installations des ports pour petits bateaux assument la majeure partie des responsabilités en matière de gestion et d'activités d'exploitation courantes.	En 1990-1991, un total de 52 nouvelles administrations portuaires ont été créées. Le nombre total d'administrations portuaires (ports de pêche) s'élève maintenant à 162.	Continuer de promouvoir la gestion conjointe grâce à la création de 63 administrations portuaires (ports de pêche) additionnelles.
Effectuer une étude sur les divers moyens d'obtenir la participation accrue du public, des municipalités et des autorités provinciales à l'exploitation des ports de plaisance pour petits bateaux.	Terminer l'étude sur les divers moyens d'obtenir la participation accrue du public, des municipalités et des autorités provinciales à l'exploitation des ports de plaisance pour petits bateaux.	On a entrepris une importante étude sur des moyens permettant d'accroître la participation du public, des municipalités et des autorités provinciales à la gestion du Programme des ports de plaisance.	Fournir de l'aide et des informations, en continu, à l'appui des négociations constitutionnelles en ce qui concerne les ports pour petits bateaux, au besoin.
Immobilisations			
Entreprendre des mesures de rationalisation stratégique des biens du Ministère et s'occuper des priorités ministérielles en suspens liées à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à l'accessibilité.	Poursuivre l'application de la stratégie de réinvestissement et s'occuper des priorités ministérielles en suspens dans le domaine des immobilisations critiques liées à la santé et à la sécurité, à l'environnement, à l'accessibilité et aux économies d'énergie.	On a poursuivi l'application de la stratégie fédérale de réinvestissement tout en mettant l'accent sur la santé, la sécurité, l'environnement, l'accessibilité et l'énergie. De plus, on a entrepris des examens exhaustifs des principales catégories d'immobilisations dans le but d'assurer un équilibre optimal entre les besoins des programmes et les ressources disponibles.	Axer les ressources sur les secteurs d'immobilisations prioritaires touchant à la santé et à la sécurité, les investissements judicieux et le maintien des services aux niveaux critiques. Prendre des mesures pour assurer l'équilibre entre les coûts de l'infrastructure et les ressources disponibles.

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les dépenses du Programme des Pêches et des Océans sont présentées par article dans le tableau 32.

Tableau 32: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Personnel			
Traitements et salaires	**303 252**	299 704	298 412
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**48 504**	45 371	45 169
Autres frais touchant le personnel	**5 730**	5 236	10 307
	357 486	350 311	353 888
Biens et services			
Transports et communications	**41 021**	46 689	38 015
Information	**6 088**	6 039	7 275
Services professionnels et spéciaux	**89 508**	94 680	88 102
Location			
Affrètement de navires	**14 551**	12 549	12 964
Autres locations	**17 882**	15 043	19 643
Achats de services de réparation et d'entretien			
Entretien des ports pour petits bateaux	**30 477**	34 268	18 727
Autres achats de services de réparation et d'entretien	**22 639**	21 750	20 590
Services publics, fournitures et approvisionnements			
Combustible et carburant	**14 239**	14 248	11 919
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	**45 158**	44 312	40 910
Autres subventions et paiements			
Commissions internationales — quote-part du Canada	**4 921**	4 921	3 487
Autres subventions et paiements	**4 456**	6 628	16 755
	290 920	301 127	278 387
Total des dépenses de fonctionnement	**648 406**	651 438	632 275
Capital			
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	**64 322**	62 949	75 086
Construction ou acquisition de machines et de matériel	**35 256**	30 327	57 195
Autres dépenses en capital		—	5 375
Total des dépenses en capital	**99 578**	93 276	137 656
Paiements de transfert	**42 732**	70 399	19 736
Total des dépenses	**790 716**	815 113	789 667

2. Besoins en personnel

Tableau 33: Besoins en années-personnes par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Budget des dépenses principal 1991-1992	Réel 1990-1991
Sciences	**2 210**	2 218	2 182	2 155
Opérations des pêches	**2 011**	2 005	1 937	1 950
Services d'inspection	**547**	552	552	526
Affaires internationales	**20**	20	20	20
Politiques intégrées et soutien de programmes	**1 394**	1 375	1 372	1 408
	6 182	6 170	6 063	6 059
Autres années-personnes — non contrôlées par le Conseil du Trésor				
Politiques intégrées et soutien de programmes	**10**	10	10	10
	10	10	10	10

Tableau 34: Détail des besoins en personnel

Années-personnes contrôlées par le Conseil du Trésor*	Budget des dépenses principal 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991	Échelle des traitements moyens	Provision pour traitements moyens 1992-1993
Gestion	**143**	154	147	61 500-138 300	91 162
Scientifique et professionnelle					
Architecture et planification urbaine	**1**	1	12	22 323-68 833	61 231
Sciences biologiques	**471**	470	418	20 599-71 785	48 851
Chimie	**41**	39	32	23 000-73 435	45 382
Économique, sociologie et statistique	**65**	57	56	20 000-84 700	54 218
Éducation	**2**	2	2	18 709-72 105	51 161
Génie et arpentage	**110**	108	93	28 856-78 176	56 058
Droit	**3**	0	4	22 890-125 100	75 000
Bibliothéconomie	**13**	12	9	25 371-60 147	41 951
Sciences physiques	**90**	88	74	22 384-76 743	53 282
Réglementation scientifique	**125**	121	110	18 985-69 528	45 748
Recherche scientifique	**342**	337	306	35 957-88 300	64 055
Administration et service extérieur					
Services administratifs	**251**	246	247	17 470-72 817	42 566
Gestion des systèmes informatiques	**161**	157	142	22 310-73 032	43 729
Gestion des finances	**74**	69	89	15 516-69 789	50 142
Services d'information	**49**	42	31	17 329-65 839	46 411
Organisation et méthodes	**1**	1	1	17 121-70 600	52 052
Gestion du personnel	**74**	72	78	16 390-67 273	49 021
Administration des programmes	**235**	191	189	17 470-72 817	48 118
Achat et approvisionnement	**49**	42	38	16 292-70 600	41 055
Commerce	**130**	121	110	18 702-77 182	58 929
Technique					
Dessin et illustration	**87**	104	101	19 852-51 443	37 406
Électronique	**83**	81	86	20 736-66 964	47 074
Soutien technologique et scientifique	**684**	671	686	17 919-64 912	41 381
Technicians divers	**754**	753	744	16 124-71 058	37 734
Photographie	**1**	2	2	21 951-39 999	36 147
Inspection des produits primaires	**211**	217	209	24 617-60 791	35 913
Opérateurs radio	**2**	2	2	18 970-66 012	34 079
Officiers de navire	**335**	330	290	27 241-67 461	36 267
Soutien des sciences sociales	**94**	92	89	16 124-73 716	38 274
Soutien administratif					
Communication(s)	**1**	2	2	19 607-40 612	25 676
Traitement informatisé des données	**36**	37	36	17 165-47 383	31 809
Commis aux écritures et aux règlements	**551**	561	613	16 504-40 509	26 755
Matériel de bureau	**1**	5	3	16 163-32 250	25 209
Secrétariat, sténographie et dactylographie	**248**	237	238	16 356-40 768	27 673
Exploitation					
Manoeuvres et hommes de métier (NS)	**122**	146	143	19 889-49 692	32 285
Services divers (NS)	**89**	100	77	19 989-51 984	30 047
Chauffage, force motrice et opération de machines fixes (NS)	**19**	18	23	24 167-48 482	31 717
Imprimerie (NS)	**4**	4	1	21 464-69 057	41 370
Équipages de navires (NS)	**447**	464	413	30 336-42 984	30 016
Manoeuvres et hommes de métier (S)	**1**	7	106	19 889-49 692	36 445
Services divers (S)	**2**	7	7	19 889-49 692	31 146
Total	**6 182**	**6 170**	**6 059**		

Autres années-personnes*	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991	Échelle des traitements	1992-1993 échelle des traitements moyens
Gestion	3	3	3	69 400-138 300	72 675
Administration des programmes	7	7	7	17 470-72 817	34 568
	10	10	10		

* Voir la note à la page 110.

Nota: L'expression **année-personne** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les **années-personnes contrôlées** sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes dans le cas du personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, l'expression années-personnes "autorisées" désigne les années-personnes contrôlées.

Les **autres années-personnes** ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans le tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes autorisées du Programme, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuels indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1991. La colonne indiquant l'échelle des traitements moyens indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes entre les années.

3. Dépenses en capital

De par son mandat, le ministère des Pêches et des Océans est le premier centre de responsabilité fédéral pour la gestion des ressources halieutiques et océaniques du Canada. Cette gestion doit s'appuyer sur de solides connaissances dans les domaines de la biologie, de l'océanographie et de l'hydrographie; dans les secteurs de la conservation, de l'exploitation et l'utilisation économique des ressources, et au chapitre de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. Ces diverses fonctions nécessitent d'importantes ressources techniques et scientifiques, dont la valeur estimative actuelle de remplacement dépasse les 4,4 milliards de dollars, ce

qui place le Ministère au troisième rang, en termes d'éléments d'actif, au gouvernement fédéral.

Étant donné qu'il est extrêmement important que les employés des divers programmes aient à leur disposition les instruments appropriés pour s'acquitter de leurs fonctions, la gestion des immobilisations fait partie intégrante de l'organisation gestionnelle globale du ministère des Pêches et des Océans et est essentielle à la réalisation des objectifs visés dans le cadre des programmes du Ministère. La gestion des immobilisations se fait à moyen terme en fonction du portefeuille, compte tenu des données sur la durée de vie, dans l'ensemble des secteurs, de manière à obtenir le meilleur rendement possible. L'objectif consiste à attribuer la priorité maximale au maintien et à la conservation des ressources et des biens existants et, à l'aide d'indicateurs et de priorités approuvés, à déterminer à quel moment il faut, pour des raisons d'efficacité et de rentabilité, les moderniser, les remplacer ou les aliéner.

À cause des années de restrictions que nous venons de connaître, les pressions se sont accrues au niveau des besoins en financement des immobilisations et l'on déplore des déficits dans les budgets d'immobilisations dans l'ensemble des secteurs. Du fait que les ressources disponibles sont plus restreintes, il arrive souvent que l'entretien prévu ne soit pas effectué et il en résulte une dégradation accrue de la base d'actif. Le Conseil du Trésor a été informé de la gravité du problème en 1990-1991 et a approuvé des ressources dans le cadre de la stratégie de réinvestissement du gouvernement en vue de corriger la situation. Grâce à cette stratégie, le Ministère a réalisé des progrès considérables au chapitre de l'amélioration des bateaux et des installations.

La flottille de Pêches et Océans (271 bateaux), composée de bateaux des secteurs des Sciences et de la Gestion des pêches, prend de l'âge. Les immobilisations actuelles, insuffisantes pour qu'il soit possible de régler le problème des bateaux "trop âgés" à court ou à moyen terme, permettront toutefois de constituer une flottille composée de bateaux du même âge d'ici 2015.

Le répertoire des biens comprend plus de 96 000 biens d'équipement, répartis dans diverses catégories, y compris des systèmes informatiques, des véhicules et du matériel de laboratoire. Environ 30 % de cet équipement (selon la valeur) doit être remplacé à cause de son âge et de sa désuétude. Le parc de véhicules du Ministère se chiffre à 1 360. Actuellement, le Ministère réalise un programme de remplacement des véhicules, échelonné sur trois ans, dans le but de rattraper le retard à ce chapitre, et a adopté une nouvelle méthode de gestion du parc automobile.

La stratégie de réinvestissement est appliquée pour la deuxième année à l'ensemble des installations du Ministère (environ 700 installations dont la valeur de remplacement s'élève à 1 milliard de dollars — sauf 300 édifices fournis par Traveaux Publics); ainsi, les réparations nécessaires sont effectuées compte tenu des priorités gouvernementales relatives à la santé, à la sécurité, à l'environnement, à l'accessibilité et au respect de l'intégrité des installations. En outre, on travaille actuellement à la mise en place de programmes d'entretien préventif dans les principales installations du Ministère. Lorsque les besoins en matière de réparation et d'entretien auront été satisfaits, les travaux de remplacement et d'agrandissement des installations seront réalisés graduellement.

Le tableau 35 résume les dépenses du Programme par activité.

Tableau 35: Répartition des dépenses en capital par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Budget des dépenses principal 1991-1992	Réel 1990-1991
Sciences	**10 249**	9 236	7 849	20 369
Opérations des pêches	**10 763**	13 687	10 268	19 746
Services d'inspection	**1 134**	1 800	1 970	4 730
Affaires internationales	**—**	—	—	9
Politiques intégrées et soutien de programmes	**77 432**	68 55[illegible]	83 879	92 802
	99 578	93 276	103 966	137 656

Le tableau 36, pages 114 à 116, fait état des projets de construction ou d'acquisition, par province, dont le coût estimatif total est égal ou supérieur à 250 000 $ par projet. Les définitions suivantes s'appliquent à de tels projets.

- **Project de l'État:** Une initiative ministérielle qui n'est pas une activité de programme courante, qui requiert la conception et la mise au point de nouveaux programmes, d'équipement, de structures ou de systèmes et qui comporte des risques plus élevés que la moyenne constitue un projet de l'État: a. si son coût estimatif dépasse l'autorisation visant l'approbation des projets que le Conseil du Trésor a accordée au ministère en cause; ou b. si les risques sont particulièrement élevés, quel que soit le coût estimatif.

- **Estimation de type A:** Il s'agit de l'estimation la plus précise et la plus détaillée. Elle se limite habituellement aux biens en cours de production ou aux commandes immédiates ou répétées. Elle doit s'appuyer sur les données de production complètes, sur des calendriers de production exécutoires ou sur un autre instrument exécutoire. En règle générale, une estimation de type A sert à appuyer une présentation visant à accroitre les résultats d'un projet assujetti à un contrat dont l'une des dispositions justifie l'estimation.

- **Estimation de type B:** Cette estimation porte sur la conception de tous les principaux systèmes et sous-systèmes, les plans de production, l'examen du site et des installations, les besoins spéciaux en matière de transport et les constraints touchant le marché du travail, en plus de faire état de tous les autres objectifs du projet. Bien que moins précise que l'estimation de type A, elle requiert normalement l'exécution d'importants travaux de définition du projet, souvent en vertu d'un contrat avec le secteur privé, et la participation des organismes de services communs appropriés.

Estimation de type C: Cette estimation englobe les coûts du cycle de vie de la solution préliminaire permettant de satisfaire à l'énoncé des exigences, y compris une analyse préliminaire des sources d'approvisionnement et de l'état d'avancement des installations de production et de la technologie, effectuée en collaboration avec les organismes de services communs appropriés. L'estimation doit être assez précise pour justifier les décisions d'investissement.

- **Estimation de type D:** Il s'agit d'une estimation provisoire du coût total et de la durée d'un projet fondée sur un énoncé des exigences détaillé et conforme à une mission.

- **Approbation provisiore d'une projet (AP):** Autorisation du Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationelles prévues. Cette approbation s'étend aux objectifs de l'étape de définition du projet et aux dépenses pertinentes. Les ministères parrains peuvent solliciter l'approbation provisoire après avoir examiné le cycle de vie complet du projet et en avoir établi le coût, habituellement d'après une estimation de type C, et après avoir préparé une estimation de type B visant le coût de l'étape de définition du projet.

- **Approbation finale (AF) d'un projet:** Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs de l'étape d'exécution du projet et les dépenses pertinentes. Les ministères parrains peuvent solliciter l'approbation finale après avoir établi l'ampleur du cycle de vie du projet et en avoir établi le coût, au moins d'après une estimation de type B.

- **Autorité ministérielle (AM):** L'autorité effective des projets est déléguée au Ministère jusqu'à et incluant 3,5 millions de dollars.

Tableau 36: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $

	(en milliers de dollars)						
	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1992	Budget des dépenses 1992-1993	Besoins des années futures	Classe de la prévision	Niveau décisionnel du C.T.
1. Sciences							
Nouvelle-Écosse							
PARIZEAU (reconfiguration)	—	630	560	70	—	B	DA
Développement d'un système de cartes hydrographiques canadiennes pour les services domestiques et d'importation	—	308	308	—	—	A	EPA
Nouveau-Brunswick							
St. Andrews — Édifice d'entreposage des échantillons	800	800	800	—	—	A	DA
Québec							
CALANUS (remplacement)	3 462	3 462	3 394	68	—	A	DA
IML — Rampe de mise à l'eau/Réparation du quai	500	500	500	—	—	A	DA
Ontario							
LOUIS M. LAUZIER (reconfiguration)	—	500	140	360	—	B	DA
Région de la Capitale Régionale (RCR) — Infrastructure afin d'appuyer la production de cartes électroniques à travers le Canada	—	3 120	30	3 060	30	A	EPA
Colombie-Britannique							
W. E. RICKER (reconfiguration)	—	1 325	—	1 325	—	B	DA
JOHN P. TULLY (reconfiguration)	—	1 035	200	835	—	B	DA
2. Opérations des pêches							
Terre-Neuve							
Matériel radio	—	1 259	982	80	197	C	DA
Nouvelle-Écosse							
Matériel radio	1 110	1 348	658	300	390	C	DA
Nouveau-Brunswick							
Matériel radio	1 062	1 288	668	30	590	C	DA
Patrouilleurs côtiers de la classe PAC 14	—	3 350	2 413	937	—	A	DA
Québec							
Matériel radio	431	610	400	30	180	C	DA
Ontario							
ARROW POST (remplacement)	7 500	8 612	5 487	3 125	—	A	EPA
Manitoba, Ontario, T.-N.-O.							
Matériel radio	393	430	315	60	55	C	DA
Colombie-Britannique							
Matériel radio	1 984	1 991	1 203	500	288	C	DA

Tableau 36: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $ (suite)

	(en milliers de dollars)						
	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1992	Budget des dépenses 1992-1993	Besoins des années futures	Classe de la prévision	Niveau décisionnel du C.T.
Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)							
Chilliwack, mise en valeur du saumon rose	1 600	1 600	50	150	1 400	C	DA
Passage pour le poisson, fleuve Fraser — Établissement piscicole de Nimpkish	2 500	3 490	2 000	1 490	—	C B	DA DA
Chilliwack, glissements d'argile	—	385	185	200	—	B	DA
Kakweikan, passage pour le poisson	—	550	500	50	—	A	DA
Kakweikan, chenal de frai	—	1 539	1 364	175	—	A	DA
Chilliwack, établissement piscicole	—	2 200	1 800	400	—	A	DA
Capilano, services	—	3 400	3 000	400	—	A	DA
Projet Stelako	—	1 650	—	250	1 400	C	DA
Kingcome	—	360	60	250	50	B	DA
Ellerslie	—	2 790	40	250	2 500	C	DA
Établissement piscicole portatif, fleuve Fraser	—	1 000	—	500	500	C	DA
3. Gestion intégrée							
Terre-Neuve							
Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest — amélioration	—	3 100	100	2 000	1 000	D	DA
St. John's Harbour — acquisition d'un quai	3 100	3 100	3 100	—	—	A	DA
Ports pour petits bateaux (PPB)							
Projets précis des PPB							
Terre-Neuve							
Bauline — construction de quai	530	603	603	—	—	A	DA
Bell Island — reconstruction de quai	—	350	350	—	—	A	DA
Crow Head — reconstruction de quai	—	250	250	—	—	A	DA
Cupids — prolongement de quai	—	425	425	—	—	A	DA
Foxtrap — construction de route	400	250	250	—	—	A	DA
Griquet — reconstruction de quai	—	300	300	—	—	A	DA
Job's Cove — reconstruction de quai	—	500	350	150	—	B	DA
Leading Tickles — reconstruction de quai	—	490	300	190	—	B	DA
Musgrave Harbour — dragage de la rade	275	411	411	—	—	A	DA
Sibleys Cove — construction de brise-lames	—	713	713	—	—	A	DA
St. Anthony Bight — reconstruction de quai	—	335	335	—	—	A	DA

Tableau 36: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $ (suite)

	(en milliers de dollars)						
	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1992	Budget des dépenses 1992-1993	Besoins des années futures	Classe de la prévision	Niveau décisionnel du C.T.
Terre-Neuve (suite)							
St. Bride's — prolongement de quai	—	377	377	—	—	A	DA
St. John's (Prosser's Rock) — aménagement portuaire	8 000	8 000	8 000	—	—	A	EPA
St. Shotts — prolongement de quai	1 500	1 500	1 500	—	—	A	DA
Nouvelle-Écosse							
Bear Point — prolongement de quai	324	254	254	—	—	A	DA
Forbes Point — prolongement de quai	360	350	350	—	—	A	DA
Ingomar (Black Point) — prolongement de brise-lames	—	300	300	—	—	B	DA
Lower East Pubnico — prolongement de brise-lames	1 133	1 097	1 097	—	—	A	DA
Port La Tour — construction de brise-lames	—	805	805	—	—	B	DA
Nouveau-Brunswick							
Alma — prolongement de quai	583	461	461	—	—	A	DA
Ingalls Head — reconstruction des pontons	413	427	427	—	—	A	DA
White Head — reconstruction des pontons	585	600	600	—	—	A	DA
Quebec							
Blanc Sabon/Grand Quai — réparation de quai	400	515	515	—	—	A	DA
Ile d'Entree — construction de quai	470	455	455	—	—	A	DA
Les Escoumins — construction de quai	1 820	1 846	1 846	—	—	A	DA
Millerand — construction de brise-lames	3 210	2 394	2 394	—	—	A	DA
British Columbia							
Comox — prolongement de brise-lames	3 072	3 461	3 201	260	—	A	DA
Kuskanook — construction de brise-lames	2 014	2 201	2 201	—	—	A	DA
Peachland — construction de brise-lames	714	597	597	—	—	A	DA
Sandspit — étude avant projet	—	748	748	—	—	néant	DA
Snug Cove — dragage de la rade	2 100	1 533	1 533	—	—	A	DA

4. Paiements de transfert

Les subventions et les contributions représentent 5 % du Budget des dépenses principal de 1992-1993. Le tableau 37 fait état, de façon sommaire, de toutes les subventions et contributions.

Tableau 37: Détail des subventions et des contribution

(en dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Subventions			
Sciences			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**735 000**	758 000	754 689
Opérations des pêches			
Subventions au gouvernement du Yukon pour assurer la gestion quotidienne des pêches en eaux douces sur le territoire du Yukon	**250 000**	250 000	250 000
Subventions à la Fondation du Centre de recherche et de développement sur les produits marins à Shippagan (Nouveau-Brunswick), pour l'établissement d'une structure administrative et la mise en branle des activités	—	3 900 000	100 000
Politiques intégrées et soutien de programmes			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**200 000**	200 000	—
Subventions pour une aide spéciale aux pêcheurs indépendants incapables de pêcher à cause des conditions de glace exceptionnelles	—	18 000 000	—
Subventions pour aider les pêcheurs indépendants à s'équiper en vue de la saison de pêche 1992	—	7 000 000	—
Subventions versées en vertu de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche aux transformateurs de hareng qui exportent dans les pays d'Europe de l'Est	—	2 500 000	—
Total des subventions	**1 185 000**	32 608 000	1 104 689
Contributions			
Sciences			
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la création d'emplois de substitution	**100 000**	100 000	95 138
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	—	—	20 800
	100 000	100 000	115 938

Tableau 37: Détail des subventions et des contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Opérations des pêches			
Contributions en vertu du Programme fédéral de développement des pêches du Québec	**7 450 000**	2 511 000	2 172 662
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la conservation des ressources (remplacement des engins de pêche)	**5 025 000**	2 310 000	—
Contributions en vertu de l'Entente auxiliaire sur le développement de la pêche côtière à Terre-Neuve	**2 895 000**	2,705,000	2 663 803
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique régional pour la mise en oeuvre d'un programme d'essais et d'expérimentation dans le domaine des pêches et de l'aquiculture	**2 840 000**	2 540 000	3 105 000
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la création d'emplois de substitution	**2,499,000**	2,540,000	2,689,983
Contributions en vertu de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement économique et régional pour le développement des pêches	**1 525 000**	1 550 000	1 539 529
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire sur le développement des pêches en Nouvelle-Écosse	**560 000**	585 000	417 425
Contributions en vertu de l'entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement économique et régional pour le développement des pêches	**910 000**	785 000	326 938
Contributions au Secrétariat commun des comités de ressources renouvelables des Inuvialuit	**518 000**	306 300	285 000
Contributions versées à l'Association des chasseurs de phoques du Canada afin qu'elle puisse élaborer, préciser at appliquer la stratégie à long terme conçue pour l'industrie de la chasse au phoque sur la côte est	**200 000**	215 000	176 657
Contribution au Conseil de l'industrie de la pêche commerciale pour la mise en oeuvre du Programme de gestion coopérative des pêches et de l'habitat avec les autochtones	**—**	200 000	—
Contribution à l'Université Dalhousie en vertu de l'entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse sur le développement des pêches	**500 000**	930 000	500 000

Tableau 37: Détail des subventions et des contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses principal 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	—	—	1 366 497
	24 922 000	17 177 300	15 243 494
Affaires internationales			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	—	—	5,500
	—	—	5,500
Politiques intégrées et soutien de programmes			
Contributions aux travailleurs des usines de transformation du poisson et aux pêcheurs pêchant au chalut touchés par la fermeture des usines désignées dans le Canada atlantique et au Québec	**14 700 000**	14 039 000	—
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique au Conseil canadien consultatif des produits de la mer pour la commercialisation	**350 000**	350 000	—
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**300 000**	300 000	103 000
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour fournir des possibilités d'emplois grâce à des initiatives en commercialisation	**175 000**	175 000	297 308
Contributions à l'appui de l'aménagement portuaire, de l'établissement d'infrastructures, de travaux maritimes et de réparations dans des ports non fédéraux	—	2 900 000	2 865 584
Contributions (remboursables) à la Newfoundland and Labrador Shrimp Company pour permettre à l'entreprise de convertir l'usine de transformation du poisson, à St. John's (Terre-Neuve), en établissement de transformation de la crevette	—	1 750 000	—
	15 525 000	19 514 000	3 265 892
Postes législatifs			
(S) Engagements financiers contractés en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	**1 000 000**	1 000 000	163 906
Total des contributions	**41 547 000**	37 791 300	18 794 730
Total des subventions et des contributions	**42 732 000**	70 399 300	19 899 419

5. Recettes

Les recettes proviennent des frais exigés pour les services de réglementation et autres fournis au public par le Ministère.

Le tableau 38 donne les détails des sources de recettes du Ministère qui sont créditées au Trésor, et qui ne sont pas disponibles pour le programme.

Tableau 38: Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses principal 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Budget des dépenses principal 1991-1992	Réel 1990-1991
Recettes non fiscales créditées au Trésor				
Recettes tirées des frais d'utilisation				
Gestion des pêches				
Permis de pêche commerciale	**10 142**	10 137	9 796	9 945
Permis de pêche étrangère	**6 209**	6 209	11 450	8 139
Permis de pêche sportive	**4 550**	4 550	4 400	4 504
Services d'inspection du poisson				
Permis, droits et frais d'inspection des produits importés	**882**	882	1 468	603
Tests et analyses de laboratoire	**16**	16	22	14
Services de développement industriel offerts à l'industrie de la pêche				
Ventes d'appâts	**850**	850	850	998
Vente de poissons et d'oeufs	**300**	300	300	516
Recettes des Ports pour petits bateaux	**3 420**	3 425	4 068	4 596
Produits hydrographiques				
Vente de cartes marines et de publications	**2 230**	2 230	2 000	1 740
Services scientifiques				
Frais pour services océanographiques	**12**	10	11	5
Autres recettes tirées des frais d'utilisation				
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	**470**	469	465	512
Autres services et frais de services	**79**	79	79	83
Ententes reliées à un transfert de technologie	**40**	30	—	—
Divers	**68**	68	38	168
	29 268	29 255	34 947	31 823
Autres recettes				
Rendement du capital investi	**2 500**	2 500	2 500	7 781
Amendes et confiscations	**2 000**	2 000	2 000	1 840
Remboursement des dépenses des années précédentes*	**1 800**	1 000	1 000	2 594
	6 300	5 500	5 500	12 215
Total recettes non fiscales	**35 568**	34 755	40 447	44 038
Recettes fiscales créditées au Trésor				
Taxe sur les produits et services (TPS)	**750**	750	—	64
Total recettes fiscales	**750**	750	—	64
Total recettes	**36 318**	35 505	40 447	44 102

* Y compris les recouvrements possibles en 1992-1993 à cause des salaires payés en trop aux employés en 1991-1992 à la suite du changement de jour de paye, en vigueur en janvier 1992.

6. Prêts, dotation en capital et avances

Le tableau 39 résume les divers prêts impayés et les avances. L'intérêt des prêts est versé au Trésor.

Tableau 39: Prêts impayés et avances

(en milliers de dollars) Débiteur et objet	Solde à payer au 31 mars 1990	1990-1991 Nouveaux prêts/remboursements	Solde à payer au 31 mars 1991	1991-1992 Nouveaux prêts/remboursements	1992-1993 Nouveaux prêts/remboursements
Prêts consentis à des sociétés d'État					
Office canadien du poisson salé					
Prêts pour immobilisations	1 000,0	(100,0)	900,0	(900,0)	—
Prêts pour fonds de roulement	43 000,0	(12 500,0)	30 500,0	1 500,0	—
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
Prêts pour immobilisations	—	—	—	8 650,0	3 300,0
Prêts pour fonds de roulement	22 155,8	(9 655,8)	12 500,0	(8 950,0)	(1 300,0)
Autres prêts, avances, garanties de prêts					
Prêts aux pêcheurs d'aiglefin*	1 353,0	—	1 353,0	—	—
Avances aux producteurs canadiens de poisson de fond congelé*	263,2	(74,8)	188,4	(60,0)	—
Prêts pour fonds de roulement aux usines de transformation du poisson en difficulté à cause des glaces	67,0	—	67,0	(50,0)	—
Prêts aux transformateurs du poisson de fond*	18,7	—	18,7	(18,7)	—
Garanties de prêts en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	s/o	s/o	s/o	1 000,0**	1 000,0**

* Transmis au ministère de la Justice aux fins de mesures correctives

** Besoins possibles

7. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses principal de 1992-1993 ne comprend que les dépenses à valoir sur les autorisations législatives votées du Ministère. Lorsqu'il s'agit de décrire tous les coûts du Programme, il faut tenir compte d'autres articles ainsi que des recettes.

Tableau 40: Coût net estimatif du Programme en 1992-1993

(en milliers de dollars)	**1992-1993**	1991-1992
Dépenses de fonctionnement	**648 406**	633 467
Dépenses en capital	**99 578**	103 966
Subventions et contributions	**42 732**	23 140
Budget des dépenses principal	**790 716**	760 573
Services reçus sans frais		
Locaux — de Travaux publics Canada	**21 701**	18 147
Contribution de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes d'assurance et d'autres frais — du Secrétariat du Conseil du Trésor	**11 588**	11 277
Part de l'employeur des coûts d'indemnisation — de Travail Canada	**904**	822
Émission de chèques — d'Approvisionnements et Services	**632**	613
Locaux — de Transports Canada*	**25**	—
	34 850	30 859
Coût total du programme	**825 566**	791 432
Moins : recettes à valoir directement sur le Trésor (voir le Tableau 38, page 120)	**36 318**	40 447
Coût net estimatif du programme	**789 278**	750 985

* Ce service est fourni en raison des activités de surveillance aérienne réalisées par le Ministère.

B. Flottille de Pêches et Océans

Le ministère des Pêches et des Océans exploite une grande flottille constituée de ses propres bateaux et de bateaux affrétés. Ils sont utilisés pour les sciences biologiques, la gestion des pêches, les sciences physiques et chimiques, les levés hydrographiques et ils soutiennent les programmes d'autres ministères, organismes et établissements. Ils servent également aux opérations de recherche et de sauvetage. En 1991-1992, le coût estimatif total de l'exploitation de cette flottille était de 64 millions de dollars et de 785 années-personnes auxquels s'ajoutent 12,5 millions de dollars pour l'affrètement de bateaux.

La flottille du Ministère compte environ 271 bateaux. Le tableau 41 présente la liste des grands navires de la flottille.

Tableau 41: Grands navires de Pêches et Océans

Nom	Utilité première	Année de construction	Espérance de vie	Longueur de navire (en metrès)	Port d'attache
LEONARD J. COWLEY	Patrouilleur de pêches	1985	35	72	St. John's (T.-N.)
CAPE ROGER	Patrouilleur de pêches	1977	25	62	St. John's (T.-N.)
WILFRED TEMPLEMAN	Recherches sur les pêcheries	1982	25	51	St. John's (T.-N.)
CHEBUCTO	Patrouilleur de pêches	1966	35	55	Dartmouth (N.-É)
CYGNUS	Patrouilleur de pêches	1982	25	62	Dartmouth (N.-É)
HUDSON	Hydrographie/Océanographie	1963	40	91	Dartmouth (N.-É)
LOUISBOURG	Patrouilleur de pêches	1977	20	37	Dartmouth (N.-É)
MATTHEW	Hydrographie/Océanographie	1990	25	51	Dartmouth (N.-É)
A. NEEDLER	Recherches sur les pêcheries	1982	25	50	Dartmouth (N.-É)
PARIZEAU	Hydrographie/Océanographie	1967	35	65	Dartmouth (N.-É)
E. E. PRINCE	Recherches sur les pêcheries	1966	25	40	Dartmouth (N.-É)
F. C. G. SMITH	Hydrographie	1986	25	30	Dartmouth (N.-É)
PIERRE FORTIN	Patrouilleur de pêches	1975	30	30	Québec (Québec)
LOUIS M. LAUZIER	Hydrographie/Océanographie	1977	20	37	Burlington (Ont.)
LIMNOS	Limnologie/Hydrographie	1968	30	45	Burlington (Ont.)
W. E. RICKER	Recherches sur les pêcheries	1978	25	55	Nanaimo (C.-B.)
JAMES SINCLAIR	Patrouilleur de pêches	1981	20	37	Sidney (C.-B.)
TANU	Patrouilleur de pêches	1968	35	52	Sidney (C.-B.)
JOHN P. TULLY	Hydrographie/Océanographie	1985	25	69	Sidney (C.-B.)
VECTOR	Océanographie	1967	25	40	Sidney (C.-B.)

C. Rapports sur certains programmes

Les pages qui suivent contiennent des informations additionnelles sur certaines initiatives importantes mises en oeuvre par le Ministère. Au besoin, les rapports sur certains programmes exposés dans les Plans de dépenses antérieurs ont été mis à jour.

1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique

Renseignements de base: Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en oeuvre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA), programme quinquennal évalué à 584 millions de dollars, ayant pour but de relever les grands défis auxquels fait face l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, à savoir la diminution du capital-ressources et la surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation. Le programme comporte trois grands volets:

- **Rétablissement des stocks de poisson (150 millions de dollars)** Dans le but d'assurer le rétablissement des stocks de poisson, le Ministère continue d'intensifier grandement la recherche scientifique, de mettre en oeuvre de nouvelles mesures de conservation pour protéger les jeunes poissons, d'élargir ses activités de surveillance et d'application des règlements et ses activités de surveillance sur les quais, de renforcer le programme des observateurs, d'accentuer la justesse des données sur les pêches, et de faire participer davantage les pêcheurs à la recherche scientifique. Un certain nombre de stocks sont visés par ces dispositions mais le Ministère axe principalement ses efforts sur la morue du nord.

- **Adaptation au contexte actuel (130 millions de dollars)** Cette composante du programme est axée principalement sur l'établissement d'un nouveau programme de 120 millions de dollars destiné aux travailleurs d'usine et aux pêcheurs au chalut plus âgés pour les aider en cas de mise à pied à la suite de la fermeture d'usines à cause de la réduction des totaux des prises admissibles (TPA). De plus, cette composante servira à appuyer la mise en place de contingents individuels pour la gestion des pêches ainsi que l'élaboration d'un programme de formation professionnelle et de certification des pêcheurs qui pourrait devenir obligatoire pour l'obtention d'un permis.

- **Diversification économique (146 millions de dollars)** Ce volet du PAPA englobe des programmes de diversification, tant à l'intérieur (50 millions de dollars) qu'à l'extérieur (90 millions de dollars) du secteur des pêches, et une campagne de commercialisation par secteur en vue d'élargir le marché des produits de la pêche canadiens (6 millions de dollars). Le ministère des Pêches et des Océans, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) se partagent respectivement les responsabilités relatives à ces trois entreprises.

Parmi les crédits déjà octroyés dans le cadre du PAPA, mentionnons une subvention de 130 millions de dollars pour les mesures d'adaptation à court terme, principalement pour venir en aide aux collectivités dépendantes de la pêche touchées par la fermeture d'usines (programmes du Centre d'emploi et d'immigration du Canada), et 28 millions de dollars pour l'intensification de la surveillance aérienne.

Le Ministère a réorienté sa participation au PAPA en accordant la priorité aux éléments du programme qui profitent le plus directement aux personnes touchées par les difficultés qu'éprouve le secteur des pêches. Voici la liste des priorités établies :

1) les projets qui aident directement les pêcheurs ou les travailleurs d'usine, y compris les initiatives réalisées dans le cadre du PAPA;

2) les projets qui aident les associations industrielles, les établissements et les organisations qui sont des clients du Ministère. Il peut s'agir d'activités comme les études de faisabilité, l'adoption de nouvelles technologies ou les études de marché; et

3) les projets réalisés par le Ministère qui sont directement liés aux objectifs du PAPA, par exemple les recherches sur la morue du nord ainsi que la surveillance et l'application des règlements dans les pêches de l'Atlantique.

Réalisations

- Le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine a été élaboré et des ententes fédérales-provinciales ont été signées avec Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. Le programme sera pleinement opérationnel à la fin de 1991-1992. Les négociations avec les autres provinces sont presque terminées et les ententes devraient être signées sous peu; et

- dans le secteur de l'exploitation, le Ministère a élaboré des programmes de surveillance sur les quais dans certains secteurs où des contingents individuels sont établis, dans les régions Scotia-Fundy et du Golfe. Des consultations sont également en cours avec les syndicats et les groupes de pêcheurs en vue de l'organisation de cours de formation professionnelle des pêcheurs de l'Atlantique, lesquels pourraient devenir obligatoires pour l'obtention d'un permis.

2. Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique de 1991

Le 4 octobre 1991, le Ministre a annoncé la mise en place du Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique de 1991 à l'intention des pêcheurs qui ont connu une très mauvaise saison de pêche en raison des pires conditions de glace et d'eau jamais vues.

Le programme de 39 millions prévoyait:

- la création d'emplois d'urgence et des mesures d'emploi dans le secteur des pêches pour donner 45 600 semaines de travail ouvrant droit aux prestations d'assurance-chômage aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine durement touchés. Un fonds de secours d'urgence de 25 millions de dollars a été établi.

- un programme d'amélioration des engins de pêche côtière dans l'Atlantique (8 millions de dollars), soit le versement d'une aide financière, jusqu'à un maximum de 800 dollars, aux pêcheurs côtiers touchés par les conditions de glace et l'échec des pêches de l'Atlantique résultant, pour la saison de pêche de 1992;

- 4 millions de dollars dans le cadre du budget pour l'aide alimentaire de l'ACDI, pour le hareng;

- un programme d'exportation du hareng de 2,5 millions de dollars. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement donne 8 cents la livre afin d'assurer un meilleur accès aux marchés à 14 000 tonnes de hareng;

- des changements dans les proportions des prises de morue du nord dans la zone 2J3KL en vue d'acheminer davantage de morue dans les usines de transformation du poisson de fond de l'Atlantique. La répartition du contingent des pêcheurs hauturiers a été modifiée comme suit: 20 % - 2J, 40 % - 3K, 40 % - 3L; et

- l'établissement d'un groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique, chargé de trouver des solutions à long terme aux problèmes liés aux revenus et à l'emploi auxquels font face les pêcheurs et de faciliter l'adaptation dans l'industrie.

3. Programmes et ententes de développement des pêches (ententes de coopération)

Les premières ententes de développement économique des pêches de l'Atlantique ont été conclues en 1984, dans le cadre d'ententes de développement économique et régional (EDÉR). On cherchait ainsi à renforcer la viabilité et la stabilité de l'industrie de la pêche de manière à contribuer au développement des provinces concernées. Voici la liste des ententes en vigueur:

- En 1987, le gouvernement fédéral a conclu une entente auxiliaire de trois ans avec la province de Québec. Les gouvernements fédéral et provincial ont fourni chacun 17,5 millions de dollars.

- En 1988, le gouvernement fédéral et la province de Terre-Neuve ont signé l'Entente sur le développement de la pêche côtière à Terre-Neuve, d'une durée de cinq ans. Le gouvernement fédéral a engagé 42 millions de dollars pour ce programme, tandis que le gouvernement provincial a versé une contribution de 18 millions de dollars.

- En 1988 et 1989, le gouvernement fédéral a conclu, dans le cadre des ententes de développement économique régional (EDÉR), des ententes de coopération dans le domaine du développement des pêches, d'une durée de cinq ans, avec l'Île-du-Prince-Édouard et avec le Nouveau-Brunswick. Le gouvernement fédéral a engagé en tout 19,2 millions de dollars pour les deux ententes, tandis que les deux provinces y ont consacré au total 11 millions de dollars.

- En 1990, le gouvernement fédéral a signé une entente de coopération de quatre ans avec la Nouvelle-Écosse. La contribution du gouvernement fédéral s'élève à 4,8 millions de dollars tandis que la province a engagé 3,2 millions de dollars.

- En juin 1989, dans le cadre de l'entente auxiliaire conclue entre le Canada et le Québec, le gouvernement fédéral a entrepris le programme Essais et Expérimentation dans le domaine des pêches et de l'aquiculture. L'aide financière fédérale s'élève à dix millions de dollars, échelonnés sur six ans, soit de 1989 à 1995. En octobre 1991, le gouvernement fédéral a accordé 3,6 millions de plus au programme, pour un total de 13,6 millions de dollars.

- En août 1990, le gouvernement fédéral a entamé un programme quinquennal — le Programme fédéral de développement des pêches du Québec — dans le but de revitaliser le secteur des pêches au Québec. Les projets ont débuté au cours de l'exercice 1991-1992. Le gouvernement fédéral a engagé 53 millions de dollars dans ce programme : 5 millions de dollars pour promouvoir l'établissement d'une infrastructure commerciale pour les produits de la pêche du Québec; 5 millions de dollars pour contribuer à la diversification du secteur de la transformation et en accroître la productivité; 18 millions de dollars pour réorganiser le secteur de l'exploitation et en accroître la productivité; 8 millions de dollars pour faciliter l'adaptation des travailleurs mis à pied; 13 millions de dollars pour la recherche sur les pêches et l'aquiculture et pour l'adaptation de l'infrastructure à la suite de la réorganisation; et 4 millions de dollars pour la mise en oeuvre de programmes.

La durée des ententes fédérales-provinciales et les engagements financiers sont indiqués au tableau 42.

Tableau 42: Ententes auxiliaires de coopération

Province	Date de signature	Date d'expiration	Part fédérale/provinciale (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Terre-Neuve	novembre 1988	31 mars 1993	42,0/18,0	60,0
Île-du-Prince-Edouard	octobre 1988	31 mars 1994	7,5/3,1	10,6
Nouveau Brunswick	novembre 1989	31 mars 1994	11,7/7,9	19,6
Nouvelle-Écosse	juillet 1990	31 mars 1994	4,8/3,2	8,0
Québec*	juin 1989	31 mars 1994	13,6/0	13,6
Québec*	août 1990	31 mars 1995	53,0/0	53,0

* Programme exécuté par le gouvernement fédéral.

Mise en oeuvre: La mise en oeuvre des ententes fédérales-provinciales incombe aux comités de gestion composés de représentants fédéraux et provinciaux. Ces comités sont responsables de l'administration et de la gestion des ententes, des activités de communication et de la coordination des ententes avec d'autres programmes fédéraux et provinciaux.

Objectifs: L'Entente sur développement de la pêche côtière à Terre-Neuve a comme objectif global la modernisation du secteur de la pêche côtière afin de tirer le maximum de profits de la ressource.

Les objectifs des ententes de coopération actuelles avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont les suivants :

- améliorer la qualité du poisson et des produits de la mer pour accroître, de ce fait, les possibilités sur le plan commercial et la compétitivité des produits;
- améliorer l'efficacité de l'industrie de la pêche et de la transformation du poisson;
- accroître la productivité;
- améliorer et diversifier le capital-ressources, afin de diversifier l'économie rurale et les investissements, et par conséquent consolider l'industrie provinciale de la pêche et ses apports à l'économie; et
- établir des mesures que devront prendre le Canada et les provinces à l'appui du développement des pêches et de l'aquiculture.

Les objectifs de l'entente de coopération avec la Nouvelle-Écosse sont les suivants:

- établir les conditions nécessaires à l'auto-suffisance dans l'industrie de la pêche dans le but, à long terme, d'accroître la prospérité des petites et moyennes entreprises dans le secteur des pêches;
- assurer des emplois à plus long terme et de meilleurs revenus d'emploi dans le secteur des pêches;
- mettre en valeur les ressources halieutiques, accroître la production de produits de la mer et élargir les marchés;
- améliorer la conservation des stocks de poisson et de leur habitat, notamment le poisson de fond, de manière à accroître ainsi la viabilité de l'industrie de la pêche;
- améliorer les produits existants, élargir les marchés actuels et accroître la compétitivité des produits canadiens;
- améliorer les techniques existantes et mettre au point de nouvelles

techniques appropriées, et accroître les compétences dans l'industrie; et

- développer la pêche par les autochtones.

Le programme Essais et Expérimentation dans le domaine des pêches et de l'aquiculture au Québec a pour objectif d'encourager, par des apports aux entreprises, l'innovation technologique, la mise au point de nouveaux produits ainsi que de nouvelles méthodes de récolte et de transformation.

L'objectif du Programme de développement des pêches du Québec (53 millions de dollars) est de promouvoir la viabilité à long terme de l'industrie de la pêches du Québec et de procurer une aide employées dans ce secteur et dans les collectivités tributaires de ce secteur.

Réalisations: L'Entente sur le développement de la pêche côtière à Terre-Neuve, d'une durée de cinq ans, prendra fin en 1992-1993. Les résultats les plus remarquables ont été observés dans les domaines de l'exploitation, de la transformation et de la mise en valeur des ressources. Au chapitre de l'exploitation, l'accent a été placé sur le perfectionnement des compétences, l'amélioration des infrastructures de même que sur l'efficacité et la rationalisation de la flotte. Les programmes de formation des pêcheurs ont été revus et les responsabilités dans le domaine ont été décentralisées au niveau des collectivités. Ces mesures ont entraîné une augmentation remarquable des taux de participation. Des centres de services maritimes ont été construits ou améliorés et des installations de déchargement ont été aménagées à un certain nombre d'endroits. L'efficacité opérationnelle de la flottille côtière s'est grandement accrue grâce au programme d'amélioration des bateaux. Dans le secteur de la transformation, la qualité du produit a augmenté, des produits à valeur ajoutée ont été mis au point et l'on constate maintenant une meilleure utilisation d'un certain nombre de produits, dont le flétan du Groenland, le sébaste orangé, le pétoncle d'Islande et le grenadier. Les travaux sur la mise au point de produits utilisant les rejets de poisson ont également donné de bons résultats.

Depuis deux ans, des travaux sont réalisés dans le cadre de l'entente de coopération conclue entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. Parmi les projets importants, mentionnons un plan de promotion du homard, auquel on a consacré 750 000 dollars. Des améliorations ont été apportées aux usines de bouffi de la province, lesquelles ont permis d'accroître grandement la qualité du produit fini (hareng fumé). Des réussites sont signalées dans d'autres domaines, y compris le développement et le transfert technologique dans le secteur de la pêche du hareng, les pêches exploratrices de la mactre de Stimpson et des myxines ainsi que l'aide aux pêcheurs autochtones pour qu'ils participent à la pêche commerciale.

Dans le cadre de l'entente de coopération Canada-Île-du-Prince-Édouard, c'est l'aquiculture qui demeure au centre des activités. Au cours des deux premières années de l'entente, ce secteur a obtenu près de 70 pour cent de l'aide financière consentie. Les projets de mise en valeur des huîtres ont permis d'améliorer grandement la production ostréicole. Des fonds ont également été consacrés à l'élevage des moules, des clams et des pétoncles. En outre, l'Atlantic Veterinary College a obtenu 700 000 dollars pour la mise en place de services de diagnostic et

de soutien à l'intention de l'industrie aquicole.

À la suite de la mise en place de l'entente de coopération entre le Canada et la Nouvelle-Écosse, un certain nombre de projets ont été réalisés dans des domaines comme la mise en valeur du capital-ressources, l'amélioration et l'innovation technologique, et le développement des pêches autochtones. L'établissement de la pêche commerciale côtière du merlu argenté a fait des progrès. Ce poisson de fond est la plus importante espèce de la plate-forme néo-écossaise. Une aide a été fournie en vue d'améliorer les techniques précises de récolte et de transformation du merlu argenté. Dans le secteur aquicole, un projet de transfert technologique a permis aux producteurs de pétoncles de mettre au point des méthodes d'élevage plus productives. Une aide financière fournie conjointement dans le cadre de l'entente de coopération et par l'industrie permettra aux chercheurs de l'Université Dalhousie d'effectuer des recherches, pendant plusieurs années, sur la productivité de l'océan et sur le cycle de vie de la morue et du pétoncle, qui comptent parmi les principales ressources halieutiques de la province.

Depuis 1989, dans le cadre du programme Essais et Expérimentation dans le domaine des pêches et de l'aquiculture au Québec, on a approuvé 117 projets, évalués au total à neuf millions de dollars. La moitié des projets portent sur la mise au point de nouveaux produits, à partir des espèces exploitées traditionnellement et des espèces sous-utilisées. La plupart des projets portent sur l'élevage des moules, des pétoncles ou du saumon et visent à accroître la rentabilité de l'industrie. Environ dix pour cent des projets visent à fournir une aide pour la mise en place de technologies nouvelles dans le secteur de la transformation.

Les projets entrant dans le cadre du Programme de développement des pêches du Québec (53 millions de dollars) ont été entrepris au printemps de 1991 et font l'objet d'un suivi.

4. Pêches autochtones

À la suite du jugement rendu par la Cour suprême dans l'affaire *Sparrow*, portant sur le droit des autochtones de pêcher à des fins de subsistance, sociales et cérémoniales, le ministère des Pêches et des Océans a adopté de nouveaux programmes et méthodes, c'est-à-dire:

Stratégie concernant les pêches autochtones: Au printemps de 1991, le ministère des Pêches et des Océans a entrepris des négociations concernant des ententes de gestion coopérative avec la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique. Ce programme a pour but d'aider les peuples autochtones à gérer les pêches et l'habitat du poisson, en plus de contribuer à la stabilité globale de l'industrie, notamment en Colombie-Britannique, où les répercussions du jugement de la Cour suprême se font le plus lourdement sentir. Dans le cadre de ce programme, 150 ententes ont été signées et 11 millions de dollars ont été versés directement à des groupes autochtones.

Le programme a connu un succès tel que le ministère des Pêches et des Océans réalisera un programme plus vaste pour la négociation d'ententes intérimaires au cours des cinq prochaines années. Les ententes intérimaires conclues avec les

autochtones contiendront des plans pluriannuels concernant la gestion des pêches autochtones, des programmes de gestion des pêches, de restauration de l'habitat, de recherche sur les pêches et de mise en valeur des pêches, de même qu'un mécanisme servant à régir les négociations futures entre le Ministère et les Premières Nations. Les ententes peuvent également contenir des dispositions sur les allocations des pêcheurs autochtones, les dates et les aires de pêche, suivant les besoins, afin d'assurer la conservation des stocks, l'utilisation des prises et les responsabilités en matière de gestion des pêches, dans le cadre du plan de pêche, de même que des initiatives précises en matière de développement économique.

Examen des règlements à la suite du jugement dans l'affaire *Sparrow*: Les règlements d'application de la Loi sur les pêches ont été passés en revue pour s'assurer qu'ils respectent le jugement rendu par la Cour suprême. Les résultats de cet examen ont été communiqués aux autorités provinciales et territoriales.

Politiques provisoires sur la pêche de subsistance des autochtones et l'application des règlements à se sujet: Le Ministère a ébauché des politiques qui servent de guide pour l'administration et l'application des règlements dans le domaine de la pêche de subsistance des autochtones, dans les secteurs où le ministère des Pêches et des Océans demeure directement responsable en matière de réglementation de la pêche. Des consultations avec les peuples autochtones seront nécessaires en vue d'apporter la touche finale aux politiques provisoires en question.

5. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches

Des différences fondamentales persistent entre les pays de la Communauté européenne (CE) et le Canada au sujet de la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique nord-ouest. Le refus, que maintiennent les pêcheurs de la Communauté européenne et les bateaux de pêche enregistrés dans des pays qui ne font pas partie de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), de respecter les décisions prises par l'OPANO pour assurer la conservation, ont provoqué de vives réactions de la part du public au Canada.

Situation actuelle: Les mesures prises par le Canada en vue de mettre un terme à la surpêche étrangère ont eu des résultats positifs. La Communauté européenne a accepté les décisions de l'OPANO en matière de conservation concernant huit des onze stocks gérés par l'Organisation en 1991 et a détaché un patrouilleur des pêches dans l'aire réglementée par l'OPANO pendant sept mois en 1991, ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Pour la première fois depuis 1985, la CE a pris des mesures, en 1991, afin de réduire les prises des pêcheurs de la CE, c'est-à-dire que des aires exploitées par les pêcheurs de la CE ont été fermées suffisamment tôt au début de la saison de pêche. Les membres de l'OPANO se sont mis d'accord sur les améliorations à apporter à la surveillance et au contrôle, y compris un système de rapports radio des prises, en place depuis juillet 1991, et la surveillance aérienne dans l'aire de réglementation de l'OPANO pour l'application des règlements concernant le système de rapports radio. Le Comité permanent de l'OPANO poursuit les discussions sur les améliorations à apporter au système de surveillance et de contrôle dans l'aire de réglementation; le comité se réunira à nouveau en février 1992.

En 1991, les membres de l'OPANO ont effectué des démarches diplomatiques conjointes auprès des pays qui ne font pas partie de l'Organisation pour leur demander de retirer leurs bateaux de pêche de l'aire régie par l'Organisation. À la suite de ces démarches et des initiatives diplomatiques prises par le Canada, le Panama a demandé aux bateaux de pêche panaméens de respecter les décisions de l'OPANO et quelques bateaux immatriculés dans des pays ne faisant pas partie de l'Organisation ont cessé de pêcher dans l'aire réglementée par l'OPANO en 1991. Les preuves recueillies par les patrouilles aériennes canadiennes sont communiquées aux gouvernements des pays ne faisant pas partie de l'OPANO pour les aider dans l'application des règlements. Le Comité permanent de l'OPANO chargé de la pêche par les pays ne faisant pas partie de l'Organisation poursuit les discussions sur les mesures additionnelles; le comité se réunira à nouveau au début de 1992.

Sous la direction de l'ambassadeur responsable de la conservation des pêches, des négociations bilatérales avec la Communauté européenne ont débuté en 1991 afin que les pays de la CE respectent les contingents établis et les règlements sur la pêche dans l'Atlantique nord-ouest. Les autorités provinciales et les représentants de l'industrie de la pêche de l'Atlantique ont été consultés régulièrement à ce sujet.

Mesures: Le gouvernement poursuivra les démarches visant à mettre un terme à la surpêche étrangère dans l'Atlantique nord-ouest à l'extérieur de la limite de 200 milles, tant par les pêcheurs de la Communauté européenne que par les autres pêcheurs étrangers. Le Canada poursuivra les discussions avec l'OPANO afin d'assurer une surveillance internationale efficace dans l'aire réglementée par l'Organisation et d'éliminer la pêche par les pays non membres. Tout en consultant les provinces et les représentants de l'industrie, le gouvernement poursuivra les discussions bilatérales avec la Communauté européenne. Les initiatives à long terme d'ordre juridique concernant l'élaboration de règles de droit international nouvelles plus efficaces applicables à la pêche en haute mer se poursuivront.

6. Réforme des régimes de délivrance des permis et des allocations

Le 26 novembre 1991, le Ministre a annoncé un projet concernant un nouveau régime d'administration des politiques actuelles en matière de délivrance des permis et d'allocation.

Deux nouvelles agences régionales de gestion des pêches seraient créées, une pour la côte de l'Atlantique, l'autre pour la côte du Pacifique; celles-ci auraient pour mandat de gérer, suivant les directives ministérielles, la délivrance des permis et les allocations aux pêcheurs commerciaux en mer de l'Atlantique et du Pacifique et aux pêcheurs sportifs en eaux à marées du Pacifique. On a proposé d'établir des agences distinctes pour l'Atlantique et pour le Pacifique à cause des grandes différences entre les pêches sur les deux côtes, par exemple le contexte international et les caractéristiques biologiques des principaux stocks.

Consultation et mise en oeuvre: Compte tenu des remarques formulées par les participants de l'industrie, les propositions seront formulées sous forme de projet de loi qui sera présenté au Parlement au cours de la première moitié de 1992. Le public

aura encore l'occasion de faire connaître son opinion par le truchement du processus parlementaire.

Organisation des agences: Les agences pourraient être organisées de la façon suivante:

- Les membres de chaque agence pourraient être nommés par le gouvernement pour un mandat fixe. Ils pourraient s'y connaître dans le domaine des pêches mais ils n'auraient pas d'intérêts dans ce secteur. Le choix des membres pourrait se faire de manière à assurer l'équilibre entre les régions; ainsi, chaque région côtière serait représentée de façon appropriée.

- Les agences pourraient être obligées de consulter le public avant d'établir les allocations.

- La tenue des audiences pourrait être confiée à des groupes régionaux de l'agence, qui tiendraient compte des intérêts et des connaissances à l'échelon régional et assureraient une plus grande souplesse.

- Il pourrait être possible d'interjeter officiellement appel de certaines décisions. Cependant, il ne serait pas possible d'interjeter appel auprès du ministre ou du Cabinet fédéral.

Délivrance des permis: Le ministre pourrait continuer de formuler des directives d'orientation claires en matière de délivrance des permis. Chaque agence pourrait se charger de l'administration des fonctions liées à la délivrance des permis dont s'acquitte actuellement le Ministère au nom du ministre:

- Les agences pourraient effectuer les renouvellements et les transferts de permis réguliers et se charger de la délivrance des permis concernant les pêches nouvelles ou peu exploitées.

- Les agences pourraient être tenues d'inclure dans les permis les conditions en matière de conservation prescrites par le ministre.

- Les agences pourraient tenir un registre des permis.

- En cas d'infraction aux règlements sur les pêches, l'agence pourrait suspendre ou annuler le permis ou refuser de le renouveler. Elle imposerait ces sanctions administratives seulement après la tenue d'une audience au cours de laquelle les preuves déposées par les agents d'application des règlements du Ministère seraient examinées.

- Les agences pourraient également avoir le pouvoir d'entendre les appels relatifs aux permis de pêche ainsi que les appels concernant la suspension, l'annulation et le non-renouvellement des permis imposés à titre de sanctions administratives.

- Suivant les directives du ministre, les agences pourraient tenir des

audiences publiques au sujet de questions touchant à la politique de délivrance de permis et formuler des recommandations à l'intention du ministre.

Allocations: Compte tenu des directives d'orientation et des décisions en matière de conservation du ministre, chaque agence pourrait se charger de la répartition des prises annuelles entre les divers groupes d'utilisateurs de même qu'entre les secteurs de pêche et les zones géographiques. Le régime actuel des comités consultatifs pourrait être maintenu en place, mais les agences pourraient décider d'y apporter des améliorations pour en accroître l'accessibilité et l'efficacité.

D. Répertoire des rapports sur certains programmes exposés dans des plans de dépenses antérieurs

Plan de dépenses de 1989-1990

1. Premières ententes de développement économique régional (EDÉR)
2. Gestion du phoque
3. Programme de lutte contre la lamproie marine
4. Programme de mise en valeur des salmonidés
5. Amélioration de la surveillance des mollusques, application des règlements sur la surveillance et recherche
6. Régime d'assurance des bateaux de pêche
7. Mise en valeur des océans

Plan de dépenses de 1990-1991

1. Ententes de coopération
2. Gestion de la pêche de la panope du Pacifique
3. Programme de mise en valeur des salmonidés
4. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches
5. Surveillance aérienne
6. Programme d'échantillonnage de dioxines et de furannes
7. Programme concernant le transport à distance des polluants atmosphériques (TADPA)

Plan de dépenses de 1991-1992

1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique
2. Plan vert
3. Ententes de coopération
4. Accord de libre-échange — Saumon et hareng
5. Contingents individuels/gestion de la morue charbonnière
6. Amélioration du Programme national d'inspection du poisson
7. Programme de gestion de la qualité
8. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches
9. Surveillance aérienne
10. Indicateurs du rendement

E. Liens entre les objectifs du Programme et la loi

Loi	Objectifs du Programme
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement — article 5 Loi sur les pêches	Appliquer des politiques et des programmes servant les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada à l'égard des océans et des eaux intérieures et assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures pour le bien de ceux qui tirent leur gagne-pain de ces ressources ou qui en profitent, et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada touchant les océans.
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement - article 5 Loi sur le Conseil consultatif de recherches sur les pêcheries et les océans La Loi sur la marine marchande du Canada exige des navigateurs qu'ils utilisent les cartes marines du MPO et du SHC;	Voir à ce que l'information scientifique répondant aux plus hautes normes internationales élevées soit mise à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de mesures législatives concernant les océans et la vie aquatique et à d'autres ministères du gouvernement, à l'industrie privée et au public aux fins des activités aquatiques.
Loi sur les pêches Loi sur la protection des pêcheries côtières Loi sur le développement de la pêche	Conserver, protéger et mettre en valeur les ressources halieutiques côtières et leur habitat; gérer, allouer et contrôler les pêches commerciales, autochtones et sportives dans les eaux marines et intérieures afin de conserver et d'accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir des services et des infrastructures à cet égard.
Loi sur les pêches Loi sur l'inspection du poisson	Garantir que le poisson et les produits du poisson destinés aux commerces national et international sont conformes aux normes canadiennes et étrangères quant à la catégorie, la manipulation, l'identification, la transformation, la qualité et la salubrité.
Conventions et traités internationaux	Promouvoir, sur le plan international, les intérêts du Canada en matière de pêche, de commerce et de conservation des pêches.
Loi sur l'organisation du gouvernement Loi sur les ports de pêche et de plaisance Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche Loi de crédits pour le Régime d'assurance des bateaux de pêche Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche Loi sur la protection des pêcheries côtières Loi sur la Convention concernant les pêcheries du Pacifique nord Loi sur la Convention relative aux pêcheurs du flétan du Pacifique nord Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce Loi sur la convention relative aux pêcheries des Grands lacs Loi sur la Convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique Loi sur le poisson salé Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche	Fournir au niveau de la haute direction, l'orientation, la coordination, les services intégrés d'administration et la planification des ressources humaines à l'appui du Programme, orienter l'acquisition et établir le cadre de gestion des ressources en capital et en immobilisations pour le Programme, et coordonner les côtières politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux affaires océaniques, et fournir des évaluations, des analyses et conseils relatifs à la planification des politiques et des programmes au sujet de l'orientation actuelle et future des intérêts du Canada à l'égard des pêches et des océans, et élaborer et promulguer les règlements nationaux du Ministère et diriger les activités d'application des règlements du Ministère

Glossaire

Accroissement de la valeur des prises	Rejet du poisson de valeur inférieure et préférence pour le poisson de valeur supérieure.
Allocation aux entreprises (AE)	Contingent alloué à une entreprise (société).
Aquiculture	Élevage d'organismes aquatiques (plantes, mollusques et crustacés, poissons).
Biodégradable	Matériau qui a un taux de décomposition relativement élevé lorsque perdu ou jeté.
Biomasse	Abondance d'un stock en tonnes. On parle également de taille du stock.
Capacité de pêche	Capacité d'un bateau de pêche ou d'une flottille de capturer du poisson.
Chalut	Filet de pêche en forme de sac qui capture le poisson lorsqu'il est remorqué derrière le bateau sur le fond de l'océan.
Contingent	Quantité de poisson allouée à diverses flottilles dont la somme est égale au TPA.
Contingent individuel (CI)	Quantité annuelle de poisson allouée soit à un bateau soit à une personne.
Contingent individuel transférable (CIT)	Contingent individuel qui peut être transféré à d'autres dans la pêche.
Contrôle de l'effort	Mesure réglementaire utilisée pour limiter l'effort de pêche.
Contrôle de prises	Activité requise pour enregistrer les quantités de poisson capturé et débarqué dans le cadre de la pêche.
Côtier	Secteur de la flottille composé surtout de bateaux de propriétaires indépendants, inférieurs à 30,5 mètres (100 pieds) et qui approvisionnent de petites usines de transformation indépendantes.
Division de l'OPANO	Zone de pêche au large de la côte est du Canada établie par l'OPANO et identifiée par des codes alphanumériques.
Dragueur	Activité de pêche mesurée en unités de temps (heures, jours).
Effort de pêche	Bateau de pêche d'une longueur inférieure à 30,5 mètres (100 pieds) qui capture du poisson à l'aide d'un chalut.
Engin fixe	Matériel de pêche qui capture du poisson de façon passive, c'est-à-dire palangres, filets trappes et filets maillants.

Engin mobile	Matériel de pêche remorqué derrière un bateau activement à la poursuite de poisson (voir chalut).
Espèces sous-utilisées	Espèces de quantités connues ou inconnues qu'il est possible d'exploiter plus complètement à l'échelon commercial dans les entreprises de pêche canadiennes.
Évaluation de stock	Activité scientifique servant à déterminer la taille et le rendement potentiel d'un stock de poisson.
Exploitation	Récolte de poisson.
Filet maillant	Long filet rectangulaire généralement ancré près du fond de l'océan dans lequel le poisson se prend par les ouïes. Si le filet se sépare de sa bouée de surface, il peut continuer à "pêcher" indéfiniment sans être récupéré. C'est ce qu'on appelle la pêche fantôme.
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade). Traité multilatéral dont le but premier est de libéraliser le commerce mondial et le rendre plus stable. À l'heure actuelle, 98 gouvernements ont signé l'Accord.
Hauturier	Secteur de la flottille composé de bateaux d'une longueur supérieure à 30,5 mètres (100 pieds) qui sont généralement la propriété de sociétés verticalement intégrées qui possèdent de grandes usines de transformation.
Juvénile	Poisson trop jeune pour frayer.
Limite de sortie	Quantité de poisson qu'il est permis de capturer au cours d'une sortie.
Marin	Milieu ou organisme d'eau salé (par opposition à eau douce).
Morue du nord	Terme populaire qui désigne la population de morue qui évolue depuis la moitié nord du Grand banc jusqu'au Banc de l'inlet Hamilton au large du Labrador (divisions de l'OPANO 2J, 3KL).
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)	Organisation internationale responsable des conseils de gestion au sujet des pêches qui intéressent le Canada et les pays membres.
Palangre	Ligne d'hameçons appâtés ancrée au fond de l'océan et récupérée à intervalles par un bateau appelé palangrier.
Pêche fantôme	Voir filet maillant.

Pêches durables	Régie des ressources halieutiques et de l'habitat du poisson de façon à satisfaire les besoins sociaux et économiques actuels et qui garantit que les générations futures pourront, elles aussi, satisfaires leurs propres besoins.
Pêcheurs à temps plein et à temps partiel	Les pêcheurs à temps plein pêchent normalement toute la saison disponible dans leur localité ou presque. Ceux qui pêchent pendant de plus courtes périodes sont appelés pêcheurs à temps partiel.
Plies et flétans	Collectif utilisé pour décrire les espèces de poisson de fond plat, c'est-à-dire plie canadienne, plie, plie rouge, limande à queue jaune, etc.
Poisson de fond	Collectif utilisé pour décrire des espèces qui se nourrissent près du fond de l'océan. Les principales espèces comprennent la morue, l'aiglefin, le sébaste, la goberge et les plies et flétans.
Population	Synonyme de stock.
Prise acidentelle ou accessoire	Capture involontaire d'une espèce lorsqu'on est à la recherche d'une autre.
Recrutement	Entrée dans le stock de jeunes poissons qui sont de taille capturable.
Rejet sélectif	Rejet intentionnel en mer de poisson non désiré.
Relevé	Pêche de recherche servant à déterminer les caractéristiques de populations de poisson.
Secteur de la flottille	Groupe de bateaux de pêche dont les caractéristiques sont communes.
Stock	Groupe de poissons de la même espèce qui vivent et se reproduisent dans les limites d'une zone géographique déterminée et qui, en règle générale, ne se mêlent pas à ceux d'autres zones.
Surpêche	Activité de récolte pratiquée par des flottilles de pêche qui capturent des quantités de poissons supérieures au TPA.
Taux de prises	Volume de poisson capturé par unité d'effort de pêche.
Total des prises admissibles	Pour chaque stock de poisson distinct, détermination annuelle du taux de prises maximum permis.
Tonne (t)	Tonne métrique. Mille kilogrammes (2 204 livres). Unité de volume utilisée dans les statistiques sur les pêches.

Index

A

Accord cadre avec la Labrador Inuit Association, *62*
Accord de libre-échange Canada-Etats Unis-Mexique, *87, 88, 89*
Accords de libre-échange, *16, 37, 74, 88, 89, 135*
Agence de promotion économique du Canada atlantique, *28, 31, 42, 47, 124*
Application de la loi, *91*
Application des règlements, *21, 32, 33, 37, 56, 59, 70, 80, 83, 90, 92, 95, 96, 97, 102, 131, 132, 135*
Aquiculture, *17, 23, 26, 27, 28, 33, 35, 38, 39, 40, 41, 44, 46, 48, 50, 57, 58, 62, 69, 78, 102, 118, 127*

C

Canada\Communauté européenne, *10, 88, 131, 132, 135*
Canada\France, *45, 89*
Cartographie, *29, 38, 40, 53, 54*
Centre de recherche et de développement des produits de la mer, *12, 13, 117*
Climat, *10, 17, 21, 38, 39, 49, 101*
Communauté des Etats Indépendants (URSS), *26, 49, 91, 92*
Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, *9, 10, 45*
Conseil national des affaires maritimes, *29, 42*
Contaminants, *21, 36, 40, 48, 51, 52*
Contingents individuels, *33, 65, 67, 135*
Contingents individuels par bateau, *12*
Contingents individuels transférables, *70, 100*
Convention définitive des Inuvialuit, *12, 13, 33, 34*

D

Délivrance de permis, *10, 31, 36, 37, 56, 57, 59, 61, 64, 67, 68, 99, 104, 120, 133, 134*
Dioxines et les furannes, *13, 14, 52, 135*
Dixon Entrance, C-B., *92*

E

Echec des pêches, *9*
EDER Île-du-Prince Edouard, *118, 127, 129*
EDER Nouveau Brunswick, *118, 127, 129*
EDER Nouvelle-Ecosse, *118, 127, 130*
EDER Québec, *13, 126*
EDER Terre-Neuve, *118, 126, 129*

Effort scientifique au Québec, *14, 127, 130*
Ententes Canada-Etats Unis, *48, 82, 85, 90, 92*
Ententes de coopération, *14, 16, 28, 77, 79, 87, 118, 126, 128, 135*
Ententes fédérales-provinciales-territoriales, *57, 65, 66, 77, 85, 125, 128*
Ententes sur le développement économique régional (EDER), *28, 126, 135*
Entretien de ports, *21*
Environnement, *17, 50, 51, 52, 58, 59, 70, 71*
Environnement Canada, *82*
Espèces sous-utilisées\sous-exploitées, *33, 36, 57, 59, 62, 76, 77, 118, 130*
Etude conjointe du flux des océans du globe, *49*
Expérience sur la circulation océanique mondiale, *49*
Exploitation pétrolière, *17, 21, 22*

F

Flottille de Pêches et Océans, *111, 123*
Fonction Publique 2000, *41, 104*

G

GATT, *87, 88, 89*
Gestion des mammifères marins, *39, 41, 43, 45, 72, 73, 91*
Gestion des pêches et de l'habitat, *10, 12, 13, 16, 18, 19, 21, 24, 31, 36, 37, 38, 41, 43, 48, 50, 51, 55, 56, 57, 58, 61, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 71, 73, 74, 78, 82, 96, 97, 101*
Gestion des phoques, *44, 72, 118, 135*
Gestion du béluga, *66, 72, 73, 75*
Gestion et protection des habitats, *28, 35, 39, 47, 70, 101*
Gestion mixte des pêches et des habitats avec les autochtones, *118*
Group d'étude de l'accord de libre-échange, *37, 89*

H

Hydrographie, *19, 21, 29, 36, 38, 39, 40, 54, 56, 110, 120*

I

Inspection des aliments, *16, 85*
Inspection des pêches, *21, 22, 28, 32, 33, 34, 37, 85, 135*
Institut des sciences de la mer, *52*
Institut Maurice-Lamontagne, *21, 29*
Institut océanographique de Bedford, *21, 29*

L

Labrador Shrimp Company, *12, 13, 119*

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, *9, 101*
Loi constitutionelle, *18*
Loi sur les océans du Canada, *42*
Loi sur les pêches, *48, 52, 99, 131, 136*
Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, *136*

M

Mollusques et les crustacés, *26, 46, 81, 82, 135*
Morue du nord, *24, 31, 32, 33, 44, 50, 65, 70, 126*

O

Obstacles à l'avancement professionnel des femmes, *105*
Office canadien du poisson salé, *16, 97, 121*
Office de commercialisation du poisson d'eau douce, *24, 97, 121*
Office des prix des produits de la pêche, *97*
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), *10, 88, 93, 131, 132*
Organisation océanologique du Pacifique nord, *91*

P

Paiments de transfert, *117*
Panopea, *26, 135*
Pêche à filets dérivants, *45, 91*
Pêches commerciales *10, 17, 22, 31, 36, 55, 56, 57, 59, 61, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 79, 81, 88, 118, 130*
Pêches dans le Pacifique et en eux douces, *71*
Pêches de l'Atlantique et pêches du Pacifique et en eaux douces, *18, 20*
Pêches des autochtones, *17, 24, 31, 41, 47, 51, 55, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 97, 102, 129, 130, 131*
Pêches durables, *24, 101*
Pêche récréative/sportive, *10, 17, 30, 31, 36, 55, 57, 58, 59, 79, 97, 103*
Plan d'action pour le Saint-Laurent, *51*
Plan d'action pour les Grands lacs, *51*
Plan de gestion durable du fleuve Fraser, *9, 10, 51, 101*
Plan vert, *9, 12, 13, 14, 49, 51, 52, 71, 101, 135*
Pluies acides, *10, 48*
Ports pour petits bateaux, *21, 22, 95, 97, 98, 106, 107, 115, 120*
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, *9, 12, 13, 14, 16, 31, 32, 33, 44, 50, 51, 58, 65, 77, 95, 99, 119, 124, 125, 135*
Programme d'adaptation des travailleurs d'usine, *12, 33, 99, 100, 119, 124*
Programme d'aide relatif à l'échec des pêches-Atlantique, *31, 100, 125*
Programme de gestion de la qualité, *32, 81, 83, 84, 85, 135*
Programme de lutte contre la lamproie marine, *75, 93, 135*

Programme de mise en valeur des salmonidés, *21, 46, 47, 57, 60, 78, 79, 93, 115, 135*
Programme de relance des ports, *106*
Programme d'exportation du hareng, *31*
Programme d'indemnisation lié aux conditions des glaces, *9, 12, 13, 121, 126*
Programme d'inspection des importations, *82, 83*
Programme fédéral de développement des pêches au Québec, *12, 13, 14, 16, 44, 118, 127, 129*
Protection de la santé des poissons, *41, 46*

R

Recherche arctique, *36*
Recherche et développement, *27, 33, 35, 49, 54, 119*
Réforme du processus de déliverance de permis et d'attribution des allocations, *10, 132*
Régime d'assurance des bateaux de pêche, *21, 95, 97, 135*
Resources marines vivantes au Sommet de la Terre, *9, 101*

S

Sciences et technologie, *29, 30, 34, 42, 46, 58*
Services d'inspection, *11, 15, 20, 80, 81, 82, 84, 108, 112, 120*
Stratégie de conservation de saumon, *25*
Stratégie de conservation du milieu marin arctique, *29*
Subventions aux producteurs de hareng, *13*
Surveillance, *32, 34, 48, 50, 52, 56, 59, 69, 83, 88, 91, 131*
Surveillance aérienne, *13, 33, 70, 131, 132, 135*
Surveillance des bateaux de pêche étrangers\surpêche étrangers, *45, 73, 74, 75, 81, 83, 84, 88, 93*
Surveillance sur les quais, *32, 65, 70, 73, 100, 125*
Système de positionnement globale, *29, 54*

T

Total des prises admissibles, *24, 59*
Toxines, *10, 21, 39, 41, 48, 51, 82, 101*
Traité Canada-Etats Unis sur le saumon du Pacifique, *33, 34, 75, 90*
Transport à distance des polluants atmosphèriques, *16, 135*

V

Vente directe en mer, *65*

Z

Zone des 200 milles, *10, 17, 25, 56, 57, 69, 132*